

RAPPORT DES ACTIVITES

*** 1994 ***

26^e ANNEE

LE SENTIER

Je l'ai vu près du bois méditer sa manœuvre.
Plus souple qu'un voleur il frôlait les buissons.
J'ai marché près de lui, muette, à l'unisson
pour sentir dans mon sang son plaisir de couleuvre.

Les trèfles de velours, tout bas, m'avaient conté
qu'il enfonçait l'épine aux chevilles des filles,
qu'il étouffait leur cri — que pas une myrtille
sur ses bords haillonneux ne bleuissait l'été.

J'ai voulu partager son âcre convoitise,
son déboulé vers l'eau qui luit sous les ronciers.
J'ai surpris ses crapauds et j'ai vu l'épervier
le frapper brusquement de son aile insoumise.

Quand vint l'obscurité je possédais sa vie.
Mais j'étais égarée — avec pour seule rampe
les orties en orgueil et plus haut que mes tempes
l'éclat inviolé des viornes endormies.

LES DOIGTS VERTS
(Ed. De Rache, Bruxelles, 1967)

Anne-Marie Kegels





LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

1.

LES BARBOUILLONS
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 156
Bur.de dépôt : 5580 ROCHEFORT.FEVRIER 1994

Edit. resp. : Bruno MAREE
Rue des Collires, 27
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél.: 084/37 77 77

COTISATION ANNUELLE :	INDIVIDUELLE	:	400 F	MINIMUM
	FAMILIALE	:	420 F	MINIMUM
	ETUDIANT	:	300 F	MINIMUM

CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 CHANLY

NB: Si vous payez une cotisation familiale, indiquez les noms et prénoms des personnes concernées par la cotisation. Merci.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

ACTIVITES GENERALES

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 26 février : RV 13.30h au Square Crépin à Rochefort.

Il s'agit d'une sortie d'initiation botanique. Nous reverrons ou apprendrons à déterminer les bourgeons. Pierre Limbourg nous accompagnera. La sortie succédera à une activité malaco avec Bruno Marée, annoncée dans le calendrier des équipes.

Dimanche 27 février : RV 9.30h aux Pairées (entre Belvaux et Resteigne, château d'eau). Débroussaillage. Il faut se munir de ses outils et de la plus grande attention car les anémones pulsatilles se préparent à bientôt jouir du soleil.

Samedi 5 mars : RV 9.30h à l'église d'Anlier.

Ce sera une randonnée pédestre de 22 km pour promeneurs privilégiant le contact avec la nature, la découverte des paysages, et moins l'activité sportive que l'activité naturelle de la marche.

Dimanche Samedi 6 mars : RV 9.30h à l'église de Rossignol.

Ce sera aussi une randonnée de 21 km. L'exploration de la nature impose parfois de longs déplacements pédestres. Il est donc bon de prendre le temps de s'exercer à cette activité. C'est Pol Maboge qui nous a préparé l'itinéraire. Le samedi nous irons de Martelange à

Anlier, et le dimanche d'Anlier à Rossignol. Les rendez-vous sont^{2.}
aux points d'arrivée pour permettre une coordination des transports
en char à huile crue. Le téléphone de Pol : 061/ 65 51 70.

Samedi 26 mars RV 9.30h à l'église de Wavreille.

Charles Demblon , Danièle Van Gottom et Pierre Chanteux nous
guideront à l'écoute des oiseaux, à la découverte des premières
floraisons en étant attentifs aussi à toutes les beautés du paysage.

Samedi 23 avril RV 9.30h à église de Fays-les-Veneurs.

Pierre Chanteux et Danièle Van Gottom continueront la sensibilisa-
tion à l'ornithologie et occasionnellement à la botanique.

Samedi 21 mai RV 9.30 à l'église de Villers-sur-Lesse.

Pierre Limbourg nous guidera dans une promenade d'initiation à la
botanique et à la phytosociologie

Dimanche 5 juin Nous participerons à la journée de l'Entente pour
la Protection de la Nature qui aura lieu dans la région bruxelloise
avec pour thème "Nature et Ville". Voir informations plus loin.

NB Les activités générales sont des occasions de découvertes
multiples, parfois imprévisibles. On y part toujours d'un regard
global sur la nature pour arriver, en final, à comprendre autant que
possible comment tous les vivants s'y organisent, dans leurs rapports
entre eux et avec le sol, en interaction avec les activités
humaines.

EQUIPE BOTANIQUE

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 19 mars RV 9.30h au parking de la RTT à Lessives. Promenade
de découverte des mousses suivie de détermination aux Masures. Paul
et Arlette Gelin s'en occupent.

Samedi 2 avril RV 9.30h aux Pairées pour un inventaire des anémones
pulsatilles, avec Pierre Limbourg.

Samedi 9 avril RV 9.30h à l'église de Belvaux. La matinée sera
consacrée à l'étude des mousses dans leur milieu. L'après-midi, nous
ferons des exercices de détermination. La journée sera animée par
Paul et Arlette Gelin.

Le programme des autres activités sera communiqué dans les prochains
Barbouillons.

EQUIPE "MALACOLOGIE... et autres bestioles"

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Samedi 26 février RV à 9h30 , église de Rochefort.

Prospection du Fond des Vaux à Rochefort. Site calcaire - Entrée de grottes - Versants encaissés - Ancienne carrière.

Dimanche 27 mars RV à 9h30 , chapelle d'Auffe.

La microfaune rupestre de la cluse du Ri d'Ave. Comparaison entre les rochers différemment orientés dans la vallée.

Samedi 30 avril RV à 9h30, au parking des Masures à Han-sur-Lesse.

Les espèces liées à la plaine alluviale et aux berges de la Lomme.

Dimanche 29 mai Rendez-vous à **13h30** , à église de Han. Calcul de l'indice biotique du Ri d'Ave dans les plaines avant son confluent avec la Lesse, un site anciennement peuplé d'écrevisses.

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Responsable : Marc PAQUAY (084/378097)

Dimanche 20 mars : RV 8.00h à la carrière des Limites à Wellin.

Recherche de l'alouette lulu - Premiers migrants.

Dimanche 10 avril : RV 8.00h à l'église de Rochefort.

Prospection retour printanier - Bruant des roseaux et traquet pâle.

Pour info.

Dimanche 24 avril : Excursion dans la réserve CCPO du Cobri à Lessive.
(Organisation CCPO et WIELEMAAL)

Dates à retenir : S. 7/5 et D. 22/5

A propos des libellules ...

Samedi 19 mars : RV 19.30h - Centre d'écologie du Domaine des Masures à Han-sur-Lesse.

Projection d'un montage de diapositives :

LES LIBELLULES DE NOS REGIONS par Claire BRENU

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Des fouilles sont en cours actuellement à Lomprez dans la zone des remparts. Si vous souhaitez participer, contactez Maurice Evrard . Tél. : 084/38 80 76

Equipe "Sensibilisation des jeunes"

Avec l'aide de Claire Brenu et de quelques autres, nous allons mettre en place progressivement un programme de formation-sensibilisation. Les premières activités destinées d'abord à des enfants de 7 à 13 ans auront lieu début juin et auront pour thème les plantes comestibles. D'autres activités pourront être organisées, comme par exemple l'apprentissage de la reconnaissance des oiseaux et de leur chant. Pour commencer, il semble meilleur, avant de lancer un appel dans les journaux de servir d'abord les enfants et petits enfants de nos membres. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec le président qui coordonnera le tout. Pour ceux qui ne connaissent pas Claire, elle est enseignante dans le fondamental et mère de famille, compagne de Marc Paquay qui, lui, est responsable de notre équipe ornithologique. Pour la première activité, et éventuellement les autres, Claire sera accompagnée d'une amie herboriste. Il va de soi que les raretés botaniques seront respectées. Il ne faudrait pas plus de dix à douze enfants par activité, les parents n'y seraient pas admis, ceci, afin de permettre aux animatrices d'être disponibles. Pour les jeunes de 13 à 16 ans, des activités de découverte seront programmées et annoncées prochainement. Si vous êtes intéressés, ce que nous croyons et espérons, téléphonez au président après 18.30h.

EQUIPE "SENSIBILISATION DES JEUNES"

Responsable : Claire BRENU (084/378097)

Samedi 28 mai : De 14 à 17 h - RV à l'église de Ciergnon.

Initiation à la botanique pour les enfants de 8 à 12 ans.

Animation : Catherine ANDRIANNE et Claire BRENU.

Inscription obligatoire au 084/378287 ou au 084/378097.

EQUIPE ENVIRONNEMENT .

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Il semble préférable de maintenir un rythme de réunion assez soutenu, d'autant plus qu'il faudra aider le travail de nos représentants dans les CCAT, nous exprimer aussi à propos des révisions de plans de secteur, à propos de la réflexion engagée sur l'avenir du tourisme. Des échanges de vues pourront se faire en fin de promenade, mais le lieu où seront centralisées et discutées toutes les questions relatives à la protection de l'environnement en vue d'actions, devrait rester au Centre d'écologie des Masures. La prochaine réunion y aura donc lieu. A l'ordre du jour : -CCAT : expériences diverses et avenir, -extension des carrières Lhoist à Jemelle, -contrats de rivière ou parc naturel régional : nos capacités d'action- rapports avec la nouvelle section "Lesse et Lomme" (?) des "Cercles des Naturalistes de Belgique" pour ce qui concerne les travaux de gestion à mener par les associations. Elle aura lieu le jeudi 3 mars à 20.00h.

INFORMATIONS GENERALES

Le Comité choisi par la dernière assemblée générale est composé de huit membres. Lors de la réunion du 5 février 1994 tenue à Tellin chez Jacques et Jacqueline Dupuis, les tâches ont été réparties comme suit :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
 CHANTEUX Pierre, Grand'Place 17, 6880 Bertrix. 061 41 10 36. Trésorier.
 LECOMTE Gérard, Rue R.Noel 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
 DAVID Michel, Rue de Lesterny, 22b, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
 DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72,
 GILLET Chantal, Chaussée de Charleroi 141/6 1060 Bruxelles. 02 538 74 62 Vice- Prés.
 HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
 LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

Un grand merci à Bruno Marée pour l'énorme travail réalisé avec l'équipe des jeunes, pour la défense de la nature et de l'environnement, comme secrétaire et éditeur responsable des Barbouillons. Bruno ne quitte évidemment pas l'association et propose déjà un calendrier d'activités pour l'équipe "Malaco".

Merci aussi à Jean Luc Son, qui a assumé les tâches de secrétaire et qui doit nous quitter maintenant par manque de temps. Lui aussi reste membre à part entière de notre association.

Bienvenue au Comité aux trois nouveaux membres, Michel, Marie-Christine et Monique. Comme vous le verrez dans les prochains Barbouillons, Monique Loiseau assumera la tâche d'éditeur responsable. C'est donc à Monique qu'il faudra faire parvenir les rapports d'activités. Denise continue à assurer l'impression et à coordonner l'expédition. Quant au calendrier, il est élaboré par le président. C'est donc à lui qu'il faut faire parvenir le programme des activités d'équipe et les remarques éventuelles ainsi que les souhaits. On essaye toujours de coordonner les programmes de manière à ce qu'il n'y ait pas de concurrence entre les activités. Ce n'est cependant pas toujours possible. Mieux vaut de nombreuses activités suivies par des membres très intéressés parfois peu nombreux que très peu d'activités suivies par une foule. Chaque membre est évidemment le bienvenu à toutes les activités, à condition qu'il respecte scrupuleusement le milieu dans lequel on évolue et les spécificités de la sortie, qu'il accepte de partager son savoir en toute simplicité. Il n'est pas question de privilégier une activité plutôt qu'une autre mais bien d'aider au développement des connaissances, au développement d'une sensibilité en vue de sauvegarder ce qui fait l'identité profonde de notre région de Lesse et Lomme. L'étude, sans cette volonté de sauvegarder, ne peut pas être le seul objectif de l'association, La sauvegarde sans la volonté de développer les connaissances non plus ! Il faut aussi redire que l'homme, par les traces qu'ils nous a laissées dans la nature, fait partie intégrante de notre champ d'activités. Chaque membre choisit ce qui l'intéresse, mais se doit d'être solidaire des autres dans la volonté de connaître et de préserver.

C'est ce qui a toujours été la philosophie au sein de notre association. Sachons-en gré à tous ceux qui y ont été actifs durant ces vingt-cinq années! ... et il nous reste encore beaucoup à découvrir!

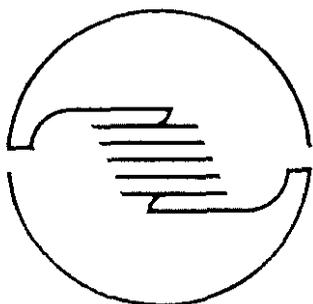
PROCHAINE REUNION DU COMITE .

La prochaine réunion aura lieu chez Marie-Christine et Michel Delvaux de Fenffe le samedi 2 avril à 16h.

Le président.

L'association possède du **matériel d'observation** : lunettes, 6, microscope binoculaire et loupe stéréoscopique. Ce matériel est en dépôt chez les responsables d'équipe et peut être mis à la disposition de ceux qui le souhaitent.

Si vous aimez le **miel**, nous croyons savoir qu'il en reste chez Maurice Evrard, chez Pierre Chanteux, chez André Lambeau, chez Emile Gérard. S'il existe d'autres apiculteurs qui ont encore du miel, qu'ils se fassent connaître. Nos abeilles méritent bien cela.



ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE a.s.b.l.

41e Journée Nationale de la Protection de la Nature

L'Entente Nationale pour la Protection de la Nature organise avec le Front Commun des Groupements de Défense de la Nature en Région bruxelloise.

le Dimanche 5 juin 1994

la 41e Journée Nationale pour la Protection de la Nature.

Elle coïncidera avec la journée du Rallye des 5 Vallées. Elle aura lieu dans la Région bruxelloise avec pour thème "Nature et Ville"

Le lieu de rendez-vous et le programme détaillé vous seront communiqués prochainement

Un circuit d'excursions guidées vous permettra d'admirer :

- le site du Hof ter Musschen à Woluwé-Saint-Lambert, connu pour sa flore caractéristique des milieux humides et géré comme réserve naturelle par la C.E.B.E
- le plateau de la Foresterie à Boitsfort, zone de lisière de la Forêt de Soignes, riche d'une grande diversité de groupements végétaux, relais de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Malheureusement sans statut de protection.
- le plateau d'Engeland, à Uccle site en voie de classement et la réserve naturelle régionale du Kriekenput-Kinsendaal milieu marécageux boisé, d'un grand intérêt pour sa végétation et son avifaune
- la zone rurale de Neerpede, à Anderlecht, avec ses paysages breughéliens typiques du Brabant, menacée par des projets d'urbanisation demeurés.

L'intérêt éducatif et culturel de ces milieux semi-naturels péri-urbains sera mis en évidence, de même que l'intérêt de conserver la surprenante diversité d'espèces végétales et animales que l'on peut encore trouver en Région bruxelloise.

Nous vous demandons de bien vouloir annoncer dès maintenant la date, le lieu et le thème de la Journée Nationale de la Protection de la Nature et de ne pas programmer d'autres activités le Dimanche 5 juin 1994

Nous vous demandons de participer nombreux à la Journée Nationale de la Protection de la Nature, afin d'apporter votre soutien nécessaire à la cause de la sauvegarde de la nature en ville, durant la période de l'enquête publique relative au Plan Régional de Développement de la Région bruxelloise



L E S B A R B O U I L L O N S

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 157
 Bur.de dépôt : 5580 ROCHEFORT. AVRIL 1994

Edit. resp.: Monique LOISEAU,
 Scotton 199 A,
 6929 Haut-Fays.
 Tél. :061 58 89 56

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400 F MINIMUM
 FAMILIALE : 420 F MINIMUM
 ETUDIANT : 300 F MINIMUM

CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 CHANLY

NB: Si vous payez une cotisation familiale, indiquez les noms et prénoms des personnes concernées par la cotisation. Merci.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

Comité :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
 GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62. Vice-présidente.
 CHANTEUX Pierre, Grand'Place 17, 6880 Bertrix. 061 41 10 36. Trésorier.
 LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
 DAVID Michel, Rue de Lesterny, 22b, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
 DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
 HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
 LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 23 avril RV 9.30h à l'église de Fays-les-Veneurs.

Pierre Chanteux et Danièle Van Gottom continueront la sensibilisation à l'ornithologie et à la botanique.

Samedi 21 mai : RV 9.30h à l'église de Han-sur-Lesse, (et non Villers-sur-Lesse comme indiqué dans les Barbouillons de février) .

Pierre Limbourg nous guidera dans une promenade d'initiation à la botanique et à la phytosociologie

Dimanche 5 juin . Nous participerons à la journée de l'Entente pour la Protection de la Nature qui aura lieu dans la région bruxelloise avec pour thème "Nature et Ville". Comme vous le lirez sur le programme, il faut être au Parc d'Osseghem, (à côté de l'Atomium) entre 9.00h et 9.30h. En train, cela signifierait embarquer à Jemelle à 6.42h (à vérifier) pour arriver à Bruxelles-Nord vers 8.15h, et aller en tram jusqu'à l'Atomium. (Voir informations plus loin).

Dimanche 31 juillet : RV à 9.30h à la chapelle de Botassart. Monique et Pol Loiseau nous feront visiter un coin de la Semois, *Nicotiana sp.* seront recherchés.

Samedi 20 août : RV 9.30h à l'église de Modave pour une journée de (re)découverte de la vallée du Hoyoux avec Marie-Christine Delvaux de Fenffe.

Appel aux membres : les NHL aiment découvrir. Ils ont de leur village, de leur ville ou d'autres lieux une connaissance familière. Pourquoi ne pas la partager en proposant une activité de (re) découverte à inscrire dans le calendrier. N'hésitez donc pas à contacter un membre du comité pour proposer un lieu et une date de sortie.

CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Des fouilles sont en cours actuellement à Lomprez . Si vous souhaitez participer, contactez Maurice.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 30 avril : RV 9.30H au Parking des Masures à Han. Avec Jean-Claude LEBRUN, (tél. 061/65 54 14) nous referons la découverte printanière des pelouses calcaires de Famenne .

Samedi 14 mai : RV 9.30h à l'église de Dion pour la prospection d'un carré IFB avec Pierre LIMBOURG.

Samedi 4 juin : RV 9.30h à l'église de Torgny. Gérard LECOMTE nous guidera sur les pelouses calcaires de la cuesta bajocienne.

Samedi 25 juin : RV 9.30h à l'église de Nassogne et à 13.00h à la chapelle d'Auffe, pour un inventaire des sites réserves de la LRBPO, avec Pierre LIMBOURG.

Samedi 16 juillet : RV 9.30h à l'église de Villers-sur-Lesse. Paul et Arlette GELIN nous guideront sur les schistes de Famenne et les berges de la Lesse.

Samedi 30 juillet : RV 9.30h à l'église de Mirwart, pour voir avec Jean-Claude LEBRUN comment évolue le pré des Forges et pour prospecter sur les berges de la Lomme.

Samedi 13 août : RV 9.30h à l'église de Belvaux pour l'inventaire

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Samedi 30 avril RV à 9h30, au parking des Masures à Han-sur-Lesse.
Les espèces liées à la plaine alluviale et aux berges de la Lomme.

Dimanche 29 mai RV à **13h30** à l'église de Han. Calcul de l'indice biotique du Ri d'Ave dans les plaines avant son confluent avec la Lesse, un site anciennement peuplé d'écrevisses.

Dimanche 26 juin RV à 9.30h à la chapelle d'Auffe, prospection sur le site de l'église primitive.

Samedi 30 juillet RV à 9.30h à l'église de Mirwart pour une recherche des mollusques sur les berges de la Lomme

Equipe Ornithologie

Responsable : Marc PAQUAY Tél. : 084/37 80 97

Dimanche 24 avril : RV 10.00 h réserve CCPO du Cobri à Lessive
(organisation CCPO et WIELEWAAL).

Dimanche 8 mai : RV 7.30 h Briqueterie de Wanlin.
Argilière, bocage, Crêtes de Hour.

Dimanche 22 mai : RV 7.30 h Houyet, Pont sur la Lesse.
Observation en remontant la rivière.

Samedi 11 juin : RV 7.30 h RTT Lessive,
Bocage.

Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU (084/37 80 97)

Samedi 28 mai : de 14 à 17 h - RV à l'église de Ciergnon.
Inscription obligatoire au 084/37 82 87
ou au 084/37 80 97.

Avec l'aide de Claire Brenu et de Catherine Andrienne, nous allons mettre en place progressivement un programme de formation-sensibilisation. Les premières activités destinées d'abord à des enfants de 8 à 12 ans auront lieu fin mai avec comme thème les plantes comestibles : initiation à la botanique.

Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les prochaines réunions auront lieu les jeudis 5 mai et 2 juin au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Nous y poursuivrons la réflexion sur le travail au sein des CCAT, la révision des plans de secteur, la gestion des réserves, et nous envisagerons les modalités d'une participation à l'année européenne de la conservation de la nature 1995.

INFORMATIONS GENERALES

Chaque année, les membres qui le souhaitent peuvent faire **relier** gratuitement leurs six **Barbouillons**. Bruno MAREE rend volontiers ce service à condition d'être en possession de vos exemplaires au plus tard le **30 mai**. D'autre part, deux rapports des années précédentes n'ont pas encore été repris; ils sont à la disposition de leurs propriétaires chez Jacques Dupuis qui va s'efforcer de les faire parvenir le plus vite possible et aux moindres frais. Si vous êtes concernés rappelez-lui ses devoirs!

Monique Loiseau est maintenant l'éditeur responsable des Barbouillons. Elle prend la succession de Bruno et de Maurice. Jacques Dupuis assure la dactylographie du calendrier et des informations diverses autres que les rapports d'activités.

Rappel important : les membres du comité, les responsables d'équipes, les organisateurs d'activités générales, les collaborateurs occasionnels, sont tous bénévoles et ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident. Les membres et autres personnes qui participent aux activités le font sous leur entière responsabilité. Seules les activités de gestion des réserves naturelles sont couvertes par une assurance.

L'association possède du **matériel d'observation** : lunettes, microscope binoculaire et loupe stéréoscopique. Ce matériel est en dépôt chez les responsables d'équipe et peut être mis à la disposition de ceux qui le souhaitent.

Si vous aimez le **miel**, nous croyons savoir qu'il en reste chez Maurice Evrard, chez Pierre Chanteux, chez André Lambeau, chez Emile Gérard. S'il existe d'autres apiculteurs qui ont encore du miel, qu'ils se fassent connaître. Nos abeilles méritent bien cela.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

La prochaine réunion aura lieu chez Jean-Bernard GILLET, neveu de Chantal, rue Lavaux 7, à Anloy, le samedi 28 mai à 16h. La maison, entourée d'un jardin, se trouve en plein centre du village, face à la porte de l'église (tél. : 061/65 54 70).

L E S B A R B O U I L L O N S
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 158
Bur.de dépôt : 5580 ROCHEFORT. JUIN 1994

Edit. resp.: Monique LOISEAU,
 Scotton 199 A,
 6929 Haut-Fays.
 Tél. :061 58 89 56

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400 F MINIMUM
 FAMILIALE : 420 F MINIMUM
 ETUDIANT : 300 F MINIMUM

CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 CHANLY

NB: Si vous payez une cotisation familiale, indiquez les noms et prénoms des personnes concernées par la cotisation. Merci.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

Comité :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62.Vice-présidente.
CHANTEUX Pierre, Grand'Place 17, 6880 Bertrix. 061 41 10 36. Trésorier.
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
DAVID Michel, Rue de Lesterny, 22b, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22.10 90
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

Rappel : La linotte mélodieuse-*Carduelis cannabina* (L.) ou *Acanthis cannabina* (L.) ou encore *Linota cannabina* (L) mais aussi *Cannabina cannabina* (L.) s'active, avec son "gazouillis varié et musical", la tête en l'air.Elle vous suggère peut-être d'aller voir dans vos archives bancaires si, par hasard, vous n'auriez pas oublié de payer votre **COTISATION**, auquel cas le trésorier serait heureux de recevoir dans les prochains jours l'extrait attendu comme témoignage de soutien et contribution volontaire.

Bibliographie succincte : - CHANTEUX Pierre, Liste des membres 1994 .
- J.P.JACOB et Marc PAQUAY Oiseaux nicheurs de Famenne, Atlas de Lesse et Lomme .Ed Aves et Région Wallonne, 1992.
- PETERSON R., Guide des oiseaux d'Europe , éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel, 1967.
- P. GEROUDET, Les Passeraux, T.III , Des Pouillots aux Moineaux , Ed. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel-Paris, 1980.
- C. HARRISON, Les nids, les oeufs et les poussins d'Europe en couleurs , Ed. Elsevier Sequoia, Bruxelles, 1977.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

9.

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 9 juillet : RV à 9.30h à Belgacom-Lessive. Avec Michel David, et ceux qui restent au pays, nous ferons de multiples observations à Cobri.

Dimanche 31 juillet : RV à 9.30h à la chapelle de Botassart. Monique et Pol Loiseau nous feront visiter un coin de la Semois, *Nicotiana sp.* seront recherchés.

Samedi 20 août : RV 9.30h à l'église de Modave pour une journée de (re)découverte de la vallée du Hoyoux avec Marie-Christine Delvaux de Fenffe.

Dimanche 28 août : randonnée pédestre, RV 9.30h à Chiny, près de l'église. Avec Pol MABOGE (Tél. : 061 65 51 70) nous goûterons à la poésie de 18 km de sentiers entre Rossignol, Suxy et Chiny.

Samedi 3 septembre : randonnée pédestre, RV 9.30h à l'église de Jamoigne. pour une balade de 18 km, dans des sites qu'enchante la Semois gaumaise et qui s'appellent Chiny, Lacuisine, Izel et Jamoigne. Ici aussi, Pol MABOGE sera notre guide.

Dimanche 18 septembre : les fruits d'automne et les premiers champignons. Pour cette journée, exceptionnellement deux RV : le premier à 9.30h à l'église de Wellin, et le second à 13.30h à l'église de Sohier. Arlette GELIN nous prépare le tout.

Dimanche 2 octobre : notre association se fait connaître au cours d'une journée menée dans le cadre du 20e anniversaire d'Inter-Environnement. Bien que l'information ne soit pas encore lancée, nous profitons de ces Barbouillons pour faire appel aux membres en vue d'animer cette journée : préparation des itinéraires du matin, et de l'après-midi, organisation du repas de midi, commentaires de promenade. (Voir les informations plus détaillées ci-dessous).

Samedi 22 octobre : notre souper à Villance. (Faites toutes vos suggestions à Denise, c'est elle qui nous mijote des propositions de menu pour la prochaine réunion du comité!) *Salle de Villance.*

Samedi 19 novembre : RV 9.30h à l'église de Virton. Avec Jean Claude LEBRUN et accompagnés d'un guide du lieu, nous visiterons des sites protohistoriques de la région.

Appel aux membres : les NHL aiment découvrir. Ils ont de leur village, de leur ville ou d'autres lieux une connaissance familière. Pourquoi ne pas la partager en proposant une activité de (re) découverte à inscrire dans le calendrier. N'hésitez donc pas à contacter un membre du comité pour proposer un lieu et une date de sortie.

CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Des fouilles sont en cours actuellement à Lomppez . Si vous souhaitez participer, contactez Maurice.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 25 juin : RV 9.30h à l'église de Nassogne et à 13.00h à la chapelle d'Auffe, pour un inventaire des sites réserves de la LRBPO, avec Pierre LIMBOURG.

Samedi 16 juillet : RV 9.30h à l'église de Villers-sur-Lesse. Paul et Arlette GELIN nous guideront sur les schistes de Famenne et les berges de la Lesse.

Samedi 30 juillet : RV 9.30h à l'église de Mirwart, pour voir avec Jean-Claude LEBRUN comment évolue le pré des Forges et pour prospecter sur les berges de la Lomme.

Samedi 13 août : RV 9.30h à l'église de Belvaux pour l'inventaire d'un carré IFB avec Pierre LIMBOURG.

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Dimanche 26 juin :RV à 9.30h à la chapelle d'Auffe, prospection sur le site de l'église primitive.

Samedi 30 juillet :RV à 9.30h à l'église de Mirwart pour une recherche des mollusques sur les berges de la Lomme.

Samedi 10 septembre :RV à 9.30h au Pont de Belvaux. Prospection dans l'ancienne carrière et à Maupas.

Dimanche 9 octobre :RV à 9.30h à l'église d'Eprave pour gratouiller le sol du tienne au lieu dit "Sur le Mont".

Samedi 12 novembre :RV à 13.30h (petite variation) à l'église de Han (sur Lesse bien sur) pour fureter dans les jardins et les zones bâties... avec l'accord des propriétaires.

Samedi 10 décembre :RV à 9.30h au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Masures pour déterminations au binoculaire et bilan des prospections 94 dans la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme. C'est l'occasion d'une belle synthèse!

Equipe Ornithologie

Responsable : Marc PAQUAY Tél. : 084/37 80 97

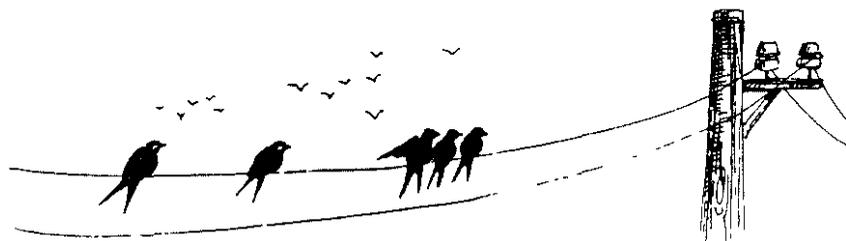
Généralement activités d'une demi-journée.

Samedi 6 août : RV **8.00h** à l'église de Wiesme (près Beauraing). Si le temps le permet, la sortie sera prolongée après midi pour des observations entomologiques.

Dimanche 28 août : RV **7.30h** sur la place de Wellin. Nous prospecterons la zone des Tiennes du sud, à la recherche de tout ce qui vole. L'entomologie sera donc au rendez-vous.

Samedi 24 septembre : RV **8.00h** au pied du clocher de Honnay, pour une balade d'intérêt général et pour observer les premières migrations.

Samedi ou dimanche 22 ou 23 octobre : (jour à fixer!) RV **7.00h** au Tienne d'Aise entre Ave Auffe et Lessive, à la réserve CCPO. Sur place, nous observerons les passage des migrateurs.



Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU
(084/37 80 97)

Dimanche 7 août : RV 14.00h à la Briqueterie de Wanlin pour les jeunes de 8 à 12 ans. Ils observeront les **libellules** et autres petites "bêtes", parfois les pieds dans l'eau ! Claire sera secondée par Marc .Il faut prévoir **sandalettes d'eau** et **vieux vêtements**. **Inscription obligatoire** auprès de Claire avant la fin juin ou durant la première semaine d'août, le nombre d'enfants étant limité. Les adultes ne sont pas admis. (Ils sont tellement gâtés déjà par le calendrier des activités!)



Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions sont suspendues durant les mois de juillet et août. Elles reprendront le 8 septembre (exceptionnellement le deuxième jeudi) et se continueront les 6 octobre, 3 novembre et 1 décembre au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Le travail au sein des CCAT, la révision des plans de secteur, la gestion des réserves, l'état de notre environnement naturel, etc, seront toujours au menu.

Journée du 20e anniversaire d'Inter-Environnement

Nous organiserons une journée-type faite d'activités spécialisées ou non le matin et d'une activité générale l'après-midi, pour découvrir les beautés naturelles, les paysages et le patrimoine dans les communes de Daverdisse, Libin, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Nous privilégierons le regard du promeneur naturaliste, curieux et respectueux du milieu dans lequel il évolue, mais aussi celui du citoyen qui s'autorise un regard critique sur l'environnement et son évolution récente. Nous aurons donc de nombreuses occasions d'illustrer les problèmes d'une région qui pourrait être intégrée dans un parc naturel dynamique, conciliant son développement économique avec la sauvegarde des paysages et des milieux laissés à la vie sauvage : forêts feuillues, pelouses calcaires, prairies humides. Cette journée voudrait être une occasion nouvelle de remettre à l'ordre du jour l'idée de ce parc naturel régional dont on attend toujours la mise en place.

Les rendez-vous :

Le matin à 9.30 h, dans chacune des 6 communes de notre secteur d'activité, à l'église d'un des villages.

Daverdisse : promenade naturaliste dans la forêt sur les rives de la Lesse. *Arlotte et Huysecom*

Libin : les champignons de nos forêts et leur écologie. *Arlotte et Huysecom J. L.*

Nassogne : promenade naturaliste aux alentours du village. *M. David et Danielle?*

Han-sur-Lesse : l'environnement d'un village qui doit intégrer bon an mal an le tourisme de masse et ses attractions. *Bruno Marie*

Resteigne : un village, ses réserves naturelles et une carrière en cessation d'activités. *Eric Lavis(?)*

Lomprez : l'archéologie dans un village : un moyen d'animation, une occasion d'établir des liens entre les questions d'aujourd'hui et les solutions d'hier. *Maurice E. Grand*
unite du Moulin (avec Th. Mali) et Paul

A 13.00 h, repas champêtre au Rond du Roi à Rochefort sur le Tiers des Falises, haut lieu visible de toute la région et point de vue exceptionnel sur Rochefort. Boissons et grillades sur place, à prix modiques. Après le repas : analyse du paysage rochefortois et ensuite deux promenades, l'une sur le flanc nord du massif, l'autre vers les points de vue de Han. Retour prévu vers 17.00h. Pour plus d'informations concernant les thèmes des promenades contacter le 084/36 63 67 (le samedi soir).



Rappel important : les membres du comité, les responsables d'équipes, les organisateurs d'activités générales, les collaborateurs occasionnels, sont tous bénévoles et ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident. Les membres et autres personnes qui participent aux activités le font sous leur entière responsabilité. Seules les activités de gestion des réserves naturelles sont couvertes par une assurance.

L'association possède du **matériel d'observation** : lunettes, microscope binoculaire et loupe stéréoscopique. Ce matériel est en dépôt chez les responsables d'équipe et peut être mis à la disposition de ceux qui le souhaitent.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Chez Michel et Elise DAVID, rue de Lesterny ²⁶ 22b, 6953 Forrières, le samedi 6 août à 16 h.

ERREUR.

Une erreur s'étant glissée à l'impression, veuillez remplacer la page 33 dans le numéro précédent des Barbouillons.

VACANCES EN MONTAGNE
du 9 au 19 juillet 1994

Pour votre facilité, je reprends le texte des Barbouillons, en le mettant à jour.

Nous irons à

Hôtel VAL CASTERINO
06430 ST DALMAS DE TENDE
Tél: 00 - 33 - 93046438

en demi-pension : FF 200 par jour, boissons non comprises.

Les chambres nous sont réservées - voir ci-joint la liste des participants.

La région est intéressante à plusieurs titres: flore, faune, paysages, et les gravures rupestres de la VALLEE DES MERVEILLES, que nous irons voir en une randonnée de deux jours, avec logement en refuge. Cela nous demandera un petit entraînement à la marche, mais en le faisant en deux jours, cela nous permet d'aller à un rythme adapté. Tout l'itinéraire est jalonné de lacs, et oscille entre 1300 et 2200 m.

Nous logerons au refuge de VALMASQUE la nuit du 14 au 15 juillet, et nous aurons un guide pour nous permettre de voir les gravures rupestres le 15 juillet. La nuit en refuge coûtait, en 93, FF 86 par personne. Le guide demande FF 750 pour la journée.

ULTIMES RECOMMANDATIONS :

prenez de bonnes chaussures montantes, et un sac-drap, ou un sac de couchage pour la nuit en refuge.

Les soirées peuvent être fraîches. Un bon pull servira certainement.

LA DEMI-PENSION: il n'y a aucun magasin à moins de 15 km de notre hôtel. Nous pourrons faire monter le nécessaire pour nos pique-niques, mais il serait prudent d'amener quelques provisions pour les premiers jours.

A part cela, comme d'habitude, notre inaltérable bonne humeur permettra d'affronter tous les aléas de nos explorations.

RENDEZ-VOUS
samedi 9 juillet
à 18 heures

pour mettre ensemble notre documentation et nos envies.

Bon voyage, et à bientôt!


Chantal Gillet.

22.06.94.

tel. 02/5387462

ITINERAIRES:

I. PAR LA FRANCE.

LUXEMBOURG - LYON - GRENOBLE - GAP.

Juste après GAP, prendre à gauche la D900b, qui devient D900, traverser BARCELONNETTE et poursuivre vers l'Italie.

Attention: la dernière station d'essence en France est à JAUSIERS (15 km après Barcelonnette) et la première en Italie est 50 km plus loin, à VINADIO. Station fermée de midi à 14h30.

Jolie route sinueuse, très tranquille en mars.

Poursuivre jusqu'à la route CUNEO/VINTIMILLE, qu'on prend à droite. Même en mars, c'est une route encombrée, traversant des agglomérations. Impossible de l'éviter car c'est la seule qui nous ramène en France, passant par TENDE, puis ST DALMAS DE TENDE. Là, prendre à droite, passer devant la gare SNCF et monter vers CASTERINO, à 13 km plus haut, par une petite route qui débouche sur un plateau. Le premier hôtel à droite est VAL CASTERINO. *Avant cela, il y a un autre hôtel à gauche.*

II. PAR LA SUISSE.

BALE - BERN - MONTREUX - AOSTE - TURIN - CUNEO - puis direction VINTIMILLE comme ci-dessus.

Monotonie garantie des autoroutes!

DIVERS:

L'hôtel accepte les cartes de crédit et les eurochèques.

Le Guide du Routard mentionne l'hôtel, avec comme commentaire : "ambiance jeune".

RENDEZ-VOUS
samedi 9 juillet
à 18 heures
à VAL CASTERINO

Liste des participants au voyage à CASTERINE.

CHANTEUX Danielle et Pierre
rue du Seigneur 7
6856 FAYS LES VENEURS

DELVAUX de FENFFE Marie-Christine et Michel
avenue des 4 Bonniers 8
1348 LLN

DICKER Tinda et Raoul
Pinsamont 5
6680 TILLET STE ODE

GERARD Françoise et Emile
rue de Bomel 111
5000 NAMUR

GILLET Chantal
chaussée de Charleroi 141 bte 6
1060 BRUXELLES.

GONZE mr et Mme
av. de l'Oiseau bleu 38
1150 BRUXELLES

LECOMTE Monique Gérard et Céline
Rue Raymond Noël 119
5170 BOIS DE VILLERS

MABOGE Paul et Andréa
rue de Villance 122
6890 LIBIN

PETREZ Suzy
rue Grande 41
5530 GODINNE

VANDENABEELE Francine
rue du Moulin 50
6887 STRAIMONT 061)277731



LES BARBOUILLONS
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 159
Bur.de dépôt : 5580 ROCHEFORT. AOUT 1994

Edit. resp.: Monique LOISEAU,
Scotton 199 A,
6929 Haut-Fays.
Tél. :061 58 89 56

COTISATION ANNUELLE :	INDIVIDUELLE	:	400 F	MINIMUM
	FAMILIALE	:	420 F	MINIMUM
	ETUDIANT	:	300 F	MINIMUM

CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 CHANLY

NB: Si vous payez une cotisation familiale, indiquez les noms et prénoms des personnes concernées par la cotisation. Merci.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

Comité :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62. Vice-présidente.
CHANTEUX Pierre, R. du Seigneur 7, 6856 Fays-les-Veneurs. 061 53 51 41. Trésorier.
LECOMTE Gérard, Rue R. Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
DAVID Michel, Rue de Lesterhy 26, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Dimanche 28 août : randonnée pédestre, RV 9.30h à Chiny, près de l'église. Avec Pol MABOGE (Tél. : 061 65 51 70) nous goûterons à la poésie de 18 km de sentiers entre Rossignol, Suxy et Chiny.

Samedi 3 septembre : randonnée pédestre, RV 9.30h à l'église de Jamoigne, pour une balade de 18 km, dans des sites qu'enchante la Semois gaumaise et qui s'appellent Chiny, Lacuisine, Izel et Jamoigne. Ici aussi, Pol MABOGE sera notre guide.

Samedi 10 septembre : exceptionnellement à 14.00 h, RV à la station d'observation radioastronomique du soleil sur le plateau du Gerny, à Humain, pour une visite guidée par M. Gonze, Chef du Département à l'Observatoire Royal de Belgique.

Dimanche 18 septembre : les fruits d'automne et les premiers champignons. Pour cette journée, exceptionnellement deux RV : le premier à 9.30h à l'église de Wellin, et le second à 13.30h à l'église de Sohier. Arlette GELIN nous prépare le tout.

Dimanche 2 octobre : journée "portes ouvertes", à l'occasion du vingtième anniversaire d'Inter-Environnement, dont nous sommes membre et à la fondation duquel nous avons coopéré. (Voir informations complémentaires plus loin!)



Samedi 22 octobre : notre souper, à Villance, salle du Patronage, dans les parages de l'église. RV à 19.00 h. La tradition veut que chacun s'acquitte de son "devoir" et prépare un cadeau -fruit de l'imagination- : invention culinaire, objet astucieux, création artistique, cueillettes de saison etc... ces cadeaux sont les lots de la tombola tirée en cours de soirée.

Au menu : apéritif préparé en mai et extrait des caves d'un associé
(offert par l'association)

velouté de brocoli, sole à la Ducléré, marcassin à la forestière, assiette de pâtisseries, café.

Prix :-750 FB par personne, -enfant de 8 à 12 ans : 375 FB. (à verser au compte de l'association : CCP 000-0982523-10 , avant le 5 octobre).

Animation : appel à la créativité... les Natu's n'en manquant pas, Denise accueille toutes les propositions et coordonne le tout. Monique prépare la décoration de table. Toutes les aides sont évidemment les bienvenues.

Samedi 19 novembre : RV 9.30h à l'église de Virton. Avec Jean.Claude LEBRUN et accompagnés d'un guide du lieu, nous visiterons des sites protohistoriques de la région.

CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Des fouilles reprendront à la faveur d'un recul des ardeurs solaires... Si vous souhaitez participer, contactez Maurice.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

24 septembre : RV à 14,00 h à la salle de Sohier pour une initiation mycologique avec Jean-Claude Lebrun, coopération à l'exposition "ARDENNES : De la cigogne noire au grand cerf" organisée du 21 au 27 septembre, et en complément d'une sortie ornithologique avec Marc Paquay, au départ du clocher de Honnay à 8.00 h.

8 octobre : RV à 9.30 h auprès de l'arbre à clous de l'église de Han-sur-Lesse d'où Arlette Gelin nous guidera pour une sortie mycologique de son cru. (On n'accepte pas les paniers de plus d'un litre!)



22 octobre : RV à 9.30 h au pied de la butte de l'église de Villance, à la grande fontaine. Jean-Claude nous mettra l'eau à la bouche par une promenade mijotée de longue date. (Rappelons que le 22 octobre est le jour du souper à Villance!)

29 octobre : RV à 9.30h à la chapelle d'Auffe (l'antique église se cache ailleurs!) pour une sortie de pleine saison mycologique avec Arlette. N'oublions pas que depuis Tchernobyl... et tous les essais nucléaires...

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Samedi 10 septembre : RV à 9.30h au pont de Belvaux. Prospection dans les cailloux de l'ancienne carrière et sur Maupas. (Après-midi, à 14.00h une activité générale est prévue à la station de Humain.)

Dimanche 9 octobre : RV à 9.30h à l'église d'Eprave pour gratouiller la terre du tienne au lieu dit "Sur le Mont".

Samedi 12 novembre : RV à 13.30h (une fois n'est pas coutume) à l'église de Han (sur Lesse, cela va de soi) pour fouiner dans les courtils et autres verdure de zones bâties... avec la complicité des propriétaires.

Samedi 10 décembre : RV à 9.30h au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Masures pour déterminations au binoculaire et bilan des prospections 94 dans la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme. Ce sera l'occasion d'une belle synthèse illustrée. (C'est fou ce que les mollusques peuvent avoir de charmes cachés!)

Equipe Ornithologie

Responsable : Marc PAQUAY Tél. : 084/37 80 97

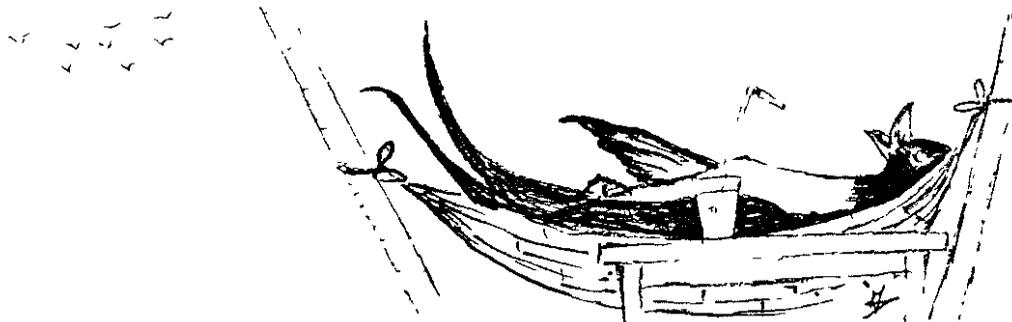
Généralement activités d'une demi-journée, mais ne débutant jamais à heure fixe!

Dimanche 28 août : RV 7.30h sur la place de Wellin. Nous prospecterons la zone des Tiennes du sud, à la recherche de tout ce qui vole. L'entomologie sera donc au rendez-vous. Nous ne déterminerons cependant ni les ULM ni les Montgolfières.

Samedi 24 septembre : RV 8.00h au pied du clocher de Honnay, pour une balade d'intérêt général et observation des premières migrations. Prolongation possible à 14,00 h à Sohier par une sortie d'initiation mycologique avec Jean-Claude Lebrun.

Dimanche 16 octobre : (une semaine plus tôt qu'annoncé) RV 7.00h au Tienne d'Aise entre Ave Auffe et Lessive, à la réserve CCPO. Sur place, nous observerons les passage de migrateurs.

Samedi 5 novembre : RV 8.00h RTT Lessive : les migrateurs attardés.



Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU
(084/37 80 97)

Dimanche 11 septembre : RV à 14.00 h, à la chapelle de Briquemont. Nos jeunes âgés de 8 à 12 ans, après les fleurs, après les libellules, découvriront les champignons, sans oublier leurs premières trouvailles dont les Barbouillons gardent la trace précieuse. (Pour participer, c'est toujours la même règle, il faut prévenir Claire!). Arlette Gelin sera de la partie! Nous lirons le rapport dans le Barbouillons 160. Dans ce Barbouillons 159, rapport circonstancié de la sortie libellules du 7 août.

Equipe Environnement

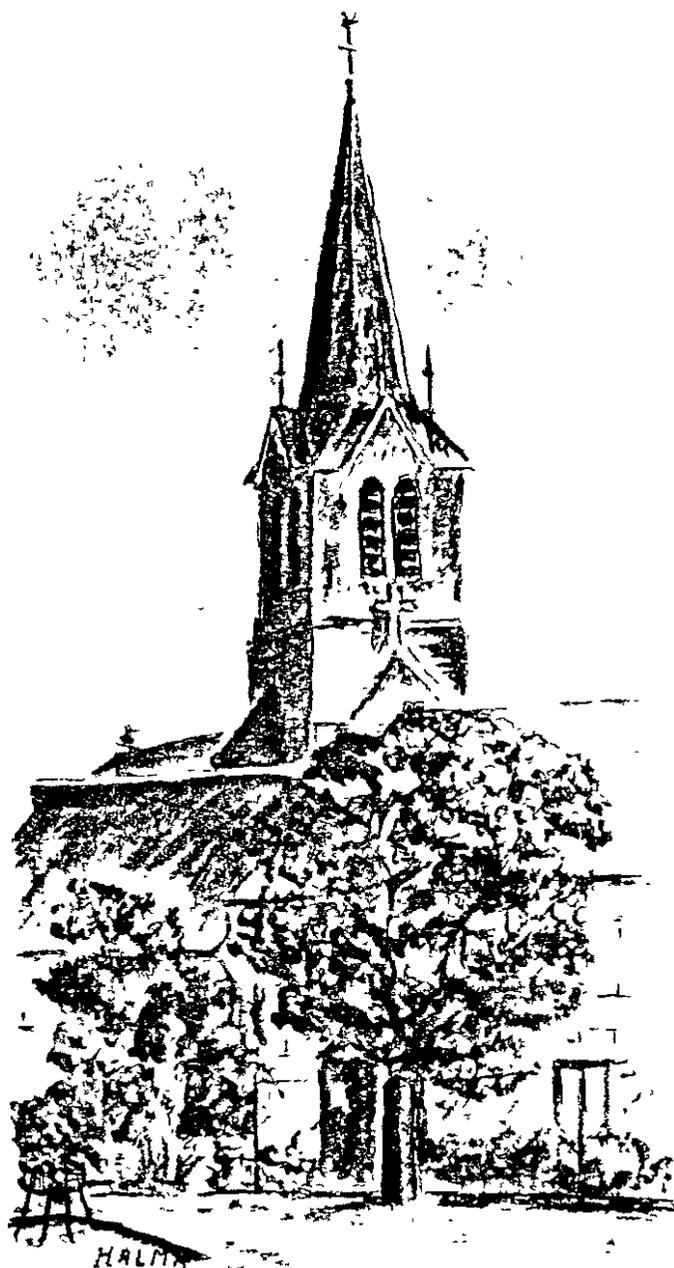
Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions suspendues durant les mois de juillet et août reprendront le 9 septembre (exceptionnellement le deuxième jeudi) et se continueront les 7 octobre, 4 novembre et 1 décembre au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Le travail au sein des CCAT, la révision des plans de secteur, la gestion des réserves, l'état de notre environnement naturel, seront encore à l'ordre du jour. Il faut noter aussi l'échéance importante des élections communales et 1995 Année Européenne de la Conservation de la Nature, le projet de contrat de rivière pour la Lesse dont les premiers éléments sont nés à Resteigne à l'initiative du comité de défense local, la question du parc naturel régional de Lesse et Lomme toujours à instituer, les mesures à prendre pour que nos zones de protection spéciale de l'avifaune sauvage existent autrement que sur papier. Les champs d'action ne manquent pas, il faut se fixer des priorités. Les réunions de l'équipe sont la seule occasion pour traiter de ces questions de manière largement concertée. Invitation donc à tous les membres qui en ont le temps!

Informations

Les jeunes de **Sohier** organisent une semaine-nature du **21 septembre au 27 septembre**, en collaboration avec diverses associations. Les magnifiques photos animalières de l'exposition "ARDENNES: De la cigogne noire au grand cerf..." de l'asbl "SOLON" seront présentées dans la salle du village, des naturalistes de la Haute-Lesse guideront des promenades à thème et des observations au départ de l'exposition. Arlette Gelin guidera les jeunes des écoles à la découverte des champignons et des fruits de l'automne le mercredi 21 au matin et le jeudi 22 après-midi. Maurice Evrard découvrira, avec les jeunes, le village dans son paysage, les matins des jeudi 22 et lundi 26, et le dimanche 25 après-midi pour tous publics. Marc Paquay fera découvrir les migrateurs dès le matin à 8.00h au départ de l'église de Honnay et Jean-Claude Lebrun donnera une initiation à la mycologie à 14.00h au départ de Sohier. Bruno Marée et Jacques Dupuis iront à la mare le mardi 27 après-midi.

Le groupe "Histoire et Tradition" de Wellin participe aux journées du patrimoine et présente à cette occasion une exposition sur les villages d'**Halma** et **Neupont**, ouverte les 10, 11 et 12 septembre, dans l'église d'Halma de 10.00h à 18.00h. Des promenades sont organisées les 10 et 11 septembre à 14.00h à la découverte d'Halma et Neupont. Pour plus de renseignements, contactez Maurice Evrard.



Vacances à l'étranger : cette année, les naturalistes de la Haute-Lesse ont découvert un coin du Mercantour au départ de Saint Dalmas de Tende, du 9 au 19 juillet. Chantal GILLET qui en était l'organisatrice souhaite passer le relai pour l'année prochaine. Ceci est donc un appel. Si nous souhaitons des vacances ensemble, il faudrait qu'un organisateur(trice) potentiel, membre ou non du comité, fasse des propositions dès la prochaine assemblée générale de janvier 1995. Depuis de longues dates, les initiatives n'ont jamais fait défaut, signe de vitalité manifeste de notre association.

Prochaine réunion du comité : samedi 8 octobre 1994 à 16.00h, chez Danielle et Pierre CHANTEUX à Fays-les-Veneurs, rue du Seigneur, au pied de l'église.



LES BARBOUILLONS
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 160
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - OCTOBRE 1994

Edit. resp.: Monique LOISEAU,
Scotton 199 A,
6929 Haut-Fays.
Tél. :061 58 89 56

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 400 F MINIMUM
FAMILIALE : 420 F MINIMUM
ETUDIANT : 300 F MINIMUM

CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 CHANLY

NB: Si vous payez une cotisation familiale, indiquez les noms et prénoms des personnes concernées par la cotisation. Merci.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

Comité :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.
CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
DAVID Michel, Rue de Lesterny 26, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Dimanche 06 novembre : débroussaillage dans les réserves domaniales, en collaboration avec des membres du comité de sauvegarde de Resteigne. RV 9.30h au château d'eau entre Resteigne et Belvaux. Se munir de son matériel de travail.

Volont. Samedi 19 novembre : RV 9.30h à l'église de Virton. Avec Jean Claude LEBRUN et accompagnés d'un guide du lieu, nous visiterons des sites protohistoriques de la région.

mariage Lybère Samedi 17 décembre : RV 9.30h à l'église d'Erezée. Maurice Evrard nous fera visiter le village de son enfance.

Samedi 7 janvier 1995 : RV 9.30 à l'église de Porcheresse. Avec Claudine Huysecom : évolution du village et promenade vers le gros bois.

Samedi 21 janvier : Assemblée générale. RV 13.30h , église de Ave pour la promenade préalable. Elle sera guidée par Michel David enfant d' Ave qui nous fera donc partager ses souvenirs. Après la promenade, à 17.00h aura lieu notre **assemblée générale** statutaire, au café Mouton. Ceci est donc l'invitation-convocation.

révisé le 6-12-94



Dimanche 12 février : RV 9.30h près du pont sur la Vierre à Straimont, entre Neufchâteau et Florenville, pour une randonnée pédestre guidée par Francine Van den Abbeele

CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Des activités se préparent, des visites sont envisagées. Informations dans les prochains Barbouillons.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 29 octobre : RV à 9.30h à la chapelle d'Auffe pour une sortie de pleine saison mycologique avec Arlette.

Dimanche 13 novembre : RV à 9.30h à l'église de Rochefort pour une sortie où seront étudiés mousses et lichens. A 14.00h, rendez-vous aux Masures pour les observations microscopiques et les déterminations.

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Samedi 12 novembre : RV à 13.30h (une fois n'est pas coutume) à l'église de Han (sur Lesse, cela va de soi) pour fouiner dans les courtils et autres verdure de zones bâties... avec la complicité des propriétaires.



Samedi 10 décembre : RV à 9.30h au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Masures pour déterminations au binoculaire et bilan des prospections 94 dans la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme. Ce sera l'occasion d'une belle synthèse illustrée. (C'est fou ce que les mollusques peuvent avoir de charmes cachés!)

Equipe Ornithologie

Responsable : Marc PAQUAY Tél. : 084/37 80 97

Généralement activités d'une demi-journée, mais ne débutant jamais à heure fixe!

Samedi 5 novembre : RV 8.00h RTT Lessive : les migrateurs attardés.

Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU
(084/37 80 97)

L'équipe prépare son programme pour 1995. Vous trouverez des informations et le compte rendu de la dernière sortie dans les prochains Barbouillons.

Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Dans les Barbouillons n° 159, 3 erreurs de dates ont échappé à la correction. Que nos membres veuillent bien nous en excuser. La responsabilité en incombe au responsable du calendrier et non à notre Editrice responsable! Le principe du premier jeudi est toujours d'application.

Les réunions continueront les 3 novembre et 1 décembre au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Nous y tirerons les leçons des récentes élections communales et provinciales. Il nous faudra définir les démarches éventuelles à entreprendre auprès des nouveaux Pouvoirs Communaux. Nous envisagerons aussi la gestion des réserves domaniales et autres et l'état de notre environnement naturel. Si des actions à mener dans le cadre de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature peuvent être mises sur pied par notre association, ce sera dans le cadre des réunions de l'équipe Environnement. Alors, avis aux membres qui souhaitent passer aux actes! La question du parc naturel régional de Lesse et Lomme, toujours à instituer, mérite peut-être qu'on y consacre du temps et que l'on requestionne nos nouveaux mandataires à ce propos. Restent aussi les mesures à prendre pour que nos zones de protection spéciale de l'avifaune sauvage existent autrement que sur papier.

Prochaine réunion du comité : samedi 10 décembre 1994 à 16.00h, chez Monique et Gérard LECOMTE à Bois de Villers, rue R. Noël 119.

Informations

Nous recevons un certain nombre de **revues** qui peuvent être mises à la disposition des membres intéressés. Elles font partie du patrimoine de l'association et sont conservées par Arlette Gelin. Une liste sera publiée dans les prochains Barbouillons.

L'association dispose aussi de deux **lunettes**, une **loupe stéréoscopique**, un **microscope binoculaire**, conservés par les responsables d'équipe. Si vous souhaitez emprunter ce matériel pour mener certaines observations, renseignez-vous auprès d'eux.

Il reste quelques rapports d'activités datant des années 71 à 77, 79 et 80, de 84 à 89, et de 91 à 93. Ces rapports peuvent être achetés à un prix normal à convenir avec notre Secrétaire Gérard Lecomte.

... pas mal,
les "chroniques"
de Joinville en
1971...
et la promenade...
Toutes! NATU-
rielle!





LES BARBOUILLONS
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 161
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - DECEMBRE 1994

Edit. resp.: Monique LOISEAU,
Scotton 199 A,
6929 Haut-Fays.
Tél. :061 58 89 56

Le montant des cotisations pour 1995 sera fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

Comité :

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.
CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
DAVID Michel, Rue de Lesterny 26, 6953 Forrières. 084 21 29 31.
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 7 janvier 1995 : RV 9.30h à l'église de Porcheresse. Avec Claudine Huysecom : évolution du village et promenade vers le Gros Bois.

Dimanche 15 janvier : RV 9.30h entre Belvaux et Resteigne au château d'eau pour un dernier entretien des pelouses à anémones pulsatilles. Se munir de ses outils. (Si le temps le permet!)

Samedi 21 janvier : **Assemblée générale**. RV 13.30h , église de Ave pour la promenade préalable. Elle sera guidée par Michel David enfant d' Ave qui nous fera donc partager ses souvenirs. Après la promenade, à 17.00h aura lieu notre **assemblée générale** statutaire, au café Mouton. Ceci est donc la deuxième invitation-convocation.

Dimanche 12 février : RV 9.30h près du pont sur la Vierre à Straimont, entre Neufchâteau et Florenville, pour une randonnée pédestre alliant l'observation naturaliste et la marche, guidée par Francine Van den Abbeele.

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Des fouilles vont commencer au Moulin de Lompres à l'emplacement de l'ancienne roue. Le remblaiement de cet espace s'est fait voici de nombreuses années. Avec quels genres de matériaux? Que peut-on bien y retrouver comme objets? Un des avantages de l'opération est qu'il permettra aussi de libérer l'emplacement pour une nouvelle roue. Appel donc à tous ceux qui souhaitent renforcer l'équipe.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Dimanche 19 février : RV 9.30h à l'église de Daverdisse. Avec Arlette et Paul Gelin , étude des mousses et des lichens. Les déterminations se feront aux Masures, un jour de la semaine suivante à convenir avec Monsieur Herman.

L'équipe envisage de se réunir bientôt afin d'organiser la prochaine année. Si vous souhaitez participer, contactez les responsables.

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,
5580 HAN sur LESSE
Tél. : 084/37 77 77

Activités d'une demi-journée.

Samedi 25 février : RV à 9.30h à l'église de Han pour prospecter la Laide Fosse.

Dimanche 26 mars : RV à 9.30h à l'église de Han. Activité initialement prévue le 12 novembre : fouiner dans les jardins en zone bâtie.

Samedi 29 avril : RV 9.30h à l'église de Han pour une activité d'une journée. Durant la matinée, prélèvement des portions de litières en vue d'en extraire la microfaune. Après-midi : analyses et déterminations.

Dimanche 28 mai : RV 9.30h à la mare de Wavreille pour une nouvelle prospection. Ensuite, visite des prairies humides proches la chapelle Sainte Odile de Hamerenne.

Equipe Ornithologie

Responsable : Marc PAQUAY Tél. : 084/37 80 97

Samedi 14 janvier : RV 8.30h à Hour au village de vacances "Le Chêneau" (suivre les plaques d'indication depuis la route de Beauraing ou la route Dinant-Neufchâteau direction Houyet/Héroock). Oiseaux en hivernage.

Dimanche 5 février : observation des hivernants à Bure. RV à 8.00h en face du collège d'Alzon.

Dimanche 26 février : RV 9.30h à l'église de Fays-les-Veneurs.
Pierre Chanteux nous conduira à la recherche des oiseaux hivernants.

Fin février ou début mars : projet de journée ou week-end en Zélande. Dates à convenir entre les participants. Déplacement en voitures personnelles, logement et intendance au plus économique (auberge, repas à faire ensemble...)

Vers la fin de janvier, ne pourrait-on pas penser à faire une réunion ornitho afin d'établir un calendrier pour le semestre, échanger ses idées, envisager des projets et objectifs...? Cette réunion pourrait se faire à Rochefort chez Frédéric Sépulchre qui est d'accord sur le principe et dispose de locaux susceptibles de nous accueillir. Les intéressés peuvent contacter le responsable.

Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Prochaine sortie : les **limaces** et **escargots** (contrairement à la dernière fois, ici il ne faut pas apporter vos petits paniers!)

Samedi 1 avril (non, non, ce n'est pas un poisson!) RV à 9.30h au Belvédère de Han-sur-Lesse. Retour prévu vers 12.30h au même endroit. Nos guides seront Bruno Marée et Claire Brenu. Pour les inscriptions, n'oubliez pas de téléphoner à Claire. Rappel : l'activité est réservée aux enfants de 8 à 12 ans (on n'accepte pas les parents.

Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions du 5 janvier et du 2 février auront lieu au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Elles seront le prolongement des deux dernières réunions au cours desquelles des propositions précises ont été faites en vue du travail de 1995. Il s'agit de prendre contact avec les nouveaux Conseils et Collèges communaux pour y faire connaître notre travail, nos souhaits et offrir éventuellement nos services. Il s'agit aussi de voir comment pourraient être présentés aux habitants de nos villages leurs richesses naturelles et leur patrimoine au sens plus large, afin de continuer le travail de sensibilisation mené depuis de nombreuses années par notre association.

Informations

L'association dispose de deux **lunettes**, une **loupe stéréoscopique**, un **microscope binoculaire**, conservés par les responsables d'équipe. Si vous souhaitez emprunter ce matériel pour mener certaines observations, renseignez-vous auprès d'eux.

Arlette GELIN rassemble et stocke chez elle les **diverses publications** que reçoit l'association à l'adresse du président, dans le cadre des échanges de revues. Cela représente un capital documentaire intéressant qu'elle peut mettre à la disposition de qui le demande pour autant que les documents prêtés soient restitués dans les meilleurs délais.

En voici une première partie :

1. Environnement Infos : bimensuel publié par INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE, présentant un agenda, une information concernant les actions en cours d'IEW sur le plan régional et local, une revue de presse très détaillée, des photocopies d'articles de journaux, une liste de documents officiels relatifs aux questions d'environnement
Exemple : dans le n°16 de cette année, parmi des dizaines de références, à la rubrique "Conservation de la Nature" sous-rubrique "Faune": Arrêt du Conseil d'Etat 07/10/94 MB 11/10/94 pp 25774 "suspension provisoire de l'exécution de l'article 27, alinéa 4, et de l'annexe XIII de l'arrêté du 14 juillet 1994 du Gouvernement wallon sur la protection des oiseaux en Région wallone, et à la sous-rubrique "Parcs Naturels" : Arrêté du Gouvernement wallon 14/07/94, MB 07/10/94 pp 25523 portant approbation de la création du Parc Naturel de la vallée de l'Attert.

2. Environnement : bimestriel toujours très intéressant. Voici, à titre d'exemple le sommaire du numéro d'octobre 94 figurant sur la page de couverture : Aménagement : Rayer de la carte les zones d'extension d'habitat. Déchets : Cronfestu : une décharge de trop. Nucléaire : Les océans, grande éprouvette radioactive? Un supplément : VOS DROITS, et en bas de page en gros titre : L'éducation à l'environnement : où va-t-on?

Deux revues utiles pour qui souhaite comprendre et agir dans le domaine de la protection de l'environnement.

3. Parcs Nationaux : bulletin trimestriel de l'association "Ardenne et Gaume" à laquelle nous devons beaucoup de nos connaissances sur la région.

4. Bulletin de la Société de Sciences naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne

5. LE HERON : bulletin trimestriel du groupe de Découverte et de Défense de l'Ourthe Moyenne.

6. Régulus : publication de "Lëtzebuerger Natur-a Vulleschutzliga". Revue grand-ducale en allemand traitant de connaissance et de protection de la nature. (suite dans le prochain calendrier)



Assemblée générale

Elle se tiendra donc comme l'an passé au café-restaurant Mouton à Ave le samedi 21 janvier 1995 à 17,00h. Tous les membres couverts par une cotisation individuelle ou familiale, en règle pour l'année 1994, sont invités et peuvent émettre leur avis. S'ils figurent sur la liste des membres effectifs, ils sont éligibles au comité. En principe, selon les statuts, tous les membres du comité sont démissionnaires. Le nombre de membres y est sept. Il a cependant fonctionné cette année avec huit, selon le vœu de l'assemblée générale de 1994.

Traditionnellement, les Natus mettent à profit les week-ends d'hiver pour découvrir l'un ou l'autre coin oublié de leur territoire. Après la tourmente des inondations de cette fin d'année, nous nous sommes donné rendez-vous à Dohan pour observer comment les hommes ont investi ce paysage où la Semois capricieuse a laissé les traces indélébiles de son parcours primitif tout en aménageant un emplacement propre à l'établissement humain.

GEOLOGIE ET GEOMORPHOLOGIE

Au départ de la place de l'église, un court périple entre le Moulin et Viaumont nous permettra d'abord de repérer dans une coupe géologique comment la rivière a décrit ses larges méandres dans les roches primaires essentiellement schisteuses. D'abord, on peut remarquer sur la carte I.G.M. que la plupart des méandres de la Semois, présentent un net étirement nord-sud. Cet allongement, perpendiculaire à la direction du clivage de la roche, illustre la théorie de Straler selon laquelle l'érosion est privilégiée perpendiculairement à la schistosité.



La couche géologique montre un affleurement typique du Siegenien moyen où se mêlent schistes, grès, phyllades et quartz. Dohan se trouve pratiquement au centre d'un axe de symétrie, dans le creux du synclinarium de Neufchâteau. Les assises de Siegenien inférieur, Gedinien supérieur, Gedinien inférieur et Cambrien se succèdent au nord, vers le massif de Serpont et au sud vers le massif de Rocroi.

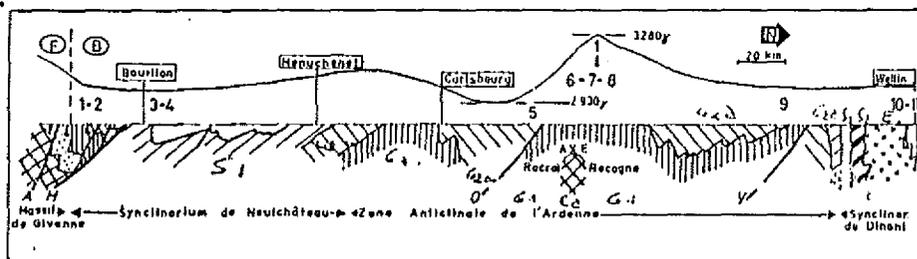
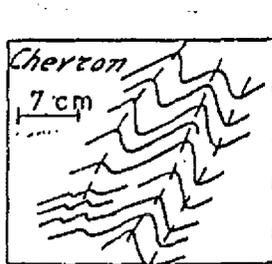


Fig. 104 - Coupe géologique simplifiée en Ardenne méridionale

Ce n'est donc pas un hasard si la Semois décrit ses méandres pratiquement sur cet axe où les roches sont les plus récentes donc les plus tendres.



Ce secteur fut fortement tectonisé et les schistes se sont fortement plissés. Tout au cours de la promenade, nous rencontrerons fréquemment les lits schisteux, de coloration verte par altération et grise à l'état frais, montrant leurs plis en chevrons typiques. Nous croiserons aussi de nombreux bancs de quartzite qui prouvent le caractère métamorphique de ces roches.

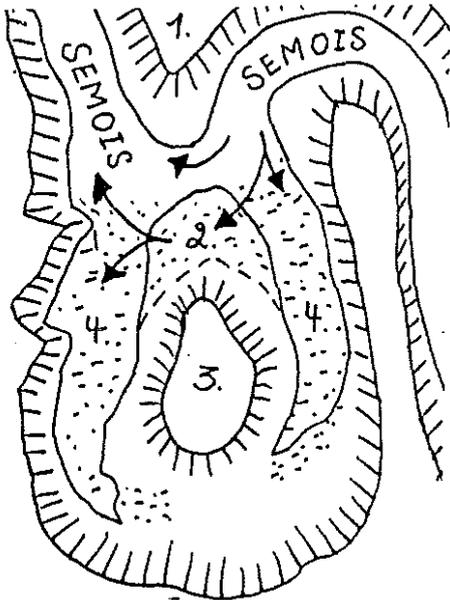
Un autre phénomène évoqué lors de notre sortie à Alle (guidée par G.Lecomte) pourra être à nouveau commenté : il s'agit de la présence des phyllades exploitées anciennement dans les ardoisières si fréquentes sur ce territoire. Pensez à Paliseul, Bertrix, Herbeumont, Alle... tous ces villages se trouvent à un jet d'ardoise de Dohan.

LES HABITATIONS

Qui parle d'ardoises, parle d'habitations. La maison traditionnelle continue à donner un cachet d'origine aux terroirs qui ont su en conserver des exemplaires. Elle est l'expression fonctionnelle de la vie et du travail agricole du village. L'architecture traditionnelle de Dohan est marquée, comme celle de tous les villages voisins, par son milieu physique : matériaux, influences climatiques, aspects géomorphologiques et acquis culturels.

Les anciennes maisons que nous observerons montrent encore la rigueur de la pauvreté, d'autres plus rares affichent les facilités des mieux nantis.

Au pied du calvaire qui domine le bourg, nous pourrions constater comme le village primitif s'est bien regroupé sur le rebord de l'ancienne plaine alluviale creusée par la Semois. On distingue parfaitement l'emplacement de l'ancien méandre recoupé de la rivière qui contournait les "Hautchamps".



C'est évidemment un fameux cadeau offert par la Semois aux premiers habitants du lieu qui exploiteront très tôt cette large et riche plaine alluviale. Jadis, les inondations étaient les bienvenues!

Quant à l'habitat, il s'est étalé auprès de son château en réponse aux contraintes collectives de l'Ancien Régime. N'oublions pas, par exemple, que le troupeau commun devait pouvoir circuler sur les champs ouverts et que la solidarité villageoise excluait tout habitat trop isolé.

Légende : 1 Scierie
2 Château
3 Hautchamp 4 Bras mort : Le grand vivier

Notre XXème siècle viendra tout bouleverser. Les campings, les chalets de vacances et d'horribles baraquements vont progressivement envahir tous les sites... même les plus prestigieux de la vallée, et démasquer aussi l'Homo-touristicus, avide de nouvelles sensations.

LE CHATEAU

C'est évidemment le château avec son portique armorié qui frappe l'attention des visiteurs. Sa construction remonte à 1619, sous Florent de Lardenois de Ville. Il est fort probable, nous dit Tandel, qu'une petite fortification a dû exister jadis à l'emplacement même du château.

Certains éléments défensifs ont été progressivement supprimés. A l'emplacement de la route actuelle s'élevait une tour de défense. Une autre, flanquée au sud-ouest du bâtiment principal, fut intégrée dans l'aile sud que Louis-Gaspard Duchesne de Ruville fit construire pour les besoins de la domesticité. C'est à cette époque que fut érigé le portail en pierre de France, arborant en frontispice les armes de la famille de Ruville alliée à la famille de Thibaut.

Le choix de la pierre n'a rien de surprenant; le grès de Florenville sera utilisé dans les maisons bourgeoises, l'église et le château. Les schistes phylladeux seront réservés à la construction des maisons modestes ou plus anciennes.



La cour centrale du château a conservé ses pavés de quartz d'époque. A l'entrée, des fleurs, dans un parterre aménagé le long du mur... oui, nous sommes aussi naturalistes... attirent notre attention. Il s'agit du jasmin d'hiver (Jasmin nudiflorum) qui fleurit de décembre à février. Il se différencie de Fruticans par ses feuilles opposées à trois folioles. C'est une espèce introduite comme vous l'aurez deviné!

Le château est le plus ancien vestige que l'on peut observer à Dohan. Les maisons construites avant le milieu du XVIIIème siècle sont toutes disparues. Il ne reste que des débris ensevelis ou confondus dans les bâtiments restaurés ou élevés par après.

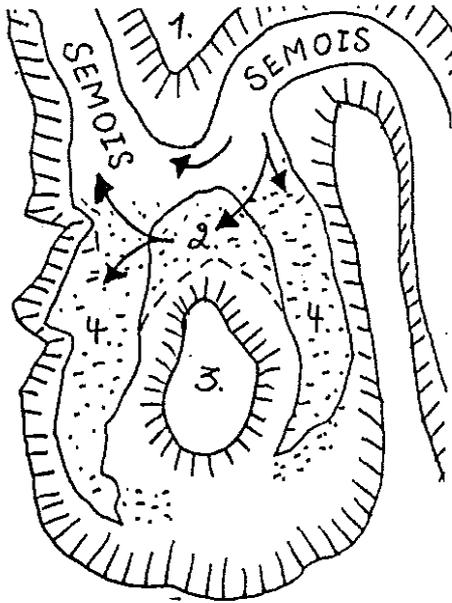
MAISONS TRADITIONNELLES DE LA SEMOIS

En traversant le village, nous nous ménagerons quelques haltes pour observer les caractéristiques de l'habitat local. La maison traditionnelle de la Semois est une maison tricellulaire de plan carré à élévation basse. Le corps de logis, l'étable et la grange se juxtaposent sous le même toit couvert de faisiaux.

A Dohan, il reste peu d'anciennes maisons bien conservées. Nous nous rendrons, en fin de journée, à Cugnon, à la découverte de ce que fut l'habitat au XVIIème siècle.

Ici, quelques fermes illustrent encore l'époque où tout ne faisait qu'un ; famille et bétail partageaient les mêmes murs, récoltes et gens étaient imbriqués les uns dans les autres.

Au pied du calvaire qui domine le bourg, nous pourrions constater comme le village primitif s'est bien regroupé sur le rebord de l'ancienne plaine alluviale creusée par la Semois. On distingue parfaitement l'emplacement de l'ancien méandre recoupé de la rivière qui contournait les "Hautchamps".



C'est évidemment un fameux cadeau offert par la Semois aux premiers habitants du lieu qui exploiteront très tôt cette large et riche plaine alluviale. Jadis, les inondations étaient les bienvenues!

Quant à l'habitat, il s'est étalé auprès de son château en réponse aux contraintes collectives de l'Ancien Régime. N'oublions pas, par exemple, que le troupeau commun devait pouvoir circuler sur les champs ouverts et que la solidarité villageoise excluait tout habitat trop isolé.

Légende : 1 Scierie
2 Château
3 Hautchamp 4 Bras mort : Le grand vivier

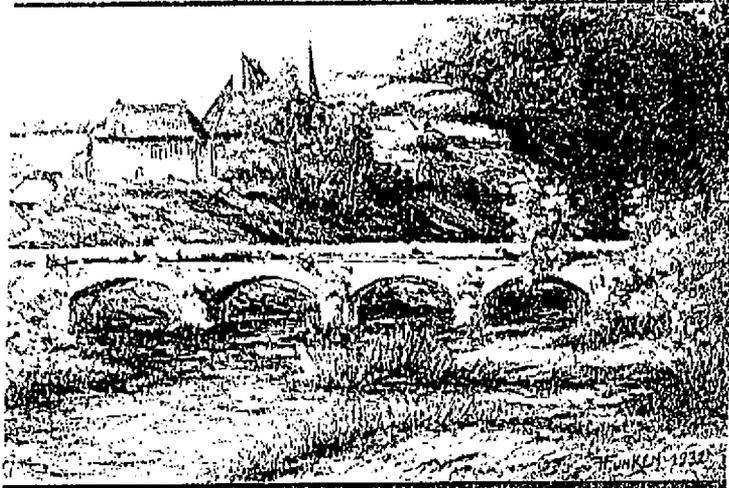
Notre XXème siècle viendra tout bouleverser. Les campings, les chalets de vacances et d'horribles baraquements vont progressivement envahir tous les sites... même les plus prestigieux de la vallée, et démasquer aussi l'Homo-touristicus, avide de nouvelles sensations.

LE CHATEAU

C'est évidemment le château avec son portique armorié qui frappe l'attention des visiteurs. Sa construction remonte à 1619, sous Florent de Lardenois de Ville. Il est fort probable, nous dit Tandel, qu'une petite fortification a dû exister jadis à l'emplacement même du château.

Certains éléments défensifs ont été progressivement supprimés. A l'emplacement de la route actuelle s'élevait une tour de défense. Une autre, flanquée au sud-ouest du bâtiment principal, fut intégrée dans l'aile sud que Louis-Gaspard Duchesne de Ruville fit construire pour les besoins de la domesticité. C'est à cette époque que fut érigé le portail en pierre de France, arborant en frontispice les armes de la famille de Ruville alliée à la famille de Thibaut.

Le choix de la pierre n'a rien de surprenant; le grès de Florenville sera utilisé dans les maisons bourgeoises, l'église et le château. Les schistes phylladeux seront réservés à la construction des maisons modestes ou plus anciennes.



La cour centrale du château a conservé ses pavés de quartz d'époque. A l'entrée, des fleurs, dans un parterre aménagé le long du mur... oui, nous sommes aussi naturalistes... attirent notre attention. Il s'agit du jasmin d'hiver (Jasmin nudiflorum) qui fleurit de décembre à février. Il se différencie de Fruticans par ses feuilles opposées à trois folioles. C'est une espèce introduite comme vous l'aurez deviné!

Le château est le plus ancien vestige que l'on peut observer à Dohan. Les maisons construites avant le milieu du XVIIIème siècle sont toutes disparues. Il ne reste que des débris ensevelis ou confondus dans les bâtiments restaurés ou élevés par après.

MAISONS TRADITIONNELLES DE LA SEMOIS

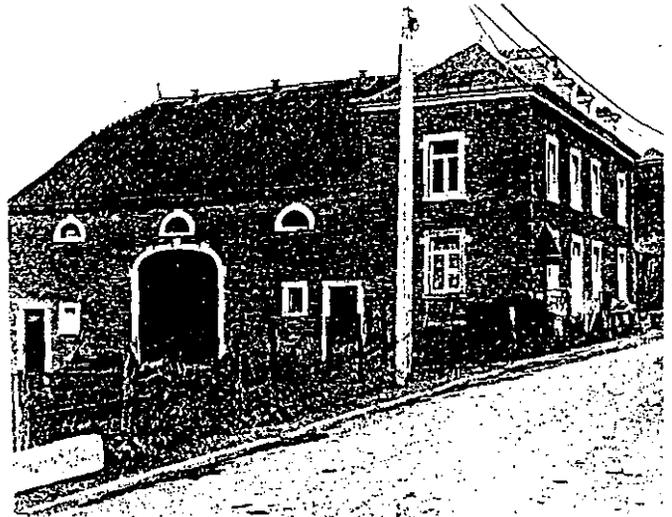
En traversant le village, nous nous ménagerons quelques haltes pour observer les caractéristiques de l'habitat local. La maison traditionnelle de la Semois est une maison tricellulaire de plan carré à élévation basse. Le corps de logis, l'étable et la grange se juxtaposent sous le même toit couvert de faisiaux.

A Dohan, il reste peu d'anciennes maisons bien conservées. Nous nous rendrons, en fin de journée, à Cugnon, à la découverte de ce que fut l'habitat au XVIIème siècle.

Ici, quelques fermes illustrent encore l'époque où tout ne faisait qu'un ; famille et bétail partageaient les mêmes murs, récoltes et gens étaient imbriqués les uns dans les autres.

S'il faut un abri pour les machines, une bergerie ou un toit pour la porcherie, ils s'accoleront au bâtiment comme autant d'excroissances d'un même corps.

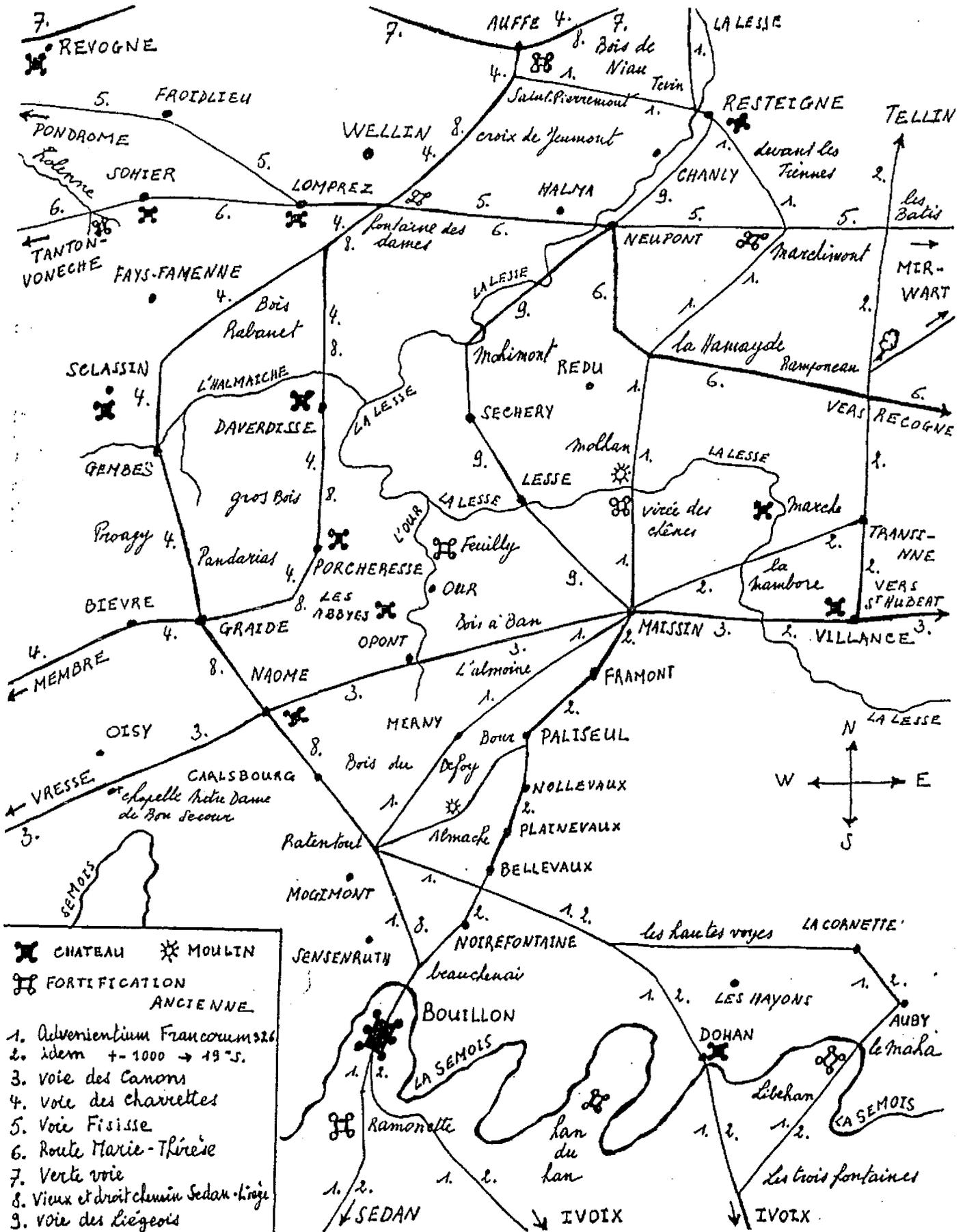
A la fin du siècle passé et au début de celui-ci, on verra la construction de types de fermes beaucoup plus cosues. Le logis va s'isoler, se doubler d'un étage et former un volume distinct, construit perpendiculairement aux granges et étables. Le bâtiment que nous avons observé et décrit est remarquable par son homogénéité. Il est toujours doté sur sa droite d'un cul de four sous appentis. C'est le même type de ferme qui s'est généralisé sur le plateau où les terres de culture plus riches apportaient déjà à leur propriétaire une certaine aisance.



L'ADVENUE DES FRANCOIS

Une halte sur le pont qui enjambe la Semois, nous offre une belle perspective sur l'éperon qu'occupe le château. Il nous faut relier ces deux éléments déterminants dans la vie de ce petit village. Si le château fut construit à cet endroit, c'est vraisemblablement pour défendre ce passage.

Je vous invite à remonter dans le temps pour ainsi comprendre l'évolution de Dohan. Rappelons, d'abord, que ce village faisait partie de l'ancien duché de Bouillon. On pense immanquablement à Godefroid, le chef de la croisade. C'est oublier que, bien avant lui, ses ancêtres (les Ardenne-Verdun) avaient pris de plus en plus de pouvoir dans la Lotharingie. Bientôt, le maître de Bouillon aura des pairs, c'est-à-dire des seigneurs importants qui possèdent un fief et l'aident à la défense et à l'administration de ses terres. Ce seront les pairies de Mirwart, St-Hubert, Saussure et Hierges. A Mirwart, un château sera dressé pour garder le passage et les vallées encaissées de l'Ardenne centrale. Hierges, sur la Meuse, tiendra le passage du fleuve et contrôlera le trafic. Le duché sera organisé en quatre mairies : Paliseul, Jéhonville, Fays-les-Veneurs et Sensenruth et en quatre sireries : Botassart, Corbion, Muno et Noirefontaine dont dépendait Dohan.



Sur son territoire propre, le duc contrôlait le passage sur la Semois à Bouillon mais aussi à Dohan et au lieu-dit Maka à Auby, deux gués qui permettaient les échanges entre la Basse et la Haute Lotharingie. Celui de Dohan serait le plus ancien chemin entre Carignan (Yvoix) et Paliseul et serait bien antérieur à celui de Bouillon. Ces lieux de passage ont été bien illustrés par un texte du Haut Moyen Age resté longtemps obscur et expliqué par Jules Vannerus. Il s'agit du "Confines adventium Francorum " de 926 ou littéralement "Le confins des Francs arrivants"

Cette expression désignait toute une région, une espèce de porte ou d'avenue au sens ancien du mot par ou passèrent, des siècles durant, les pèlerins, les marchands, les armées, les brigands... qui venaient de Champagne, de Lorraine... pour se rendre à Liège ou gagner le Rhin moyen par les pays du Nord.

La carte reproduite à la page précédente fut dressée par J.L Duvivier dans "Inventaire des vieux chemins de l'Ardenne Méridionale". Elle vous permettra de repérer ces passages par où "heurs et malheurs" nous parviendront au cours des siècles! J'ai choisi de vous la présenter en entier car Maurice vous parle souvent de la voie Fisisse et de bien d'autres.

VERS LE LIBEHAN

Enfin! se disent les promeneurs, on va maintenant marcher. Nous suivrons le sentier balisé qui conduit de point de vue en point de vue, de la roche de la Dampirée à la Roche de la Saurpire.

La vue sur la vallée est magnifique. La Semois occupe, depuis les inondations, son lit majeur et s'approche dangereusement des chalets et caravanes qui goment l'aspect sauvage de la vallée d'antan. Nous cassons la croûte, installés sur le promontoir de la Saurpire et salués par les cris du pic noir. Les rochers abrupts sont colonisés par la luzule (*Luzula sylvatica*) et la grande fétuque (*Festuca gigantea* ou... *altissima*), la myrtille, la canche et le polytric... toutes plantes indicatrices de l'acidité du sol.

A nos pieds, 100 mètres en contre-bas, la noue de la Saurpire offre un bel exemple d'un petit méandre recoupé. Cette noue, lorsque le fond de la vallée n'était pas complètement enrésiné, formait une frayère idéale pour toutes les espèces représentées dans la Semois : bonne oxygénation, gravière bien propre, courant calme et tranquillité.

Autre intérêt du Libehan , tout comme le Han de Han tout proche, ces éperons, difficiles d'accès, ont servi de tout temps aux militaires. D'après le Service des Fouilles, la redoute du Parfondru et le camp de Libehan faisaient partie d'une ligne de défense voulue par Louis XIV. (les plans figurent dans les archives du château de Vincennes).

Comme beaucoup de boucles de la Semois, à Cugnon, au Han du Han, à Poupehan (étymologie de Han = méandre) l'accès à la presqu'île du Libehan était protégé naturellement par la crête rocheuse. Dès l'époque romaine, ces éperons barrés furent fortifiés comme Fort le Duc.

Le passage incessant des militaires, charretiers, fauldeurs, charbonniers, essarteurs... explique la pression que dut subir ce coin de forêt et son appauvrissement qui entraîna son reboisement actuel en épicéas.

GUE DU MAKA

Une longue route en pente douce nous conduira à l'extrémité nord de ce grand méandre du Libehan. C'est là que se situait le gué qui permettait de rejoindre le maka dont les roues à aubes étaient entraînées par le cours torrentueux du ruisseau des Alleines.

Ce sera l'occasion de rappeler cette charte de Sigebert III, roi d'Austrasie qui, en 644, parle d'Alisna (les Alleines) lorsqu'il délimite le territoire offert à Saint Remacle, futur abbé de Stavelot. (Voir promenade guidée par P.Chanteux sur la Géripont et la Cornette ; Barb. 1991 p.94). Si, aujourd'hui, cette vallée a retrouvé le calme et le silence, que d'histoires, que d'interventions humaines, de pillages même... pour en revenir à un couvert forestier initial.

Le château de Dohan, s'il nous semble aujourd'hui bien modeste, fut voici trois siècles, l'expression de la richesse des maîtres des forges. Aujourd'hui leurs descendants y ont installé d'étranges cages en tôles, montées sur roues et qui seraient l'expression même de la civilisation des loisirs!

LA ROCHE PERCEE

Face à un filon impressionnant de quartz, nous rechercherons la "Roche percée", un autre site bien connu des touristes. D'accord, ce n'est pas le rocher Bayard... mais lui aussi s'entoure de légendes et d'histoire. Nos aïeux l'ont utilisé comme borne naturelle. En effet, la "Pera Pertusa" fut sous l'Ancien Régime la limite entre les trois diocèses de Liège, Reims et Trêves.

Actuellement, la Roche percée ne donne plus accès qu'au Pré des Pêcheurs. Dans ce fond humide, nous récolterons quelques champignons de saison. Sur les troncs d'arbres abandonnés au bord de la route, nous identifierons *Neobulgaria pura*, *Rutstroemia firma*, *Pleurotus ostreatus* et *Polyporus brumalis*. Un *scleroderma citrinum* nous laissera un moment perplexes car il se présentait ouvert et déchiré à la façon des *Geastrum*.

Nous n'oserons pas identifier un tout jeune *Stereum hirsute*, tant sa toison nous semblait anormalement grande! *Tremella mesenterica* nous suivra tout au long de notre périple de même que quelques *Hypholoma capnoides* et *Collybia butyracea*, quelque peu en retard sur leur horloge biologique ou profitant de cet hiver particulièrement humide et doux.

LA FORET DU PARFOND RU ET LES ACENSES

Le retour vers Dohan se fera par la forêt. Nous nous trouvons ici aux confins des territoires de la ville de Bouillon.

La hêtraie naturelle est bien en place. Le contraste est flagrant avec la forêt reconstituée dans le méandre du Libehan. On a peine à imaginer l'époque où cette forêt était étroitement liée aux pratiques agricoles et progressivement appauvrie par une multitude de droits d'usage tout aussi nombreux que différents et dont voici le corpus : (extrait de Ardenne Centrale Ed. Mardaga)

Typologie et corpus des droits d'usage en Ardenne

Les communautés rurales ardennaises, depuis des « temps immémoriaux », étaient en possession de droits d'usage. Chaque membre de la communauté en jouissait, d'abord librement, puis progressivement, au cours des 17^e et 18^e s., dans le cadre de règlements émis par les seigneurs ou le souverain. L'activité procédurière à leur égard témoigne à l'environnement de l'impérieuse nécessité de les conserver.

Parmi l'ensemble des usages, le droit de bois de construction tient une place importante, à l'instar du bois d'affouage.

Dans les forêts usagères, le chêne était, en principe, réservé aux bâtiments. Les coutumes de Bouillon (1539) et de Membre (1612) indiquent qu'il suffit d'avertir l'officier du seigneur pour prélever les bois nécessaires à bâtir ou à réparer les maisons.

Des règlements ultérieurs obligeront les usagers à motiver leurs demandes au seigneur. Le *gruyer* marquera et délivrera le chêne nécessaire aux « assettes ou bardeaux », aux « combles, sommiers, planches, cloisons, portes, châssis et volets ».

Avec la disparition du droit de *maronage* (de bâtiment), une étape dans les techniques de construction sera définitivement franchie, par la réduction de l'utilisation du bois pour les murs extérieurs.

Grands usages

- bois de chauffage (affouage)
- bois de bâtiment (mer(r)ain ou maronage - bois de charpente - bois d'œuvre)
- bois de clôture
- bois d'agriculture (chars, charrettes, herses, manches, etc.)
- droit de charbonnage
- droit d'essartage
- droit de pacage (pâturage des bêtes « rouges »)
- droit de panage (pâturage des porcs — glandée)
- droit de champiage (pâturage des chevaux)
- droit de haras (parcage des chevaux en vue de la reproduction)

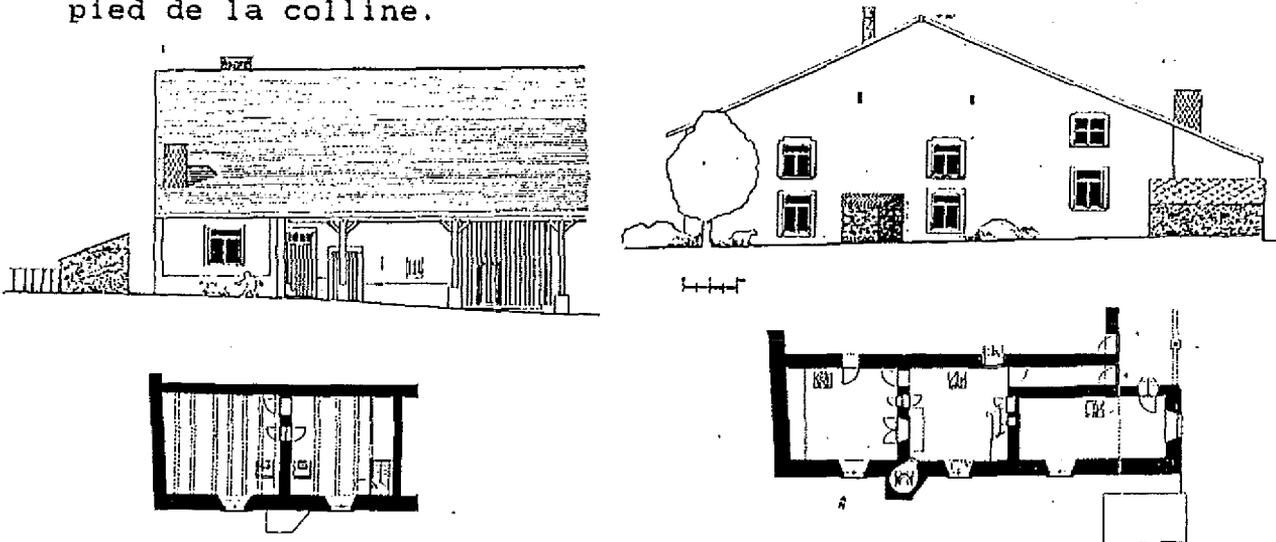
Menus usages

- terreau
- feuilles mortes
- cimeaux¹
- ramilles, houppiers²
- chablis ou ventoirs³
- souches
- glands
- faînes pour l'huile
- droit de culture du seigle sur les aires de faulde (charbon de bois)
- cueillettes diverses

(M.W.)

CUGNON MORTEHAN

Nous quitterons Dohan en voiture pour prendre la direction de Cugnon. Nos observations du matin sur les maisons rurales traditionnelles devaient être complétées par une variante typique de la région de la Semois, l'auvent plus ou moins vaste en front de bâtisse. Nous en découvrirons plusieurs bien conservées dans le quartier ancien qui se situe entre l'ancienne église et la nouvelle, de style néo-classique, érigée en 1840. Le cimetière et l'ancienne église se trouvent en bordure de la plaine alluviale. La Semois qui, la semaine précédente, inondait l'ensemble, n'a pas toujours eu le cours qu'elle suit actuellement. Le propriétaire de la maison voisine (ne lui parlez pas de classement!) prétend que les anciens du village situaient la Semois à plus de deux cents mètres, au pied de la colline.



Sur les plans et dessins reproduits ci-dessus et extraits de "Ardenne Centrale", on distingue bien l'organisation tricellulaire de cette ferme à auvent. Remarquons l'omniprésence de la pierre locale qui sert de couverture (ardoises et faisiaux), pour l'élévation des murs, de carrelage et même de palissade pour clore le jardin. Progressivement, les fours seront séparés des habitations et les murs de façade viendront refermer l'auvent.

Le menu de la journée était fort copieux. Il restait à sacrifier à la tradition et noyer dans une bonne trappiste... la fatigue des kilomètres parcourus et les bavardages excessifs du guide par trop disert!

Lebrun Jean-Claude

Bibliographie :

Ardenne Centrale Architecture rurale de Wallonie Ed. Mardaga
La Moyenne Semois Gr. régional Semois et Vierre
La Scaille n°8 Revue Ardennaise d'entre Lesse et Semois
Les formes du relief terrestre j. Pelletier Ed Masson

22 janvier 1994 : ASSEMBLEE GENERALE

Une trentaine de Natu's s'embrassent, se congratulent ou s'échangent des voeux devant l'église d'Ave. Tel est le spectacle annuel que les riverains connaissent bien : la promenade d'avant l'assemblée générale des Naturalistes de la Haute Lesse. Ce 22 janvier 1994 fut l'occasion d'une visite à l'autel de la nature et à l'hermitage de M. d'Hofschmidt. Jacques et Maurice nous évoquent l'église de Saint Pierre Mont, première église des deux villages d'Ave et Auffe... mais les natu's n'en repèrent pas les ruines... pour 1995 peut-être.

17 heures 45, le président ouvre la séance chez Mouton, délaisse pour l'épisode 93 :

Rapport moral du président, Jacques Dupuis :

Les naturalistes ont été particulièrement actifs en cette année écoulée. Les chiffres ci-dessous le montrent à souhait : le comité s'était imposé un rythme d'une activité générale par mois. Mais au bout du compte, 20 activités générales se sont égrainées sur les douze derniers mois :

2 débroussailllements, 4 randonnées pédestres à travers l'Ardenne, des sorties culturelles (Ardenne française et Anvers), des visites hors du périmètre de la Haute Lesse (Virelles, Rossignol). Certaines de ces sorties étaient payantes quand nous recourrions à des guides extérieurs et la plupart restent gratuites. Les domaines abordés étaient eux aussi très divers : initiation à l'ornithologie, la mycologie ou, plus largement, à la botanique, découvertes de régions proches de la nôtre ou thème plus spécifique, comme "un jardin accueillant à la vie sauvage". Le bilan moral ne serait pas complet s'il n'évoquait la journée du patrimoine naturel de la Haute Lesse qui a réouvert pour quelques heures le gouffre de Belvaux et, bien sûr, les vacances à Couisa au début juillet. Le souper du XXVe anniversaire fut aussi un point d'orgue de la vie de l'association : souvenons-nous au moins d'une représentation théâtrale mémorable et de chansons qui n'en finissaient pas de s'écrire.

Vient alors la revue des activités des équipes :

- Archéologie : Maurice précise que l'équipe s'est mise à la disposition du service des fouilles de la Région Wallonne. L'objectif de l'année 93 était de faire quelques sondages à Lompriez pour obtenir plus de données sur l'ancien château, les remparts et le fossé qui les entourait. Plusieurs coupes ont permis la mise à jour d'une habitation assez riche comme en témoignent les tuiles et les pavés émaillés retrouvés en quantité. La coupe réalisée près de l'étang a révélé la présence d'une terrasse en bois, qui permettra une datation

précise par dendrochronologie. Ces fouilles ont également permis la datation de la construction du rempart : vraisemblablement la première moitié du quatorzième siècle, alors que les auteurs parlaient du douzième.

Maurice signale que l'équipe est assez restreinte : 3 ou 4 personnes. Elle n'est donc plus suffisante pour prendre la direction d'une fouille mais est bien adaptée pour être à la disposition du service des fouilles de la R.W. Cependant, la publication d'un calendrier est très difficile puisque l'on ne fait appel à l'équipe que lorsque le besoin s'en fait sentir. Maurice rappelle qu'on peut toujours lui téléphoner (084/38 80 76) pour se faire connaître ou pour connaître les sites de fouilles.

- Botanique : Pierre Limbourg précise, par la voix d'Arlette, qu'il y a eu 13 sorties de l'équipe tout au long de l'année : bryologie, prospection des carrés IFB, recensement annuel de l'anémone pulsatile, visite d'une ancienne ardoisière et de deux sites calcaires à Dinant et 4 prospections mycologiques.

- Malaco : l'équipe est peu étoffée, c'est un euphémisme. Néanmoins, il y eut en 93 4 sorties centrées sur : les espèces minuscules, la prospection du Rond Tienne à Eprave, la recolonisation de la mare de Wavreilles et sur le Tienne de Gernevois, entre Eprave et Rochefort. Jacques tient aussi à citer l'apport de l'équipe Malaco à la journée du patrimoine de la Haute Lesse (indice biotique d'un cours d'eau) ainsi qu'à une activité similaire d'Eden à Tellin.

- Ornitho : 11 sorties, dont 3 extérieures (Zwin, Virelles, Rossignol) et 8 en Haute Lesse, ont rassemblé nos ornithologues. Marc signale également qu'un relevé des migrations a été fait à la limite du talus ardennais. Un rapport suivra dans les Barbouillons, c'est promis.

- Speléo : une seule activité : la visite des Savonnières en pertois.

- Environnement : cette équipe, ouverte à tous, il faut le redire, s'est réunie chaque mois, sauf les mois de vacances et de septembre. L'objectif de cette équipe est de faire évoluer des choses concrètes, sur le terrain, par des prises de position de l'association, définies par le partage d'opinion diverses.

Cette année, la CCAT a (enfin) reconnu les deux membres désignés pour représenter les Naturalistes de la Haute Lesse : Arlette Gelin et Etienne Imbreckx. Jacques signale qu'une structure de concertation "MACA" vient d'être créée pour permettre aux représentants d'associations "nature" au sein de

CAT de se rencontrer et de partager leurs expériences.

Quelques propositions arrivent de la part des membres : ne pourrait-on organiser une réunion "environnement" après une sortie générale ? La clé de l'action est souvent l'information. N'est-il pas possible de signaler dans les Barbouillons les articles intéressants dès leur parution ?

Après avoir rappelé la démission de deux membres du comité, Bruno Marée et Jean-Luc Son, le président passe la parole au trésorier pour son rapport annuel :

	1993	prévisions 1994
<u>Entrées :</u>		
Cotisations (...)	92.915	95.000
Index des Barbouillons	2.700	
Dons	5.100	
Divers :	2.450	10.000
Subsides :	50.000	50.000
Activités :	65.025	70.000
<u>Sorties :</u>		
Barbouillons :	71.812	75.000
Activités Natu's :	144.362	100.000
Publicité :	8.963	5.000
Frais bureau :	2.233	2.000
Subsides :	19.900	
Assurances :	1.903	2.000
Divers :	66.674	41.000
<u>Résultat :</u>	<u>- 97.157</u>	<u>0</u>

En caisse : les NHL ont à ce jour 132.993,-F en caisse.

Nous avons également reçu un subside de la Région Wallonne pour le fonctionnement de l'association. Pour 1994, nous demanderons la subsidiation de deux débroussailleuses et d'une tronçonneuse pour la participation des NHL à l'entretien de pelouses calcaires, dans le cadre de notre participation à la commission consultative de gestion des réserves domaniales.

Après un appel aux candidats, le comité s'aperçoit que le seul membre présent, âgé de moins de trente ans, ne souhaite pas être élu. L'assemblée générale acte donc que, malgré l'obligation statutaire, le comité de 1994 ne comprendra pas de

membre de moins de trente ans.

On passe au vote :

1er tour : 52 votants. Les six premiers membres du comité sont élus :

Pierre Chanteux, Jacques Dupuis, Chantal Gillet, Denise Herygers, Gérard Lecomte, & Marie-Christine Delvaux de Fenffe.

Un deuxième tour (46 votants) est organisé pour le place laissée vacante : Monique Loiseau et Michel David obtiennent un nombre de voix quasi identique. L'assemblée générale décide d'admettre ces deux personnes au sein du comité qui sera donc composé de huit membres.

Le comité se réunira le 5 février 1994 et désignera en son sein président, vice-président, trésorier et secrétaire. Les commissaires aux comptes pour l'année 1995 sont Jozef Herygers et Maurice Evrard.

A défaut de prise de position contraire, le montant de la cotisation est identique à celui de l'an passé.

Une assemblée générale des naturalistes ne va pas sans un débat. Sans être exhaustives, les quelques phrases suivantes en sortent :

Beaucoup de membres se révèlent conscients de la nécessité d'accueillir un public plus jeune. Une collaboration avec une section des Naturalistes belges de Lesse et Lomme est évoquée mais les naturalistes ne peuvent y perdre leur identité. Par contre un travail avec les écoles et les mouvements de jeunesse est certainement possible. Claire Brenu se propose dans la mesure de ses disponibilités et sera recontactée par le comité. Cette ouverture aux jeunes se double d'une demande de langage plus éducationnel lors des promenades, et surtout dans les rapports de sorties. D'aucun propose qu'un petit groupe s'occupe de la 'mise en forme' des activités générales en ayant le souci de les rendre accessibles à une personne qui vient pour la première fois aux NHL. Une excursion "inter-génération" peut aussi être l'occasion de présenter les NHL à un public diversifié. Une journée type "journée du patrimoine naturel" pourrait être mise sur pied à l'adresse des écoles du coin. Bref, les idées ne manquent pas... espérons que les disponibilités suivront.

Avant la clôture, le président demande à l'assemblée si elle souhaite soutenir l'action en recours au Conseil d'Etat menée par le comité de défense de Resteigne contre la réouverture de la carrière. Réponse positive à l'unanimité.

Certains verres circulent déjà quand Chantal Gillet annonce le programme des prochaines vacances : du 9 au 19 juillet, en montagne, près du col de Tande, dans un hôtel situé à 1600 m et où la pension complète est de plus ou moins 1 500 F/j par personne... Les barbouillons vous informeront.

Jean-Luc Son.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Fouilles à GENIMONT

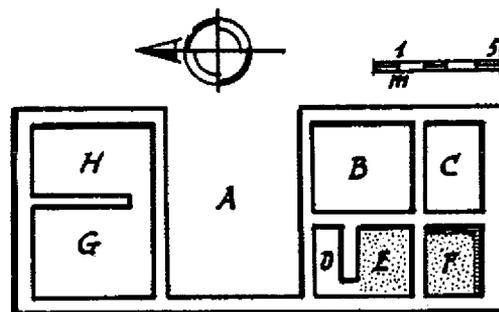
Bien que notre équipe n'y soit pas impliquée directement, nous croyons utile de signaler les fouilles entreprises par la Région wallonne (responsable Jean PLUMIER, archéologue provincial de Namur) le long du chemin qui va de Genimont au lieu-dit "Au Poteau".

Depuis longtemps, il était question de moderniser ce chemin pour assurer une liaison directe et confortable (!) entre RTT-Lessive et le château de Lavaux-Ste-Anne. Les travaux de cette route "moderne", donc large et asphaltée ou bétonnée, vont défigurer un site intéressant tant au point de vue biologique qu' paysager, et cela pour faciliter et raccourcir la liaison entre deux "pôles touristiques" de la région de Rochefort...

Ces projets, entrés dans leur phase de réalisation (piquetage de l'emprise, appel aux soumissionnaires...), ont inquiété les responsables de l'archéologie wallonne, alertés par J.-P. WEBER. En effet, l'existence de substructions romaines le long de ce chemin était connue de longue date. Avant le bouleversement du site par les bulldozers, la Direction des Fouilles a décidé une campagne de prospection. Celle-ci est en cours; il n'est donc pas possible, dès maintenant, d'en préciser les résultats.

Contentons-nous d'évoquer les deux bâtiments dont les substructions avaient été exhumées anciennement.

Le premier, le plus proche du carrefour de Genimont, situé sur l'ancienne commune de Villers-sur-Lesse, est une petite "villa rustica" fouillée en 1911 par la Société Archéologique de Namur et dont le plan a été publié dans les annales de cette société (n° 30) par A. MAHIEU (voir ci-contre). Il semble que l'aile sud constitue la partie habitée (B à F), tandis que l'aile nord est constituée d'une grange et d'une écurie (G-H), une cour (A) séparant ces deux parties (le chemin actuel doit la traverser d'est en ouest).



Plan de la petite habitation belgo-romaine de Génimont. (1 : 300).

Le second bâtiment est situé plus d'un kilomètre plus à l'est, le long du même chemin, sur le territoire de l'ancienne commune d'Ave-et-Auffe. Une borne ancienne marque d'ailleurs la limite Ave-Villers. Il a été aussi fouillé en 1911 par le même A. MAHIEU qui n'en a pas publié le plan.

En 1967, des amateurs beaurinois en ont redégagé une partie qui

comprenait une cave en bel appareil. L'hiver suivant, M.E. MARIEN, constatant que cette cave s'était remplie d'eau et que le gel menaçait de la détériorer, prit l'heureuse initiative de la faire remblayer.

En 1979, à l'occasion du Congrès archéologique national qui se tenait à Rochefort, le Service National des Fouilles décidait de reprendre les travaux de recherche. C'est Mademoiselle M.-H. CORBIAU

qui les dirigea. La cave fut vidée une troisième fois. La jeune archéologue la décrit ainsi :



Les 2 niches mises au jour. A droite, le soupirail qui éclairait la pièce.

"Une construction en torchis s'étendait sur quelques dizaines de mètres et englobait une cave admirablement construite. Elle était creusée dans le schiste à plus de deux mètres de profondeur. Deux niches mises au jour ornaient la paroi occidentale et, au nord, un soupirail éclairait la pièce. Il restait encore des traces des sols d'habitation. Au nord du bâtiment, une série de rigoles creu-

sées dans le schiste, ainsi que deux trous de pieux à proximité de celles-ci ont également été repérés. Des fragments de poteries et une monnaie en bronze ont été recueillis au cours des fouilles. Cette habitation, agréable sans aucun doute, se prolonge sous le chemin actuel."

Dégagée une quatrième fois, la cave est actuellement bien visible et un ensemble de rigoles, trous de pieux et murs vient compléter les informations. Sans doute les archéologues attendent-ils le commencement des travaux routiers pour prospecter les éléments que cache le chemin actuel. Ces travaux seront certainement suivis avec attention car ils peuvent réserver la surprise d'autres trouvailles.

Une exploration archéologique réalisée en quatre étapes étalées sur plus de 80 ans, c'est surprenant et plein d'enseignements. On peut y suivre l'évolution des méthodes et des objectifs...

Nous comptons bien vous tenir au courant des résultats définitifs (provisoirement?) des recherches en cours.

Maurice EVRARD



Bibliographie :

M.E. MARIEN, Les vestiges archéologiques de la région de Lessé-et-Lomme des Origines aux Mérovingiens, Monographie N°4 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles, 1961.

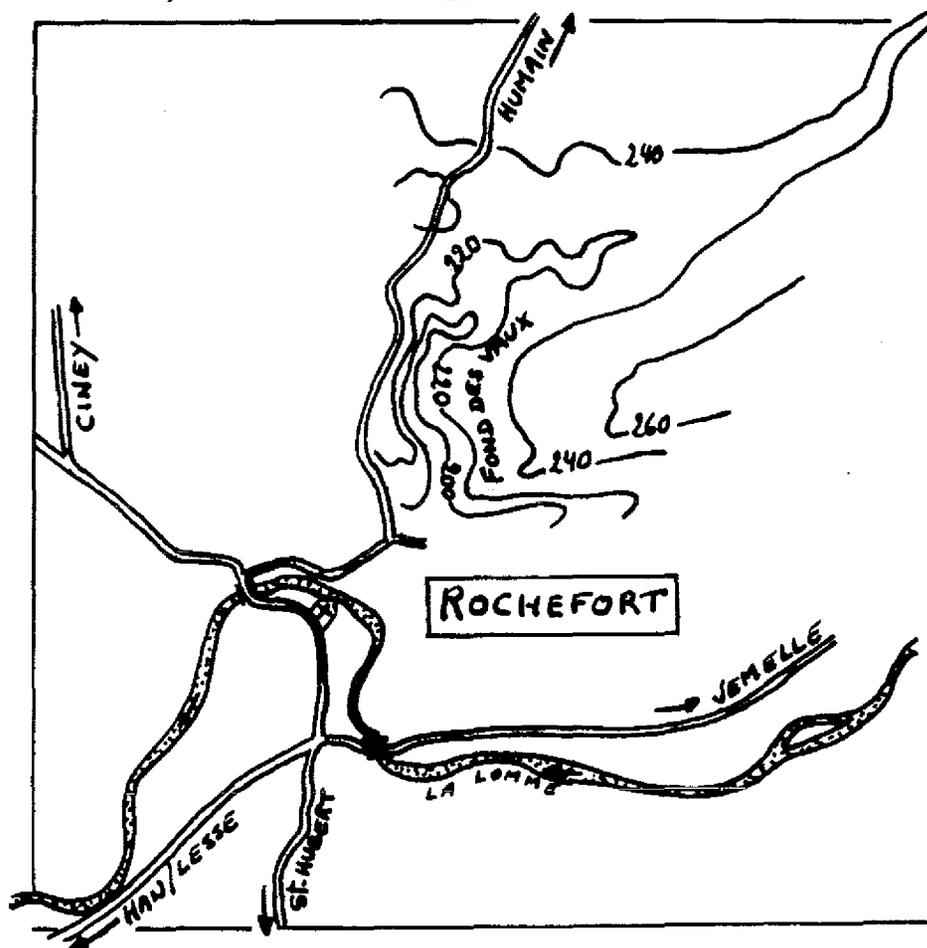
M. FROGNEUX, Fouilles d'une habitation romaine à Genimont (Rochefort), dans Hebdo 2000, 4/10/1979.

Equipe "malacologique ... et autres bestioles"

Samedi 26 février 1994 - Matinée - Prospection du Fond des Vaux à Rochefort.

Le Fond des Vaux, à Rochefort, constitue un site naturel remarquable à plus d'un titre. On s'étonnera d'ailleurs du refus de l'administration communale de Rochefort de voir figurer ce secteur parmi les réserves naturelles pouvant bénéficier d'un statut exceptionnel de sauvegarde.

Il s'agit en fait d'un vallon de plus d'un km de long qui entaille profondément le sud du plateau du Gerny en y traçant des méandres, comme un ruisseau.



Généralement à sec, le fond du vallon portait encore, lors de notre prospection, les traces des crues récentes du mois de décembre et, en amont, le chemin ressemblait davantage à un ruisseau. C'est que le haut du ravin se prolonge vers le nord-est par une très large vallée évasée qui remonte jusque près de Marloie et forme un énorme entonnoir dans le plateau du Gerny, y drainant les eaux de pluie.

Voici ce qu'en dit B. Van DE POEL dans la monographie n°1 d'Ardenne et Gaume, Géologie et Géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme (1968) : " Primitivement un cours d'eau, prenant naissance près de Marloie, suivait cette vallée établie sur la couverture limoneuse et, passant au-dessus de l'actuel Fond des Vaux, allait rejoindre la Lomme à Rochefort. Progressivement, d'aval en amont, cette rivière a atteint le calcaire sous-jacent et s'y est

encaissée sur place en y imprimant son cours sinueux. Au fur et à mesure que se perdaient les eaux dans les fissures du calcaire, la vallée se desséchait pour devenir le ravin sauvage qu'est le Fond des Vaux et en amont duquel le phénomène se poursuit sous nos yeux."

Il ne croyait pas si bien dire et les bottes étaient indispensables ce jour pour la prospection de la partie haute de cette vallée "sèche".

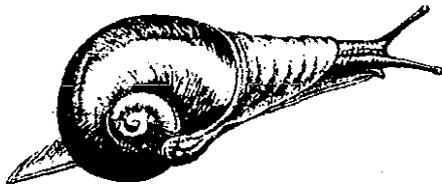
Van DE POEL évoque aussi un curieux phénomène de source intermittente qui se mettrait à jaillir abondamment sans raison apparente dans le Fond des Vaux (Tous les 7 ans, d'après la tradition !) pour cesser ensuite tout aussi brusquement de couler. Sans doute s'agirait-il de l'entrée en action d'un siphon qui s'amorce lors de fortes pluies pour se désamorcer lorsque les eaux baissent et provoque ainsi l'intermittence de la source. Quelques petites grottes s'ouvrent d'ailleurs sur les versants du vallon et mériteraient une prospection systématique.

Le Trou Gobelet est une simple salle aux galeries obstruées et constitue probablement une ancienne résurgence. Plus en amont, une galerie en conduite forcée et un petit effondrement vertical apparaissent à flanc de coteau. Plus haut encore, la résurgence temporaire du Fond des Vaux, très rarement en activité ... mais c'était le cas ce samedi 26 février !

Enfin, pour compléter la description du site, l'aval du ravin aboutit à la localité de Rochefort et est entaillé de petites carrières d'extraction de pierres qui servirent sans doute à la construction des maisons les plus proches du quartier du Corbois.

La prospection malacologique de cette matinée permit la détermination d'une vingtaine d'espèces différentes, surtout caractéristiques (évidemment !) des sites calcaires. Merci à Joseph pour la prise de notes !

Peu d'espèces étaient en activité à cette époque de l'année si ce n'est Vitrina pellucida que l'on peut même trouver en pleine forme dans les titières de feuilles mortes, sous la neige, en plein hiver...



Vitrina pellucida

Signalons aussi la présence de Pyramidula rupestris, un petit mollusque de 2 à 3 mm de diamètre, avec 5 à 6 tours de spires bien étagés, un ombilic grand ouvert et une petite ouverture circulaire. Pas besoin de tous ces détails pour le reconnaître au premier coup d'oeil, coincé avec d'autres copains dans les toutes petites fissures des rochers calcaires bien exposés. Un alpiniste en quelque sorte !

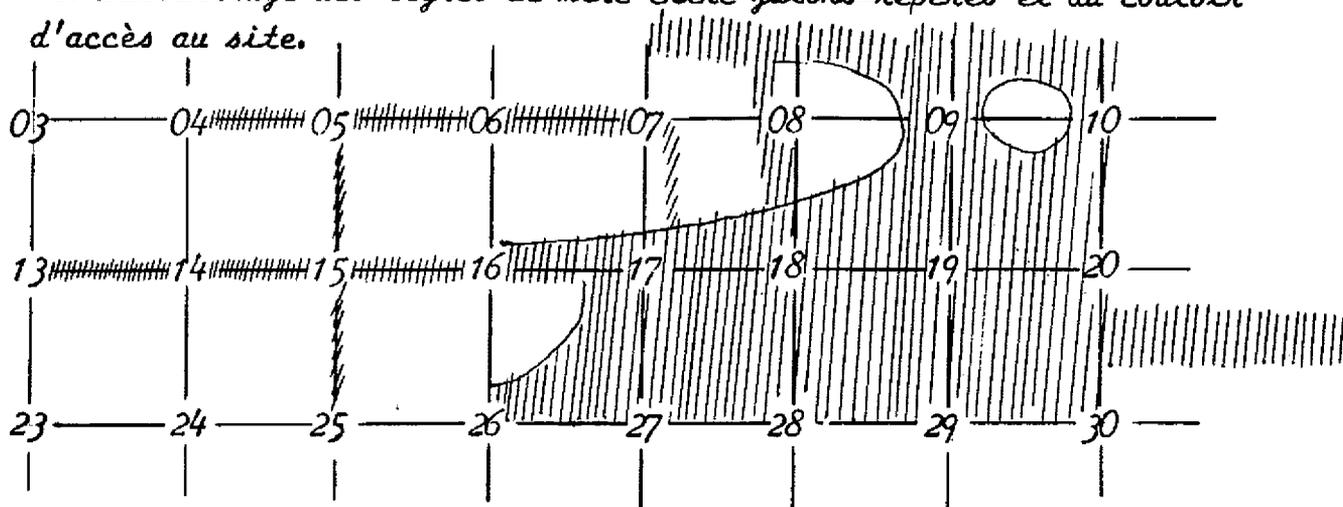
26/02/94 - Après-midi - Thiers des Falizes à Rochefort.

La détermination des espèces ligneuses par les bourgeons n'empêchera pas les malacologues de repérer une quinzaine d'escargots et de limaces, mais il s'agit très probablement de moins de la moitié des espèces qui occupent ce tienne calcaire par ailleurs fort intéressant pour ses phénomènes karstiques. Comme quoi le naturaliste est souvent bien en peine pour cerner toutes les facettes d'un milieu naturel ! Mais, c'est sans doute dans la complexité que réside le plaisir !

Dimanche 27 février 1994: journée de débroussaillage aux Pairées.

A. Terre des Vignes: débroussaillage des arbustes (sans étrépage de la mousse, ni fauchage des graminées) des carrés 08, 09, 17, 18 et 19.

Débroussaillage des lignes de mire entre jalons-repères et du couloir d'accès au site.

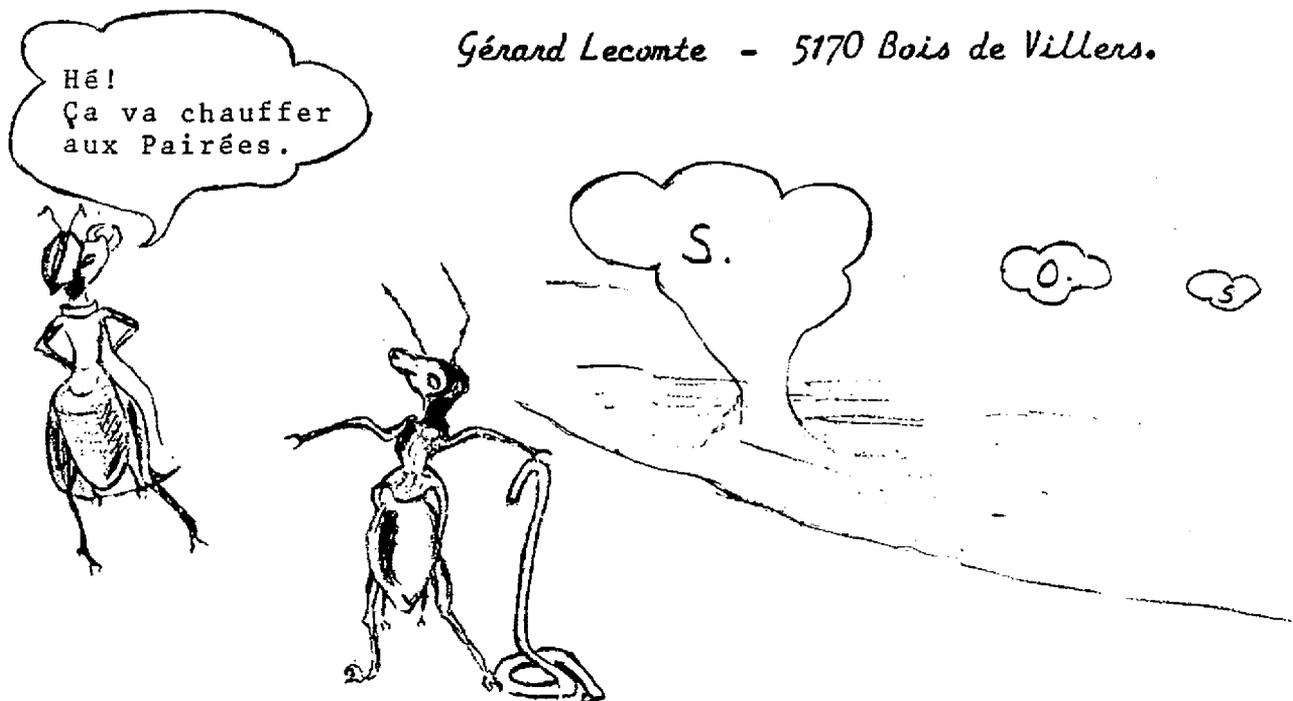


B. Dans la "Goulette": débroussaillage complet. Un moment de distraction (dû à la soupe d'Imelda), nous a fait revivre une ancienne pratique pastorale.

Je profite de la présente note pour faire un appel à la remobilisation des naturalistes pour ce genre d'activité. En 1993, nous avons programmé plus de soixante sorties d'observations de la région, contre 2 journées seulement consacrées à sa sauvegarde!

Cela dit, grand merci, à Imelda et à sa soupe, pour leurs encouragements constants aux travailleurs du dimanche.

Gérard Lecomte - 5170 Bois de Villers.

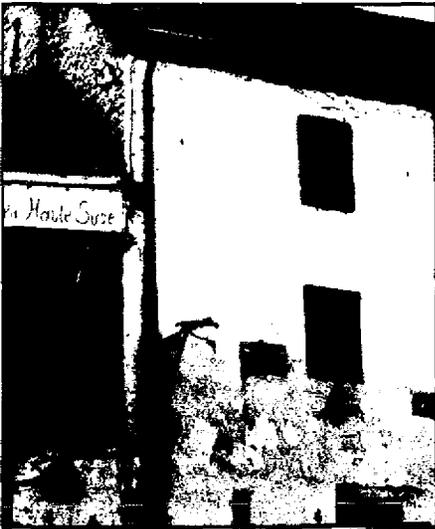


RANDONNEE PEDESTRE DES 5 ET 6 MARS 1994:

- Martelange - Anlier: 22 km
- Anlier - Rossignol: 21 km.

Quittant nos voitures laissées à Martelange au bord de la Sûre, nous nous mettons en route pour Anlier par Habay.

Martelange aux murs et aux toits d'ardoise, Martelange village-frontière est connu pour ses ardoisières, les combats de 1940 et pour... ses pompes à carburant...



Le schiste ardoisier tiré du sous-sol a été utilisé depuis plus de 1600 ans pour la construction des habitations locales.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, il a été exploité à plus grande échelle et commercialisé dans toute la région.

Quelques dizaines de personnes sont encore occupées à l'extraire dans une chambre d'exploitation souterraine à 170 m de profondeur sous la Nationale 4 ou à la transformer dans les installations de surface.

Empruntant la rue du Musée, nous nous arrêtons au n° 17. Dans la plus vieille maison du village (1609) a été reconstitué l'intérieur d'une maison d'ouvrier ardoisier du XIXe siècle: cuisine avec cheminée et four à pain, salle à manger, chambre et atelier. Ce musée garni d'objets d'époque, est ouvert en saison touristique. Pour le visiter, s'adresser au n° 21, juste à côté.

Nous entamons le raidillon de la rue d'Habay et poursuivons par la rue de la Forêt. Avant de pénétrer dans l'immense forêt d'Anlier, la plus vaste du pays, nous jetons un coup d'oeil vers la vallée de la Sûre, Martelange et nous apercevons le mémorial national élevé sur les hauteurs au nord du village en bordure de la Nationale 4.

Inauguré le 10 mai 1952 par S.M. le Roi Baudouin, il nous rappelle que, le 10 mai 1940, entre Martelange et Bodange, la 4e Cie du 2e Bn des Chasseurs Ardennais bloqua l'avance vers Neufchâteau et Sedan de la première division blindée allemande du général Kichner pendant toute la journée. Ces combats cessèrent vers 18 h 15 faute de munitions. C'est pour commémorer ce fait d'armes qu'est organisée chaque année, fin juin, une Marche du Souvenir: 125 km entre Arlon et Vielsalm.

Nous entrons bientôt dans la Forêt Domaniale d'Anlier, sept mille hectares. Nous nous y promènerons toute la journée. A l'altitude 500, nous franchissons la ligne de partage des eaux entre les bassins du Rhin et de la Meuse. Nous nous dirigeons alors vers Habay en nous laissant guider successivement par la Petite Rulles et la Grande Rulles. Après ce joli parcours le long de la rivière, nous découvrons une immense et fascinante retenue d'eau (25-30 ha) scintillant au doux soleil de cette belle journée de fin d'hiver: l'Etang de la Fabrique. Au déversoir des anciennes Forges du Prince, nous changeons de rive. Les murets du pont sont couverts de scories d'un vert très légèrement bleuté. Nous jetons un coup d'oeil sur une croix de 1573 et sur le site, désormais silencieux et désert, des industries du fer disparues. Nous poursuivons par la rive gauche de l'Etang du Pont d'Oye. Sous nos pas, des crayats" verts et bleus crissent encore.

Bientôt nous découvrons le château de Pont d'Oye, somptueux manoir du XVIIe siècle, se reflétant dans la pièce d'eau.

Ce château, à l'origine maison de maître de forges, changea plusieurs fois de propriétaire. Racheté en 1933 par Pierre Nothomb pour en faire un lieu de rencontre entre écrivains, il appartient actuellement à une S.P.R.L. qui conserve au lieu la vocation que le poète lui avait conférée. C'est dans ce site idyllique que le Baron Pierre Nothomb, poète et homme d'Etat, recevait les célébrités de son temps. Sous le porche d'entrée permettant l'accès à la cour d'honneur une plaque évoque l'accueil de S.M. la Reine Elisabeth par le Baron et la Baronne Pierre Nothomb et l'Académie Luxembourgeoise le 15 juin 1954. Une autre plaque rappelle la visite rendue à un ancien propriétaire, Mr d'Hoffschmidt, ministre des Affaires Etrangères, par le Roi Léopold Ier le 8 octobre 1851.

Contournant le village d'Habay-la-Neuve par le nord, nous apercevons les clochers jumeaux de l'église Saint-Nicolas. Nous quittons la Rulles et nous dirigeons, toujours à travers la forêt d'Anlier, vers Anlier... où la promenade se termine à 17 heures.

Le lendemain, nous quittons Anlier, village-clairière avec ses maisons chaulées groupées autour de l'église, pour rejoindre Rossignol par une balade à travers la Forêt de Rulles et la Forêt de Neufchâteau.

A la sortie du village, l'ancien moulin bien restauré a été transformé en pisciculture. Nous traversons le ruisseau d'Anlier et nous dirigeons vers la forêt.

Entre Anlier et la sortie 28 a de la E 411, le ruisseau du Fourneau et le lieu-dit "Haut des Minières" nous font penser aux bûcherons, charbonniers et forgerons des siècles passés.

Peu après l'autoroute Neufchâteau-Arlon, un panneau nous invite à aller saluer le chêne des quatre fils Aymon, arbre remarquable de 5,15 m de tour et dont le tronc se sépare en quatre fûts à 2,5 m du sol.

En bordure de cette forêt de Rulles que nous allons bientôt quitter avant d'entrer dans la forêt de Neufchâteau, nous apercevons Rulles où naquit le célèbre grammairien Maurice Grévisse, père du "Bon usage".

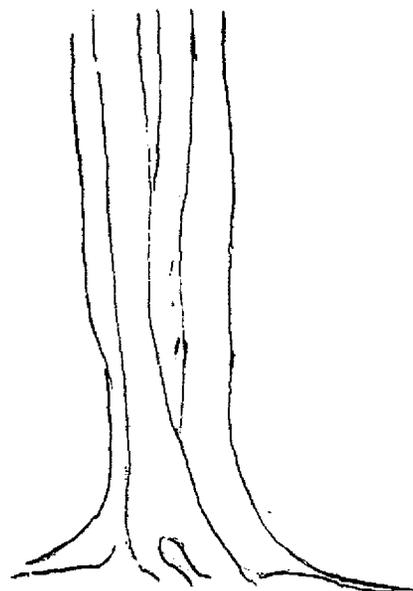
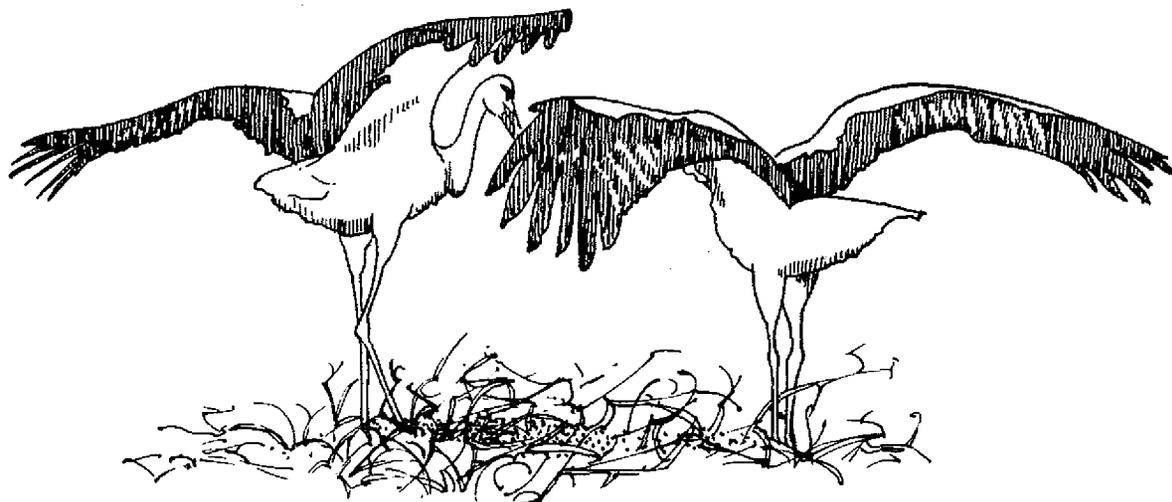
Après avoir traversé Marbehan avec sa belle gare en pierre du pays (1976), son Institut Médico-Pédagogique, nous pénétrons dans le domaine silencieux de la forêt de Neufchâteau pour en sortir presque aussitôt et en longer la lisière sud jusqu'à Rossignol en passant par Orsinfaing.

Au sortir de la forêt, nous découvrons les larges horizons de la Lorraine belge.

Avant de pénétrer dans Rossignol, notre sentier décrit une longue boucle dans les campagnes, nous faisant découvrir, au nord du village, une chapelle hexagonale construite en 1886 à l'emplacement d'une chapelle octogonale édiflée après la peste de 1636 et dédiée à Sainte Anne.

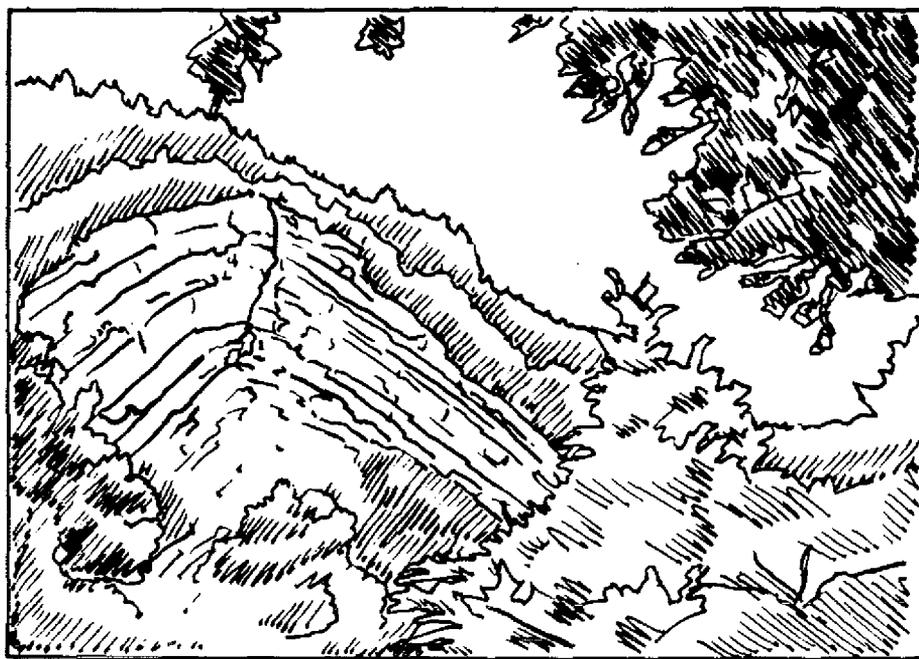
Notre promenade se termine à 15 h 30 devant une bonne bière au café du village près de l'église Saint-Nicolas (1846) de Rossignol, à deux pas d'une gentilhommière du XVIIe siècle devenue Centre Socio-Culturel de la Communauté française, centre bien connu des Naturalistes et surtout de son président.

Pol Maboge.



Dimanche 27 mars 1994 - Cluse du Ri d'Ave à AUFFE.

L'objectif de cette matinée était de comparer la malacofaune des deux versants de la cluse du Ri d'Ave. On y arrivera difficilement : Quand Marc, piégé par le changement d'heure, nous rejoint peu avant 11 heures, nous avons parcouru moins de 100 m. C'est dire la richesse du versant de l'anticlinal, exposé à l'est, par lequel nous commençons la prospection.



A midi, nous y serons encore avec une vingtaine de mollusques à coquilles recensés ...

Nous traversons alors le Ri d'Ave pour parcourir rapidement le versant opposé et y retrouver presque toutes les mêmes espèces : Aucune nouveauté, mais il faudrait sans doute y revenir plus longuement !

Signalons aussi l'observation de quelques très beaux coléoptères que Marc détermine : Abax parallelipedus, un mâle au dos noir brillant, contrairement aux femelles d'un noir mat ; Oecomera femorata, un coléoptère allongé de couleur fauve et aux élytres molles caractéristiques de la famille des Oedemeridae ; et un petit Chrysomelidae sur les feuilles d'aulne.

L'inventaire de la faune malacologique fera l'objet d'une publication détaillée, dans les Barbouillons, à la fin de l'année.

Bruno MAREE



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

-1. Lors des deux dernières réunions, il fut question des **révisions partielles du plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort.**

Vous trouverez ci-dessous les deux lettres que l'association a adressées au Gouverneur de la Province de Namur à ce propos.

Il faut savoir que la station d'observation radioastronomique du soleil de Humain représente un capital scientifique important dont la viabilité risque d'être compromise par l'extension des carrières Lhoist. Singulièrement, alors qu'une zone de protection pour la station est inscrite au plan de secteur de Marche, rien n'était prévu de ce point de vue sur le plan de secteur de Rochefort. Deux petites zones sont aujourd'hui sur le nouveau plan, peu étendues si on les compare à celle du plan marchois. D'autre part, rien ne prouve que l'extension des carrières telle qu'elle est modifiée sera sans effet sur la station radioastronomique.

Quant à l'extension de la zone industrielle, il faut regretter qu'elle se fasse au détriment de la chênaie, en zone de protection spéciale de l'avifaune sauvage. Nous sommes évidemment conscients que les règles du jeu capitaliste privilégient aujourd'hui la compétitivité des entreprises au détriment de l'emploi et des revenus des ménages et qu'il importe donc de s'en soucier. Mais qu'il faille ajouter à ce passif déjà lourd de nouvelles atteintes à la qualité de notre environnement naturel est difficilement acceptable. Quant à ceux qui considèrent que Rochefort a fait beaucoup pour la conservation de la nature, nous les invitons à un examen lucide de l'évolution de l'environnement rochefortois, et de l'état des zones soi-disant protégées au cours de ces vingt dernières années.

-2. Pour retrouver un peu d'espoir en l'avenir de la conservation de la nature, 1995 sera une nouvelle **année européenne**. Nous espérons que son thème (voir plus loin) permettra de développer les prises de conscience et d'amorcer de nouveaux changements de mentalités.

-3. **ADESA** (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses affluents) nous demande de tester une grille d'analyse et une méthodologie d'**évaluation des paysages**. Lors des prochaines sorties, nous pourrions y réserver un moment. Les responsables d'équipe et les guides recevront les documents nécessaires. Si vous souhaitez collaborer à ce travail, demandez photocopies des documents en téléphonant au président (084/36 63 67).

-4. **EDEN** (Etude et Défense de l'Environnement à Nassogne) vient de produire un dossier très intéressant abordant quatre questions :
- Comment récupérer l'eau de pluie et produire son **eau potable**?
- Qu'est-ce qu'une eau potable? - Comment traiter ses **eaux usées** à domicile? - Pourquoi agir de la sorte? Si vous souhaitez acquérir ce dossier (prix 50 FB) écrivez à André LAMBERT, rue de la Prée, 13 à 6953-AMBLY.

-5. Un projet de stand olympique de tir au clays et un plan d'extension gigantesque de l'aérodrome civil de Saint-Hubert au détriment du massif forestier menacent directement la quiétude du monastère d'Hurtebise. Le stand de tir, hypersophistiqué, s'inscrirait dans un programme "Biodiversité" qui se développe actuellement à Saint-Hubert. Si vous souhaitez soutenir le monastère dans l'action en cours pour préserver le silence essentiel à la vocation de prière

des moniales et au ressourcement humain et spirituel de leurs nombreux hôtes, adressez une lettre en ce sens aux Amis d'Hurtebise, Monastère d'Hurtebise 2, 6870 Saint-Hubert.

-6. Pour répondre au souhait de nombreux membres mécontents de la mise en place d'une section "Lesse et Lomme" des Cercles des Naturalistes de Belgique à Lavaux Sainte-Anne, un courrier a été adressé au président de cette association pour manifester notre avis (voir texte plus loin).



CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe compte 32 Etats membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie.

Pour tous renseignements :

Comité régional d'organisation
c/o Monsieur J. STEIN
Avenue Prince de Liège, 15
5100 NAMUR

Tél : 081/32.12.11
Fax : 081/32.56.02

voir -2.

ANNEE EUROPEENNE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE 1995.

1. Introduction.

Dans le cadre de son programme intergouvernemental d'activités pour 1993, approuvé par le Comité des Ministres, le Conseil de l'Europe prépare l'Année Européenne de la Conservation de la Nature 1995 (AECN 95).

2. Les éléments - clés.

25 ans après l'Année Européenne de la Conservation 1970, l'accent est mis sur la nature au sens large en dehors des zones protégées, avec pour cible principale les autorités locales et régionales.

3. Le message : se soucier de la nature en dehors des zones protégées.

Alors qu'en 1970, l'attention avait été concentrée sur l'acceptation de la notion de conservation de la nature et l'octroi d'un statut de protection aux zones naturelles les plus exceptionnelles, on réalise aujourd'hui que la conservation de la nature doit aller au-delà des zones protégées si on veut qu'elle soit un succès. Ce concept est implicitement inclu dans la Convention de Berne et fait l'objet de la Recommandation n° 25 adoptée par le Comité Permanent de cette Convention.

En conséquence, les objectifs proposés pour l'Année Européenne de la Conservation de la Nature 1995 sont les suivants :

- 1° rendre tous les milieux terrestres et aquatiques plus accueillants pour la vie sauvage, en particulier par l'encouragement de pratiques de gestion appropriées du territoire
- 2° encourager le respect de la flore et de la faune sauvages dans le développement des politiques d'utilisation du territoire
- 3° créer dans l'opinion publique un climat permettant d'atteindre ces objectifs.

4. Groupes cibles.

Bien que les utilisateurs et les gestionnaires du territoire constituent une cible importante, les communautés locales et régionales et leurs dirigeants ainsi que les groupes professionnels sont également prioritaires. C'est en définitive là que des décisions vitales pour la conservation de la nature seront prises et que les conseils et informations sont nécessaires. En particulier, la Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux en Europe sera étroitement associée au Conseil de l'Europe pour l'AECN 95.

5. Conclusions.

25 ans après l'Année Européenne de la Conservation 1970, 1995 sera une Année Européenne de la Conservation de la Nature centrée sur la conservation de la nature en dehors des zones protégées et visera tout particulièrement les pouvoirs locaux et régionaux.

Une telle campagne bénéficiera :

- aux plans et programmes régionaux de conservation de la nature et de l'environnement ;
- à la vie sauvage et aux ressources naturelles de l'Europe ;
- aux utilisateurs et gestionnaires des ressources naturelles aux niveaux national et international.

**Les Naturalistes
de la Haute-Lesse
a.s.b.l.**

Tellin, le 5 avril 1994.

Président : Jacques Dupuis
rue Saint-Urbain 122 H
6927 TELLIN

Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur
Service Urbanisme
Place Saint- Aubain 2
5000 NAMUR

concerne : Plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort, projet de modification partielle du plan, pl. 54/7 et 59/3.

Monsieur le Gouverneur,

Après examen des photos et plans relatifs à l'enquête dont question , il nous semble utile d'émettre les remarques suivantes :

- Nous nous étonnons de constater l'absence sur le plan de secteur de Dinant-Ciney -Rochefort, d'une zone de servitude destinée à assurer la protection de la station de radioastronomie de Humain, sur le territoire de la Commune de Rochefort. Cette zone existe sur le plan de secteur de Marche et y est d'une étendue normale. La modification proposée inscrit bien deux petites zones qui nous semblent plus symboliques que réelles, nous demandons donc que la zone de servitude soit plus étendue et garantisse effectivement la station de toute menace.

- Il nous est difficile d'admettre qu'une société anonyme, bénéficie, comme cela serait le cas en l'occurrence, d'un traitement de faveur. Disposant d'une zone d'extension déjà inscrite au plan de secteur au Sud-Est, et ayant certainement fait valoir largement ses droits lors de l'élaboration du plan de secteur, la Société Lhoist veut s'étendre maintenant vers le Nord-Est, sans garanties pour la stabilité des antennes de la station de radioastronomie, et au détriment de la tranquillité normale des personnes qui y travaillent . Cette extension se fait d'autre part en engloutissant les bâtiments de la ferme de la Bouverie. La fertilité des terres du Gerny est bien connue et cette ferme était donc bien à sa place. Autant de bonnes raisons pour trouver la modification du plan de secteur regrettable, et demander que le problème soit réexaminé objectivement, sans privilégier les intérêts privés de la firme Lhoist comme les modifications actuelles semblent le faire.

Nous vous remercions de l'attention qui sera apportée aux présentes remarques et vous prions d'agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de notre considération distinguée.

(s) Jacques DUPUIS

Tellin, le 5 avril 1994.

**Les Naturalistes
de la Haute-Lesse
a.s.b.l.**

Président : Jacques Dupuis
rue Saint-Urbain 122 H
6927 TELLIN

Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur
Service Urbanisme
Place Saint- Aubain 2
5000 NAMUR

concerne : Plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort, projet de modification partielle du plan, pl. 59/2 et 59/3.

Monsieur le Gouverneur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de modification partielle du plan de secteur Dinant-Ciney-Rochefort et concernant les planches 59/2 et 59/3, notre association, active depuis vingt-cinq ans dans la région souhaite exprimer son point de vue.

Les modifications envisagées entraîneront l'extension de l'actuelle zone où cohabitent déjà des activités artisanales, industrielles et de services . La surface totale sera plus que doublée , alors qu'il reste aujourd'hui encore un espace libre non négligeable sur la zone existante. Un document affiché dans le couloir d' entrée de l'Hôtel de Ville de Rochefort signale ce 5 avril 1994 que 20 ha y sont encore disponibles au prix de 80 FB/m². N'oublions pas non plus que de nombreuses friches industrielles sont toujours à réaménager en Wallonie et qu'en bien des zones, les aires et même les bâtiments libres d'occupation restent nombreux.

Si les modifications du plan de secteurs se réalisent telles que prévues, il faudra , à charge de la collectivité, aménager une infrastructure importante, **en zone forestière d'intérêt paysager**, reconnue par ailleurs **zone de protection spéciale pour l'avifaune sauvage**. La forêt touchée n'est cependant pas un banal espace boisé . Il s'agit d'une chênaie-charmaie typique, présentant un intérêt botanique et faunistique réel. Non content de l'avoir mutilée une première fois pour la réalisation de l'actuelle zone industrielle, on recommencerait les mêmes erreurs dans un avenir proche. Cela nous semble d'autant moins admissible, que les risques résultant d'un aménagement du territoire privilégiant la rentabilité immédiate au détriment d'une gestion parcimonieuse des ressources, sont de mieux en mieux connus . Il semble évident aujourd'hui qu'il faut considérer la forêt feuillue comme un espace naturel à préserver, comme un patrimoine réellement menacé, pour la conservation duquel nos sociétés développées doivent utiliser les meilleurs moyens . Et ce qui est vrai pour la forêt feuillue, l'est à fortiori pour la **chênaie** ici concernée .

Il est clair aussi que l'extension vers le nord, va se faire au détriment d'une **zone de sources** d'un affluent du Biran, dont le relief n'est pas sans intérêt, et qui avait été préservée lors des premiers aménagements . Cela constituera donc un nouveau risque important pour la qualité des eaux de l'endroit mais aussi évidemment de l'aval . L'extension de l'asphaltage dans cette zone de sources modifiera une fois encore et sensiblement le régime d'infiltration des pluies dans le sous-sol . Cela ne sera pas non plus sans incidences sur une prairie humide à orchis morio située à proximité immédiate du site menacé, sur le côté droit de la route de Ciney . Cela ne fera qu'accentuer un problème aujourd'hui bien identifié, et cruellement rappelé à l'opinion lors des dernières inondations .

Rappelons aussi qu'un investisseur privé, Center Parc, contacté par le pouvoir communal de Rochefort, a renoncé récemment à un projet d'aménagement touristique dans cette forêt, car il ne voulait pas porter préjudice à un patrimoine biologique reconnu.

Si nous envisageons maintenant les incidences sur le paysage, il faut noter que l'expérience de la zone existante n'est pas très réconfortante. Nullement intégrée dans l'environnement, elle est visible des plus beaux points de vue de Rochefort, et les constructions s'y sont faites sans un souci esthétique digne du nom. Les rideaux d'arbres prévus n'ont pas été respectés. Corriger la situation présente nécessiterait la mise en oeuvre d'un programme de plantation d'essences indigènes soigneusement pensé. L'extension entraînera inmanquablement une aggravation de la situation actuelle déjà préjudiciable à l'intérêt paysager des alentours du monastère proche.

Il faut savoir aussi que Rochefort tire profit de sa situation dans le futur parc naturel de Lesse et Lomme. Bien que l'évolution des vingt dernières années n'ait guère été favorable au patrimoine naturel de la région, la création récente de nombreuses réserves domaniales dans la région permet d'entrevoir l'avenir avec confiance, pour autant que les pouvoirs publics aient une politique cohérente et une notion claire de l'utilité publique dans une région touristique tirant son intérêt de la beauté des paysages et de la rareté des biotopes.

A l'examen, et bien qu'il ne soit jamais agréable d'aller à contre courant des évidences immédiates, il nous semble clair qu'il faut renoncer à la modification du plan de secteur telle que prévue, car ne répondant pas à la philosophie générale du Code Wallon, elle permettrait d'altérer plus encore le paysage rochefortois, continuerait une politique regrettable qui a entamé inconsidérément le patrimoine forestier, ne tiendrait pas compte des priorités actuelles imposées par l'utilisation optimale des ressources en vue d'un développement durable.

Dans l'espoir que notre avis sera entendu par l'autorité publique, conscient de servir l'intérêt général, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de notre haute considération.

(s) Jacques DUPUIS.

Tellin, le 10 avril 1994.

Monsieur Léon Woué
Président des Cercles des Naturalistes de Belgique
Rue des Ecoles, 21
5670 Vierves-sur-Viroin

Monsieur le Président,

Il n'est sans doute pas inutile de vous rappeler l'existence sur le territoire des communes de Rochefort, Nassogne, Tellin, Wellin, Daverdisse et Libin, d'une association dont la raison sociale est la découverte de la nature et sa protection. Comme membre de différents conseils d'administration d'organismes poursuivant les mêmes objectifs, (dont l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, qui nous fédère et dont vous assurez le secrétariat général) vous n'éprouverez donc aucune difficulté à vous souvenir de nous.

Vous comprendrez qu'il ne nous est pas facile d'admettre la mise en place d'une section locale du "Cercle des Naturalistes de Belgique" à Lavaux Sainte-Anne, avec comme sigle une tête de rapace nocturne, et comme dénomination le nom de nos rivières Lesse et Lomme.

Certes, comme nous l'a rappelé votre secrétaire, lors d'une communication téléphonique, "il n'y a pas de chasse gardée". Il nous semble cependant qu'il y aurait grand intérêt, pour la cause de la protection de la nature et la sensibilisation du public, à ce que les associations respectent une déontologie élémentaire en évitant de se faire une concurrence déloyale. Adopter un sigle et un nom qui prêtent à confusion, comme vous venez de le faire lors de la création de cette nouvelle section, dans notre secteur d'activité, nous semble parfaitement incorrect.

Notre association a mené durant vingt-cinq ans un combat difficile pour la conservation de la nature et du patrimoine en Lesse et Lomme. Nous ne comptons pas nous arrêter. Mais cette division objective des forces, résultat de votre initiative, déforcera notre action.

C'est avec une réelle amertume que nous vous adressons ce courrier, avec l'espoir cependant de voir votre jeune recrue, Stéphane Tombeur, comprendre tous les enjeux et tirer de lui-même les conclusions.

Nous vous prions, Monsieur Woué, d'agréer l'expression courtoise de nos sentiments distingués.

Jacques Dupuis
Président
122 H rue Saint-Urbain
6927 TELLIN

Reconduction du bail de location des terrains communaux à la S.A. des Grottes de Han pour l'exploitation d'un parc à gibier.

C'est en 1994 qu'arrive à échéance le bail de location des terrains communaux à la s.a. des Grottes de Han pour l'exploitation du parc à gibier. Les Naturalistes de la Haute Lesse se sont déjà exprimés à plusieurs reprises dans les Barbouillons et dans la presse locale. A ce sujet, voir les articles des rapports d'activités 1991, pp. 20 à 22, Rouvrons le Gouffre; 1992, p.23, Communiqué de presse, Devinette; 1993, p.33, Communiqué de presse, Le parc à gibier de Han.

Ce dernier article fut reproduit tout récemment dans la feuille de contact du Rouge-Gorge édité par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (Mars 1993, n°48). Cette publication provoqua plusieurs réactions très généralement critiques vis-à-vis du parc à gibier de Han et opposées dans presque tous les cas à la reconduction du bail, avec des arguments reposant sur le bien-être des animaux, le principe de l'exploitation de terrains publics par une société privée ou le souci éducatif détourné de ce genre d'attraction...

Qu'en est-il aujourd'hui ? Où en sont les tractations entre la société des Grottes et la commune de Rochefort ?

Lors d'une réunion d'information de la population de Han organisée par l'administration communale (17/03/94) sur d'autres thèmes comme celui des inondations, de la sécurité routière, de l'aménagement de parkings ... (Des problèmes auxquels sont proposés des solutions assez peu soucieuses de l'environnement : Il faudra y revenir !), la question du parc à gibier fut posée au bourgmestre Dalem.

Dans la réponse de Monsieur Dalem, il semble inévitable pour des raisons économiques et "vu le succès extraordinaire de cette attraction " de reconduire le bail en question avec d'éventuelles contraintes pour la société exploitante. Malheureusement, quand il s'agit de préciser ces exigences, le flou reste total. Toutefois, le bourgmestre de Rochefort a évoqué les points suivants :

◀ Le droit d'entrer gratuitement, une fois par an, pour les habitants de Han, Belvaux et Wavreille.

◀ La "possibilité de réfléchir à des modalités d'accès de certaines parties du parc à gibier".

- L'obligation de maintenir le départ des cars-safari au centre du village de Han (ceci pour apaiser le mécontentement des commerçants du village qui sentent le pôle d'attraction se déplacer vers les seules infrastructures gérées par la société des Grottes).

◀ Le maintien du terrain de camping de Han, propriété de la société des Grottes, dans son usage actuel et géré par le Syndicat d'Initiative de Han.

A la question d'un habitant du village, le bourgmestre a également reconnu qu'il était question d'imposer aussi à la société des Grottes de Han, en marge du contrat de relocation, un investissement substantiel dans le développement de la Grotte de Rochefort négligée jusqu'à présent.

Voilà les seules informations récoltées à ce jour dans l'évolution de ce dossier. Le secret reste bien gardé !

En complément d'information sur le sujet, vous trouverez ci-après le communiqué de presse rédigé par le groupe ECOLO, sous la plume d'un de nos membres, Albert LIBERT, et qui traite principalement de l'accès au Gouffre de Belvaux.

Bruno MAREE

PARC A GIBIER de HAN-SUR-LESSE GOUFFRE DE BELVAUX

Le gouffre de Belvaux ouvert au public en 1994, si le Collège des bourgmestre et échevins rochefortois le veut !

Le bail de 68 hectares de bois et de terres avec la commune de Rochefort loué à la SA des Grottes de Han à 100 frs/hec. expire en 1994.

Le groupe ECOLO-ROCHEFORT :

DÉNONCE :

1. Les conditions lamentables de la conclusion de ce bail de 27 ans établi à la légère par les anciennes communes (Resteigne-Wavreille-Han). Il espère que cela ne se reproduira pas en 94.
2. La confiscation par la SA des Grottes des chemins, sentiers, repris à l'Atlas des chemins et englobés dans le parc animalier, soit les chemins :
 - Wavreille : chemin n° 3 ;
 - Han-sur-Lesse : chemin n° 14 et sentier 22, 24, 25 et 26.
3. Ceux qui ont accordé les dérogations aux lois établies pour **TOUS** mais non respectées par les nantis et ceux qui courtisent les "belles" relations. Or, chacun sait que chemins et sentiers ont un caractère d'imprescriptibilité. Donc, la loi pour les uns, pas pour les autres.
4. Ceux qui ont bafoué les avis du conseil communal de Wavreille, 26/1/68 et 02/02/68, qui, à l'unanimité, décidaient : "art. 1 : de s'opposer à laisser condamner le chemin 14 qui relie Belvaux à Han et qui n'est autre qu'une ancienne chaussée romaine, art 2, ... art. 3 ..."
5. Les subsides (+ de 2 millions) accordés par le FEOGA (Fonds Europ Garant à org agricole) à la SA des Grottes aux dépens des fermiers (dénoncé à l'époque par le **SILLON BELGE** et les fermiers régionaux).
6. Les promesses verbales faites à l'époque et assurant que l'accès aux rochers du Tchestay et au gouffre de Belvaux serait maintenu (Mr de Pierpont).

EXIGE :

1. De connaître le résultat de l'enquête de commodo et incommodo réalisée, à la sauvette et en hiver, avant la conclusion du bail en 68 et s'inquiète d'une éventuelle collusion entre les parties intéressées puisque la commune de Wavreille s'est opposée à ce bail "art. 3 : de s'opposer à ce que le libre accès au gouffre de Belvaux soit interdit" (2.2.68).
2. Une enquête ou consultation populaire afin qu'un tel kidnapping de biens communaux ne se reproduise pas.
3. La suppression de la clôture au travers de la Lesse, rivière de 1^{re} catégorie, dont 400 mètres sont confisqués au profit d'intérêts privés. On sait qu'un arrêté royal de 1970 autorise cette clôture **MAIS** la Direction Générale des ressources naturelles et de l'environnement signale que "cet arrêté est **NON réglementaire, n'a pas été publié au Moniteur Belge. Cette autorisation n'a pas été déléguée pour une durée déterminée, mais reste, par nature, précaire et par conséquent révoquable**" Inspecteur Binet.

SOUHAITE :

1. Une réunion publique entre les parties intéressées (grottes, commune, Ecolos, naturalistes, population) par devoir de transparence et respect pour la démocratie.

INFORME : la population que l'inspection générale de l'Eau (Ingénieur PETIAU) écrit que "la Région Wallonne est propriétaire du Lit de la rivière, y compris les berges (art. 9)" donc aussi l'ENTRÉE du gouffre et que le cahier des charges de l'A.R. stipule dans son art. 14 qu'en cas d'accident (ex. : kayak) à la clôture "la responsabilité des grottes n'est pas dérogée vis-à-vis des tiers". Le même inspecteur signale que "la SA des Grottes n'a pas le droit d'empêcher l'accès au gouffre par la rivière sans accostage sur la rive".

Après consultation de la population, le conseil communal devra se prononcer sur une éventuelle reconduction du bail. Trois possibilités peuvent être proposées aux habitants.

1. Reconduire ce bail comme il a été établi avec augmentation du prix et quelques brouilles du genre entrée gratuite pour les habitants et de temps en temps une heure de porte ouverte au gouffre.
2. Récupérer ce site prestigieux afin que la population (autochtones, touristes, amateurs de bois de chauffage) jouisse de son bien et que la nature bafouée par une exploitation commerciale à outrance retrouve ses droits et que le kidnapping sur les terrains communaux cesse.
3. Placer la SA des Grottes face à un choix : la commune accepte de prolonger le bail mais sous certaines conditions :

- céder un passage piétonnier libre à tous vers le gouffre, ne plus louer le site de Boine et quelques bois le long de la route Belvaux/Han (la population y confectionnait jadis du bois de chauffage) ;
- permettre un contrôle de la bonne gestion des biens communaux par l'Administration des Ressources Naturelles et de l'Environnement, par la commune, les naturalistes et scientifiques reconnus. Des sanctions doivent être prévues ;
- ne pas reconduire un bail à long terme car nul ne peut hypothéquer l'avenir de ses enfants et signer "un chèque en blanc". La SA des Grottes n'a-t-elle pas envisagé en 1903 de construire un casino, un vélodrome, un hippodrome, une piscine sur le massif de Boine ? ;

Placée devant ce choix, la SA des Grottes ne pourra hésiter étant donné l'importance de ces hectares pour maintenir son parc tel qu'il est actuellement.

Mais les échevins rochefortois auront-ils la volonté de ne pas aliéner à nouveau et pour longtemps un patrimoine unique au bénéfice d'intérêts privés (site qui aurait dû être classé le 26 janvier 84, date à laquelle la commission de Monuments et Sites avait formulé une proposition de Classement, dossier resté mystérieusement dans les tiroirs de divers ministres compétents ...)

Les personnes désireuses de manifester leur choix vis-à-vis d'une des trois solutions (ou d'une autre) peuvent s'adresser à ECOLO-Rochefort.

Pour le Groupe ECOLO-ROCHEFORT,

Thierry DERMAGNE
Conseiller communal ECOLO
5580 ROCHEFORT

Albert LIBERT
52, Rue Pairées
5580 BELVAUX-SUR-LESSE

LE COURRIER
24/03/94

A propos des LIBELLULES et après la projection du montage de diapositives par Claire BRENU le samedi 19 mars 1994 au Centre d'écologie du Domaine des Masures à Han-sur-Lesse, voici un texte qui intéressera les Naturalistes désireux de parfaire leurs connaissances.

Groupe de Travail Libellules "Gomphus" & Groupe de Travail Lépidoptères

Appel à la collaboration

Vous vous intéressez aux libellules et/ou aux papillons et vous aimez les observer, les identifier, les étudier ou les photographier dans leur milieu naturel. Les deux groupes de travail se consacrant à leur étude en Belgique vous proposent de joindre l'utile à l'agréable.

Ces groupes, qui rassemblent aussi bien des amateurs que des professionnels, ont pour objectifs l'étude et la conservation de ces insectes en Belgique. Ils visent à compléter les connaissances relatives à la distribution, à l'évolution du statut et à l'écologie des espèces et de contribuer ainsi à la sauvegarde des populations menacées et de leurs biotopes.

Par leurs observations, les collaborateurs peuvent apporter leur concours à trois grands types de projets:

- la réalisation et la mise à jour d'un atlas de distribution des espèces (Odonates et Lépidoptères Rhopalocères) dont les données servent également à une évaluation périodique du statut de ces insectes à paraître dans le rapport sur l'État de l'Environnement Wallon;
- le suivi régulier des populations sur des sites-témoins dans le cadre du programme de Surveillance de l'Environnement wallon par Bioindicateurs financé par la Région Wallonne;
- l'approfondissement des connaissances relatives à l'écologie et au comportement des espèces de notre faune.

Une participation à ces projets même limitée est toujours utile, en particulier si vous réalisez des observations dans des régions encore très mal prospectées comme les provinces de Hainaut et de Liège et le sud-est de l'Ardenne. En réalité, toute information présente un intérêt pour nos travaux dès le moment où les lieux précis et dates d'observation figurent en regard des noms d'espèces identifiées. Même les espèces banales sont dignes de mention dans le cadre du projet de cartographie. Ces données permettent par ailleurs de mieux évaluer la fréquence relative des différentes espèces.

L'identification des libellules et des papillons de jour est souvent possible sur le terrain après capture au filet ou même à l'aide de jumelles. La mise à mort des insectes est de ce fait rarement nécessaire (dans nos régions au moins). C'est pourquoi les informations rassemblées à l'heure actuelle dans le cadre des divers projets sont constituées essentiellement d'observations de terrain. Des fiches d'observation standardisées ont été mises au point en vue de faciliter la prise de notes par les observateurs, ainsi que la transcription des données sur ordinateur.

Le Groupe de Travail Libellules a été lancé en 1983, sous l'impulsion de quelques naturalistes du nord du pays. Actuellement, il rassemble plus de deux cents collaborateurs dans tout le pays, avec cependant une représentation beaucoup plus importante en Flandre. Il publie un bulletin de liaison "Gomphus" qui paraît quatre fois par an et organise des excursions durant la bonne saison et des journées d'étude et de rencontre en hiver.

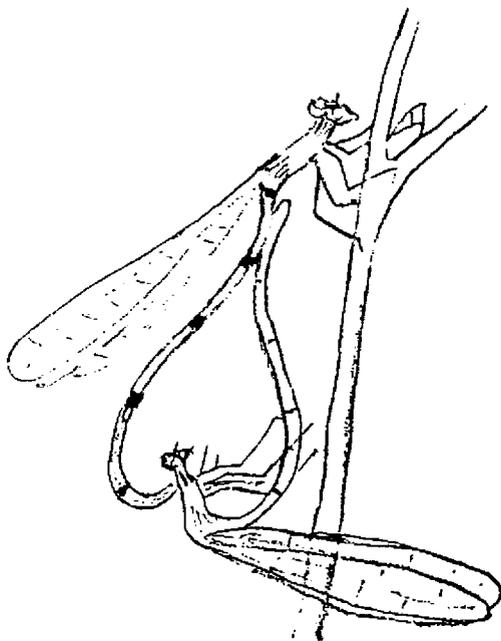
Le Groupe de Travail Lépidoptères a été constitué, quant à lui, en janvier 1990. Il compte à présent une dizaine de membres effectifs et une trentaine de collaborateurs en Wallonie. Il organise des sorties sur le terrain et envisage des journées de rencontre en hiver du même type que celles de "Gomphus".

Les deux groupes de travail sont membres de la Fédération des Banques de Données Biogéographiques (F.B.D.B.) et adhèrent au code de déontologie qu'elle a mis au point en ce qui concerne la protection des données. La confidentialité des informations peut être demandée par les auteurs d'observations qui le souhaitent et est automatique pour toutes les données d'espèces particulièrement menacées, ceci de façon à éviter la destruction des populations les plus fragiles (surtout dans le cas des papillons de jour).

Vous pourrez obtenir de plus amples informations sur les projets et activités de ces deux groupes de travail en écrivant à l'adresse suivante:

Philippe Goffart,
Unité d'Écologie et de Biogéographie,
Université Catholique de Louvain,
4-5 place Croix-du-Sud,
B-1348 Louvain-la-Neuve.

Toutes les collaborations sont les bienvenues. Elles seront toutes mentionnées dans les publications qui découleront de ces enquêtes.



Avoir le coeur tout retourné.

DETERMINATION DES ARBRES ET ARBUSTES DE NOS FORETS
PAR LES BOURGEONS

1. BOURGEONS OPPOSÉS (2 B. CHAQUE NOEUD)

a) Plante grimpante (Liane) :

- Tige cannelée, les anciennes se désagrégant en filaments : Clématite des haies
- Tige cylindrique; B. à écailles herbacées s'ouvrant très tôt : Chèvrefeuille des bois

b) Plante non grimpante :

1° Cicatrices laissées par la chute des feuilles très bien marquées :

- B. noirs : Frêne
- B. rougeâtres, globuleux; rameaux à lenticelles saillantes et moelle importante : Sureau
 - + Moelle blanche = Sureau noir
 - + Moelle brunâtre = Sureau à grappes
- B. verdâtres ou brunâtres; moelle peu apparente : Erable
 - + B. verdâtres, glabres, écartés du rameau : Erable sycomore
 - + B. verdâtres, glabres, appliqués sur le rameau : Erable plane
 - + B. bruns, garnis de poils blanchâtres : Erable champêtre

2° Cicatrices foliaires peu visibles

- B. effilés : Cornouillers
 - + B. appliqués contre la tige; rameaux rouges : Cornouillers sanguin
 - + B. à fleurs globuleux déjà formés : Cornouillers mâle
- B. ovoïdes :
 - B. nus entourés de 2 petites feuilles plissées; B. à fleurs terminaux très gros déjà formés; rameaux pubescents : Viorne mancienne
 - B. recouverts d'une seule écaille rougeâtre; rameaux glabres : Viorne obier
 - B. recouverts d'écailles vertes; rameaux verts quadrangulaires : Fusain

2. BOURGEONS ALTERNES DISTIQUES (DISPOSÉS SUR 2 RANGS)

a) Ecorce des troncs âgés lisse (ou s'écaille facilement) :

1° B. aigus :

- B. minces, en forme de fuseau, de plus d'un cm : Hêtre
- B. ovoïdes allongés, de moins d'un cm; tronc cannelé : Charme

2° Bourgeons globuleux; présence de chatons déjà formés : Noisetier

Le Groupe de Travail Libellules a été lancé en 1983, sous l'impulsion de quelques naturalistes du nord du pays. Actuellement, il rassemble plus de deux cents collaborateurs dans tout le pays, avec cependant une représentation beaucoup plus importante en Flandre. Il publie un bulletin de liaison "Gomphus" qui paraît quatre fois par an et organise des excursions durant la bonne saison et des journées d'étude et de rencontre en hiver.

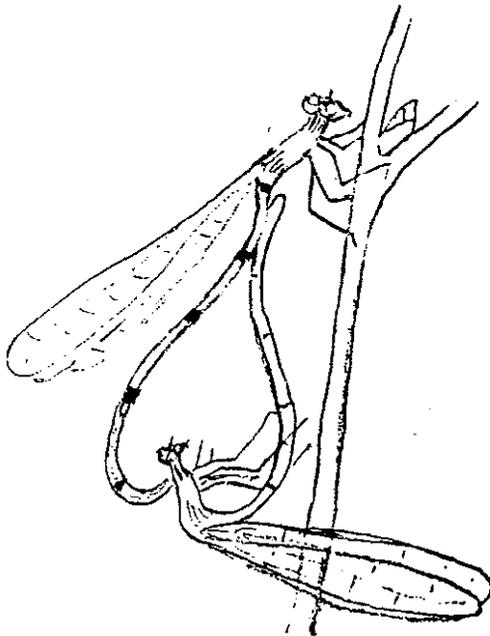
Le Groupe de Travail Lépidoptères a été constitué, quant à lui, en janvier 1990. Il compte à présent une dizaine de membres effectifs et une trentaine de collaborateurs en Wallonie. Il organise des sorties sur le terrain et envisage des journées de rencontre en hiver du même type que celles de "Gomphus".

Les deux groupes de travail sont membres de la Fédération des Banques de Données Biogéographiques (F.B.D.B.) et adhèrent au code de déontologie qu'elle a mis au point en ce qui concerne la protection des données. La confidentialité des informations peut être demandée par les auteurs d'observations qui le souhaitent et est automatique pour toutes les données d'espèces particulièrement menacées, ceci de façon à éviter la destruction des populations les plus fragiles (surtout dans le cas des papillons de jour).

Vous pourrez obtenir de plus amples informations sur les projets et activités de ces deux groupes de travail en écrivant à l'adresse suivante:

Philippe Goffart,
Unité d'Écologie et de Biogéographie,
Université Catholique de Louvain,
4-5 place Croix-du-Sud,
B-1348 Louvain-la-Neuve.

Toutes les collaborations sont les bienvenues. Elles seront toutes mentionnées dans les publications qui découleront de ces enquêtes.



Avoir le coeur tout retourné.

Samedi 7 mai 1994, à Nassogne, MARIAGE de Pierre et Danielle.

Sincères félicitations à
Danielle et Pierre CHANTEUX!

Le mariage de
deux Naturalistes

de la Haute-Lesse
est un événement heureux qui
ravivait l'ensemble des membres.

MEILLEURS VOEUX !

HOMMAGE A LA VIE de J. Supervielle.

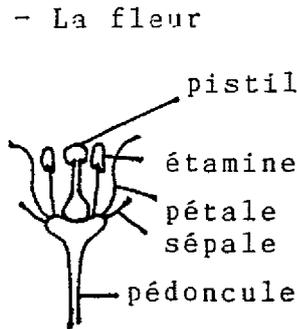
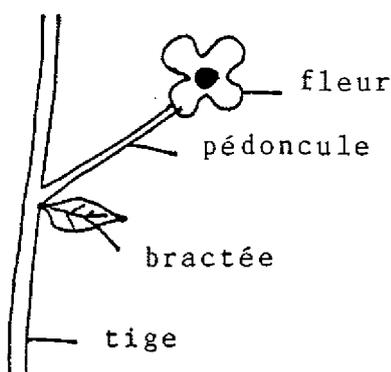
C'est beau d'avoir élu
Domicile vivant
Et de loger le temps
Dans un coeur continu,
Et d'avoir vu ses mains
Se poser sur le monde
Comme sur une pomme
Dans un petit jardin,
D'avoir aimé la terre,
La lune et le soleil
Comme des familiers
Qui n'ont pas leurs pareils,
Et d'avoir confié
Le monde à sa mémoire
Comme un clair cavalier
A sa monture noire,
D'avoir donné visage
A ces mots: femme, enfants,
Et servi de rivage
A d'errants continents,
Et d'avoir atteint l'âme
A petits coups de rame
Pour ne l'effaroucher
D'une brusque approche.
C'est beau d'avoir connu
L'ombre sous le feuillage
Et d'avoir senti l'âge
Ramper sur le corps nu,
Accompagner la peine
Du sang noir dans les veines
Et doré son silence
De l'étoile Patience,
Et d'avoir tous ces mots
Qui bougent dans la tête
De choisir les moins beaux
Pour leur faire un peu fête,
D'avoir senti la vie
Hâtive et mal aimée
De l'avoir enfermée
Dans cette poésie.



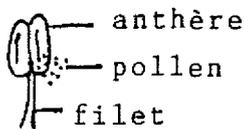
Dessin de Bruno MAREE.

PROMENADE D'INITIATION BOTANIQUE du samedi 28 mai 1994.

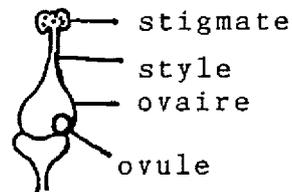
LES DIFFERENTES PARTIES DE LA PLANTE.



- L'étamine



- Le pistil



L'appareil reproducteur

Le rôle de la fleur.

Le rôle essentiel de la fleur est de produire la graine. Il faut pour cela que la fleur soit fécondée par le pollen. C'est alors que l'ovaire grossira pour donner le fruit et que les ovules se transformeront en graines.

Cette opération comprend deux phases: - la pollinisation
- la fécondation.

1. La pollinisation est le transport des grains de pollen sur le stigmate. Elle est aidée:
 - par le vent qui transporte des nuages de pollen
 - par les insectes qui viennent butiner le nectar des fleurs et transportent ainsi de fleur en fleur le pollen qui s'accroche à leurs poils
 - artificiellement par l'homme qui va secouer des fleurs à étamines au-dessus des fleurs à pistil.

2. La fécondation. Le grain de pollen est retenu sur le stigmate par le liquide gluant qui s'y trouve; il pousse alors un tube pollinique qui s'enfonce dans le style, suit les parois de l'ovaire et arrive jusqu'à l'ovule qu'il féconde.

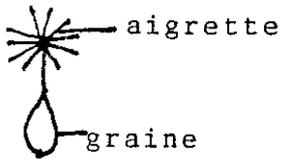
Aussitôt la fécondation opérée, la fleur se fane, sauf l'ovaire qui va donner le fruit.

Le fruit.

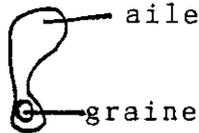
Le fruit provient du développement de l'ovaire.

Il existe deux sortes de fruits: - les fruits secs
- les fruits charnus.

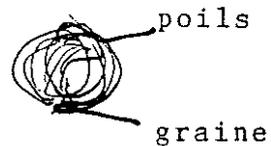
Les fruits secs ont une conformation (ailes, poils, aigrettes) qui favorise la dissémination des graines.



- pissenlit

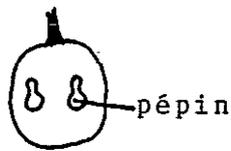


- pin

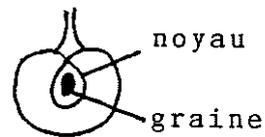


- cotonnier

Les fruits charnus sont: - complètement charnus comme les baies
- charnus à l'extérieur avec un noyau dur à l'intérieur.



- Raisin

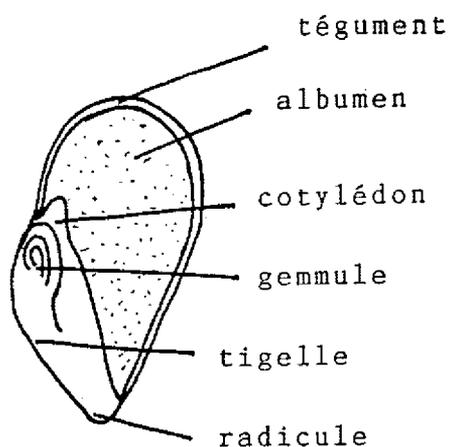


- Cerise

La graine.

La structure de la graine.

La graine qui provient du développement de l'ovule fécondé, comprend deux parties: 1. le tégument ou enveloppe
2. l'amande contenant une plante en miniature appelée plantule ou embryon. Enfin, il existe souvent une troisième partie nommée albumen qui servira de nourriture à l'embryon lorsqu'il se développera.



Dans la graine:

- la radicule donnera la racine
- la tigelle qui porte à son extrémité un bourgeon terminal appelé gemmule, contenant les premières feuilles, donnera la tige
- les cotylédons sont deux feuilles nourricières
- l'albumen est une provision de nourriture destinée à l'embryon lorsqu'il se développera.

Pour que la graine germe, il faut des conditions favorables:

- conditions internes:
 - a) graine mûre
 - b) graine en bon état
 - c) graine ayant conservé son pouvoir germinatif.
- conditions externes:
 - a) graine aérée
 - b) graine en présence d'eau, mais pas trop
 - c) graine en présence de chaleur, mais ni trop, ni trop peu.

Quand la graine germe: les téguments se déchirent, la radicule sort et s'enfonce dans le sol, la tigelle s'allonge et soulève les cotylédons qui finissent par flétrir.

PROMENADE DE LA COLIRE.

Les plantes que nous avons rencontrées:

- Arum tacheté (Arum maculatum), vénéneuse
 - Ail des ours (Allium ursinum), médicinale et condimentaire
 - Alliaire (Alliaria officinalis), médicinale et condimentaire
 - Aconit tue-loup (Aconitum vulparia), vénéneuse
 - Ortie dioïque (Urtica dioica), médicinale et condimentaire
 - Grand Plantain (Plantago major), médicinale
 - Consoude officinale (Symphytum officinale), médicinale
 - Reine des prés (Filipendula ulmaria), médicinale
 - Valériane officinale (Valeriana officinalis), médicinale
 - Géranium à Robert (Geranium robertanum), médicinale
- et bien d'autres encore...

Règles à respecter lors de la récolte de plantes sauvages.

Ne récolter que les plantes que l'on connaît.

Cueillir juste la quantité qu'on est sûr de consommer.

Choisir des plantes saines et sans défaut. Il faut absolument éviter de ramasser les plantes à proximité: des décharges, des fosses à purin ainsi que des voies de communication poussiéreuses et très fréquentées, à cause des gaz d'échappement(plomb).

A proximité des routes, il est conseillé de respecter une distance de 100 m.

Dans les environs des usines, des voies ferrées et des exploitations agricoles où on élève des animaux, il vaut mieux s'abstenir de récolter des plantes sauvages. La même règle s'applique aux cultures qui ont subi un traitement chimique et aussi aux régions fortement polluées.

Il ne faut jamais cueillir des espèces protégées ni des plantes poussant dans les réserves naturelles, le devoir de chacun étant de préserver activement le milieu naturel.

Lors de la récolte, on doit veiller à ne pas exterminer une espèce dans un endroit donné. Il faut qu'elle puisse se reproduire:

--> laisser des plantes adultes avec leurs fleurs, graines...

--> ne pas arracher les racines (cueillir délicatement).

--> La récolte se fera dans les endroits où les plantes sont très fréquentes.

Les plantes cueillies sont déposées dans un panier (jamais dans un sac en plastique).

Il convient d'utiliser les plantes fraîches, le jour même.

Auparavant, on les trie et on les lave sans les faire tremper inutilement pour ne pas détruire certaines substances comme la vitamine C.

La période de récolte est très importante.

Ex. Certaines plantes deviennent toxiques quand elles sont en fleur (Ficaire).

LES PLANTES COMESTIBLES.

Certaines plantes que nous avons rencontrées peuvent servir à accommoder quelques-uns de nos plats. Essayez-les, ça vaut le détour!

Voici quelques conseils.

Le Lierre terrestre.

On récolte les jeunes pousses et les feuilles au début de la floraison. Elles ont le plus de saveur d'avril à mai, mais on peut les cueillir jusqu'en juin.

On l'utilise comme épice, frais ou séché pour assaisonner les viandes et les légumes cuits à l'étuvée, les viandes hachées et les potages. Les feuilles fraîches relèvent le goût des omelettes, des beurres parfumés aux herbes, des pâtes à tartiner à base de fromage blanc, des oeufs brouillés, des salades, des pommes de terre cuites à l'eau, du riz et des pâtes.

L'Ortie.

En avril et en mai, on récolte les plus jeunes pousses pour l'utilisation culinaire. On peut également faucher régulièrement un carré d'orties pour en avoir toute la saison.

Les feuilles ont une grande valeur nutritive. On en fait des potages ou on les sert bouillies comme les épinards. On les ajoute dans les omelettes, les farces, les salades, les oeufs brouillés, les viandes hachées, les pâtes à tartiner salées et les farces de pâtisseries salées.

L'Ail des ours.

On récolte les feuilles avant la floraison, c'est-à-dire avril-mai, les bulbes de septembre à octobre. On consomme l'ail des ours frais. Il est surtout utilisé pour assaisonner les salades, les légumes cuits à l'étuvée, les sauces, les farces, les viandes hachées, le poisson, les pâtés de volaille, les mayonnaises, les beurres parfumés aux herbes, les potages.

L>Alliaire.

On cueille l'alliaire surtout au printemps, puis les jeunes pousses apparues par la suite jusqu'en automne.

En cuisine, on l'utilise fraîche, finement hachée en l'ajoutant dans tous les plats qui tolèrent l'ail: potages, sauces, galettes de pommes de terre, pâtes à tartiner à base de fromage blanc, farces, viandes hachées, viandes de mouton, salades de légumes.

On peut remplacer les feuilles fraîches par les graines en poudre.



Je préfère le miel!

Claire BRENU.

Equipe "malaco ... et autres bestioles"

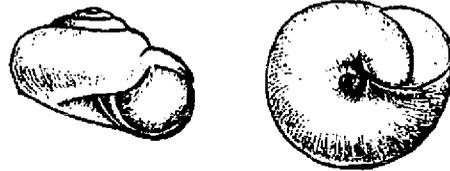
Samedi 30 avril 94 - Vallée de la Lomme - Du Rond Tienne à la Carrière d'Eprave

Début de prospection avec l'équipe botanique que nous perdrons assez rapidement puisque les botanistes recherchent aujourd'hui les hauteurs des pelouses calcaires, alors que nous envisageons un petit repérage des espèces de la plaine alluviale et des berges de la Lomme.

Il fait chaud et sec depuis quelques jours et, malgré la rosée matinale, peu d'espèces sont observées en activité.

En longeant le bas du versant du méandre abandonné, en contrebas de la route Han - Rochefort, une zone où viennent d'être abattus les pins noirs, on rencontre toute une série d'espèces caractéristiques des milieux calcaires qui profitent aussi du manque de spécificité du biotope. Nous sommes en effet en bordure de champs cultivés, dans un bois mixte feuillus-résineux d'où viennent de disparaître il y a peu les pins, en bas de pente calcaire marquée par des zones d'éboulis et bénéficiant d'un phénomène de lisière bien souvent profitable à la faune.

Plus loin, en face de la carrière d'Eprave, entre celle-ci et la Lomme, nous parcourons un terrain planté de peupliers et où se développent la reine des prés, l'ail des ours ... et les orties. Les espèces dominantes et les plus vite repérées à cette époque de l'année et à cet endroit sont *Trichia hispida*, espèce très commune et très poilue (!), ainsi que *Bradybaena fruticum*, un très bel escargot jaunâtre au manteau orné de taches noires. Il atteint 20 mm de diamètre, est très globuleux et apprécie beaucoup les milieux ombragés assez humides. C'est aussi un grand amateur d'orties !



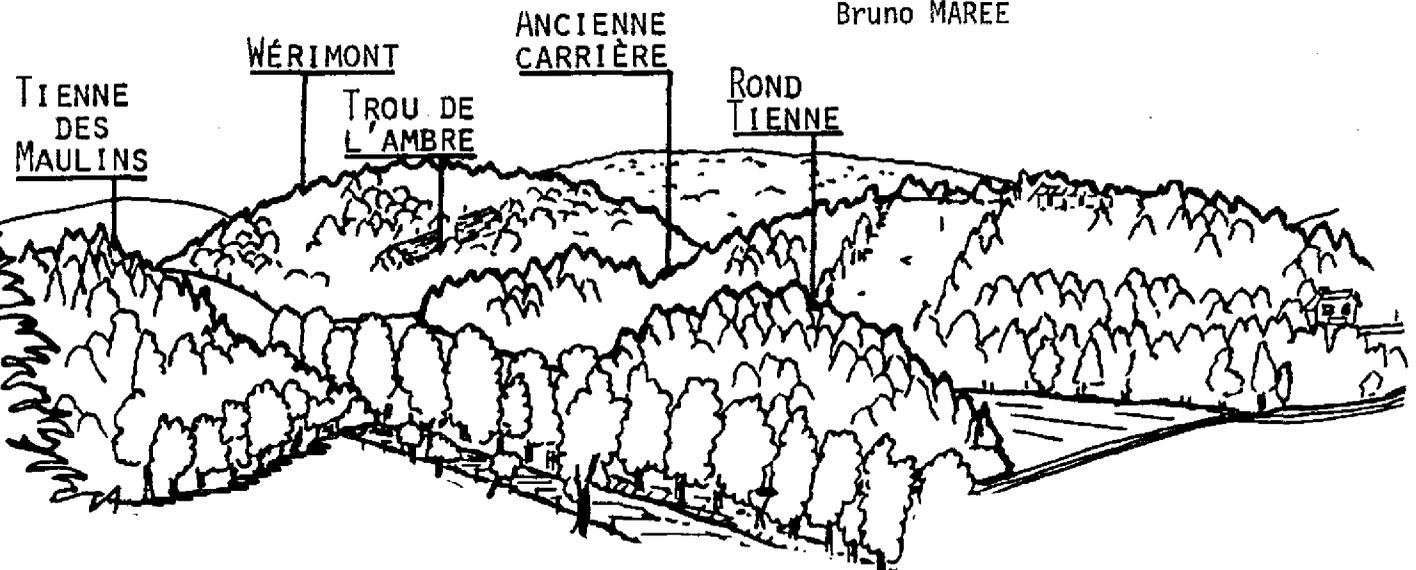
Bradybaena fruticum

Nous revenons vers les Masures en longeant la route de Rochefort où nous retrouvons les traces du passage très fréquent des blaireaux du coin ...

Une dernière petite observation au pied du rocher dans le virage avant l'Hôtel Henri IV nous permet d'y retrouver *Helicella itala*, l'espèce caractéristique des pelouses calcaires ... et nous retrouvons les botanistes, satisfaits eux aussi de leur prospection.

En conclusion, une observation peu approfondie des sites rencontrés mais la découverte d'espèces aux exigences très diversifiées, à l'image de la région parcourue.

Bruno MAREE



Equipe "malaco ... et autres bestioles"

Dimanche 29 mai 1994 - Han-sur-Lesse - Indice biotique du Ri d'Ave

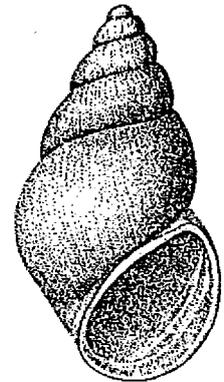
La prospection envisagée ce jour avait pour site le cours du ri d'Ave dans sa traversée de la vallée de la Lesse, jusqu'au confluent avec celle-ci. Le ruisseau, après son passage dans la cluse calcaire de l'anticlinal d'Auffe, débouche alors sur la large plaine alluviale de la Lesse et serpente mollement sur plusieurs centaines de mètres dans les prairies pâturées, avant de rejoindre la rivière un peu en amont du lieu-dit " Le Gouffre de la Poule " et de la station d'épuration de Han-sur-Lesse.

L'activité avait pour objectif de tenter de déterminer l'indice biotique du cours d'eau tout en recensant un maximum de mollusques dulcicoles. Parmi ceux-ci,

nous repérerons *Anisus vortex*, une petite planorbe assez commune en Belgique, sauf en Ardenne, et *Potamopyrgus jenkinsi*, un hydrobidé qui, lors de sa sécuverte, à la fin du XIXème siècle, vivait exclusivement en eau saumâtre. Depuis lors, pour des raisons inexplicables, l'espèce envahit progressivement tous les cours d'eau et nous avons même pu observer, il y a quelques années, d'importantes colonies sur les galets de la Lesse, dans sa traversée des grottes de Han.

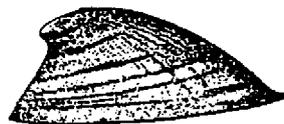


Anisus vortex
(diam. 10 mm)



Potamopyrgus jenkinsi
(haut. 4 mm)

Deux limnées sont également déterminées : la très commune *Lymnaea ovata* et *Lymnaea stagnalis* qui, comme son nom l'indique, est plus souvent liées aux eaux stagnantes. En fait, les coquilles de cette dernière espèce étaient accumulées dans les dépôts de crues sur les berges du ruisseau et aucun individu ne fut observé vivant. Il s'agit donc probablement de coquilles provenant d'un autre site, en amont, et transportées ici par les inondations.



Ancylus fluviatilis
(diam. 8 mm)

Toujours en ce qui concerne les mollusques, signalons encore la présence d'*Ancylus fluviatilis*, le petit bonnet phrygien qui apprécie surtout les eaux à courant rapide et, parmi les bivalves, *Sphaerium corneum* ainsi que des petits *Pisidium* pour lesquels notre détermination en restera, pour le moment, au genre. Contrairement aux ancyles, ces bivalves préfèrent évidemment les eaux plus calmes où ils se développent dans les fonds vaseux.

C'est, par ailleurs, une caractéristique intéressante du Ri d'Ave à l'endroit de notre prospection puisqu'il présente une succession de zones à courant rapide sur galets puis, plus calme, avec des eaux profondes et un fond vaseux, des méandres bien marqués aux berges abruptes, des petites plages facilitant l'accès au ruisseau, des tronçons bordés d'aulnes et de saules, des fonds graveleux ou couverts de végétation aquatique ...: Bref, une diversité de conditions favorables à une diversité de la faune pour un petit ruisseau qui n'a pas trop souffert des sévices du remembrement.

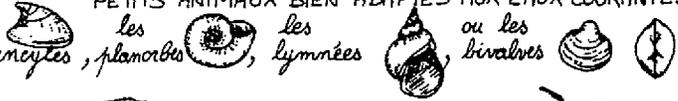
On regrettera toutefois la fâcheuse manie des agriculteurs qui tentent de maintenir les berges en place (et en vain !) par des dépôts de matériaux de démolition : vieilles briques et vieux dallages aux teintes variées. L'esthétique en prend un coup ! D'autant plus qu'en amont, un autre riverain a la regrettable habitude de jeter à l'eau toutes les vidanges de ses alcooliques libations ...

La recherche de l'indice biotique du cours d'eau par l'observation de la microfaune nous permet d'observer une variété assez importante d'espèces dont certaines, de petites larves d'éphémères nageuses et des larves de phryganes à fourreau, sont assez sensibles à la qualité de l'eau.

LES INVERTÉBRÉS

LE SUBSTRAT, C'EST-À-DIRE LE FOND DE LA RIVIÈRE, ABRÛTE DES PETITS ANIMAUX BIEN ADAPTÉS AUX EAUX COURANTES

IL Y A DES MOLLUSQUES: les ancytes, les planorbis, les lymnées ou les bivalves



DES CREVETTES D'EAU DOUCE COMME les gammarus



DES SANGSUES QUI UTILISENT DES VENTOUSES POUR S'ACCROCHER AUX PIERRES



ET DES LARVES D'INSECTES COMME les éphémères. LEUR FORME APLATIE LEUR PERMET DE VIVRE SUR LES PIERRES DANS LE COURANT



LES LARVES DE TRICHOPTÈRES SE CONSTRUISENT DES FOURREAUX, DES ÉTOUIS À L'AIDE DE VÉGÉTAUX OU DE PETITES PIERRES ET Y LOGENT CONFORTABLEMENT...



A côté des mollusques cités plus haut, nous repérons aussi une population importante de gammarus, plusieurs larves de diptères, de nombreuses sangsues parmi lesquelles une espèce avec des anneaux vert jaunâtre que Jacques classe dans le genre des Glossiphonia, ainsi qu'une nêpe d'eau ou une ranâtre qui aurait mérité une détermination plus attentive.

Enfin, nous estimons à plus de 10 Unités systématiques le résultat de notre prospection ce qui, mis en relation avec la présence de phryganes, nous permet d'attribuer la cote 7 à 8 pour la qualité biologique de l'eau du ri d'Ave, soit le résultat obtenu pour un cours d'eau de classe n° 4 à pollution faible.

Profitons-en pour signaler qu'en ce printemps pourri, nous avons bénéficié d'un temps très clément, sec mais un peu frisquet malgré l'optimisme de notre président arborant un léger t-shirt ...

La température de l'eau était de 11° 5 - Drapeau vert - Baignade autorisée ...

Des centaines d'étourneaux à peine sortis du nid organisaient un chambard de tous les diables et quelques bandes de chardonnerets punctuaient de couleurs vives notre balade au bord du Ri d'Ave.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

1° En solidarité avec la LRBPO, un courrier a été adressé au Ministère de l'Agriculture pour demander que le contrôle des arrivages d'oiseaux à l'aéroport de Zaventem se fasse avec la rigueur et le sérieux voulus. (voir document ci-joint)

2° D'autre part, lors des dernières réunions, tout le travail a porté sur le schéma de structure de Rochefort. Il a même fallu prévoir des réunions supplémentaires!

Ce document important définit les lignes de force de l'aménagement du territoire d'une commune, dite "en décentralisation", et qui de ce fait dispose d'une liberté d'action plus grande dans l'attribution des permis divers. Cette liberté doit cependant se mériter et s'assortit donc d'un certain nombre d'obligations, comme -la mise en place d'une Commission Consultative représentative des différents groupes d'intérêts, -la préparation d'un schéma de structure, -l'élaboration d'un règlement d'urbanisme.

Dans les communes où le jeu démocratique de la participation et de la consultation n'est pas trop biaisé, la préparation du schéma de structure se fait dans un travail où sont étroitement associés : les membres du Collège, des experts indépendants, et les membres de la CCAT. Le schéma de structure ainsi préparé est ensuite proposé à l'enquête publique.

Rochefort n'a pas vraiment procédé de cette manière. Pendant la mise en place très laborieuse de la CCAT, reconnue enfin par l'autorité supérieure, le schéma de structure a été élaboré par le collège, aidé d'un bureau d'étude extérieur. Le document de synthèse, à la disposition des membres de la commission depuis peu de temps, a été présenté très rapidement en fin de séance sans qu'il soit possible d'en rediscuter ni la philosophie générale ni les grandes options. Il est maintenant soumis à l'enquête publique.

Il laisse sur sa fin le citoyen qui réside à Rochefort ou dans les environs, y revient fidèlement comme second résident depuis de longues années. C'est un acte de foi dans le tourisme de masse et il n'y a aucune idée novatrice en ce qui concerne le tourisme rural. Béton et asphalte! Nombreuses modifications partielles du plan de secteur pour étendre les zones bâties! Saignées dans la chênaie: près de 200 ha sacrifiés! Aucune trace d'une réflexion innovante quant à l'épuration des eaux domestiques ou d'une meilleure maîtrise des effluents d'élevage: on croit toujours au bon vieil égout qui accélère l'évacuation vers l'aval mais qui ne résout ni la question des nitrates ni celle des phosphates. Une allusion discrète cependant à l'habitat en zone inondable, mais rien concernant une gestion réfléchie des rives en vue d'éviter d'augmenter les risques d'inondation en aval.

On a oublié l'opposition sévère aux projets de grosses infrastructures touristiques et on y revient lourdement, fort sans doute de l'appui illusoire de l'opinion des commerçants et spécialement du secteur Horeca, fort aussi de ce que des technocrates préconisent en ne tenant compte que d'arguments financiers à court terme, faisant fi de réflexions plus fondamentales sur nos problèmes d'identité, faisant fi aussi de l'avis d'une frange désintéressée de l'opinion.

Le sensibilité des naturalistes pourraient trouver son compte dans la mesure où quelques lambeaux de territoire bénéficient d'un "régime de faveur". La biodiversité est un thème à la mode, moins cependant que celui de la fidélisation de la clientèle touristique... On n'en est pas encore à la concrétisation réelle du Code Wallon dans ce qu'il a de stimulant : "environnement sain, sûr et agréable", "utilisation parcimonieuse des ressources"... On est à cent lieues du concept, pourtant discutable, de "développement durable"!

Pourquoi faut-il se presser de la sorte pour donner une existence légale à un tel document ? Ne pourrait-on pas remettre le schéma de structure sur la table et repenser le tout dans le respect de l'idée de participation. Y a-t-il des problèmes aigus demandant des solutions immédiates que l'absence de schéma de structure empêche de résoudre valablement dans l'intérêt général?

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, le paysage rochefortois s'est dégradé sensiblement au cours de ces vingt dernières années. Les espaces restés préservés se sont rétrécis comme peau de chagrin. Le processus s'accélère. Or la densité de population n'a heureusement pas changé. Les besoins vitaux n'ont pas augmenté. Nous avons certes fait de grands progrès dans l'art du gaspillage. Faut-il continuer?

3° Un de nos membres, Pierre Bois d'Enghien, nous propose ses réflexions sur le problème des déchets et des différents systèmes pour en répercuter correctement les coûts et en limiter la croissance.

4° Nous publions aussi le texte émanant du Conseil de l'Europe concernant la gestion des cours d'eau. Les précédents Barbouillons y avaient fait allusion, mais la place manquait.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

1° En solidarité avec la LRBPO, un courrier a été adressé au Ministère de l'Agriculture pour demander que le contrôle des arrivages d'oiseaux à l'aéroport de Zaventem se fasse avec la rigueur et le sérieux voulus. (voir document ci-joint)

2° D'autre part, lors des dernières réunions, tout le travail a porté sur le schéma de structure de Rochefort. Il a même fallu prévoir des réunions supplémentaires!

Ce document important définit les lignes de force de l'aménagement du territoire d'une commune, dite "en décentralisation", et qui de ce fait dispose d'une liberté d'action plus grande dans l'attribution des permis divers. Cette liberté doit cependant se mériter et s'assortit donc d'un certain nombre d'obligations, comme -la mise en place d'une Commission Consultative représentative des différents groupes d'intérêts, -la préparation d'un schéma de structure, -l'élaboration d'un règlement d'urbanisme.

Dans les communes où le jeu démocratique de la participation et de la consultation n'est pas trop biaisé, la préparation du schéma de structure se fait dans un travail où sont étroitement associés : les membres du Collège, des experts indépendants, et les membres de la CCAT. Le schéma de structure ainsi préparé est ensuite proposé à l'enquête publique.

Rochefort n'a pas vraiment procédé de cette manière. Pendant la mise en place très laborieuse de la CCAT, reconnue enfin par l'autorité supérieure, le schéma de structure a été élaboré par le collège, aidé d'un bureau d'étude extérieur. Le document de synthèse, à la disposition des membres de la commission depuis peu de temps, a été présenté très rapidement en fin de séance sans qu'il soit possible d'en rediscuter ni la philosophie générale ni les grandes options. Il est maintenant soumis à l'enquête publique.

Il laisse sur sa fin le citoyen qui réside à Rochefort ou dans les environs, y revient fidèlement comme second résident depuis de longues années. C'est un acte de foi dans le tourisme de masse et il n'y a aucune idée novatrice en ce qui concerne le tourisme rural. Béton et asphalte! Nombreuses modifications partielles du plan de secteur pour étendre les zones bâties! Saignées dans la chênaie: près de 200 ha sacrifiés! Aucune trace d'une réflexion innovante quant à l'épuration des eaux domestiques ou d'une meilleure maîtrise des effluents d'élevage: on croit toujours au bon vieil égout qui accélère l'évacuation vers l'aval mais qui ne résout ni la question des nitrates ni celle des phosphates. Une allusion discrète cependant à l'habitat en zone inondable, mais rien concernant une gestion réfléchie des rives en vue d'éviter d'augmenter les risques d'inondation en aval.

On a oublié l'opposition sévère aux projets de grosses infrastructures touristiques et on y revient lourdement, fort sans doute de l'appui illusoire de l'opinion des commerçants et spécialement du secteur Horeca, fort aussi de ce que des technocrates préconisent en ne tenant compte que d'arguments financiers à court terme, faisant fi de réflexions plus fondamentales sur nos problèmes d'identité, faisant fi aussi de l'avis d'une frange désintéressée de l'opinion.

Le sensibilité des naturalistes pourraient trouver son compte dans la mesure où quelques lambeaux de territoire bénéficient d'un "régime de faveur". La biodiversité est un thème à la mode, moins cependant que celui de la fidélisation de la clientèle touristique... On n'en est pas encore à la concrétisation réelle du Code Wallon dans ce qu'il a de stimulant : "environnement sain, sur et agréable", "utilisation parcimonieuse des ressources"... On est à cent lieues du concept, pourtant discutable, de "développement durable"!

Pourquoi faut-il se presser de la sorte pour donner une existence légale à un tel document ? Ne pourrait-on pas remettre le schéma de structure sur la table et repenser le tout dans le respect de l'idée de participation. Y a-t-il des problèmes aigus demandant des solutions immédiates que l'absence de schéma de structure empêche de résoudre valablement dans l'intérêt général?

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, le paysage rochefortois s'est dégradé sensiblement au cours de ces vingt dernières années. Les espaces restés préservés se sont rétrécis comme peau de chagrin. Le processus s'accélère. Or la densité de population n'a heureusement pas changé. Les besoins vitaux n'ont pas augmenté. Nous avons certes fait de grands progrès dans l'art du gaspillage. Faut-il continuer?

3° Un de nos membres, Pierre Bois d'Enghien, nous propose ses réflexions sur le problème des déchets et des différents systèmes pour en répercuter correctement les coûts et en limiter la croissance.

4° Nous publions aussi le texte émanant du Conseil de l'Europe concernant la gestion des cours d'eau. Les précédents Barbouillons y avaient fait allusion, mais la place manquait.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

1° En solidarité avec la LRBPO, un courrier a été adressé au Ministère de l'Agriculture pour demander que le contrôle des arrivages d'oiseaux à l'aéroport de Zaventem se fasse avec la rigueur et le sérieux voulus. (voir document ci-joint)

2° D'autre part, lors des dernières réunions, tout le travail a porté sur le schéma de structure de Rochefort. Il a même fallu prévoir des réunions supplémentaires!

Ce document important définit les lignes de force de l'aménagement du territoire d'une commune, dite "en décentralisation", et qui de ce fait dispose d'une liberté d'action plus grande dans l'attribution des permis divers. Cette liberté doit cependant se mériter et s'assortit donc d'un certain nombre d'obligations, comme -la mise en place d'une Commission Consultative représentative des différents groupes d'intérêts,-la préparation d'un schéma de structure, -l'élaboration d'un règlement d'urbanisme.

Dans les communes où le jeu démocratique de la participation et de la consultation n'est pas trop biaisé, la préparation du schéma de structure se fait dans un travail où sont étroitement associés : les membres du Collège, des experts indépendants, et les membres de la CCAT. Le schéma de structure ainsi préparé est ensuite proposé à l'enquête publique.

Rochefort n'a pas vraiment procédé de cette manière. Pendant la mise en place très laborieuse de la CCAT, reconnue enfin par l'autorité supérieure, le schéma de structure a été élaboré par le collège, aidé d'un bureau d'étude extérieur. Le document de synthèse, à la disposition des membres de la commission depuis peu de temps, a été présenté très rapidement en fin de séance sans qu'il soit possible d'en rediscuter ni la philosophie générale ni les grandes options. Il est maintenant soumis à l'enquête publique.

Il laisse sur sa fin le citoyen qui réside à Rochefort ou dans les environs, y revient fidèlement comme second résident depuis de longues années. C'est un acte de foi dans le tourisme de masse et il n'y a aucune idée novatrice en ce qui concerne le tourisme rural. Béton et asphalte! Nombreuses modifications partielles du plan de secteur pour étendre les zones bâties! Saignées dans la chênaie: près de 200 ha sacrifiés! Aucune trace d'une réflexion innovante quant à l'épuration des eaux domestiques ou d'une meilleure maîtrise des effluents d'élevage: on croit toujours au bon vieil égout qui accélère l'évacuation vers l'aval mais qui ne résout ni la question des nitrates ni celle des phosphates. Une allusion discrète cependant à l'habitat en zone inondable, mais rien concernant une gestion réfléchie des rives en vue d'éviter d'augmenter les risques d'inondation en aval.

On a oublié l'opposition sévère aux projets de grosses infrastructures touristiques et on y revient lourdement, fort sans doute de l'appui illusoire de l'opinion des commerçants et spécialement du secteur Horeca, fort aussi de ce que des technocrates préconisent en ne tenant compte que d'arguments financiers à court terme, faisant fi de réflexions plus fondamentales sur nos problèmes d'identité, faisant fi aussi de l'avis d'une frange désintéressée de l'opinion.

Le sensibilité des naturalistes pourraient trouver son compte dans la mesure où quelques lambeaux de territoire bénéficient d'un "régime de faveur". La biodiversité est un thème à la mode, moins cependant que celui de la fidélisation de la clientèle touristique... On n'en est pas encore à la concrétisation réelle du Code Wallon dans ce qu'il a de stimulant : "environnement sain, sur et agréable", "utilisation parcimonieuse des ressources"... On est à cent lieues du concept, pourtant discutable, de "développement durable"!

Pourquoi faut-il se presser de la sorte pour donner une existence légale à un tel document ? Ne pourrait-on pas remettre le schéma de structure sur la table et repenser le tout dans le respect de l'idée de participation. Y a-t-il des problèmes aigus demandant des solutions immédiates que l'absence de schéma de structure empêche de résoudre valablement dans l'intérêt général?

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, le paysage rochefortois s'est dégradé sensiblement au cours de ces vingt dernières années. Les espaces restés préservés se sont rétrécis comme peau de chagrin. Le processus s'accélère. Or la densité de population n'a heureusement pas changé. Les besoins vitaux n'ont pas augmenté. Nous avons certes fait de grands progrès dans l'art du gaspillage. Faut-il continuer?

3° Un de nos membres, Pierre Bois d'Enghien, nous propose ses réflexions sur le problème des déchets et des différents systèmes pour en répercuter correctement les coûts et en limiter la croissance.

4° Nous publions aussi le texte émanant du Conseil de l'Europe concernant la gestion des cours d'eau. Les précédents Barbouillons y avaient fait allusion, mais la place manquait.





La liberté est aussi celle des Oiseaux

Bruxelles, le 19 avril 1994

**LE TRAFIC INTERNATIONAL D'OISEAUX EXOTIQUES
EN PLEINE EXPANSION.
LA BELGIQUE EN EST UNE PLAQUE TOURNANTE!**

La LRBPO soulève régulièrement, depuis pas mal de temps, le grave problème de trafic international d'oiseaux sauvages capturés dans la nature. Les nombreuses interventions à Brucargo-Zaventem ont mis à jour l'ampleur de ce trafic, qui ne cesse de croître. Nous estimons à plus de 50.000 individus le nombre d'oiseaux sauvages passant chaque semaine par notre aéroport national.

Hugues FANAL
Directeur francophone

La LRBPO, en collaboration avec la Douane de l'aéroport et la Gendarmerie, a fait saisir des dizaines de caisses représentant plusieurs milliers d'oiseaux, et ce seulement depuis le début de l'année! Ces saisies furent motivées soit par le statut des espèces concernées (oiseaux protégés), soit par le non respect de l'A.R. du 14 août 1986 relatif à la Protection et au Bien-Être des animaux (oiseaux malades, sans eau, mourant étouffés dans des caisses de transport surpeuplées, taux de mortalité élevé, etc.).

Jan RODTS
Directeur néerlandophone

La plupart des oiseaux saisis (et non saisis!) s'avèrent être dans un état lamentable: manque d'eau et d'espace, maladies diverses et stress déciment une grande partie d'entre eux. Cependant, ces conditions effroyables ne semblent pas émouvoir le moins du monde les vétérinaires dépêchés à Brucargo par le Ministère de l'Agriculture. Si les oiseaux sont en règle au niveau CITES, aucun autre contrôle sérieux n'est effectué. Les oiseaux, protégés par la législation régionale ou non, en bonne santé ou non, vivants ou non (!), continuent inexorablement leur voyage jusqu'aux trafiquants sans vergogne qui auront vite fait de les réexpédier à des revendeurs au détail. Les seuls oiseaux ayant échappé à cette fin programmée furent ceux que la LRBPO put soustraire des entrepôts de Brucargo.

Roger ARNHEM
Président

La LRBPO condamne sévèrement la façon d'agir de certains représentants du Ministère de l'Agriculture qui semblent s'allier aux trafiquants d'oiseaux et souscrire à ce commerce criminel. Une de nos équipes, visitant à plusieurs reprises les entrepôts de Brucargo suite à des plaintes anonymes, ont pu observer la façon de travailler des vétérinaires délégués par le Ministère. Les documents ne sont pas vérifiés (il existe de nombreuses différences entre les espèces et les nombres d'oiseaux déclarés sur facture, repris sur les certificats d'origine et présents réellement dans les caisses de transport); les oiseaux ne sont ni comptés, ni identifiés, ni contrôlés au niveau vétérinaire (épidémies éventuelles). Les vétérinaires se contentent de jeter un coup d'oeil furtif à l'intérieur des caisses, basses et sombres, à l'aide d'une lampe de poche. Ces caisses, soigneusement clouées par les exportateurs, ne peuvent s'ouvrir sans être détruites partiellement, ce qui convainc les vétérinaires à ne pas entreprendre de contrôles sérieux.



De plus, les représentants du Ministère de l'Agriculture mettent en doute le statut "d'espèces protégées" des oiseaux dont la LRBPO a provoqué la saisie. En effet, le Chardonneret gris (*Carduelis carduelis caniceps*), le Grand Chardonneret (*Carduelis carduelis major*), le Bouvreuil gris (*Pyrrhula pyrrhula cineracea*) et le Bouvreuil du Japon (*Pyrrhula pyrrhula griseiventris*) sont, selon eux, des espèces non protégées. La LRBPO a pourtant clairement prouvé le contraire. Il s'agit tout d'abord de sous-espèces, et non d'espèces, qui tombent sous l'Arrêté Royal du 9 septembre 1981, relatif à la protection des oiseaux en Région Flamande (Zaventem se trouve en Flandre), stipulant que la protection s'applique à tous les oiseaux appartenant à une des espèces vivant à l'état sauvage sur le territoire des pays membres de l'Union Européenne, y compris à toutes leurs sous-espèces, races et variétés.



Vu la bonne volonté du Ministère de l'Environnement de la Région Flamande, de la Douane de Brucargo et de la Gendarmerie, seule la manière d'agir incompréhensible des responsables du Ministère de l'Agriculture permet encore à la Belgique d'occuper le peu enviable cinquième place dans le Top-10 mondial des pays importateurs et exportateurs d'oiseaux sauvages. Ils portent là une bien lourde responsabilité!

La LRBPO demande à toutes les autorités, à toutes les associations et à toutes les personnes conscientisées par ce grave problème de manifester leur mécontentement auprès du Ministère de l'Agriculture (Service de l'Inspection Vétérinaire, Dr. J. TAMBEUR, Inspecteur-Général, 5ème étage, Manhattan Office Tower, Avenue du Boulevard 21, 1210 Bruxelles), tout en adressant également à la Ligue une copie de leur lettre. Elle demande enfin à tout un chacun de ne pas être complice de cet odieux trafic: .

N'ACHETEZ JAMAIS D'OISEAUX CAPTURES DANS LA NATURE!

REFLEXION SUR UNE ALTERNATIVE A CERTAINS INSTRUMENTS ECONOMIQUES EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS D'EMBALLAGES.

par Pierre BOIS d'ENGHIEN

Ingénieur agronome (FSAGx)
Maître en Sciences de l'Environnement (FUL)

L'instauration d'instruments économiques dans la gestion environnementale a pour but fondamental de réduire les impacts des activités humaines sur l'environnement.

Les impacts sur l'environnement sont nombreux: diminution des ressources énergétiques et des matières premières, pollution de l'air, de l'eau, du sol, accumulation de déchets non-valorisés, modification des comportements sociologiques, etc...

L'environnement, en tant qu'écosystème dynamique, doit être vu dans sa globalité, comme un problème multicritère, systémique; ainsi, les impacts énoncés plus hauts ne doivent pas être considérés comme limitatifs.

De nombreux instruments économiques existent actuellement: les "médiatiques" écotaxes, les écoredevances sur les emballages (type Grüne Punkt en Allemagne, Point Vert d'Eco-emballages en France), les taxes sur l'eau, les subventions pour l'introduction de technologies propres, etc...

Tous ces instruments ont leurs cibles particulières; en ce qui concerne la gestion spécifique des déchets d'emballages, nous retiendrons en premier ressort, les écotaxes et les écoredevances (les écoconsignes étant apparues trop récemment).

En introduction à notre réflexion, il est indispensable de les décrire et revoir leur philosophie.

Les écotaxes visent certains emballages pour boissons, les piles, certains pesticides, les appareils photos jetables,...

La philosophie de ces écotaxes est, que ne seront taxés que les produits qui sont réputés générer des nuisances écologiques et si, pour le même "service", existe une alternative réputée plus "écologique" (respectueuse de l'environnement) sur le marché.

Ainsi, par exemple, un papier ne sera pas écotaxé s'il contient un certain pourcentage de fibres recyclées; un rasoir jetable sera écotaxé car il existe sur le marché des rasoirs réutilisables.

Les écotaxes ne seront pas appliquées sur certains emballages si ceux-ci sont consignés ou si un certain pourcentage de réutilisation ou de recyclage-matière est réalisé.

Elles favorisent le recyclage, la réutilisation en anticipant, à juste titre, la modification des habitudes des consommateurs vers des alternatives réputées plus respectueuses pour l'environnement.

Nous constatons donc que la loi se base explicitement sur le caractère "réputé écologique", c'est-à-dire "dont l'écobilan est généralement admis comme positif" pour décider si oui ou non les écotaxes doivent être appliquées;

Malheureusement pour la loi, les écobilans, quand ils existent..., ne font pas l'unanimité des décideurs. En effet, il n'est pas rare de rencontrer pour UN produit, PLUSIEURS écobilans, qui diffèrent le plus souvent les uns des autres..

Je m'explique,

L'écobilan est une sorte de tableau de bord où se retrouve tous les impacts sur l'environnement (tous?) avec estimation de l'intensité de chaque impact générée par le produit depuis sa naissance jusqu'à sa "tombe" (fin de son utilité sociale).

L'écobilan de la distribution d'eau minérale en bouteille en verre dans un rayon de 10kms autour de la Source et celui de la même distribution aux confins du Continent voisin illustre bien le fait que, ne fût-ce qu'en considérant le transport et la pollution de l'air, l'écobilan de la distribution de la même quantité d'eau sera différent; toutes autres données de comparaison restant égales (même société d'embouteillage, même matériel, même conjoncture socio-économique).

Il faut donc parler d'une taxe basée sur des écobilans variables suivant la structure de l'entreprise de production, le degré d'évolution environnementale de la société, les circuits et moyens de distribution, etc...

Remarquons en passant qu'on parle toujours d'"écobilan d'un certain type d'emballage", alors qu'il est plus réaliste de parler de l'écobilan de la distribution d'une telle qualité de boisson par un certain type d'emballage, dans un certain circuit de distribution, par telle société, dans un tel contexte socio-économique...!

On peut nous rétorquer que ces écobilans sont en fait une intégration des écobilans individuels de chaque quantité d'eau distribuée sur un certain territoire; le calcul deviendrait alors tellement complexe et variable dans le temps qu'il en serait inutilisable.

En fait, l'écobilan est un mythe.

Non seulement, ceux-ci sont innombrables, variables pour le même produit mais même s'ils devaient fournir des données fiables, les comparaisons entre différents produits ou emballages (puisque la discussion est plus avancée dans ce domaine) seraient impossibles.

Comparons la distribution d'eau dans une bouteille en verre consignée et la même quantité d'eau dans un emballage en bouteille plastique jetable (toutes autres données restant égales).

Dans le premier, l'emballage consigné permet une réduction de la quantité de déchets solides résultant de la consommation d'une certaine quantité d'eau; le deuxième, comparativement, permet une moindre pollution/consommation d'eau (le nettoyage des bouteilles consignées est évité).

C'est un exemple parmi tant d'autres, que choisir? la pollution de l'eau ou la quantité de déchets générée?

L'actualité concernant les écotaxes nous donne raison, il est difficile de baser une réflexion "environnementale" sur des données (écobilans) qui sont à la fois variables par emballage mais encore particulièrement contestées dans leur qualité de réalisation.

L'application d'instruments économiques de gestion environnementale basée sur les écobilans est donc un leurre.

Une autre faiblesse de la loi "écotaxes" est le critère qui interdit la taxation pour des produits qui n'ont pas d'équivalent "réputé plus écologique" sur le marché. Ce qui interdit toute taxation pour des produits inutiles, environnementalement nuisibles mais uniques en leur genre...!

Les écoredevances ne sont pas épargnées dans notre analyse.

Contrairement aux écotaxes, les écoredevances concernent tous les emballages mis sur le marché et pas d'autres produits, comme les pesticides, piles...

Le principe est que les industriels doivent/peuvent (suivant les systèmes) payer une certaine somme pour pouvoir mettre un type d'emballage sur le marché.

La somme est décidée en considérant les difficultés de la société de gestion des déchets à traiter ces emballages. La loi de l'offre et de la demande de produits post-consommation joue donc pleinement son rôle.

Nous voyons que la redevance appliquée à la mise sur le marché est variable dans un cadre plus intégrateur et moins sujet à polémique (le traitement des déchets vu globalement, *in fine*, et pas seulement en considérant le découpage par poste qui précède l'établissement de l'écobilan).

Si l'emballage est difficilement gérable (difficilement recyclable, toxique à un certain stade du traitement, marché de la récupération en crise,...), le prix pour la mise sur le marché sera d'autant plus augmenté.

Ce prix sera décidé dans un cadre incluant les contraintes environnementales classiques (prix de la mise en décharge en augmentation, contrôle des pollutions,...); sans se poser la question de savoir quel poste du bilan est le plus défavorable.

L'approche est donc nettement plus intégratrice, elle responsabilise les producteurs plutôt que les consommateurs; la dissuasion au niveau du consommateur n'est évidemment pas perdue, vu que le prix du traitement des déchets se répercutera sur le prix de vente; mais elle ne s'axera plus au niveau d'un type d'emballage comme pour les écotaxes mais au niveau d'un système de gestion des déchets.

En effet, à terme, en utilisant l'outil "écotaxes", certains types de produits ou d'emballages disparaîtront par manque de demande; en utilisant l'outil "écoredevances", ce sera certains types d'emballages dans un certain contexte (par exemple, les Tétra-Briks alors que la demande pour ses produits recyclés est particulièrement faible) qui disparaîtront.

Dans ce cas, il ne serait pas impensable de retrouver des bouteilles plastiques moins touchées par les instruments économiques que des bouteilles en verre; il suffit d'imaginer, par exemple, qu' il s'est trouvé que toutes les bouteilles en verre d'une zone aient été transportées, très loin, par camions aux moteurs particulièrement polluants, sans soins, ... et que les bouteilles plastiques l'aient été en train, déchiquetées, et ensuite recyclées totalement dans une usine proche du lieu de collecte et particulièrement efficace, environnementalement parlant.

Une "bonne" gestion environnementale comme dans ce dernier cas n'aurait aucune chance d'être récompensée par les "écotaxes".

A côté de ces aspects positifs, l'idée sous-jacente des écoredevances est de favoriser le recyclage; considérant que la solution aux déchets d'emballages est *a priori* le recyclage et l'incinération avec récupération d'énergie (Grüne Punkt et point vert d'Eco-emballages).

Ces *a priori* sont le grand défaut de l'écoredevance; comme les écotaxes, il sous-entend qu'un écobilan a été effectué pour justifier le choix du recyclage et de l'incinération avec récupération d'énergie.

Or, il conviendrait de généraliser l'approche "écoredevance", non pas en favorisant le recyclage ou la récupération d'énergie mais en favorisant une gestion environnementalement optimale des déchets.

A cette fin, je propose que l'on court-circuite ce problème d'écobilan.

En effet, mon approche serait de favoriser une gestion environnementalement optimale des déchets et ceci, sans *a priori*, sans choix à effectuer au préalable.

Evidemment, sans choix, sans "écobilan", comment discerner la gestion environnementalement la plus efficace?

C'est ici qu'il est nécessaire de revenir aux buts premiers de ces instruments économiques.

Les instruments économiques ne devraient pas favoriser tel ou tel emballage, tel ou tel système d'élimination des déchets. Leurs buts fondamentaux est d'économiser l'énergie, les matières premières, diminuer la pollution de l'air, de l'eau, du sol.

En reprenant ces domaines environnementaux un à un, en leur appliquant séparément un instrument économique de gestion, la gestion environnementale d'un problème s'en trouvera facilitée puisque celui-ci intègre complètement les domaines initiaux.

Je pense qu' en donnant un juste prix, environnementalement raisonnable (le terme taxe n'est pas adéquat), à la consommation d'énergie fossile et de matières premières,

[Qui a dit que ce qu'on a fait de mieux jusque maintenant pour l'environnement, c'est en 1973 et en 1979 en augmentant le prix du pétrole?]

les coûts seraient automatiquement intégrés à la comptabilité de l'entreprise, et ceci permettrait, quel que soit la structure de l'entreprise, de prendre en compte les coûts environnementaux dans le coût de l'emballage, ou du produit en général.

Il est évident que dans ma démarche, les matières premières incluent les ressources en eau, l'air, le sol.

Si l'utilisation de l'écobilan comme critère de décision pour l'application d'instruments économiques de gestion environnementale est un leurre, l'écoaudit de l'entreprise peut se révéler d'une grande utilité.

Une entreprise qui gère sa production d'une façon environnementale aura un coût final par unité produite nettement moindre que les autres et sera donc plus compétitive; et ceci, sans rentrer dans les débats interminables des écobilans, mais en recherchant les solutions spécifiques à sa structure.

Le dynamisme de la société privée rentrera finalement au service de l'environnement.

J'ai parlé plusieurs fois de "prix environnementalement raisonnable".

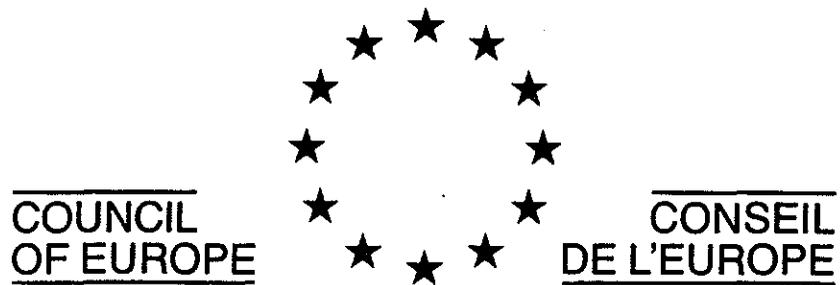
Qu'est-ce que j'entends par là?

Je pense que ce prix doit anticiper les problèmes environnementaux. Je ne suis pas économiste, mais l'idée de base serait que ce prix soit celui qu'on serait susceptible d'avoir dans 5 ou 10 ans, en considérant une réduction (au rythme actuel) des stocks disponibles connus à ce jour de chaque matière première. Et ceci, en n'entravant pas les activités économiques du pays.

Ma démarche s'inscrit donc dans une optique anti-idéologie environnementale.

Je ne suis partisan ni du recyclage, ni de la consigne, ni d'aucun autre système de gestion de déchets.

Je m'inscris dans une vue analytique où les domaines environnementaux sont protégés par l'application d'un "enviro-prix" réaliste, raisonnable et anticipatif.



Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe
Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

Strasbourg, le 1er février 1990
FCPL25.7_II

CPL (25) 7
Partie II

VINGT-CINQUIEME SESSION

(Strasbourg, 6-8 mars 1990)

RAPPORT SUR

LES GRANDES INONDATIONS ET LE ROLE DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX

Rapporteurs: MM. MENTZ, CALLET et BOEKHOVEN

EXPOSE DES MOTIFS

INTRODUCTION

Au cours des siècles, en particulier au Moyen Age et jusqu'au 18^e siècle, la crue des eaux fut considérée comme une contrainte naturelle et inéluctable. Les remèdes et les palliatifs restaient limités: on édifiait, le long de la Loire, quelques digues et jetées de terre, les "turcies". Le long de la vallée du Rhône, on se contentait de creuser des tranchées de dérivation et d'élever des buttes qui résistaient mal à la poussée des eaux. Le Rhin et le Danube, dans leurs cours supérieurs, n'offraient également que des aménagements très limités.

Mais, à l'aube des temps modernes, avec l'amélioration des techniques de voirie, va se généraliser l'idée de digues routières, insubmersibles, en principe, et contournant les agglomérations.

C'est alors que se poseront, outre les problèmes de coûts de construction, des dilemmes bien difficiles à résoudre: faut-il se contenter de simples ouvrages d'endiguement ou bien doit-on élever des canaux de dérivation en créant ainsi tout un réseau parallèle? Autre question: les terrains ainsi sauvegardés resteront-ils des zones horticoles, après avoir été drainés, ou bien sur les terrains asséchés, verra-t-on se développer une spéculation immobilière et industrielle?

Les options et les choix obéissent bien sûr à des considérations locales, mais les mêmes problèmes se posent dans toute l'Europe: au moment où les Frères BÜHLER, ingénieurs du Pays de Bade, envisagent la construction de canaux latéraux, le long du Rhin, l'aménagement du Rhône supérieur se poursuit en liaison et en parallèle avec la ligne ferroviaire Genève-Lyon. Par ailleurs, entre 1845 et 1860, va se généraliser la technique prussienne des GRUNDSCHWELLEN: on creuse le lit du fleuve pour augmenter le tirant d'eau sans provoquer d'effet négatif et sur l'Elbe, le Rhin et le Danube, les travaux se poursuivent alors sans relâche. En France, la crue catastrophique du Rhône, de 1856, (crue de 6,60 m au-dessus de l'étiage conventionnel avec un débit dépassant les 4 140 m³/sec), met en évidence la nécessité d'intervenir par des travaux gigantesques et rapides, puisque dans la zone proche de Lyon, la zone inondée était de 275 kilomètres carrés et que ce chiffre atteignait du Léman à la mer, une superficie de 2 470 km². Cet exemple régional fut illustré par le plan de défense de l'ingénieur JACQUET, avec ces trois composantes contre les inondations et on retrouve les mêmes remèdes pour la plupart des fleuves d'Europe:

1. Construction de digues proprement dites en bordure des îles du Rhône et en amont de Lyon
2. Edification de digues de défense aux points les plus exposés à la corrosion
3. Mise en place de barrages, en amont des petits bras de fleuve, laissant filtrer l'eau entre les blocs et permettant le franchissement par barque des riverains.

Bien vite, la construction des barrages sur l'ensemble des fleuves va devenir la préoccupation constante des pouvoirs publics et en France, l'exemple le plus spectaculaire reste, à l'aube du vingtième siècle, la création de la Compagnie nationale du Rhône, avec son triple objectif:

1. une irrigation constante et rationnelle
2. une navigabilité continue sur des parcelles régularisées de fleuve devenant de plus en plus étendues
3. une utilisation de plus en plus importante des forces motrices de fleuves.



Les avantages économiques de cette conception futuriste qui se marquait par la création d'une véritable voie navigable, ne sauraient masquer les oppositions qui se manifestèrent très souvent en milieu rural et, bien avant l'apparition du phénomène écologique, se firent jour les divergences profondes entre les intérêts d'un monde rural résigné à la persistance d'inondations limitées et les impératifs d'un milieu industriel partisan d'une régularisation à tout prix.

Pour le Rhône, comme pour le Danube, l'aménagement d'un fleuve demande en effet des portions navigables réalisées en remontant le plus loin possible, vers l'amont. Au contraire, et tout au long du XXe siècle, pour le Haut-Rhône, les milieux ruraux ont estimé que les crues avaient sur les marais et les champs riverains inondables, une influence bénéfique d'enrichissement et de fertilisation par les limons apportés avec les eaux fluviales en crue; il s'agissait d'un véritable engrais et il semblait pour les zones rurales du Haut-Rhône primordial de maintenir ce phénomène, quitte à repousser vers Lyon et plus au Sud, la politique d'aménagement hydraulique.

Malgré ces oppositions constantes et forte des appuis de l'Etat, la compagnie nationale du Rhône a tenu bon et certaines transformations actuelles lui ont donné partiellement raison: l'eau sort finalement assainie des barrages, avec des paramètres physico-chimiques et bactériologiques satisfaisants.

- a. La démoustication est plus facile et plus complète.
- b. La faune fluviale s'est améliorée: les sandres remplacent les gardons et les hotues.
- c. Sur les berges, la végétation a vu se développer l'expansion des bois durs comme le chêne remplaçant les bois blancs des saulaies de jadis.
- d. La transformation des marais en zone de culture maraîchère devrait aussi accroître une prospérité d'ensemble regagnée sur les zones jadis inondables.

Cette prospective optimiste appelle des réserves qui se manifestent avec à l'appui l'exode rural et la désertification des campagnes. Le mouvement écologique, en cette fin de XXe siècle, revient à une notion d'équilibre naturel trop souvent négligée. Les antiques voies fluviales s'accommodaient tant bien que mal du régime des crues qui restaient, dans ces régions, un phénomène limité et relativement prévisible. Bien évidemment, l'inondation restait un fléau naturel, mais les remèdes barrages hydro-électriques, et a fortiori nucléaires, cachent des effets pervers. Personne ne met en cause, par contre, une politique limitée, à moyen terme, qui est essentiellement celle des aménagements locaux: renforcement des berges et des digues par la plantation, canaux de dérivation qui, au moment des fortes crues, atténuent la rapidité du débit et limitent le volume de l'inondation.

Au lieu d'une planification artificielle et ambitieuse, les municipalités sont souvent mieux à même de trouver une réponse à des cas particuliers d'emplacement et de terrains, mais elles se heurtent à des difficultés financières d'aménagement qui peuvent se résoudre avec la collaboration des conseils régionaux et départementaux, avec aussi le concours des caisses d'assurances agricoles directement intéressées à la diminution des sinistres dus aux dégâts des eaux.

Il semble qu'en Allemagne, en Autriche et en Suisse, une évolution se poursuit en ce sens, tandis que la décentralisation française, bien que récente, amène les collectivités locales à se pencher directement et concrètement sur ces problèmes de prévention des inondations, sans attendre les planifications arbitraires et parfois abusives d'un Etat trop centralisé.

Il convient aussi, en conclusion, d'aborder le cas limite des régions méditerranéennes: Italie, Espagne, Sud de la France, Balkans, où les inondations revêtent un aspect particulier dû au relief. Des périodes de longue sécheresse alternent avec des pluies torrentielles dont les eaux se déversent vers la côte, en suivant des torrents à forte pente qui, en quelques heures, deviennent des zones d'inondation temporaires certes, mais dont les dégâts n'en sont que plus violents. La prévention de tels sinistres dans des régions déjà naturellement défavorisées, ne se conçoit alors que par des travaux d'endiguement et de barrages-réservoirs qui dépassent les capacités d'un village rural: l'aide de l'Etat ou de la Région apparaît indispensable sur le plan financier.

Dans ces divers aspects, y compris celui du cas propre aux zones méditerranéennes, la lutte contre les inondations apparaît comme un long combat dont les variantes historiques marquent les changements de conception. Les aménagements modernes - barrages, réservoirs, canaux de dérivation, sont parvenus à minimiser un danger qui n'a jamais complètement disparu et c'est en zone méditerranéenne - la catastrophe des barrages de Fréjus et de Malpasset est là pour en témoigner - que le danger demeure le plus marqué dans la mesure où l'inondation est plus difficilement prévisible.

I. LA SITUATION ACTUELLE

Après avoir, dans l'introduction, donné un aperçu de l'évolution de la lutte de l'homme contre les dangers liés aux crues, nous commencerons par évoquer la situation actuelle dans le contexte de l'achèvement des grands travaux de régulation des cours d'eau, et nous examinerons les conséquences qui en découlent. A titre d'exemple, nous exposerons la situation de la région du Rhin supérieur. Mais l'on peut penser que les choses se sont passées de la même façon dans le cas du Danube ou du Rhône, et qu'elles se passeraient de la même façon si l'on entreprenait de régulariser le cours de la Loire.

1. Evolution après l'achèvement des grands travaux de régulation du fleuve

En procédant, en 1812, à la "rectification" du cours supérieur du Rhin, Tulla, fonctionnaire du Gouvernement badois, entendait principalement assurer la protection des communes riveraines du Rhin contre les crues. En même temps, il s'agissait de rendre clairement identifiable le tracé de la frontière entre l'Allemagne et la France (le sillon le plus profond dans le lit du Rhin, ce que l'on appelle le "Talweg").

Tulla et ses successeurs ont, par des rectifications, raccourci de 50 km le cours du fleuve entre Karlsruhe et Mannheim. En outre, on a rétréci son lit, provoquant ainsi une augmentation de la vitesse d'écoulement et une érosion - intentionnelle - du "plancher". Le lit du fleuve a pu ainsi accueillir un plus grand volume d'eau, ce qui a permis d'abaisser le niveau fâcheusement élevé de la nappe phréatique, et par conséquent de diminuer l'étendue des crues.

L'érosion du plancher a rapidement soulevé un nouveau problème, de sorte qu'entre 1907 et 1937 il a fallu procéder à la régulation du Rhin supérieur (construction d'ouvrages transversaux - épis - dans les sections d'eau peu profonde, afin d'éviter les dépôts sur le sillon d'écoulement principal). Il en est résulté une nouvelle érosion du fond, bénéfique pour la navigation. Ensuite, la réalisation du canal latéral du Rhin, canal que le traité de Versailles autorisait la France à construire sur la rive gauche entre Bâle et Lauterbourg, a représenté une intervention importante dans l'ensemble du système fluvial (hydrographie, zones inondables, nappe phréatique). Après des travaux préliminaires entre 1928 et 1932, la première section, de Bâle à Breisach, a été réalisée de 1950 à 1959. Sur cette portion on dirigea le cours du Rhin, en aval de Bâle, vers le canal latéral; et l'on utilisa son énergie dans quatre barrages.

Le lit du Rhin "Tulla", profondément creusé, se trouva quasiment à sec - sauf lors des crues. Les eaux de la nappe phréatique purent ainsi s'écouler, à partir des prairies bordant les deux rives, dans l'ancien lit du fleuve; il en résulta un net abaissement de la nappe phréatique, s'accompagnant de dommages importants dans l'équilibre des paysages ("steppification" etc...). Pour éviter ces conséquences, la France décida de ne plus poursuivre la construction du canal latéral au nord de Breisach, mais de se contenter de faire sortir le Rhin de son lit tous les 12 à 15 kms, sur la rive gauche, et de le dériver vers un canal; d'aménager à ces endroits des retenues d'eau pour obtenir de l'énergie, puis de le ramener dans son lit d'origine (technique dite de la "boucle"). Certes, cette solution permit d'améliorer la navigation - conformément à l'intention qui présidait à la canalisation du fleuve - et d'obtenir de l'énergie. Mais en même temps, on vit réapparaître des transformations indésirables du niveau hydrostatique. On vit se renforcer, en aval de la portion aménagée, l'érosion en profondeur, qui commençait à poser également un problème écologique; et l'indispensable surélévation des digues du fleuve, compte tenu du barrage situé au début de la "boucle", s'est soldée par la perte d'immenses surfaces inondables.

A partir du barrage situé à la hauteur de Strasbourg, les deux barrages suivants ont été édifiés conjointement par l'Allemagne et la France, directement dans le Rhin, pour prévenir l'érosion en profondeur. Le fleuve s'est trouvé ainsi comprimé dans son lit canalisé. De cette manière, on obtint pour la navigation un niveau d'eau garanti dans des conditions optimales; on eut aussi la garantie d'obtenir de l'énergie électrique. Aujourd'hui, pour enrayer l'érosion qui se poursuit à l'extrémité de la portion aménagée, on utilise des pierres et des cailloux, de sorte qu'on peut se dispenser, pour le moment, de construire d'autres barrages plus en aval. Malgré tout, avec la technique d'aménagement qui vient d'être mentionnée, la perte de surfaces inondables est particulièrement importante.

2. Conséquences des autres aménagements techniques

a. Modification des crues

La rectification du cours supérieur du Rhin entreprise par Tulla apporta tout d'abord aux riverains une plus grande sécurité en ce qui concerne les crues. Mais la tendance, depuis la deuxième moitié du siècle dernier, à disposer les digues toujours plus en avant a réduit à néant cette sécurité. En agissant ainsi, on voulait constituer de nouvelles terres cultivables. Dans un lit majeur ainsi rétréci, il était inévitable, compte tenu du volume d'eau à écouler, que le niveau des "vagues" successives de crues devint plus élevé. Toutefois, compte tenu des surfaces inondables s'étendant à l'extérieur des digues, la protection vis-à-vis des crues demeurait suffisante. Du point de vue écologique, une inondation survenant une ou deux fois l'an était même bénéfique pour les forêts humides.

Tout cela changea radicalement avec l'aménagement moderne du Rhin supérieur entrepris après 1959. Au cours de cette phase, les prairies humides de la partie méridionale du Rhin supérieur ont été, sur de grandes surfaces, coupées du fleuve et par conséquent coupées des inondations. Jusqu'à 1977 ce sont environ 130 km² d'espaces inondables qui, dans ce secteur, ont été perdus - soit 60 % des surfaces existant auparavant. Les pertes imputables à la technique de dérivation en "boucle" ont été relativement peu importantes; au contraire, la construction des deux barrages au nord de Strasbourg, avec des digues s'avancant jusqu'au bord même du fleuve, a entraîné une réduction considérable des surfaces inondables. Si l'on décidait, malgré tout, de construire le barrage d'Au/Neuburg, la superficie des terres inondables diminuerait encore de 32 km².

Il est aisé de comprendre qu'une telle réduction de l'espace naturel de rétention des crues peut modifier sensiblement l'écoulement (dans le secteur des crues). En 1978, une commission d'étude des crues, composée d'experts venant d'Autriche, de Suisse, de France et d'Allemagne, a présenté son rapport final, qui aboutissait aux conclusions suivantes: les "vagues" des crues sont plus élevées qu'autrefois. Dans le cas d'une crue comme on peut en attendre, statistiquement, tous les deux cents ans, on enregistrait, au fluviomètre de Worms, avant l'aménagement du Rhin supérieur, un débit de 5.900 m³/sec.; aujourd'hui, il faut compter 6.700 m³/sec. Un débit de 5.900 m³/sec. ou davantage (la crue bicentenaire) sera désormais mesuré quatre fois plus souvent au fluviomètre de Worms.

La vitesse d'écoulement des crues est aujourd'hui plus élevée. Alors que la "crête" mettait autrefois 100 heures pour aller de Bâle à Worms, elle n'en met plus aujourd'hui que 65. Il en résulte aussi une superposition des crues des affluents sur les crues du Rhin. Avant l'aménagement moderne, la crête des crues des affluents - Ill, Kinzig, Murg, Neckar - parvenait aux confluents respectifs avant la crête de la crue du Rhin. Aujourd'hui, en raison du temps de parcours plus réduit de la vague rhénane, on doit s'attendre à une rencontre synchronisée des crêtes.

Cette augmentation du risque de crues pour les zones rhénanes en aval est imputable non seulement aux mesures d'aménagement concernant le Rhin lui-même, mais aussi à la canalisation habituelle du réseau des cours d'eau entreprise au cours des années passées, même pour les affluents relativement modestes. Les opérations de drainage et de remembrement entreprises à des fins agricoles ont entraîné une diminution de la rétention de l'eau par le sol, et par conséquent un écoulement rapide des précipitations. La reconversion de surfaces agricoles a eu des conséquences semblables. Dans les zones inondables de nombreux bassins fluviaux, des prairies ont été, à grande échelle, défrichées et converties en terres labourables. On s'est ainsi privé de la capacité - relativement élevée - des prairies d'emmagasiner l'eau; en outre, les crues ont pour effet d'arracher l'humus, pour le déposer à nouveau dans des portions de fleuve plus basses. Le limonage, parfois considérable, du lit conduit alors, dans ce secteur des cours d'eau, à une diminution de la capacité d'écoulement, et par conséquent augmente à nouveau le danger de crues.

Enfin, du fait de l'accroissement démographique et du développement économique de l'après-guerre on a ouvert à la construction d'énormes superficies, qu'on a dans une large mesure "bétonnées". Ce processus a englobé également des secteurs exposés aux inondations. Dans les zones inondables réputées jusqu'alors inconstructibles, les prix fonciers étaient particulièrement avantageux, de sorte que les promoteurs purent même participer aux frais exposés par les organismes de mise en valeur pour les mesures locales de protection contre les crues. La construction de digues autour de localités situées à proximité d'un cours d'eau - opération qu'on a souvent réalisée en dépit des mises en garde expresses des services de l'aménagement des eaux - a entraîné progressivement, à nouveau, une réduction - parfois considérable - de la capacité naturelle de rétention des eaux.

"La modification de l'écoulement des crues due aux mesures d'urbanisation peut se manifester de trois manières:

- augmentation de l'écoulement de crête des petites et moyennes crues, ce qui équivaut à une fréquence accrue d'un écoulement d'une certaine importance;
- augmentation de la masse de la vague;
- arrivée plus précoce de la crête.

Augmentation des écoulements de crêtes

La modification de l'écoulement de la crête de la crue, et l'intensité de cette modification, dépendent en particulier du degré d'urbanisation et de l'emplacement des surfaces urbanisées dans l'aire d'alimentation. L'augmentation de l'écoulement touche surtout les crues de faible importance ou d'importance moyenne; les crues de grande ampleur, au demeurant rares, ne sont généralement guère affectées.

Les écoulements de crête étant toujours liés au concept de fréquence de dépassement, une augmentation des écoulements de crête faibles ou moyens - c'est-à-dire un accroissement de la fonction de répartition, attestée statistiquement, des écoulements de crête dans les portions inférieures et moyennes - implique également une plus grande fréquence de certains écoulements.

Ceci peut conduire, s'agissant des cours d'eau récepteurs de faible capacité, à une accentuation des phénomènes de suraccumulation et de débordement. Il peut en résulter, notamment au niveau des surfaces agricoles, un surcroît de dommages dus aux inondations, de sorte que des contre-mesures hydrologiques deviennent nécessaires. En outre, on voit augmenter le danger d'érosion pour la rigole proprement dite; c'est là un facteur supplémentaire qui peut rendre nécessaire un développement des systèmes de drainage.

Augmentation du volume des crues

D'une manière générale, la consolidation de la surface et le développement du système de drainage ont pour effet d'accroître le volume d'eau qui s'écoule lors des crues. Là encore, ce phénomène est relativement plus net dans le cas des petites et moyennes crues que dans le cas des crues importantes. L'augmentation du volume d'écoulement peut se traduire non seulement par un accroissement du flot, mais aussi par une prolongation de sa durée; il s'ensuit que les hauteurs d'eau supérieures à la normale persistent plus longtemps, et qu'il peut se produire une détérioration de la situation des surfaces proches des cours d'eau récepteurs. Inversement, on doit s'attendre à une baisse du niveau de l'eau entre deux crues, et par conséquent à une diminution de l'écoulement de base; en effet, le renouvellement de la nappe phréatique se ralentit, ce qui se répercute sur l'alimentation de l'écoulement de base.

Arrivée plus précoce de la crête

Selon les dimensions et l'emplacement des surfaces urbanisées, il peut arriver, du fait de l'urbanisation, que la crête fasse son apparition plus tôt que par le passé. Tel est le cas, notamment, lorsque les parcelles urbanisées sont situées dans la partie inférieure ou moyenne de l'aire d'alimentation. Cette apparition plus précoce de la crête peut avoir une incidence négative sur la portion inférieure, lorsqu'il y a à cet endroit superposition avec des crues provenant d'autres aires d'alimentation, ou lorsque, le cas échéant, les délais d'alerte nécessaires deviennent trop courts". (Extrait de l'ouvrage "Auswirkungen der Urbanisierung auf den Hochwasserabfluß kleiner Einzugsgebiete - Verfahren zu quantitativen Abschätzung" - Conséquence de l'urbanisation sur l'écoulement des crues des petites aires d'alimentation - Méthode d'évaluation quantitative - par M. Richard W. Harms, in "DVWK-Schriften" 75/1986).

On a exposé plus longuement les conséquences de l'urbanisation sur le danger lié aux crues, car dans ce secteur, précisément, les collectivités communales et régionales disposent, en matière de prévention des crues, de possibilités d'action que nous examinerons plus en détail tout à l'heure.

b. Modifications écologiques

Comme nous l'avons déjà indiqué, les mesures d'aménagement fluvial influencent de manière décisive l'équilibre des paysages.

Rectification, canalisation et construction de digues: autant d'opérations qui morcellent ou détruisent complètement le milieu naturel dans son ensemble, privant la flore et la faune des conditions indispensables à la vie. Cette observation vaut aussi bien pour des berges de ruisseaux d'apparence anodine que pour les grandes forêts humides. Mais la modification des niveaux de la nappe phréatique a des conséquences beaucoup plus graves. Dans la plaine humide, ils correspondent, dans la zone proche du "Talweg", aux niveaux d'eau qu'on observe dans le lit du fleuve; et par conséquent ils accusent des variations considérables. A l'étiage, l'eau de fond est, elle aussi, très basse; et les bras morts du fleuve sont peu remplis. C'est ainsi que se forment les eaux dormantes qui sont pauvres en matières nutritives et qui, en dehors des périodes de crue, sont alimentées exclusivement par des sources souterraines.

Par exemple, après la rectification du Rhin entreprise par Tulla, de vastes portions de l'ancien "Talweg", ainsi que les bras tributaires, sont devenus autant de bras morts, dont certains ont été le siège d'un atterrissement rapide. Mais étant donné que les nouvelles digues étaient, à intervalles réguliers, perméables, quelques bras morts étaient alimentés par l'eau du Rhin, dès que le débit du fleuve atteignait un niveau moyen (c'est-à-dire en moyenne, sur 50 ans, pendant plus de la moitié de l'année). En période de crue, le niveau de l'eau de fond et celui de l'eau des bras morts s'élevaient dans les mêmes proportions.

A l'époque, la superficie inondable a été limitée par les digues, hautes de 2,50 mètres, qui bordaient le Rhin sur les deux rives, à une distance d'environ 1 km. Seule la bande ainsi définie conservait le caractère de la plaine rhénane humide. Au delà des digues, les variations des niveaux de l'eau de fond s'atténuaient; certes, en période de crue, l'eau de fond affleurait dans les dépressions de terrain, ou même noyait de vastes secteurs; mais des inondations sur une grande superficie étaient impossibles. Ces prairies, coupées de la plaine humide proprement dite, devinrent la caractéristique d'un paysage de type "Ried".

Par suite de l'augmentation de la vitesse d'écoulement du fleuve rectifié, et de l'accentuation ainsi induite de l'érosion du plancher, on a observé jusqu'en 1950 un abaissement de la nappe phréatique compris entre 2 et 7 mètres sur la portion s'étendant entre Bâle et Sasbach. Jusqu'à Breisach, la quasi-totalité de la végétation typique d'une plaine humide a dé péri.

En résumé, on peut formuler les observations suivantes:

Le développement constant de l'habitat, des installations commerciales et industrielles, des installations liées au transport et d'autres infrastructures, ainsi que l'exploitation intensive des surfaces agricoles et sylvicoles, ont profondément transformé les bassins d'alimentation et les cours d'eau. Les terrains utilisés pour l'agriculture et la sylviculture, caractérisés par une grande capacité de stockage des infiltrations, ainsi que par des propriétés dilatoires, ont été construits et "bétonnés". Les rectifications fluviales, les endiguements et la mise en place de vastes systèmes de drainage ont constitué tout au long des siècles, et jusque dans l'après-guerre, un moyen essentiel de protection des populations et des cultures vis-à-vis des crues, en même temps qu'un moyen de créer de nouvelles surfaces d'implantation humaine, et ce très souvent dans des régions qui étaient auparavant inutilisables par suite d'inondations périodiques; or, ces opérations d'aménagement ont entraîné, au plan régional, une réduction considérable des surfaces inondables, et elles apparaissent aujourd'hui comme des causes essentielles de nouveaux dangers liés aux crues. Même si, au plan régional, ces conséquences ont été atténuées voire, pour certains cours d'eau, neutralisées - par la construction de barrages de vallée et de bassins de retenue, il n'en reste pas moins qu'on observe généralement une accélération de l'écoulement et une élévation du niveau de la crue. En outre, l'apparente sécurité qui règne dans ce domaine explique qu'une grande partie de la population ait perdu la conscience - alimentée par des expériences vécues personnellement - du danger lié aux crues. Cette donnée est, assez souvent, l'une de celles qui expliquent qu'on ait construit des bâtiments et même des nouveaux quartiers dans des zones qui sont encore exposées aux risques de crues et dans lesquelles, par conséquent, une crue, lorsqu'elle se produit, cause des dommages particulièrement importants.

II. COMMENT FAIRE POUR CONCILIER PROTECTION CONTRE LES CRUES ET ENVIRONNEMENT?

La construction d'ouvrages visant à supprimer les dangers liés aux crues, à améliorer les cours d'eau navigables, à obtenir de l'énergie ou à mettre en place des systèmes d'irrigation a, tout comme le quadrillage du paysage par de nouvelles implantations humaines et industrielles et par des infrastructures (routes, chemins de fer, aéroports), entraîné l'apparition de graves problèmes liés aux crues, en particulier le long du cours inférieur des rivières et fleuves de quelque importance. En outre, les modifications climatiques et le dépérissement qu'elles entraînent pour de vastes étendues forestières, ainsi que les interventions massives liées à l'aménagement de zones de repos et de loisirs, ont fait apparaître de nouveaux dangers de crues, y compris pour de nombreux affluents des principaux bassins fluviaux européens et pour des fleuves de montagne autonomes. Il est nécessaire d'y parer. Mais on ne doit pas répéter les erreurs commises dans le passé, notamment en ce qui concerne l'équilibre écologique, lors de la mise en oeuvre des mesures de protection. Il faut, au contraire, prendre simultanément des initiatives impliquant au moins les mesures de régénération possibles pour l'écosystème.

1. Rétablissement d'une protection suffisante contre les crues

Comme il a été indiqué plus haut, les travaux d'aménagement du Rhin réalisés au cours des années passées se sont soldés par la perte de quelque 130 km² de surfaces inondables, soit environ 60 % de la superficie inondable existant à l'origine. Il en a résulté une augmentation considérable du danger de crues en aval de la portion aménagée. C'est pourquoi les riverains du cours inférieur réclamaient le rétablissement de la protection qui existait avant l'aménagement du Rhin supérieur, c'est-à-dire avant qu'on enregistre une aggravation des crues. Il faut donc prévoir une protection contre des crues qui ont, après les grands travaux, la même périodicité que les crues qu'on pouvait encore naguère, de justesse, évacuer sans dégâts entre les barrages de l'époque, en aval de la portion aménagée et en amont de Worms.

Du point de vue de l'ingénierie fluviale comme du point de vue écologique, on peut distinguer trois grandes catégories de mesures de protection:

- sauvegarde et récupération des espaces naturels de rétention des crues;
- élargissement des passages étroits, et aménagement des eaux dans une optique écologique;
- création, par des travaux appropriés, d'un espace artificiel de rétention des crues.

Ces mesures se différencient par le degré d'intervention dans l'écoulement naturel.

a. Sauvegarde et récupération des espaces naturels de rétention des crues

Cette tâche revêt une importance décisive. Il convient de faire en sorte - le cas échéant en utilisant également des moyens législatifs - que les surfaces naturelles de rétention qui existent encore soient sauvegardées, et que les surfaces de rétention déjà perdues soient dans la mesure du possible reconquises. Car la sauvegarde ou la récupération de ces espaces représente le plus souvent la mesure la moins coûteuse et la plus avantageuse au plan écologique.

Sauvegarder les espaces de rétention des crues suppose qu'on détermine les secteurs inondables. Mais cette opération doit être garantie par des dispositions juridiques, car c'est ainsi seulement qu'on pourra mettre un terme à la construction dans les zones inondables, et qu'on pourra satisfaire à l'exigence consistant à réutiliser des surfaces défrichées comme pâturages dans le secteur inondable. La condition préalable essentielle pour une réactivation des anciennes zones inondables est l'adoption de dispositions interdisant de modifier les édifices et les zones de construction dans les anciens espaces inondables, qui, entretemps, ont été protégés contre les crues. Seule cette mesure permettra à ceux qui ont la charge de l'entretien des eaux d'acquérir - avec les terrains attenants - des bâtiments délabrés ou des bâtiments qui ont perdu leur utilisation d'origine, et, à longue échéance, de réactiver les surfaces inondables. Une reconversion à finalité agricole, ou une transformation des espaces visés en parcs, installations sportives ou jardins ouvriers permettrait déjà de limiter la protection contre les crues au périmètre habituel pour de telles réalisations; en tout état de cause, l'espace de rétention serait, en cas de fortes crues, pleinement mis à disposition. Compte tenu des coûts élevés afférents aux mesures de protection, et en particulier aux installations de rétention, il serait sans doute rentable d'ouvrir des crédits budgétaires pour une telle réactivation, et de les utiliser pour les réalisations susvisées.

La politique de l'habitat peut, elle aussi, contribuer notablement à la sauvegarde des capacités naturelles de rétention. C'est ainsi que les schémas directeurs et les plans d'occupation des sols devraient désormais exclure toute construction dans les zones inondables. En ce qui concerne les POS ou les schémas d'urbanisme qui ont cours actuellement, on devrait s'efforcer de promouvoir les modifications appropriées dès lors qu'il s'agit de zones inondables non encore construites, importantes pour la protection contre les crues.

b. Elargissement des passages étroits et aménagement des eaux dans un esprit écologique

Dans le cas où les mesures tendant à sauvegarder les espaces de rétention existants, ou à reconquérir les espaces perdus, ne suffiraient pas pour assurer une protection appropriée contre les crues, il faudrait tout d'abord examiner si les conditions locales sont de nature à permettre un aménagement des eaux. En ce qui concerne les passages étroits, un élargissement est presque toujours plus économique et plus "écologique" qu'une opération de rétention. Même lorsque le débit d'un cours d'eau est insuffisant sur une portion relativement longue, il est souvent préférable, du point de vue économique et écologique, de procéder à un aménagement qui respecte la nature et qui accélère à peine l'écoulement, plutôt que de construire des bassins de retenue qui constituent une perturbation et qui portent lourdement atteinte à la nature et aux paysages. Dans ces opérations d'aménagement des eaux et de suppression des "points noirs", il convient naturellement de prendre garde au fait que le danger de crues sur le cours inférieur n'augmente pas excessivement.

Un aménagement des eaux respectueux de la nature peut contribuer de manière importante à la protection contre les crues et à l'écologie, comme l'expérience l'a montré dans le passé, notamment en Autriche (cf "Gewässerpflge - eine ökologische Herausforderung" et "Natur- und landschaftsbezogene Gewässerregulierung", articles publiés dans la Zeitschrift für Kommunalpolitik", huitième année, fascicule 3/82).

c. **Création d'espaces artificiels de rétention des crues au moyen de travaux de construction**

Lorsque ni la sauvegarde et la réactivation de l'espace naturel de rétention, ni la suppression des passages étroits, ni l'aménagement partiel d'un cours d'eau n'assurent une protection suffisante contre les crues, on doit envisager la construction d'installations artificielles de rétention. Il importe de maintenir une distance critique vis-à-vis de la construction de bassins de retenue, comme le montre l'exemple suivant: un cours d'eau de deuxième ordre devait faire l'objet d'un ambitieux programme de protection contre les crues, et il était prévu la création d'un syndicat intercommunal. L'expertise réalisée à cette occasion - par les soins d'un institut supérieur - avait fait apparaître que, dans le cas d'un aménagement partiel du cours d'eau, même la construction de dix bassins de retenue suffirait à peine pour réduire dans les proportions requises le débit d'une crue comme il s'en produit tous les cent ans - débit qu'on avait chiffré à 120 m³/s. Or, il ressortait d'une enquête de l'Office régional pour la protection de l'environnement que le débit de la "crue du siècle" n'était que de 65 à 70 m³/s. Sur la base de cette constatation, et compte tenu du fait qu'on pouvait harmoniser le débit en supprimant quelques goulets, on n'a eu besoin, finalement, que d'un ou deux bassins de retenue.

Un facteur important, dans la construction de ces bassins, est le choix du site et de la dimension. Pour avoir un maximum d'efficacité, les bassins de retenue doivent être disposés en amont de la portion du cours d'eau exposée aux crues, et le plus près possible de cette portion. D'autre part, plus l'aire d'alimentation captée par un bassin est vaste, plus les efforts tendant à parer au danger de crue au moyen d'installations de retenue artificielles sont avantageux financièrement.

Dans les zones à forte densité de population, ces deux conditions préalables sont de moins en moins souvent réunies. D'où la tendance à disposer les bassins de retenue toujours plus en amont sur le cours supérieur ramifié; mais dans ces endroits, ils ne peuvent plus influencer qu'une faible partie de la totalité du bassin versant. Cette tendance, selon les constatations qu'on a pu faire en matière d'aménagement des eaux, a les conséquences suivantes:

- lorsqu'il y a plusieurs petits bassins, on a besoin d'un plus grand espace d'accumulation que dans le cas d'un bassin unique de grande dimension, alors que l'avantage pour le cours inférieur est plus réduit;
- des frais supplémentaires sont occasionnés lors du compartimentage de l'ensemble du système;
- le système dans son ensemble est compliqué; on voit surgir, lors du contrôle et de l'exploitation de l'espace d'accumulation, des problèmes qui souvent sont difficiles à résoudre.

Par conséquent, on ne devrait recourir aux bassins de retenue pour résoudre les problèmes posés par les crues que lorsqu'il n'existe pas d'autres possibilités. S'il apparaît que ces bassins sont indispensables pour améliorer la protection contre les crues, on devrait veiller à les construire au bon endroit - même s'il faut pour cela vaincre des résistances au sein du public.



2. Mesures tendant à éviter ou atténuer les dommages causés par les crues du fait de l'urbanisation

Etant donné qu'un facteur essentiel de l'augmentation du danger lié aux crues le long des cours d'eau, et notamment dans les zones bordant le cours inférieur des grandes voies navigables, réside dans l'urbanisation des communes, il est nécessaire, ici aussi, de s'employer de manière décisive à réduire ou à prévenir le surcroît de crues.

Compte tenu des caractéristiques connues d'une aire d'alimentation dans son état d'origine - dimension et configuration de l'aire, type de sol prédominant, déclivité, densité de cours d'eau récepteurs, niveau de la nappe phréatique, couvert naturel, surface cultivée - et compte tenu de l'ampleur connue de l'urbanisation - proportion de surfaces bâties, "quadrillage", situation des surfaces bâties au sein de l'ensemble de la zone, degré d'aménagement du système de drainage - et compte tenu, enfin, de l'écoulement connu des précipitations, il existe fondamentalement trois possibilités pour neutraliser ou atténuer les conséquences de l'urbanisation:

- mesures ciblées sur l'infiltration de l'eau des précipitations,
- bassins de retenue dans les systèmes mixtes et les systèmes d'eau de pluie, ainsi qu'à proximité des cours d'eau récepteurs naturels, afin d'atténuer, c'est-à-dire d'allonger, les vagues d'écoulement,
- aménagement du système de drainage au moyen d'une concentration du réseau et d'un agrandissement des calibres, étant entendu qu'il convient d'éviter au moins que la situation qui a prévalu à ce jour sur le plan des crues ne se détériore sous l'effet de l'urbanisation.

Pour des raisons liées à l'aménagement des eaux en général, il convient d'accorder la préférence, lorsque c'est possible, à l'infiltration sur la rétention, et à cette dernière sur l'aménagement du système de drainage.

Mesures concernant l'infiltration

L'infiltration - qu'on cherche à favoriser - de l'eau des précipitations est appelée à prendre une importance croissante: En effet, elle permet, d'une part, dans le cas de canalisations mixtes, d'éviter de charger inutilement les installations d'épuration; et d'autre part, dans le cas de canalisations dissociées, d'éviter un déversement trop rapide de l'eau des précipitations dans le réseau hydrographique par l'intermédiaire des cours d'eau récepteurs. Mais il faut que diverses conditions préalables soient remplies:

- le sol en place doit posséder une perméabilité suffisante et une épaisseur suffisante au-dessus du niveau de la nappe phréatique,
- l'eau d'infiltration ne doit pas affecter abusivement la qualité de la nappe phréatique,
- le risque de surhaussement du niveau de l'eau ne doit pas être plus grand que lors d'un drainage habituel,
- les mesures d'infiltration doivent bénéficier d'une couverture juridique.

Le projet de résolution, on énumère les mesures techniques que peuvent prendre, précisément, les communes et les régions, lors de la mise en oeuvre des projets d'urbanisation et des projets infrastructurels, pour favoriser l'infiltration des eaux superficielles.

S'agissant de l'infiltration des eaux des précipitations, on doit naturellement se préoccuper de protéger la nappe phréatique vis-à-vis des eaux polluées. En particulier, l'eau des précipitations qui s'écoule des toits devrait être suffisamment propre pour pouvoir sans inconvénient s'infiltrer immédiatement dans le périmètre d'impact. En République Fédérale d'Allemagne, on peut même faire valoir un droit à ce sujet, dans certaines conditions, dans le cadre de l'usage commun. Et dans la mesure où, dans certaines communes, la réglementation en matière de drainage exige le raccordement des gouttières à un système de canalisations, il est nécessaire d'examiner ces dispositions dans l'optique de la prévention des crues.

Mesures de rétention

On peut tout d'abord utiliser la capacité de rétention disponible dans le réseau des canalisations. Si cela ne suffit pas, il faut aménager des bassins de rétention des eaux de pluie. Enfin, on peut aussi envisager de tirer parti des espaces de rétention existants ou d'en créer de nouveaux.

Dans ce contexte, il faut prendre en compte les principes suivants:

"un bassin de retenue devrait toucher une zone de construction d'une manière aussi complète que possible, y compris avec les agrandissements éventuels; c'est-à-dire qu'il devrait autant que possible être situé à la sortie d'un système de canalisations dont l'achèvement est prévu dans un avenir peu éloigné.

On doit déterminer les espaces de rétention existants (dans le cas d'un cours d'eau récepteur, ce peuvent être des lacs ou des étangs, des dépressions ou des prairies basses inondables; dans le cas de canalisations ce peuvent être des espaces d'accumulation non utilisés) et, dans la mesure du possible, les mettre à contribution; c'est-à-dire que les bassins de retenue devraient être situés en aval de ces espaces de rétention.

Les portions uniquement porteuses de leurs propres eaux (portions dépourvues d'affluents importants), qui sont déjà largement exploitées sur la base d'une périodicité déterminée, devraient si possible être situées en aval du bassin; car ces portions n'ont pas un grand effet en ce qui concerne l'atténuation de la crête. Inversement, le bassin de retenue situé en amont peut contribuer à faire en sorte que ces sections dépourvues d'affluents majeurs soient désormais en mesure d'absorber des écoulements plus espacés dans le temps, ou qu'elles n'aient pas besoin d'être aménagées.

Sur la base des critères susvisés, il convient en outre de choisir l'emplacement de telle manière que l'aire d'alimentation, et par conséquent le contenu du bassin, soient aussi grands que possible; en effet, dans un espace d'accumulation donné, un bassin de grande dimension est généralement plus économique que plusieurs petits bassins". (extrait de "Auswirkungen der Urbanisierung...").

M. Harms, dans son traité, donne une description détaillée de la méthode précise qui permet de déterminer la dimension nécessaire du bassin pour un site donné.

Aménagement du système de drainage

Lorsque ni l'infiltration, ni les mesures de retenue ne permettent d'atteindre une protection suffisante contre les crues, compte tenu des conséquences de l'urbanisation, il est nécessaire de développer le système de drainage au moyen d'une concentration du réseau ou d'un agrandissement des calibres. Mais il peut en résulter l'apparition de problèmes de crues supplémentaires au niveau du cours inférieur; en effet, l'eau des précipitations est, inévitablement, acheminée plus vite et de manière plus compacte. Dans l'étude précitée, M. Harms indique également la méthode qui permet d'évaluer ces conséquences.

Du point de vue de la coresponsabilité en ce qui concerne les crues possibles sur le cours inférieur des fleuves et des rivières, les communes situées sur le cours supérieur et dans l'aire d'alimentation des grandes zones fluviales ne devront plus, dorénavant, procéder à une urbanisation qui ne tiendrait pas compte des problèmes qui sont abordés ici.

3. La mort des forêts et la protection des crues (1)

L'action de la forêt du point de vue de l'atténuation des crues repose essentiellement sur les 3 volets suivants:

- évaporation d'interception,
- épuisement de l'eau du sol,
- modification du rythme de fonte de la neige.

En tombant sur la couronne des arbres - feuillus ou conifères - les précipitations subissent déjà une évaporation partielle avant de toucher le sol. La forêt, où les racines sont plus profondes et ont une masse plus importante, a besoin, par rapport à une prairie, d'une quantité plus importante d'eau de pluie pour atteindre la capacité de rétention et produire un écoulement proche de la surface, ou même, en cas de dépassement du taux d'infiltration minimum, un écoulement de surface. Les particularités suivantes différencient le régime des eaux du sol forestier du régime d'autres types de couverture végétale. Par suite de la structure grossière de la litière, l'énergie relativement élevée des précipitations - qui, du fait de leur stockage intermédiaire sur la couronne des arbres, se présentent sous forme de gouttes relativement grosses - n'entraîne pas le détachement (typique des sols minéraux) des particules du sol à partir de la structure granuleuse de la couche superficielle. Au contraire, l'eau de pluie peut s'infiltrer relativement vite jusqu'au sol minéral; elle trouve là un terrain plus meuble et bien enraciné, qui, par suite de la forte capacité d'évaporation de la forêt, accuse généralement un déficit d'humidité. Après la rétention déjà considérable des précipitations par la couronne des arbres et la litière, on observe maintenant une bonne infiltration dans le soubassement. Si, toutefois, le seuil de saturation est dépassé, l'eau excédentaire s'écoule généralement, compte tenu de la litière protectrice, à proximité de la surface, et pas nécessairement à la surface proprement dite; c'est-à-dire qu'en même temps la litière freine, voire empêche, l'érosion en surface ou, selon le cas, l'érosion linéaire. Lorsque les pertes par interception dues à la couronne des arbres, ainsi qu'à la litière, diminuent ou disparaissent complètement par suite du dépérissement de la forêt, les précipitations produisent des écoulements superficiels, qui étaient jusqu'alors intégralement retenus. De ce fait, on voit se produire, plus souvent que ce n'était le cas jusqu'à présent, des crues relativement modestes, mais avec des écoulements de pointe relativement importants. Cette tendance à une plus grande fréquence des crues, doublée d'une augmentation du volume de l'écoulement, est susceptible d'accroître encore le pouvoir d'érosion de l'eau.

(1) Cf à ce sujet: Office Régional de la Protection de l'Environnement de Bade-Württemberg: "Auswirkungen der Waldschäden auf die Wasserwirtschaft aus quantitativer Sicht", Karlsruhe 1986.

Une aggravation sensible de la situation en matière de crues par suite de l'érosion du sol ne se produirait, en principe, que si la forêt dépérissait sur de grandes étendues. Bien qu'on n'observe pas encore de tels processus, les dommages subis par la forêt ont atteint une ampleur qui est une source d'inquiétude pour l'avenir.

Par conséquent, il est clair que les mesures que la CPLRE a réclamées dans sa Résolution 151 (1984) pour lutter contre la pollution atmosphérique et stopper ainsi la progression des dommages subis par la forêt ont aussi une importance considérable dans le domaine de la protection contre les crues.

4. Programmes écologiques de protection contre les crues

Dans la République Fédérale, les dispositions légales applicables stipulent que le domaine aquatique doit, en tant que partie intégrante de l'équilibre naturel, être exploité de manière à servir l'intérêt général et aussi, dans le respect de cet intérêt général, de manière à profiter aux individus; et enfin de manière à éviter tout préjudice évitable (Article 1a de la Loi sur le régime des eaux).

Chacun a l'obligation, dans le cas de mesures pouvant avoir des conséquences pour un cours d'eau ou un plan d'eau, de faire preuve de toute la prudence requise par les circonstances, afin d'éviter une pollution de l'eau ou une autre modification préjudiciable de ses propriétés, et afin de parvenir à une utilisation économe de l'eau, conformément à l'impératif de l'équilibre hydrologique. C'est pourquoi l'aménagement des cours d'eau doit se limiter à ce qui est absolument indispensable; et il doit prendre en compte aussi bien les aspects écologiques que les aspects économiques. Il ne faut plus, désormais, prendre de mesures de protection contre les crues qui auraient uniquement pour but de protéger des surfaces agricoles. Mais il faut sauvegarder et développer encore les eaux naturelles et quasi-naturelles, ainsi que les zones inondables naturelles.

Il faut que la nécessité de mesures de protection contre les crues soit démontrée par une analyse d'entités hydrologiques, c'est-à-dire pour la totalité d'un bassin fluvial; et l'on doit percevoir clairement les effets au niveau de la gestion des eaux, tout comme aux niveaux écologique et économique.

Etant donné que de nombreux cours d'eau sont affectés dans une large mesure par un aménagement "non écologique" entrepris au cours des décennies passées, la priorité va au "retour à la nature", c'est-à-dire à une réorganisation de ces eaux qui aille dans le sens de la nature. En ce qui concerne la modération des crues, la réactivation de vastes zones jadis inondables revêt une importance particulière. Ce retour à la nature implique également l'exploitation extensive des surfaces proches des rives, surfaces qui améliorent la protection des eaux contre le préjudice causé par les constituants du sol, par les engrais et par les produits phytoprotecteurs.

En matière d'aménagement des eaux les dispositions de la Loi fédérale sur la protection de la nature et des lois régionales obligent d'ores et déjà les autorités compétentes à procéder à un examen approprié des besoins de la nature et des paysages. On doit s'abstenir de porter atteinte à la nature et au paysage lorsqu'on peut l'éviter; et l'on doit compenser toute atteinte inévitable. Dans le cas d'une atteinte inévitable, mais qu'on ne pourrait pas compenser dans les proportions requises, il faut renoncer à l'intervention, s'il s'avère, après qu'on a pris la mesure de toutes les contraintes pour la nature et les paysages, que les intérêts de ces derniers l'emportent. Par conséquent, ces prescriptions peuvent, si les conditions préalables susvisées sont réunies, exiger qu'on renonce à un projet d'aménagement dans sa totalité, ou du moins qu'on renonce à l'exécuter d'une manière incompatible avec les intérêts de la nature et des paysages.

Dans le contexte de la sauvegarde de la mer du Nord et de la mer Baltique, on a pris des mesures préventives équilibrées en matière de protection des eaux. Ces mesures incluent un programme tendant à protéger et à améliorer la qualité écologique des eaux superficielles. Ce programme contient notamment des dispositions tendant à soustraire, par priorité, les surfaces inondables et les prairies humides à l'utilisation d'engrais et de produits phytoprotecteurs.

En même temps, on prévient ainsi les dommages dus aux crues. L'objectif à long terme devrait consister à restaurer, améliorer et garantir durablement la productivité des eaux, compte tenu notamment de leur fonction d'habitat d'espèces animales et végétales indigènes; car cette productivité est affectée par des charges organiques provenant de diverses sources, ainsi que par diverses utilisations et mesures d'aménagement des eaux.

Quant aux erreurs qui, jusqu'au milieu des années 70 ont été commises dans l'exécution des processus de remembrement agraire, en raison de connaissances insuffisantes sur les interactions écologiques - erreurs qui ont causé un tort considérable à la nature et à l'environnement - elles ont, depuis, été identifiées. L'amendement de 1976 à la Loi sur le remembrement agricole consacre le principe selon lequel la procédure de remembrement agricole doit servir efficacement les intérêts de la protection de l'environnement, et en particulier de la sauvegarde de la nature et de la protection des sites. Aujourd'hui, on utilise les possibilités organisationnelles, juridiques et financières offertes par les procédures de zonage en vertu de la Loi sur le remembrement agricole, pour améliorer, au moyen d'un zonage approprié, les conditions propices à la protection, à l'entretien et au développement d'un paysage culturel écologiquement valable, riche en espèces et diversifié. Cette entreprise a des conséquences, notamment, sur les cours d'eau appelés à être modifiés dans le cadre du remembrement agricole. L'aménagement "écologique" des eaux qui est ainsi préconisé entraîne, en même temps, une diminution du danger lié aux crues pour les riverains du cours inférieur.

En résumé, on peut formuler les observations suivantes:

La protection des riverains du cours inférieur vis-à-vis de crues dont on ne peut jamais exclure totalement l'apparition exige que toutes les mesures ayant pour effet d'accélérer l'écoulement au niveau du cours supérieur soient limitées au strict nécessaire. En outre, il faut prendre des mesures préventives pour contrer cette accélération. On peut mentionner ici, pour autant qu'elles sont compatibles avec l'intérêt général, non seulement les opérations traditionnelles de rétention, telles que la construction de barrages de vallées et de bassins de retenue, mais aussi toutes les mesures de régularisation des torrents et de protection contre les avalanches en montagne; la restitution aux eaux courantes de leurs caractéristiques naturelles selon une approche écologique; la constitution, sur les berges, de bandes de terrains suffisamment larges, exploitées selon les préceptes de l'aménagement des eaux, de la protection de la nature et des sites; la constitution de nouvelles zones humides; la séparation de la forêt et de la prairie, surtout en région de montagnes, l'acquisition de terrains pour la constitution de nouvelles forêts humides; l'amélioration de l'infiltrabilité des surfaces; également, dans les zones d'habitation, un effort pour mieux retenir l'eau de pluie au niveau des bâtiments eux-mêmes ou au niveau du terrain; enfin, selon les possibilités hydrologiques, l'infiltration souterraine.

Dans le cadre du remembrement agricole, on peut envisager une division des terrains qui entrave l'écoulement; la garantie d'une utilisation du sol adaptée aux conditions locales; par exemple, pâturages et forêts humides dans les zones inondables, y compris celles qui bordent de petits cours d'eau; la renonciation à la reconversion des pâturages; la constitution de petits plans d'eau et de bassins pour retenir l'eau de pluie; enfin, le souci de limiter autant que possible le réseau routier asphalté. A cela s'ajoutent toutes les mesures appropriées qui relèvent de l'exploitation agricole et sylvicole.

Ces diverses mesures préventives, qui se répercutent différemment sur les crues des petits cours d'eau et sur celles des fleuves, vont également dans le sens des objectifs généraux de l'aménagement des eaux, de l'équilibre écologique et de la protection des sites. Mais cela ne suffit pas à éliminer totalement les dangers qui proviennent des crues; et par conséquent, il y a continuellement des dommages. Si l'on veut réduire les dégâts liés aux crues, il convient:

- de préserver un certain nombre de zones inondables naturelles;
- d'améliorer la protection locale par des mesures de génie civil;
- d'améliorer les mesures de défense contre les crues.

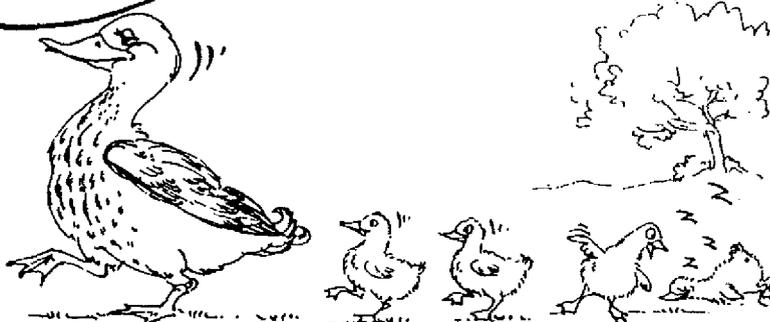
En matière de réduction des dommages liés aux crues, les plus grandes possibilités résident dans une utilisation des surfaces inondables naturelles qui tienne compte des conditions locales.

Dans les implantations industrielles, mais aussi dans la délimitation des zones résidentielles, les communes n'ont pas toujours, dans le passé, réfléchi sérieusement aux dangers liés aux crues. C'est pourquoi il est nécessaire de conserver les espaces de rétention qui existent encore en délimitant des périmètres inondables. Une intervention, aussi minime soit-elle, ne devrait plus être autorisée si elle ne s'accompagne pas de mesures compensatoires. Cette exigence doit être prise en compte dans les schémas d'aménagements communaux.

Lorsqu'il y a impossibilité, pour cause d'implantation humaine, de rendre une surface à nouveau inondable, on devrait veiller à limiter les dommages au moyen de restrictions concernant les utilisations et de règlements de construction pour les objets menacés.

Le souci de réduire le danger lié aux crues doit conduire également à "réactiver", dans la mesure où cela est compatible avec l'intérêt général, un certain nombre de terrains de grande superficie, qui étaient naguère des zones inondables, et qui sont aujourd'hui protégés par des digues et utilisés pour l'agriculture.

Je suis pour la préservation
de zones inondables naturelles.



PROMENADE PRINTANIERE de découverte de la région de WAVREILLE.

Samedi 26 mars 1994.

Sous la houlette de notre ami Charles Demblon, nous parcourrons un très bel itinéraire dans et hors du village. Cela nous permettra de multiples observations dans les domaines esthétiques, paysagers, architecturaux, historiques, géologiques, botaniques, etc...

Nous nous attarderons en premier lieu au remarquable bâtiment jouxtant l'Eglise et qui n'est autre que l'ancienne cure de WAVREILLE; maison cossue, flanquée de bâtiments agricoles et d'un magnifique parc encore arboré de quelques beaux spécimens (noyer, frêne,...).

Nous décrypterons, sur le pignon arrière, le chronogramme

APERI CLAVDE PRO MERITO

nous renseignant sur la date de construction de cette demeure.

En ne conservant que les chiffres romains, et après une remise en ordre, on arrive sans peine à la date de 1657.

L'inscription est surmontée d'un blason qui a été martelé lors de la Révolution française mettant fin aux privilèges exorbitants des ecclésiastiques par confiscation et revente de tous les biens d'Eglise.

Plus tard, les villageois ont dû reconstruire un bâtiment plus modeste abritant le curé de leur entité.

Nous avançons dans le village et c'est l'occasion pour Charles d'en expliquer la structure particulière, très libre, associée à de multiples anciens chemins menant vers les campagnes.

Nous nous arrêtons un moment à la mare du BATY pour évoquer le problème ancestral de l'eau au sein de la communauté villageoise et relater l'intérêt herpétologique exceptionnel, heureusement passé, de ce réservoir d'eau (ce qui lui a valu un classement par A.R. le 10 mars 1948).

Près de la dite mare, subsiste un chemin typique du XVIIIe siècle, le "HERDO", très large, raide, par lequel obligatoirement les troupeaux du village gagnaient, sous la surveillance du "herdier", les pâtures sarts en évitant de passer dans les cultures non clôturées.

Nous nous dirigerons ensuite vers le bois de la TOURNEE DRION après avoir observé un des premier rouge-queue noir de l'année. Nous noterons également la présence de quelques grives litornes, espèce se cantonnant strictement dans et autour des villages à biotopes relativement humides et nichant dans les grands arbres.

Nous pénétrons quelque peu dans le bois de feuillus tapissé par l'anémone sylvie, la ficaire fausse-renoncule, la jonquille, la primevère élevée, l'ail des ours et le gouet maculé. Ce reliquat forestier représente la végétation couvrant autrefois l'emplacement du village de WAVREILLE. Bruno attirera notre attention sur la pratique des sitelles d'ouvrir les noisettes après les avoir "calées" dans l'écorce très rugueuse des gros chênes. Après avoir mangé l'amande, l'oiseau laisse la coque, c'est pourquoi il n'y a pas de tas d'enveloppes vides au-dessous d'une "forge" de sitelle.



Nous gravirons ensuite le lieu-dit "Devant le Tier". Il nous offre un point de vue exceptionnel sur toute la région. Ce sera l'occasion pour Bruno de nous entretenir de la Faille de LAMSOUL située entre Forrières et Jemelle, produisant un contact anormal des schistes rouges de l'Emsien et du Couvinien à l'est de la Lomme et remaniant géologiquement tout l'ensemble affecté par ce phénomène.

Nous descendons ensuite sur "la Neuve Fontaine" pour nous diriger vers "les Cresses" puis "aux Rouges Pierres", le dernier site évoquant le passé "carrier" encore proche de la région de WAVREILLE. Nous nous arrêterons quelques instants à la carrière "HARDENNE" où Charles nous fera découvrir un ancien treuil vertical ("VACHE") destiné à faire tomber les blocs de roche en vue de les tailler. L'activité des carrières a commencé à la fin du XVIIIe siècle et s'est énormément accrue dès le début du XIXe siècle, fournissant les matériaux bien taillés et appareillés pour les constructions de la plupart des maisons encore visibles de nos jours.

Après l'arrêt pique-nique "AU FRENE", Charles nous emmènera à contourner le village par l'ouest "aux GBVES" puis dans la direction de HOSIVAU et GRIFFALOUX.

Nous admirerons de nombreux exemplaires de DAPHNE MEZEREUM joliment en fleur en cette saison. Sur le site de GRIFFALOUX, de multiples "ORCHIS MASCULA"s'associent à "CAREX HUMILIS".

A noter également plusieurs dolines crevassant caractéristiquement le calcaire sous-jacent.

Au retour, nous nous dirigerons vers "EN RIFONTAINE", BIERNAUCHAMPS et la carrière de SPOLÂME.

Au chapitre ornitho, nous signalerons deux observations dignes d'intérêt: - un couple de BOUVREUILS se repérant facilement par le cri d'appel siffé et plaintif, - un busard SAINT MARTIN mâle évoluant magnifiquement à la périphérie de WAVREILLE dans sa livrée typiquement gris clair ponctuée par un croupion blanc.



En fin de journée, Monsieur Rigaux, passionné de jardinage, nous fera découvrir sa technique très particulière de faire croître et surtout conserver quelques exemplaires du palmier européen de Rome et ce, sous un climat hivernal plutôt inhospitalier pour l'espèce.

Pour terminer cette journée comme elle avait commencé, nous jetterons un coup d'oeil à la ferme fortifiée du village qui est probablement la plus ancienne "boverie" de Wavreille.

Voilà en résumé quelques moments "forts" de cette journée très intense où chaque participant a pu se rendre compte d'un patrimoine régional naturel et humain considérable et très aimablement mis en évidence par notre ami Charles Demblon que nous remercions chaleureusement.

Pierre CHANTEUX.

DECOUVERTES PRINTANIERES - Fays-les-Veneurs - Samedi 23 avril 1994.

En cette belle matinée du 23 avril, la plupart des oiseaux printaniers ardennais seront au rendez-vous, dans le village encore fort agricole de Fays-les-Veneurs.

Le clocher de l'église et les bâtiments des environs abritent ici une belle colonie de choucas des tours, au cri percutant en cette période de l'année.

Plusieurs migrateurs sont déjà revenus au pays: le rouge-queue noir, l'hirondelle de cheminée et - plus sporadiquement - l'hirondelle de fenêtre.

Sur un toit d'ardoises, nous observons le jeu plus qu'étonnant de deux bergeronnettes grises, avant de repérer, au centre d'un épicéa voisin, une grive litorne au nid. Il nous est loisible de scruter chez cette dernière jusqu'à la couleur de l'oeil - noir - ainsi que le bec teinté de jaune et les pattes - noires. Le nid compte en général 4 à 6 oeufs bleus, avec une période d'incubation de 13 à 14 jours.

Comme le village se situe en vallée, le long du ruisseau dit "de Fays-les-Veneurs", nous ne serons pas surpris par le vol de deux canards colverts, tandis qu'une buse variable plane à l'orée du bosquet tout proche.

Dans une friche près du ruisseau, plusieurs plantes retiennent l'attention des botanistes:

- Caltha palustris (populage des marais)
- Viola palustris (violette des marais, espèce oligotrophe, c-à-d. présente dans les eaux acides)
- Cardamine pratensis (cardamine des prés)
- Ranunculus penicillatus (renoncule en pinceau)
- Potentilla sterilis (potentille stérile)
- Luzula campestris (luzule champêtre)
- Scirpus sylvaticus (scirpe des bois)
- Phalaris arundinacea (baldingère)
- Juncus effusus (jonc épars)

Sur le chemin du retour vers le centre du village, nous écoutons notamment la mésange noire cantonnée dans un épicéa, le verdier, le troglodyte mignon logé sur un tas de bois, de même que les trilles de la mésange bleue, perchée dans un poirier en espalier. De belles touffes de Myrrhis odorata (cerfeuil musqué) jalonnent également le chemin sur quelques mètres.

Au moment du pic-nic, nous découvrons, au lieu-dit "Moulin de Pont le Prêtre", la bergeronnette des ruisseaux et écoutons avec enchantement le premier chant de la fauvette à tête noire. L'oxalis acetosella (surelle), la ficaire fausse-renoncule et l'anémone sylvie colorent gracieusement les espaces frais près du ruisseau.

Aimant les eaux claires et courantes ainsi que les pierres, la bergeronnette des ruisseaux fréquente les torrents, les rivières et les biefs des moulins. Dans ses habitats propices, chaque couple occupe un territoire de 1 km de rivière.

L'après-midi, tout en gagnant le site du second moulin - appelé "Moulin des Côtes", nous apercevons ou entendons d'autres espèces d'oiseaux, dont certaines migratrices et particulièrement actives au chant lors de cette belle journée ensoleillée: la fauvette à tête noire, les pouillots véloces et fitis très nombreux en forêt, le rouge-gorge, les mésanges boréale et huppée, le merle noir, la grive draine, le ramier en parade et l'accenteur mouchet.

Le chant de la grive draine est d'une tonalité élevée, avec des motifs simples, assez monotones et brefs (environ 2 secondes). Il se rapproche de la flûte mélodieuse du merle noir, mais les phrases de la draine sont plus courtes et moins inventives. La grive draine s'appelle en latin "turdis viscivorus", car elle est friande, en hiver, des baies du gui (Viscum) qu'elle contribue à propager après en avoir digéré la pulpe visqueuse.

Au passage, nous remarquons la croix commémorative de l'accident mortel de Daniel Dury, survenu le 16/04/1986 suite à la chute d'un arbre. Après de cette stèle-souvenir prospère une belle population de Cardamine hirsuta (cardamine hirsute).

Quittant la forêt et débouchant sur le plateau agricole en direction de Bellevaux, de grandes bandes d'oiseaux se nourrissent dans les champs fraîchement labourés et fumés: grives litornes, bruants jaunes, corneilles, pinsons des arbres, pigeons ramiers, alouettes des champs se distinguent aisément au loin. A proximité immédiate volent également plusieurs buses variables, deux faucons crécerelles ainsi qu'un héron cendré.

Il suffira d'user encore de quelque patience dans les jours et semaines à venir pour retrouver très bientôt d'autres migrants: les martinets, chardonnerets, serins cinis, fauvettes des jardins et grisettes, coucous etc...

Tant il est vrai que la nature ne cesse de se renouveler au fil des saisons...

Bibliographie: Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique, Bruxelles (IRScNB), 1988, 395 p.

Danielle et Pierre Chanteux.

Sortie enfantine du 7 août à la briqueterie de WANLIN.

11 participants: Aurélien et Amandine LAVIS, Anne PHILIPPE,
Céline LECOMTE et 7 enfants de CIERGNON:
Wendy et Maiddy TRICNAUX, Benjamin FONTAINE,
Laetitia VERSTRAELEN, Sophie DELTOUR,
Anaël et Alica LIECKENS

+ les "guides":

Marc PAQUAY et Claire BRENU.

Météo. Il a fait chaud. très chaud.

On a vu:

- un lézard vivipare
- des grenouilles (dont une morte)
- deux hérons
- une poule d'eau
- quatre chevaliers culs blancs
- un chevalier guignette
- une hirondelle de rivage
- des punaises d'eau
- des limnées (escargots aquatiques)
- des empreintes de chiens, d'oiseaux et... d'êtres humains
- trois cartouches de fusil
- et puis, bien entendu, des libellules:

l'hélicoptère Anax empereur, des Naïades aux yeux rouges, des petits Agrions bleus, un leste Sponsa (la petite demoiselle aux reflets métalliques verts et dorés et recouverte de poudre bleue), plein d'Orthetrum cancelés (les grosses bleues et brunes), des Ishnuras élégants (les petites noires avec une tache bleue au bout de l'abdomen)

On a observé:

- l'accouplement: le tandem et la roue
- la ponte
- une exuvie (la vieille peau de la larve)
- la capture d'un insecte
- à la loupe: les yeux, les ailes, les pattes.

On a appris:

- à reconnaître les mâles des femelles (mâles souvent plus colorés et possédant une pince à la fin de l'abdomen)
- que les yeux ont chacun 30 000 facettes
- que la libellule est un insecte: - 6 pattes
 - corps partagé

en 3 parties: tête, thorax, abdomen

- qu'il y a deux grands groupes de libellules:
 - les petites demoiselles (Zygoptères)
 - les grosses libellules (Anisoptères)
- que les plus grosses peuvent voler à 40 km/heure.

On a fait, après les observations:

- un jardin japonais (petit village en argile)
- une bagarre de boue (Anaël et Benjamin)
- Anne a perdu une sandale dans l'eau (Ouf! On l'a retrouvée!)

On est revenu tout crottés (surtout certains) mais
on s'est bien amusés.

Claire BRENU.

Voici l'adresse promise de "JEUNES ET NATURE" qui organise
des camps, chaque été:

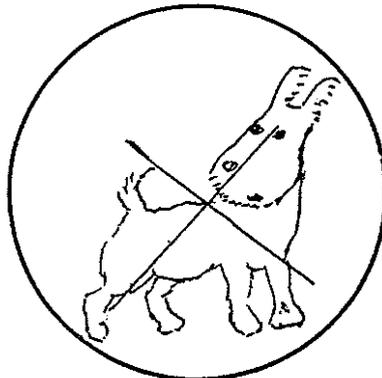
Jeunes et nature ASBL
Boîte postale 1113
1300 Wavre.

Rappel pour les prochaines sorties:

Les enfants de 8 à 12 ans
sont les bienvenus.

Les parents ne sont pas
admis.

De plus,



Pour ceux qui veulent en apprendre plus sur les libellules,
nos "guides" ont proposé plusieurs livres, soit une

BIBLIOGRAPHIE.

AGUILLAT-DOMMANGET, Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du nord, éd. Delachaux et Niestlé, 1985.

Atlas provisoire des libellules de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, Euglena-Gomphus, 1986.

Bulletin de liaison des Odonatologues belges: "Gomphus".

Pour s'abonner, s'adresser à Anny Anselin, rue Vautier, 1040 Bruxelles.

ASKEW, The dragonflies of Europe, éd. Harlay Books, 1988.

(clés complètes des espèces)

Les libellules, merveilles des lieux humides, éd. Ligue suisse pour la Protection de la nature (case postale 73, 4020 Bâle).

(petite brochure)

Vie sauvage, éd. Garges-lès-Gonesse.

(hebdomadaire n° 143 à commander à GPP, BP 46, F 95142 à Garges-lès-Gonesse)

Pour les enfants.

La Hulotte, n° 13.

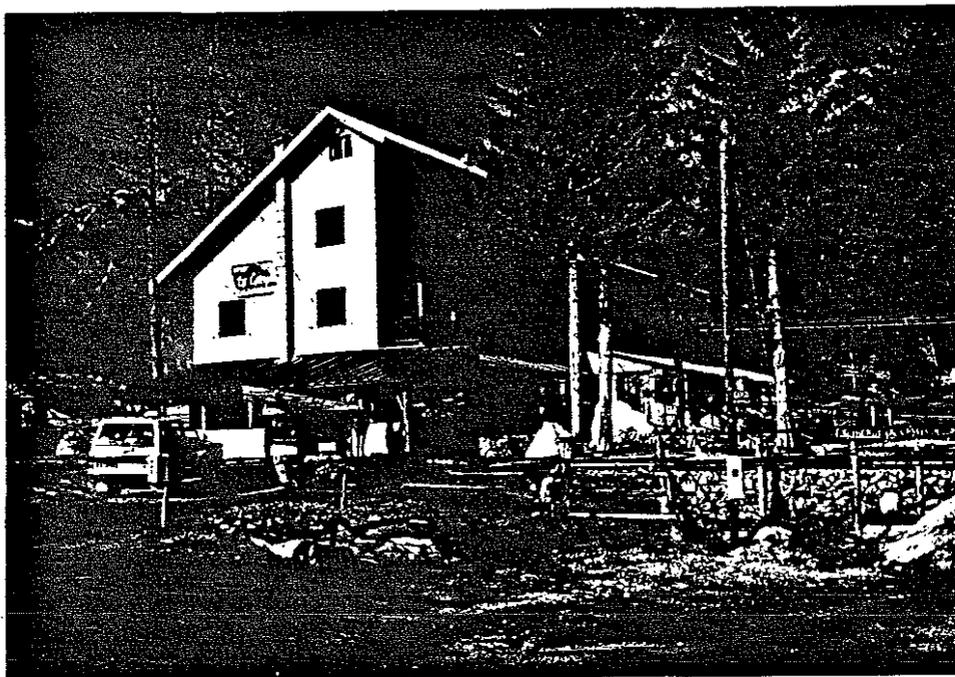
WATTS, Barrie, La Libellule, éd. Gamma, 1990, Collection "Clin d'oeil".

Les libellules, BTJ n° 330, 1990, Publications de l'Ecole moderne française.

(à commander La Bocca Cédex, F 06322 Cannes)

VACANCES A VAL CASTERINO, du 9 au 19 juillet 1994
ou LES LASCARS AU ROYAUME DES MARMOTTES.

Nous sommes dans une région au passé riche en péripéties. Le col de TENDE est le passage le moins difficile entre le Piémont et les portes de la Méditerranée. Il n'a été définitivement rattaché à la France qu'en 1947. L'Italie est toute proche, géographiquement et culturellement. Les seigneurs locaux appartenaient à la famille des LASCARIS.

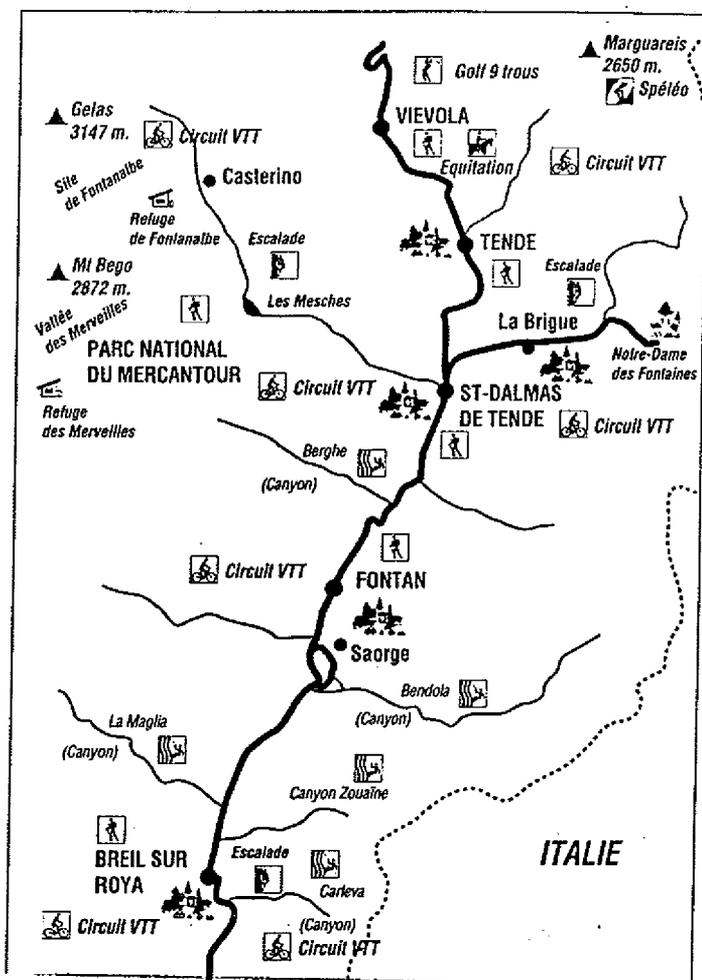


À VAL CASTERINO, nous logeons dans une auberge dont je ne vanterai certainement pas les qualités hôtelières, mais bien l'environnement, et le contact étroit avec la nature. La propriétaire connaît admirablement la région, et nous a efficacement conseillés sur les excursions à faire.

Nous y arrivons en quittant la vallée de la ROYA à ST DALMAS DE TENDE, par une petite route qui en 13 km nous fait monter de 900 m. La route se termine 2 km plus loin, à une des entrées du Parc National du MERCANTOUR. A VAL CASTERINO, (alt. 1600 m), il y a 3 auberges, et quelques bergeries disséminées dans les environs. Dès que nous nous écartons de ces lieux plus ou moins fréquentés, nous entendons, et nous voyons souvent les marmottes. Elles sont peu farouches, ce qui nous a permis de les observer tout à loisir.

Le temps était généralement beau le matin, puis se couvrait dans l'après-midi. Les journées s'achevaient dans la fraîcheur.

La région où nous nous trouvons, et l'époque, se prêtent admirablement à nos envies de découvertes. Nature, culture, folklore remplissent nos 10 jours sur place.



VALLÉE DE LA ROYA

Samedi 9 juillet : chacun arrive par des routes différentes. Angoisse : les tourtereaux ne sont pas là. Les coquins, ils ont préféré leur voiture, dont ils émergeront dimanche au petit matin. Ne cherchons pas à en savoir plus.

Nous mettons ensemble nos documentations et faisons une première ébauche de programme .

Dimanche 10 juillet : Le deuxième dimanche de juillet , TENDE fête la Saint Eloi patron des bergers. La bénédiction des mulets donne lieu à des festivités et une cavalcade dans le bourg. Chaque mulet est somptueusement harnaché, ainsi que les humains qui l'accompagnent.

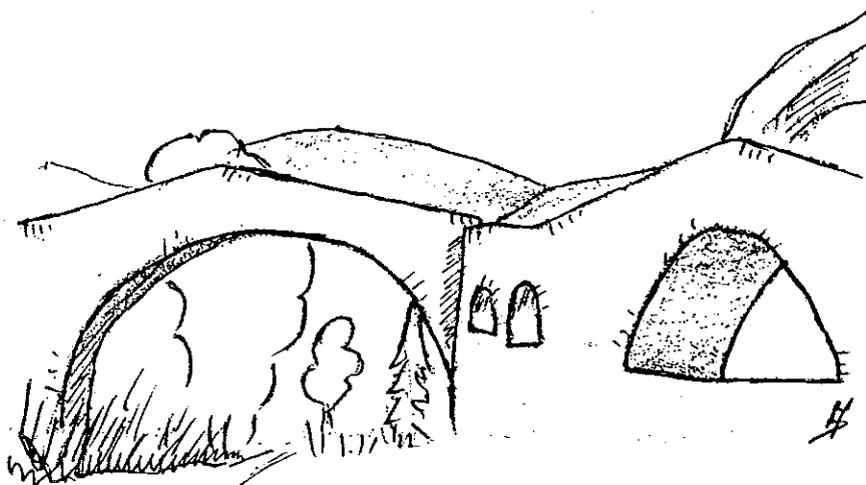
Partis courageusement de grand matin, nous sommes aux premières loges pour les voir passer, puis assister à leur rassemblement devant la collégiale. C'est l'occasion de flâner un moment dans les rues étroites et fleuries de cette bourgade toute en escaliers.

De là, nous allons rejoindre à pied le village de LA BRIGUE, par le col de LOUBAYRA. La montée du col nous permet d'admirer l'ensemble de TENDE (816 m). Nous pique-niquons au sommet (997m), et redescendons vers LA BRIGUE (765m) par un petit sentier rocailleux exposé plein sud.

Nous découvrons le village "à plat" de la BRIGUE, ses vieilles

portes surmontées de linteaux en schiste vert de la Roya, son église avec un buffet d'orgue du 17ème s.

Nous poursuivons vers la chapelle de N.D. des FONTAINES, dont les murs sont entièrement recouverts de fresques bien restaurées. Elles sont l'oeuvre d'artistes de la Renaissance, Jean CANAVESIO pour la nef, et Jean BALEISON pour le choeur et sa voûte. Au delà de leur description, ces fresques ont donné lieu à une recherche d'interprétation de ce que le peintre a voulu exprimer¹. Toute l'histoire des religions est passée en revue et suggère une deuxième lecture de ce qui nous est montré.



Au retour, un petit arrêt au pont du Coq, curieux pont construit avec un angle droit, sur la Levensa.

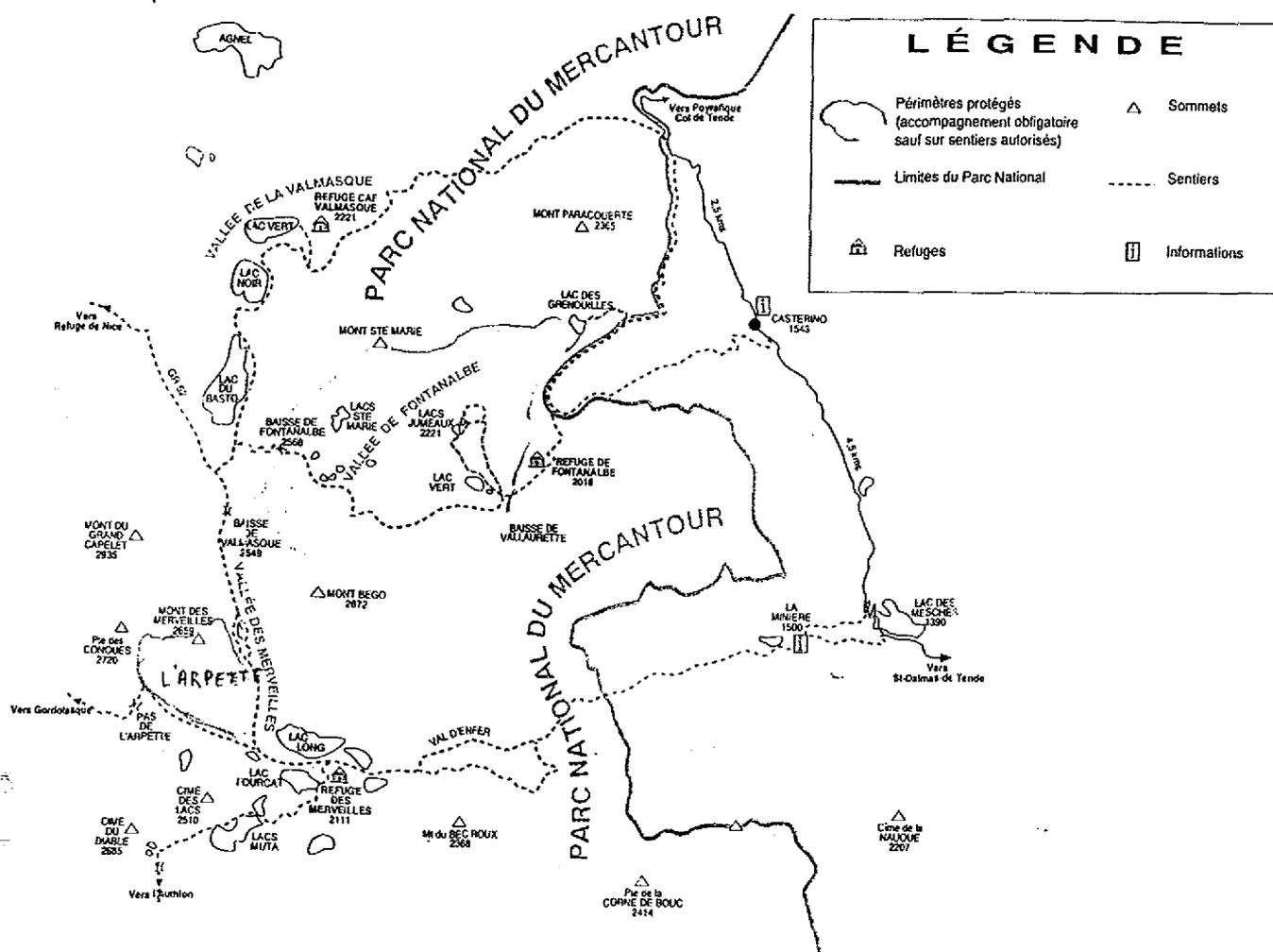
Après cette première journée, nous savons que beaucoup de choses restent à découvrir. Tiens, l'an dernier, notre premier jour a été consacré à Rennes-le-Château et l'insolite curé SAUNIERE.

Lundi 11 juillet. Sentier botanique du Jardin Alpin de Casterino. Nous avons besoin de consacrer une journée à étudier la flore extrêmement abondante qui nous entoure. Un sentier botanique est annoncé, à l'entrée du Parc de Mercantour, juste au-dessus de chez nous². En 7 stations, il cherche à suggérer les associations les plus marquantes entre minéraux - végétaux - animaux du Mercantour.

Toute la journée se passe dans un rayon de moins de 2 km autour de notre auberge. Les marmottes font partie de nos observations.

Mardi 12 juillet. Nous entrons dans le MERCANTOUR. Premier objectif : le lac des grenouilles, en direction de la vallée de FONTANALBE.

La montée vers le lac des grenouilles est tapissée de fleurs variées, sur fond de rhinantes. Le lys martagon y est fréquent. Les marmottes lancent leurs appels de tous côtés. On peut assister aux jeux de familles entières: papa - maman et les enfants. La présence des humains ne semble pas les perturber.



Nous poursuivons vers FONTANALBE, un des deux sites où les gravures rupestres abondent. Une visite guidée de deux heures nous fait vivre la recherche archéologique concernant ces gravures. Notre guide semble passionné par le sujet, qui est actuellement en plein remous. Les guides ont l'occasion d'accompagner les chercheurs, non pas dans la découverte des gravures, celles-ci ont été répertoriées à partir du milieu du 19^e siècle, mais pour les revoir et tenter de les interpréter. Les premiers chercheurs Clarence BICKNELL d'abord, puis Henry de LUMLEY s'étaient attelés à la tâche, déjà gigantesque, de repérer les gravures et d'en faire des regroupements suivant les motifs : cornus, réticulés etc... Leur nombre se situe quelque part entre 60.000 et 100.000. Il semble acquis que ces gravures rupestres datent de l'âge du bronze ancien (1800-1500 avt J.C.). Une archéologue, Emilia MASSON, après avoir étudié des sites rupestres d'Anatolie, s'attache depuis quelques années à la Vallée des Merveilles et cherche à établir ce que les hommes qui ont réalisé ces gravures ont voulu exprimer³. Elle y voit un dernier stade de la pré-écriture. Elle ébauche l'hypothèse d'une cohérence entre les sites, les roches, les montagnes, en

particulier le Mont Bégo, et les gravures.

Considérant tout le site comme UN grand livre, il lui semble que la vallée de Fontanalbe, plus riante, plus accessible, représenterait la terre, tandis que la Vallée des Merveilles, plus sauvage, couronnée par le mont Bégo, évoque le monde céleste.



Vallée des Merveilles, à la fonte des neiges. En raison de l'altitude (plus de 2000 m), l'enneigement est important et l'accès à la vallée n'est possible qu'entre juin et octobre.

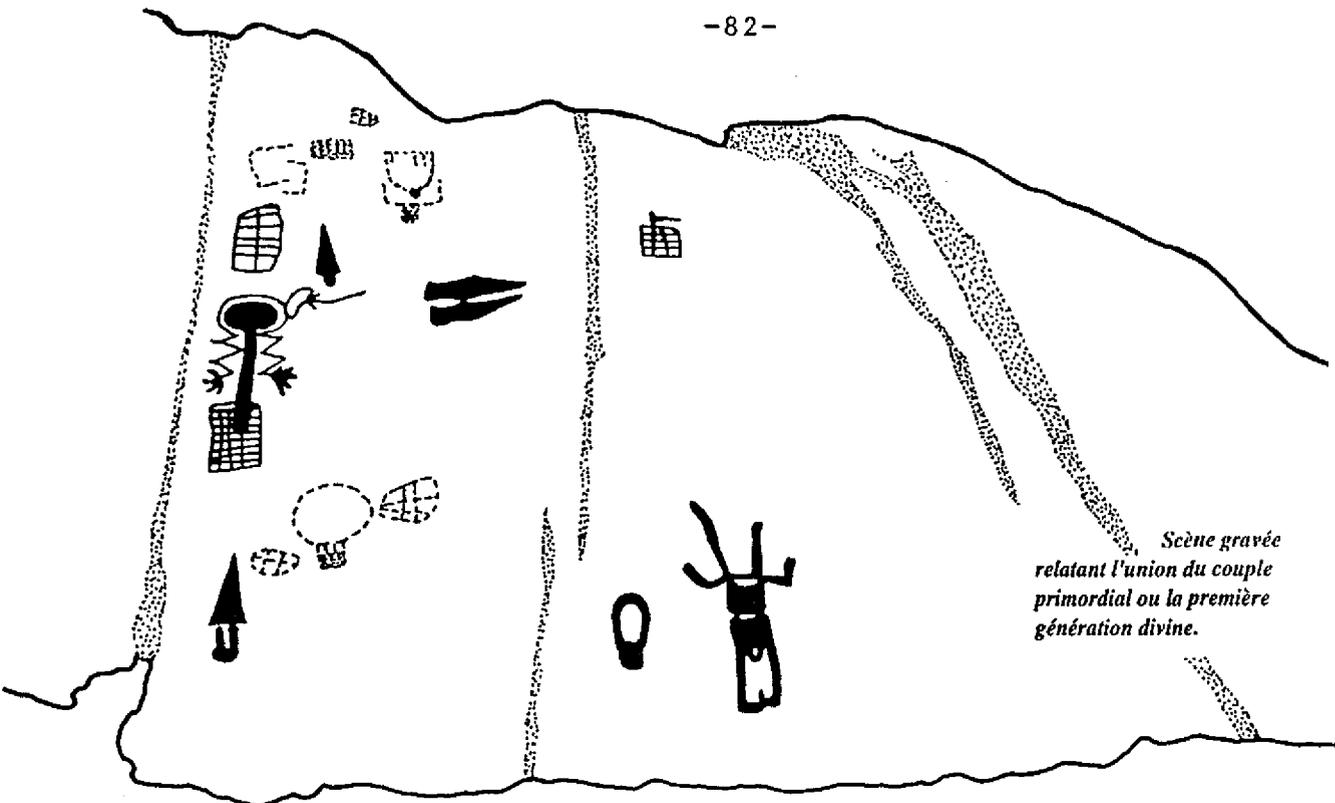
Son livre, admirablement illustré, développe longuement ces interprétations.

D'autres auteurs s'insurgent contre ces théories, en en démontrant les faiblesses ⁴.

Notre guide suit en tout cas avec grand intérêt ces débats, et les deux heures passées avec lui nous ont paru bien courtes. Il nous a ouvert, au propre et au figuré, la VOIE SACREE vers ce monde qui nous parle et que nous ne comprenons pas.

Mercredi 13 juillet. Vous voulez voir des chamois? Ils vous attendent autour des lacs du SABION. D'accord, on y va. Les voitures grimpent par un chemin qui ne ménage pas les suspensions, encore moins les tailles basses jusqu'à la baisse de PEYREFIQUE. (Une baisse = un col). De là, le chemin ne grimpera plus trop. Les chamois seront au rendez-vous, en particulier pour quelques aventureux qui reviendront à pied par le chemin des écoliers.

Jeudi 14 juillet et vendredi 15 juillet. Départ de la grande aventure : le tour de la Vallée des Merveilles, en deux jours. Nous sommes dans les rochers, toute la matinée, cela grimpe, grimpe, et il fait chaud, chaud. C'est normal, nous passons le Val d'enfer. Nous ne nous arrêtons pas au refuge des Merveilles mais pique-niquons un peu plus loin, le long du lac Mouton. Le ciel se couvre. Nous sommes presque arrivés dans la zone la plus riche en gravures lorsque la pluie commence à tomber. Nous



*Scène gravée
relatant l'union du couple
primordial ou la première
génération divine.*

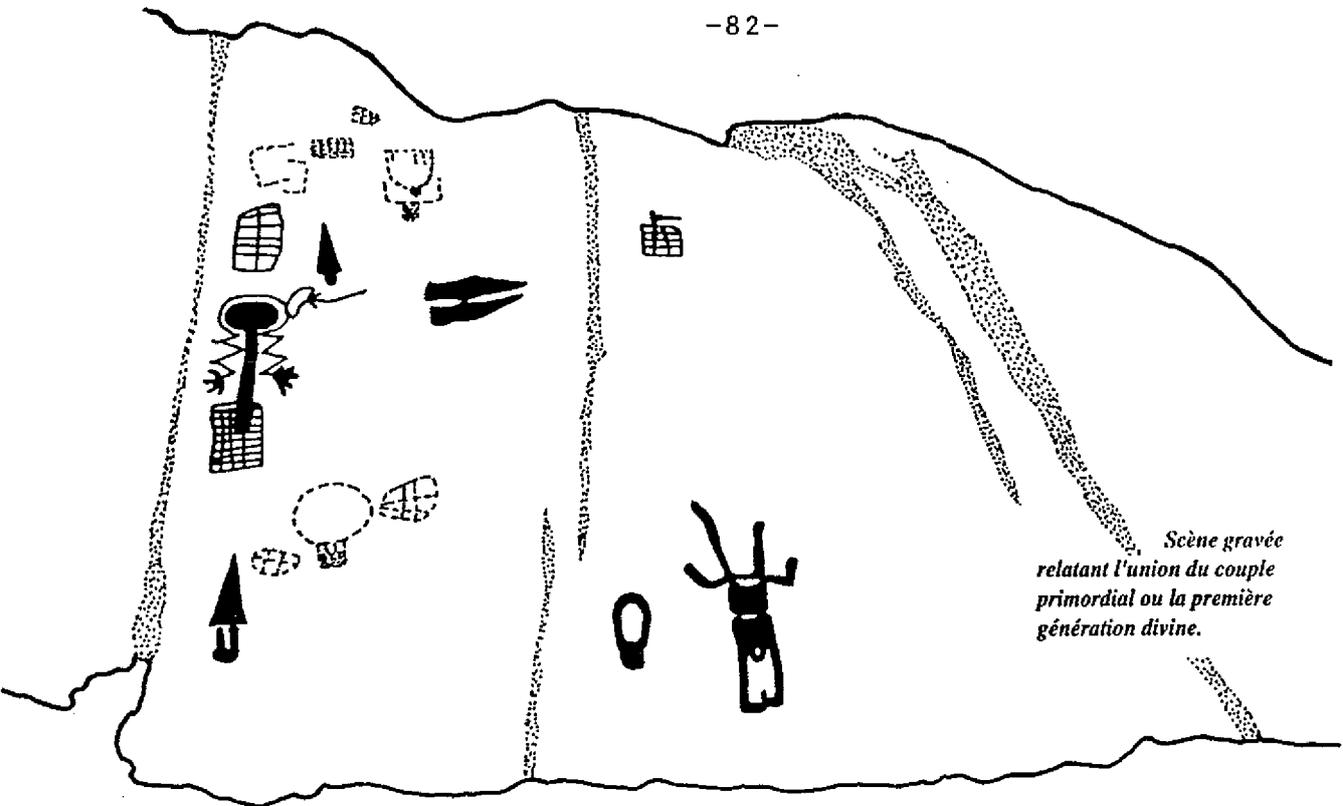
escaladons quand même courageusement quelques rochers pour voir les gravures, brillantes sous la pluie, mais ce ne sont certainement pas des conditions idéales. Notre guide nous amène devant une roche d'une couleur surprenante, c'est une copie, en résine, de la roche originale sur laquelle on a reproduit les moulages des gravures. L'original est au musée de TENDE, qui en avait besoin pour avoir droit à des subsides! Heureusement quelques dizaines de milliers d'autres gravures resteront toujours là.

Nous poursuivons notre chemin sous la pluie. Nous croisons un troupeau de chèvres et brebis. Elles ont la courtoisie de nous laisser le chemin le plus large (presqu'aussi large que nos semelles), une brebis glisse devant moi, au moment où le guide nous recommande de faire attention qu'elles ne tombent pas sur nous, comme si c'était à nous à en décider!

Et l'après-midi se poursuit, cela monte toujours. Le guide nous laisse lorsque nous avons franchi la baisse de Valmasque. (Quelle ironie d'appeler cela une baisse!) Il rentre en direct sur Casterino en faisant un petit crochet autour du BEGO, et nous poursuivons, le long des lacs Basto, puis Noir, puis Vert jusqu'au refuge de VALMASQUE.

J'étais parmi les derniers. Je garde un souvenir ému de l'accueil des premiers (les plus rapides étaient là depuis une heure): l'une m'a enlevé mon sac à dos qu'elle a porté jusqu'à mon lit, l'autre a emmené mes bottines (il fallait déchausser à l'entrée), a accroché mon imper etc... Quel bien-être! Jusque-là, la pluie était modérée, le ciel lui-même s'était retenu mais là, de l'intérieur, quel délice de voir la pluie tomber tout à coup à grands seaux. Le mulet s'était mis à l'abri, lui aussi, dans la salle à manger.

Le repas du soir mérite une mention. Les plats étaient abondants, savoureux et chaleureux. Nous avons mangé, entre autres, de la "quéquette de bouquetin". Je vous le recommande.



*Scène gravée
relatant l'union du couple
primordial ou la première
génération divine.*

escaladons quand même courageusement quelques rochers pour voir les gravures, brillantes sous la pluie, mais ce ne sont certainement pas des conditions idéales. Notre guide nous amène devant une roche d'une couleur surprenante, c'est une copie, en résine, de la roche originale sur laquelle on a reproduit les moulages des gravures. L'original est au musée de TENDE, qui en avait besoin pour avoir droit à des subsides! Heureusement quelques dizaines de milliers d'autres gravures resteront toujours là.

Nous poursuivons notre chemin sous la pluie. Nous croisons un troupeau de chèvres et brebis. Elles ont la courtoisie de nous laisser le chemin le plus large (presqu'aussi large que nos semelles), une brebis glisse devant moi, au moment où le guide nous recommande de faire attention qu'elles ne tombent pas sur nous, comme si c'était à nous à en décider!

Et l'après-midi se poursuit, cela monte toujours. Le guide nous laisse lorsque nous avons franchi la baisse de Valmasque. (Quelle ironie d'appeler cela une baisse!) Il rentre en direct sur Casterino en faisant un petit crochet autour du BEGO, et nous poursuivons, le long des lacs Basto, puis Noir, puis Vert jusqu'au refuge de VALMASQUE.

J'étais parmi les derniers. Je garde un souvenir ému de l'accueil des premiers (les plus rapides étaient là depuis une heure): l'une m'a enlevé mon sac à dos qu'elle a porté jusqu'à mon lit, l'autre a emmené mes bottines (il fallait déchausser à l'entrée), a accroché mon imper etc... Quel bien-être! Jusque-là, la pluie était modérée, le ciel lui-même s'était retenu mais là, de l'intérieur, quel délice de voir la pluie tomber tout à coup à grands seaux. Le mulet s'était mis à l'abri, lui aussi, dans la salle à manger.

Le repas du soir mérite une mention. Les plats étaient abondants, savoureux et chaleureux. Nous avons mangé, entre autres, de la "quéquette de bouquetin". Je vous le recommande.

particulier le Mont Bégo, et les gravures.

Considérant tout le site comme UN grand livre, il lui semble que la vallée de Fontanalbe, plus riante, plus accessible, représenterait la terre, tandis que la Vallée des Merveilles, plus sauvage, couronnée par le mont Bégo, évoque le monde céleste.



Vallée des Merveilles, à la fonte des neiges. En raison de l'altitude (plus de 2000 m), l'enneigement est important et l'accès à la vallée n'est possible qu'entre juin et octobre.

Son livre, admirablement illustré, développe longuement ces interprétations.

D'autres auteurs s'insurgent contre ces théories, en en démontrant les faiblesses ⁴.

Notre guide suit en tout cas avec grand intérêt ces débats, et les deux heures passées avec lui nous ont paru bien courtes.

Il nous a ouvert, au propre et au figuré, la VOIE SACREE vers ce monde qui nous parle et que nous ne comprenons pas.

Mercredi 13 juillet. Vous voulez voir des chamois? Ils vous attendent autour des lacs du SABION. D'accord, on y va. Les voitures grimpent par un chemin qui ne ménage pas les suspensions, encore moins les tailles basses jusqu'à la baisse de PEYREFIQUE. (Une baisse = un col). De là, le chemin ne grimpera plus trop. Les chamois seront au rendez-vous, en particulier pour quelques aventureux qui reviendront à pied par le chemin des écoliers.

Jeudi 14 juillet et vendredi 15 juillet. Départ de la grande aventure : le tour de la Vallée des Merveilles, en deux jours. Nous sommes dans les rochers, toute la matinée, cela grimpe, grimpe, et il fait chaud, chaud. C'est normal, nous passons le Val d'enfer. Nous ne nous arrêtons pas au refuge des Merveilles mais pique-niquons un peu plus loin, le long du lac Mouton. Le ciel se couvre. Nous sommes presque arrivés dans la zone la plus riche en gravures lorsque la pluie commence à tomber. Nous

Nuit en refuge, sans histoire. Le matin à 6 heures, réveil en musique. On ne peut ignorer qu'il est temps de se lever. A 7h, l'âne est prêt à aller faire les courses, et nous reprenons le chemin de Casterino. Cascades, fleurs, papillons, oiseaux égalaient notre marche. Ceux qui n'ont pas fait le grand tour viennent à notre rencontre. Comme chaque matin, le soleil est de nouveau là.

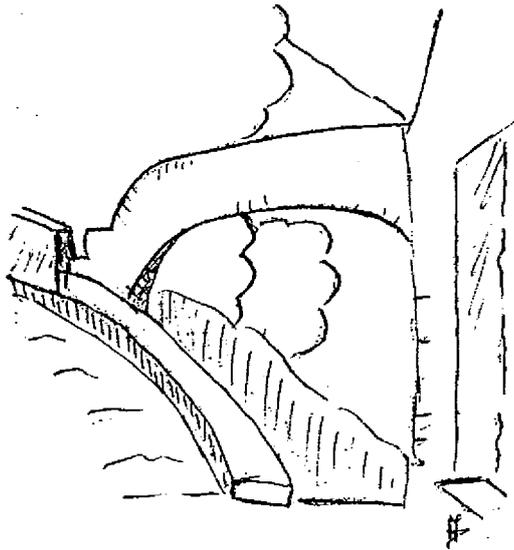
Samedi 16 juillet. Deux groupes se constituent.

- On nous a parlé du lac de l'Agnel à 2500 m. Les grimpeurs que nous appelions les cabris y vont, et on nous promet une photo de deux cabris nageant dans une eau pas très chaude. Il paraît que c'est beau là-haut.

- Un autre groupe, dont je tairai le nom, retourne au lac des grenouilles, car il suffit de s'asseoir dans l'herbe, et le relevé floristique de ce que vous avez à portée de la main peut vous occuper un bon moment.

Dimanche 17 juillet. A BREIL-sur-ROYA se déroule la fête traditionnelle de la STACADA. Elle a lieu tous les 4 ans. C'est une reconstitution historique de la révolte breilloise qui permit d'abolir le droit de cuissage. La représentation s'étale sur toute la journée dans les rues du village et est jouée par les habitants de Breil. Les natus ne peuvent manquer de s'associer à cette révolte.

Ils y consacrent la matinée, puis retour par le village de SAORGE, petite cité d'un aspect extraordinaire, perchée tout en rond, ruelles pavées, petits ponts surplombant d'autres rues, placettes carrelées comme des dalles de château, maisons aux balcons de bois⁵. L'église St Sauveur abrite un orgue célèbre.



Lundi 18 juillet. Nous allons faire la route des forts. En voiture jusqu'au sommet du col de TENDE (1900 m).

De là, deux cabris s'en vont vers la roche de l'ABISSE (2700 m) d'où, par temps clair on voit la Corse "comme si on était à côté". Mais le temps n'est pas clair, une bourrasque de vent arrête nos cabris qui reviennent sans avoir vu la Corse.

Pendant ce temps, les autres font plus calmement un chemin de crête qu'on appelle la route des Forts. En début d'après-midi, la pluie les convainc de rebrousser chemin.

Halte dans une bergerie, où nous achetons du fromage et bavardons avec la fermière: elle fait les fromages, sa mère (70 ans) garde le troupeau, son mari descend trois fois par semaine à Nice vendre les fromages. Pendant l'année, le mari travaille à Nice comme éducateur, ce n'est qu'en été qu'ils montent à la bergerie. A la sortie, le troupeau est là, cela donne de belles photos.

Mardi 19 juillet. On rentre chez soi.
Merci à chacun de ce qu'il a apporté à ce séjour.
Les natus, c'est ma cure de jouvence.

Chantal Gillet



1. Père AVENA Benoit "Symbolique, histoire et sagesse des fresques de N.D. des Fontaines" LA BRIGUE 1988 36 pp.

2. B. CHARPENTIER "Au détour d'un sentier botanique" CAIRNS/ Les sentiers de la découverte. PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

3. MASSON Emilia "Vallée des Merveilles, un berceau de la pensée religieuse européenne" Ed. Faton Dijon 1993.

4. DUFRENNE Roland "Vallée des Merveilles ou vallée des fantômes", article qui m'a été envoyé par Michèle GUILLAUD.

5. extraits de "Panoramique du Mercantour" publication de la FFRP, p31.

Dimanche 31 juillet 1994.

Promenade aux sites classés de Botassart.



La chapelle au gracieux clocher est située près du château et d'une grosse ferme. Cet ensemble d'intéressants vestiges d'une sirerie du Duché de Bouillon appartenait à Jean de Lamock, seigneur de Botassart et de Châteaumont au XVIIe siècle.

Les armoiries de la famille, sont sculptées au-dessus du portail de la chapelle dédiée à l'Immaculée conception mais dont l'autel supporte une statue de sainte Anne.

La pierre jaune du Secondaire, utilisée pour les écussons, tranche dans les schistes sombres régionaux.

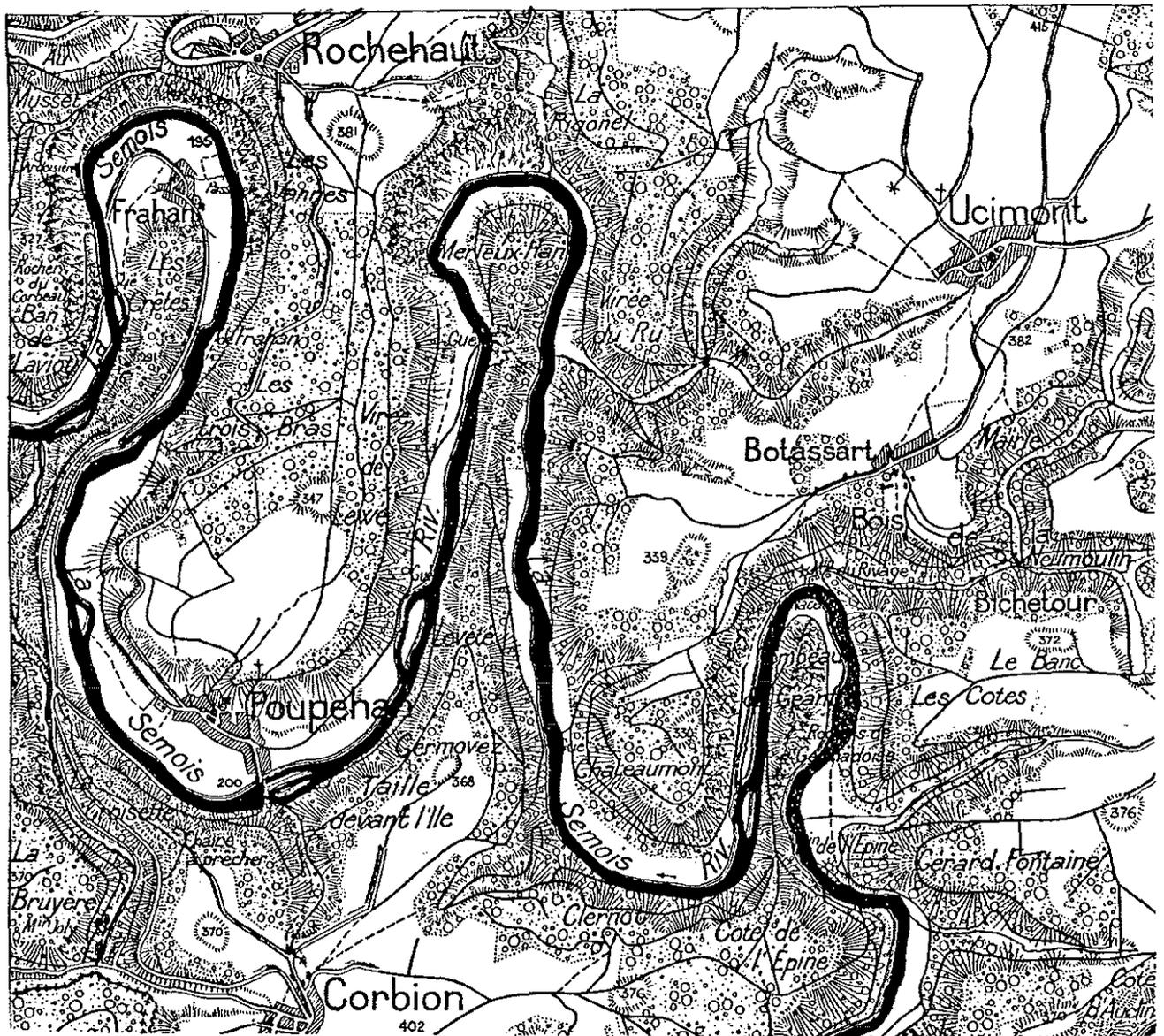
De nombreuses pierres tombales, dont celle de Jean de Lamock et de son épouse, sont dressées à l'intérieur du sanctuaire construit de 1624 à 1627 d'après les dates relevées lors de la visite.

La moulure de la poutre datée rappelle la pièce honorable constituée d'une bande horizontale occupant le chef de l'écu des Lardenoy de Ville. Marguerite Lardenoy de Ville était l'épouse de Jean de Lamock.

Le village qui comptait treize feux en 1760 a maintenant 32 habitants. De nombreuses maisons sont occupées par des vacanciers.

Après le parc aux énormes houx nous arrivons au Point de vue. Un méandre encerclant une fabuleuse colline nous apparaît. Ici, l'Ardenne se résume en deux mots, schiste et forêt: rochers de l'Orihan et de Germadoise, futées verdoyantes de feuillus. Là, la nature est intacte. Il n'y a guère que quelques hectares de résineux qui aient transformé, ces dernières décennies; un paysage vierge de toute modification depuis des siècles. La rive convexe de la Semois va bientôt retrouver ses prairies d'antan après déboisement des pessières de la plaine alluviale.

Le nom du lieu, Tombeau du Géant, a été donné par Camille Drumeaux du Moulin du Rivage au début du siècle.



Extrait du Guide Cosyns, BOUILLON, 3e édition.

Les environs du point de vue sont agrémentés de jeux pour les enfants et de montages de bois figurant les différents métiers de la forêt. Ces constructions ont été réalisées par Monsieur Fernand Denis qui peint aussi de jolis paysages verdoyants et a restauré le lavoir d'Ucimont.

Nous quittons Botassart par le chemin asphalté qui va vers Corbion par Châteaumont. On donne ce nom à une colline boisée s'élevant à 125 m au-dessus du lit de la rivière.

"Ce petit territoire fut érigé en fief au commencement du XVIIe siècle, en faveur de Jean de Lamock, deuxième du nom, sous la charge d'un setier de seigle et 30 patards à chaque investiture". (1)

Au bout du chemin asphalté, une flèche rouge sur un mélèze nous indique la direction à suivre. Des restes de l'exposition "hors cadre" jalonnent le parcours de cette "galerie" de forêts et de prairies. C'est l'ASBL Loryhan qui organisait cette manifestation artistique du 21 au 30 juillet.

Quant à nous, c'est par un chemin de terre en pente raide et profondément raviné que nous traverserons une futaie de hêtres et de chênes où le charme et même la bourdaine sont présents.

Nous atteignons la Semois à l'embouchure d'un ru aux rives rocheuses où des touristes ont bâti trois chalets entre forêt et rivage. Le cours de la rivière est fleuri de renoncules flottantes qui prolifèrent à cause de la teneur importante de l'eau en engrais.

Des caravanes sur piliers sont amarrées solidement car il ne fait pas toujours aussi sec dans la vallée.

L'Epipactis à larges feuilles est signalée par les botanistes à la limite de la plaine alluviale que nous devons quitter souvent. Le chemin bordant la Semois a disparu par endroits et nous devons suivre des sentiers de remplacement qui sont souvent en pente raide notamment à proximité d'une potale abandonnée près de ruines d'une ancienne construction. Ces parcours accidentés font le bonheur des amateurs de VTT qui sont très nombreux en période de congés.

Un gué bien visible sur l'ancienne carte permet d'atteindre facilement Corbion. Nous apercevons le bout du chemin sur la rive opposée. A l'endroit où nous sommes, il existait une cense assez importante dont il ne reste plus de traces.

"Les coulevres de la région, dit la légende, venaient s'y abreuver du lait des vaches du fermier."

C'est en bordure de la rivière, dans un endroit ombragé, que nous reprenons des forces.

Extrait d'une ancienne carte publiée vers 1840

Feuille portant le numéro 535.

Echelle: 1/20 000.



Les inondations catastrophiques récentes (23 décembre 1993) ont ravagé les rives en emportant et déposant les objets arrachés aux installations touristiques situées en amont. Les forêts ont beaucoup souffert et de nombreux troncs gisent encore sur le sol creusé profondément et parfois encore boueux malgré la sécheresse de l'été.

D'après les repères insérés dans les murs anciens, les crues de cet hiver étaient plus fortes que le maximum maximorum connu qui se place le 30 décembre 1925 (Doc. des Ponts et Chaussées).

Chemin faisant, nous noterons encore : un endroit rocheux où poussent plusieurs variétés de fougères: la scolopendre, le polystic, le polypode vulgaire et la doradille noire. Plus loin, les racines d'un hêtre enserrant étroitement une roche schisteuse. On remarque aussi les nombreuses excavations sous les roches pentues.

Sur la Grande Île, les touristes profitent de la fraîcheur.

Nous nous arrêterons à peine à l'arboretum aménagé sous le Point de vue. Les essences présentes sont peu courantes dans la région et de plus la chaleur est insupportable à cet endroit en plein soleil.

Le Moulin du Rivage, classé, va être restauré. Autrefois, ce moulin isolé en bordure du Grand Ruisseau était un lieu de passage très fréquenté par les ouvriers qui, chaque semaine, allaient travailler en France, à pied, par le Moulin de l'Épine, Cordemoy et le Pont de la Poulie.

Classement des sites.

Partie du site formé par le Tombeau du Géant situé sur le territoire de communes d'Ucimont, Botassart et Corbion comprenant les lieux-dits: "Les Grandes Falloiges, les Petites Falloiges, Merleux-Han, l'Orient, Traicot, Tailles des Augustins, l'Épine, Clernot, au-dessus de Clernot, l'Ecaillire et Pré du Plane."

06-12-1976

Partie du site formé par le Tombeau du Géant situé sur le territoire de communes de Sensenruth, Ucimont et Corbion, à Ucimont.

24-05-1977

Chapelle et murs du cimetière, à Botassart.

17-12-1981

Qui a eu l'idée d'aller jusqu'à l'Épine?

C'est sans doute ce qu'on appelle une halte de "Bonne santé!"

En remontant le Grand Ruisseau, nous admirons les roches feuilletées dans le courant. C'est le moment d'expliquer la théorie de Strahler(1941), reprise par Pissart(1961) concernant la direction des méandres, perpendiculaire à la schistosité.

Pour expliquer cet étirement N-S des méandres, on se base sur le fait que les schistes offrent une résistance différente à l'érosion suivant qu'ils sont attaqués perpendiculairement ou parallèlement à la direction de la schistosité. Lorsque la direction du courant est parallèle à la schistosité, l'érosion est facile, les feuilles de schiste se débitent aisément car elles ne restent pas collées à leurs voisines, tandis que lorsque la direction du courant est perpendiculaire à la schistosité, l'érosion latérale est peu efficace du fait que les feuilles de schiste sont bien calées entre elles.

Comme le montre l'ancienne carte, il y avait quatre moulins au bord du Grand Ruisseau. On voit encore les ruines du Neumoulin avant la remontée vers Botassart à travers des roches aux plis bien visibles.

Avant de grimper le vieux chemin qui mène au château nous réinstallons le poteau indicateur que des vandales ont arraché.

Il nous reste à aller voir le four banal qui a été reconstitué en 1993. Ce four servait à la population pour cuire le pain, les pâtisseries à la veille des fêtes. Chacun apportait son bois.

Jouxtant le four, à terre, sous la cheminée, un feu "dormant" couvant sous la sciure humidifiée de bois de feuillus était entretenu pendant quelques jours chaque fois que les jambons, le lard et les autres salaisons devaient être fumés à la sortie du saboir.

Il fallait surveiller jour et nuit car un feu trop vif aurait détruit la réserve de viande de porc d'une année.

(1) TANDEL, Emile, Les communes luxembourgeoises, VI a Neufchâteau, Bruxelles, Editions Culture et Civilisation, 1980, 764 pages, p. 748.

Chronique de l'environnement

S'il n'y a pas eu de réunion pendant les vacances, cela n'a pas empêché de continuer les échanges par téléphone à propos -du schéma de structure de Rochefort, -de l'action menée par Greenpeace concernant les sites retenus pour un dépôt de déchets radioactifs de faible activité, -de l'organisation de la journée du 2 octobre 20e anniversaire d'Inter-Environnement.

Schéma de structure de Rochefort : un communiqué commun a été diffusé par Inter-Environnement et par les Naturalistes de la Haute-Lesse .Faut-il s'étonner qu'il ait été très mal reçu par le Pouvoir Communal de Rochefort lors de la réunion publique de présentation du projet de schéma?

Nous avons participé à une émission de Vidéoscope qui n'a retenu de notre intervention qu'une partie des éléments, oubliant d'évoquer nos positions sur l'évolution touristique de Rochefort, et sur la procédure suivie pour l'élaboration du schéma de structure. Pas de débat (que le Pouvoir Communal nomme "polémiques"!) mais des monologues parallèles!

Dépôt de déchets radioactifs : s'il faut se mobiliser pour l'empêcher de s'établir à Rochefort, ou ailleurs en Haute-Lesse, il est clair que nous serons solidaires des opposants. S'il faut agir, ce serait plutôt pour obtenir la décision politique d'abandon progressif de la production d'énergie électrique par fission nucléaire et de développement effectif de nouvelles technologies moins polluantes, que l'on cesse donc d'augmenter la masse des déchets radioactifs à surveiller par les générations futures. Greenpeace mène une campagne sur le thème "Ma commune n'est pas une poubelle nucléaire". Un bulletin d'information et d'action est diffusé. Parmi les noms des communes retenues on trouve Daverdisse et Rochefort. Le Pouvoir Communal de Rochefort a dit "NON". On ne peut pas, à la fois développer le tourisme et accueillir des déchets radioactifs.

20ème anniversaire d'Inter-Environnement : voir les informations ici et là dans les Barbouillons. C'est une occasion de montrer ce que nous faisons, et de démontrer surtout que la conservation de notre patrimoine naturel (en y intégrant la dimension humaine) est au centre de nos préoccupations.

Enquête publique concernant la valorisation des huiles usées dans les fours à chaux de Lhoist-Industrie à Jemelle. Un de nos membres nous demande quelle est notre position à ce propos. Nos moyens sont limités par le temps disponible des membres actifs au sein de l'association. Nous sommes tous bénévoles. Nous n'avons pas pris le temps de participer à l'enquête, persuadés que d'autres, naturalistes ou non, seraient attentifs. Il est certain que nous sommes opposés à toute modification technologique qui risque d'accentuer la pollution déjà très importante des fours à chaux de Jemelle. C'est bien d'investir dans la restauration du paysage des abords de carrières, mais mieux d'améliorer les systèmes de filtrage des fumées de four.

1995 sera une nouvelle Année Européenne de la Conservation de la Nature. Le thème est mobilisateur : "Pour qu'en 1995 la nature sorte de sa réserve...". Allons-nous participer?... et comment?



LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

participent
au
XXe anniversaire



d' Inter-Environnement

en faisant découvrir leur regard
sur la nature, les paysages et les traces de l'activité humaine
dans les six communes
de leur terrain d'action

**Daverdisse, Libin, Nassogne, Rochefort, Tellin et
Wellin**

L'association, fondée en 1968, a coopéré à la mise en place d'Inter-Environnement et saisit l'occasion de cet anniversaire pour montrer ce qu'elle fait

**Si la nature vous attire
Si vous souhaitez la découvrir avec nous
Si vous souhaitez partager une réflexion sur
le cadre de vie**

rendez-vous le dimanche 2 octobre 1994

à 9.30h en un lieu d' une des six communes, pour une promenade facile

Libin : village de Lesse, près du pont sur la rivière- découverte d'une vallée ardennaise, des versants et du plateau. Initiation à l'étude de la flore fongique (champignons).

Daverdisse : église de Gembes, un village d'Ardenne, sa forêt, son ruisseau. Promenade à Rancenne, à la recherche de souvenirs du passé et de champignons à identifier.

Nassogne : collégiale Saint-Monon à Nassogne, découverte du village, de ses paysages et de sa nature.

Rochefort : église de Han-sur-Lesse : découverte d'un village de Famenne et évaluation des impacts du tourisme de masse.

Tellin : église de Resteigne : une carrière dans un village et les parages d' un site classé, des réserves domaniales et leurs problèmes de conservation.

Wellin : église de Lomprez : évocation du passé d'un village fortifié s'intégrant dans un paysage typique de la dépression couvinienne.

à 13.00 h, Rond du Roi à Rochefort, Thier des Falizes

repas champêtre (brochettes et saucisses à prix modique -boissons offertes par l'association).

Après le repas, promenades guidées vers le rocher de Serin à Han et sur le flanc nord-ouest du Thier des Falizes, commentaires sur le paysage et la nature.

Ambiance de la journée :

Privilégiant le regard du promeneur naturaliste, curieux et respectueux du milieu dans lequel il évolue, mais aussi celui du citoyen qui s'autorise un regard critique sur l' environnement et son évolution récente, nous aurons l'occasion de découvrir les beautés mais aussi les problèmes d'une région qui pourrait être intégrée dans un parc naturel dynamique, conciliant son développement économique avec la sauvegarde des paysages et des milieux laissés à la vie sauvage : forêts feuillues, pelouses calcaires, prairies humides etc.

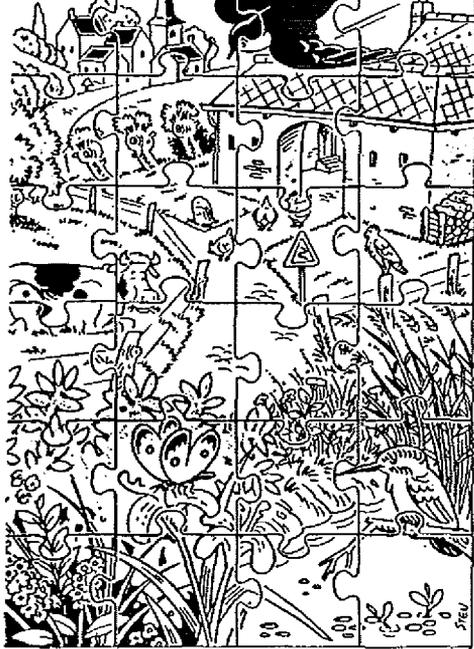
Cette journée voudrait être une occasion nouvelle de remettre à l'ordre du jour l' idée de ce parc naturel régional dont on attend toujours la mise en place. Ce sera aussi un excellent prétexte pour réfléchir aux projets possibles pour 1995, année européenne de la conservation de la nature en dehors des zones protégées.



Année Européenne de la Conservation de la Nature

Comité régional wallon d'organisation
Avenue Prince de Liège 15 - B-5100 Jambes

En 1995, dans ma commune, la nature sort de sa réserve

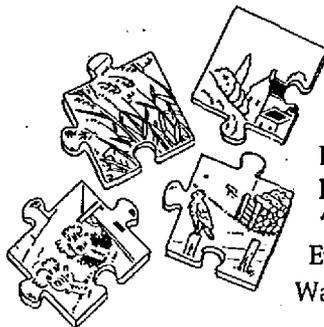


Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne -
Service de la Conservation de la Nature
et des Espaces verts
et la collaboration du WWF



... Passionnément ...

Jusqu'à présent, l'environnement est souvent resté en marge des politiques. Ce n'était même pas "un chapitre à part", mais une multitude de "chapitres à part": celui des eaux de surface, des eaux souterraines, des sols, de l'air, des déchets, des espaces verts, ...



Envisager l'environnement de manière globale, voir comment l'insérer dans l'ensemble des politiques régionales (énergie, transports, infrastructures, ...), c'est le but du Plan d'Environnement pour le Développement Durable en Région wallonne. Étendre au niveau communal la réalisation du volet "Nature" de ce plan, c'est l'enjeu de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en Wallonie.

Contrat de Développement de la Nature

Le contrat de développement de la nature est un accord conclu entre la commune et ses partenaires locaux (associations, entreprises, citoyens) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer l'état de l'environnement naturel de la commune.

Le contrat de développement de la nature est un accord conclu entre la commune et ses partenaires locaux (associations, entreprises, citoyens) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer l'état de l'environnement naturel de la commune.

Le contrat de développement de la nature est un accord conclu entre la commune et ses partenaires locaux (associations, entreprises, citoyens) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer l'état de l'environnement naturel de la commune.

Le contrat de développement de la nature est un accord conclu entre la commune et ses partenaires locaux (associations, entreprises, citoyens) pour la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à améliorer l'état de l'environnement naturel de la commune.

... Tous ensemble:

un Plan Communal de Développement de la Nature

1^e étape: rassembler les compétences différentes, les intérêts divergents: constituer un partenariat représentatif de tous les secteurs d'activité de la commune.

2^e étape: dresser l'état des lieux du patrimoine naturel de la commune.

3^e étape: discuter, négocier et adopter un plan d'actions à réaliser entre 1995 et 2000 pour aider la nature à sortir de sa réserve ... et pourquoi pas s'engager à le mettre en oeuvre en signant un "Contrat de Développement de la Nature".

Aux communes, en association avec au moins trois partenaires locaux, d'introduire une demande de candidature auprès du Comité régional wallon d'organisation avant le 17 mars 95.

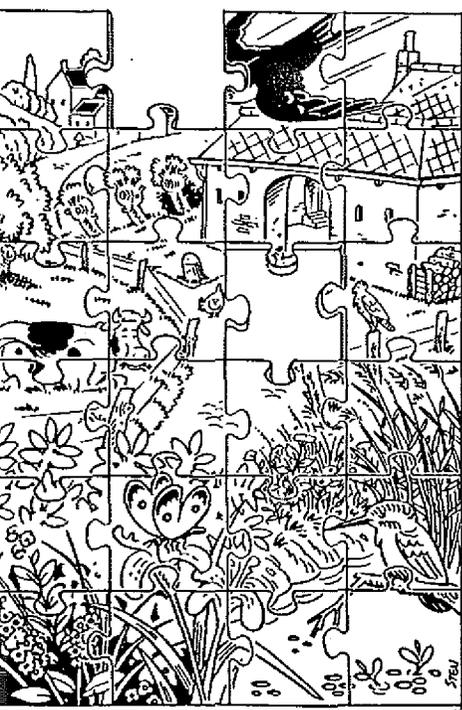
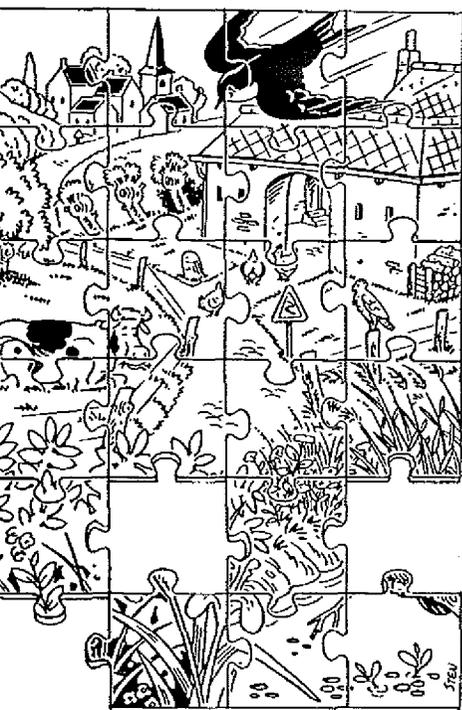
L'originalité d'un tel contrat? Une démarche dynamique, motivante, mobilisante. Un projet commun, reconnu de tous et optimiste pour l'avenir. Sa force? L'engagement moral de chacun des partenaires, symbolisé par leurs signatures au bas de ce contrat.

94
Se soucier de la nature en dehors des zones protégées, tel est le thème retenu par le Conseil de l'Europe pour l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

Il y a quelques dizaines d'années, créer des réserves naturelles était une bonne réponse aux menaces qui pesaient sur notre environnement. Mais les menaces d'alors étaient surtout locales. Soustraire des zones à l'activité de l'homme, les mettre sous cloche en quelque sorte, pouvait suffire à les protéger.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur notre environnement sont beaucoup plus insidieuses. Il n'y a plus de cloche totalement imperméable. Soustraire des zones à l'activité de l'homme reste nécessaire mais ne suffit plus. Il faut donc redéfinir la notion de conservation de la nature et l'étendre aux zones où l'homme vit.

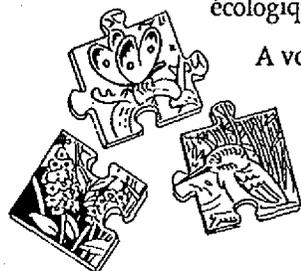
Mais dans ces zones coexistent tant de compétences différentes, tant d'intérêts divergents. C'est donc en partenariat que l'on réussira à sortir la nature de sa réserve.



Associations, Écoles

Lancez votre propre projet ...

En dehors des zones protégées, la nature est partout ... ou presque. Mais la réhabiliter demande imagination et créativité car il s'agit de tenir compte de tous les aspects de l'activité humaine: aspects économique, social et écologique, voire culturel.



A vous d'inventer votre projet. A vous d'être à la fois original et pertinent. A vous de convaincre et d'impliquer d'autres partenaires. A vous de mobiliser les ressources nécessaires pour le mettre en oeuvre durant l'Année Européenne. A vous aussi de soumettre votre projet au Comité régional wallon d'organisation avant le 10 novembre 94.

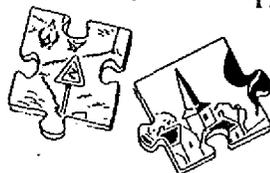
S'il est sélectionné, outre le label de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, votre projet recevra aussi un soutien financier de 50.000 à 500.000 Fb.

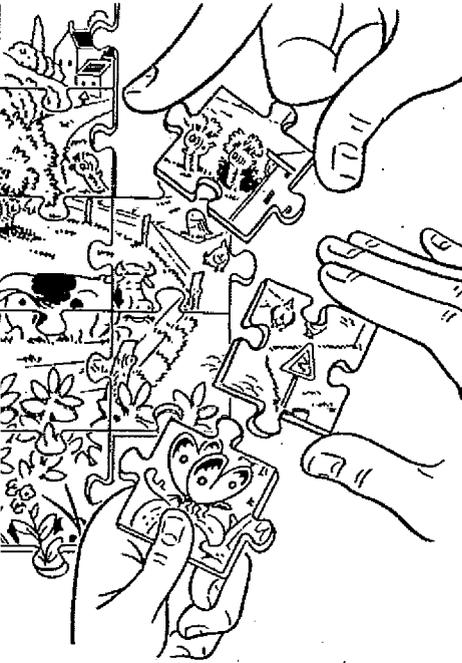
... Incitez votre commune à se mobiliser ...

La commune, c'est le premier cadre de notre vie qui rassemble à la fois le côté économique, le côté social et le côté écologique des activités humaines. C'est donc un niveau de décision clé en ce qui concerne la nature au quotidien.

... un petit peu ...

Toutes les communes doivent entretenir des bords de route, des combles et des clochers. Autant d'occasions pour la nature de sortir de sa réserve. Durant l'Année Européenne, toutes sont invitées à s'engager par voie de convention à suivre certaines directives pour gérer de manière écologique les bords de route et pour assurer la protection de la faune sauvage qui trouve refuge dans les clochers et les combles communaux.





Se substituer de la nature en dehors des zones protégées, tel est le thème retenu par le Conseil de l'Europe pour l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

Il y a quelques dizaines d'années, créer des réserves naturelles était une bonne réponse aux menaces qui pesaient sur notre environnement.

Mais les menaces d'alors étaient surtout locales.

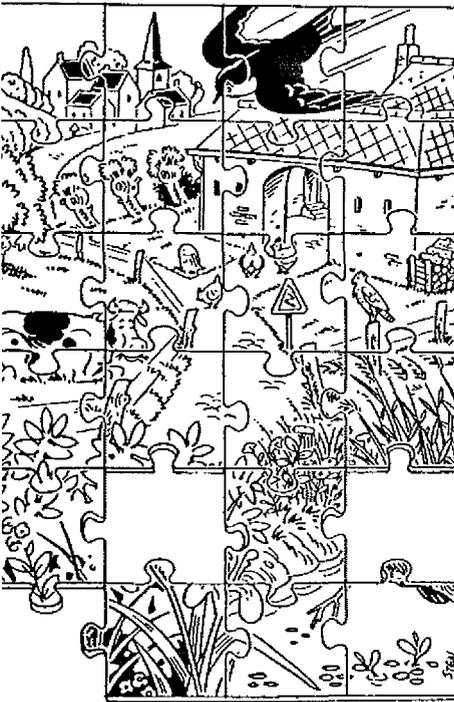
Soustraire des zones à l'activité de l'homme, les mettre sous cloche en quelque sorte, pouvait suffire à les protéger.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur notre environnement sont beaucoup plus insidieuses. Il n'y a plus de cloche totalement imperméable.

Soustraire des zones à l'activité de l'homme reste nécessaire mais ne suffit plus. Il faut donc redéfinir la notion de conservation de la nature et l'étendre aux zones où l'homme vit.

Mais dans ces zones coexistent tant de compétences différentes, tant d'intérêts divergents.

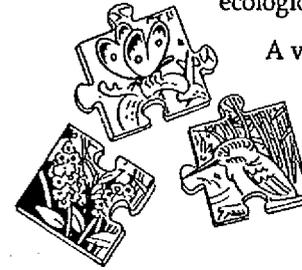
C'est donc en partenariat que l'on réussira à sortir la nature de sa réserve.



Associations, Écoles

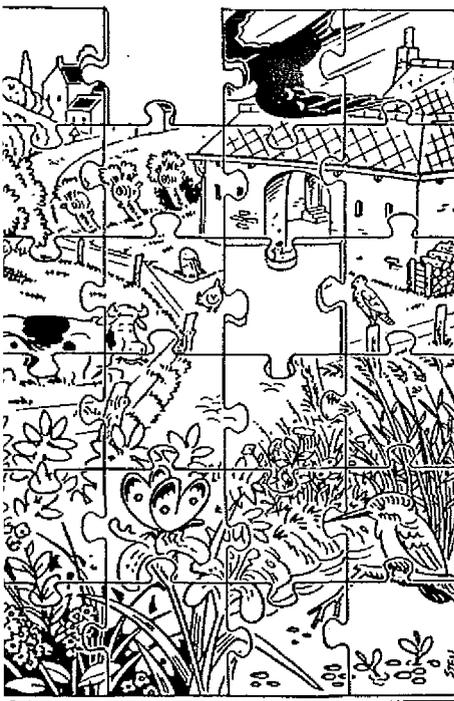
Lancez votre propre projet ...

En dehors des zones protégées, la nature est partout ... ou presque. Mais la réhabiliter demande imagination et créativité car il s'agit de tenir compte de tous les aspects de l'activité humaine: aspects économique, social et écologique, voire culturel.



A vous d'inventer votre projet. A vous d'être à la fois original et pertinent. A vous de convaincre et d'impliquer d'autres partenaires. A vous de mobiliser les ressources nécessaires pour le mettre en oeuvre durant l'Année Européenne. A vous aussi de soumettre votre projet au Comité régional wallon d'organisation avant le 10 novembre 94.

S'il est sélectionné, outre le label de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, votre projet recevra aussi un soutien financier de 50.000 à 500.000 Fb.

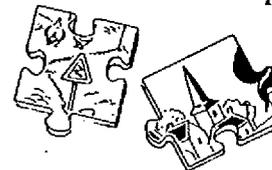


... Incitez votre commune à se mobiliser ...

La commune, c'est le premier cadre de notre vie qui rassemble à la fois le côté économique, le côté social et le côté écologique des activités humaines. C'est donc un niveau de décision clé en ce qui concerne la nature au quotidien.

... un petit peu ...

Toutes les communes doivent entretenir des bords de route, des combles et des clochers. Autant d'occasions pour la nature de sortir de sa réserve. Durant



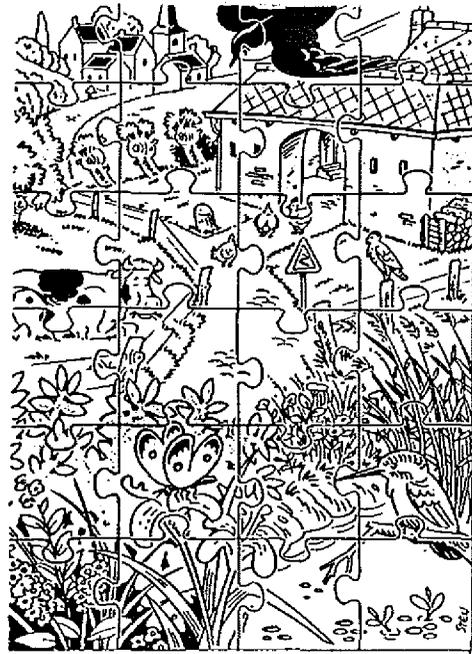
l'Année Européenne, toutes sont invitées à s'engager par voie de convention à suivre certaines directives pour gérer de manière écologique les bords de route et pour assurer la protection de la faune sauvage qui trouve refuge dans les clochers et les combles communaux.

Année Européenne de la Conservation de la Nature

Comité régional wallon d'organisation
Avenue Prince de Liège 15 - B-5100 Jambes

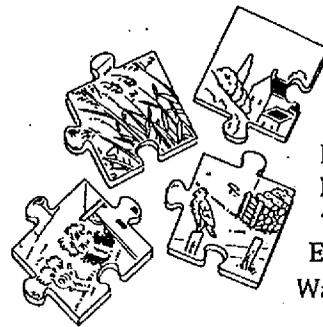
En 1995, dans ma commune, la nature sort de sa réserve

Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne -
Service de la Conservation de la Nature
et des Espaces verts
et la collaboration du WWF



... Passionnément ...

Jusqu'à présent, l'environnement est souvent resté en marge des politiques. Ce n'était même pas "un chapitre à part", mais une multitude de "chapitres à part": celui des eaux de surface, des eaux souterraines, des sols, de l'air, des déchets, des espaces verts, ...



Envisager l'environnement de manière globale, voir comment l'insérer dans l'ensemble des politiques régionales (énergie, transports, infrastructures, ...), c'est le but du Plan d'Environnement pour le Développement Durable en Région wallonne. Étendre au niveau communal la réalisation du volet "Nature" de ce plan, c'est l'enjeu de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en Wallonie.

... Tous ensemble: un Plan Communal de Développement de la Nature

1^{er} étape: rassembler les compétences différentes, les intérêts divergents: constituer un partenariat représentatif de tous les secteurs d'activité de la commune.

2^e étape: dresser l'état des lieux du patrimoine naturel de la commune.

3^e étape: discuter, négocier et adopter un plan d'actions à réaliser entre 1995 et 2000 pour aider la nature à sortir de sa réserve ... et pourquoi pas s'engager à le mettre en oeuvre en signant un "Contrat de Développement de la Nature".

Aux communes, en association avec au moins trois partenaires locaux, d'introduire une demande de candidature auprès du Comité régional wallon d'organisation avant le 17 mars 95.

L'originalité d'un tel contrat? Une démarche dynamique, motivante, mobilisante. Un projet commun, reconnu de tous et optimiste pour l'avenir. Sa force? L'engagement moral de chacun des partenaires, symbolisé par leurs signatures au bas de ce contrat.

Contrat de Développement de la Nature

Entre soussignés, représentant les différents secteurs d'activité de la commune, soussignés, représentant les différents secteurs d'activité de la commune, soussignés, représentant les différents secteurs d'activité de la commune...

Signatures of partners: [Illegible names]

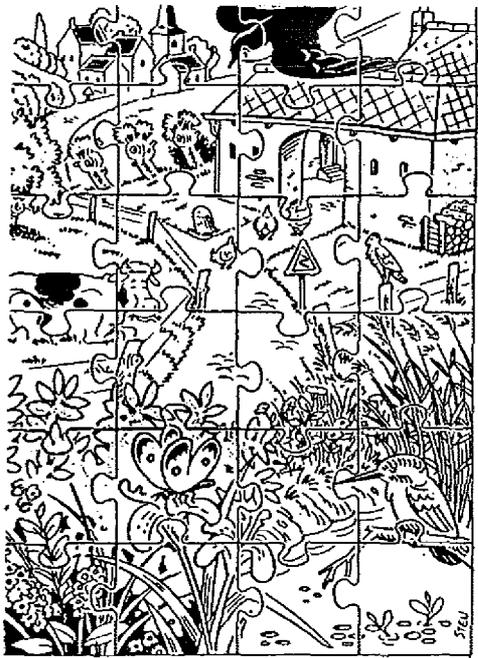
Année Européenne de la Conservation de la Nature

Comité régional wallon d'organisation
Avenue Prince de Liège 15 - B-5100 Jambes

En 1995, dans ma commune, la nature sort de sa réserve

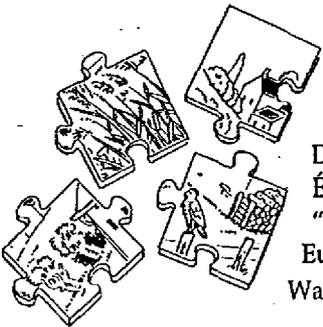


Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne -
Service de la Conservation de la Nature
et des Espaces verts
et la collaboration du WWF



... Passionnément ...

Jusqu'à présent, l'environnement est souvent resté en marge des politiques. Ce n'était même pas "un chapitre à part", mais une multitude de "chapitres à part": celui des eaux de surface, des eaux souterraines, des sols, de l'air, des déchets, des espaces verts, ...



Envisager l'environnement de manière globale, voir comment l'insérer dans l'ensemble des politiques régionales (énergie, transports, infrastructures, ...), c'est le but du Plan d'Environnement pour le Développement Durable en Région wallonne. Étendre au niveau communal la réalisation du volet "Nature" de ce plan, c'est l'enjeu de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en Wallonie.

Contrat de Développement de la Nature

Le Contrat de Développement de la Nature est un accord conclu entre la commune, le Service de la Conservation de la Nature et des Espaces Verts de la Région wallonne et au moins trois partenaires locaux. Ce contrat vise à définir un plan d'actions pour améliorer l'état du patrimoine naturel de la commune et à promouvoir le développement durable.

Le contrat est conclu pour une durée déterminée, renouvelable. Il est signé par la commune, le Service de la Conservation de la Nature et des Espaces Verts de la Région wallonne et au moins trois partenaires locaux.

[Signatures]

... Tous ensemble: un Plan Communal de Développement de la Nature

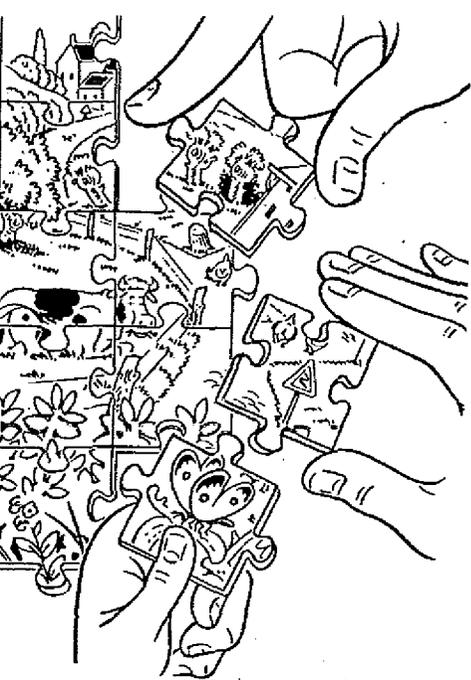
1^{er} étape: rassembler les compétences différentes, les intérêts divergents: constituer un partenariat représentatif de tous les secteurs d'activité de la commune.

2^e étape: dresser l'état des lieux du patrimoine naturel de la commune.

3^e étape: discuter, négocier et adopter un plan d'actions à réaliser entre 1995 et 2000 pour aider la nature à sortir de sa réserve ... et pourquoi pas s'engager à le mettre en oeuvre en signant un "Contrat de Développement de la Nature".

Aux communes, en association avec au moins trois partenaires locaux, d'introduire une demande de candidature auprès du Comité régional wallon d'organisation avant le 17 mars 95.

L'originalité d'un tel contrat? Une démarche dynamique, motivante, mobilisante. Un projet commun, reconnu de tous et optimiste pour l'avenir. Sa force? L'engagement moral de chacun des partenaires, symbolisé par leurs signatures au bas de ce contrat.

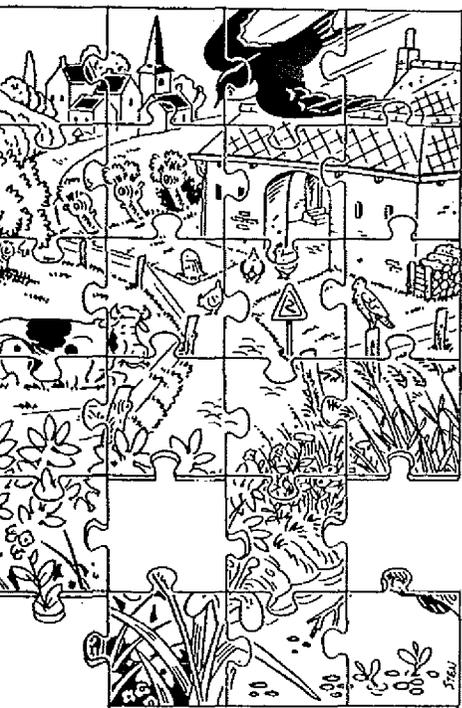


Se soucier de la nature en dehors des zones protégées, tel est le thème retenu par le Conseil de l'Europe pour l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

Il y a quelques dizaines d'années, créer des réserves naturelles était une bonne réponse aux menaces qui pesaient sur notre environnement. Mais les menaces d'alors étaient surtout locales. Soustraire des zones à l'activité de l'homme, les mettre sous cloche en quelque sorte, pouvait suffire à les protéger.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur notre environnement sont beaucoup plus insidieuses. Il n'y a plus de cloche totalement imperméable. Soustraire des zones à l'activité de l'homme reste nécessaire mais ne suffit plus. Il faut donc redéfinir la notion de conservation de la nature et l'étendre aux zones où l'homme vit.

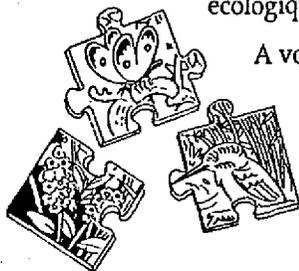
Mais dans ces zones coexistent tant de compétences différentes, tant d'intérêts divergents. C'est donc en partenariat que l'on réussira à sortir la nature de sa réserve.



Associations, Écoles

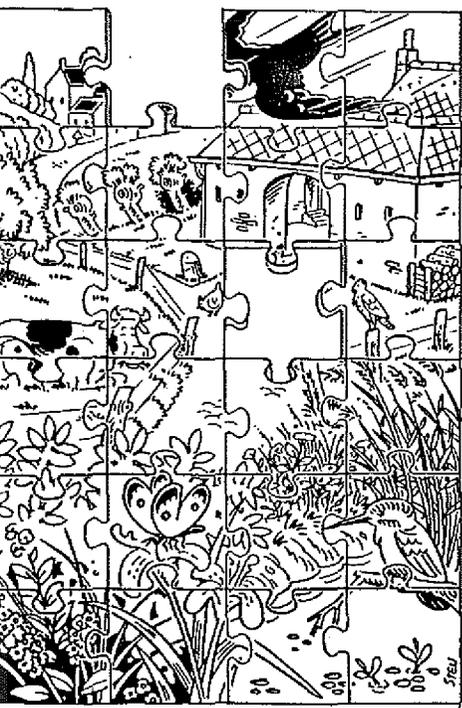
Lancez votre propre projet ...

En dehors des zones protégées, la nature est partout ... ou presque. Mais la réhabiliter demande imagination et créativité car il s'agit de tenir compte de tous les aspects de l'activité humaine: aspects économique, social et écologique, voire culturel.



A vous d'inventer votre projet. A vous d'être à la fois original et pertinent. A vous de convaincre et d'impliquer d'autres partenaires. A vous de mobiliser les ressources nécessaires pour le mettre en oeuvre durant l'Année Européenne. A vous aussi de soumettre votre projet au Comité régional wallon d'organisation avant le 10 novembre 94.

S'il est sélectionné, outre le label de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, votre projet recevra aussi un soutien financier de 50.000 à 500.000 Fb.

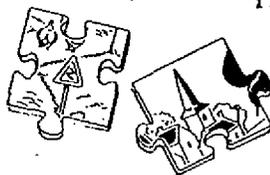


... Incitez votre commune à se mobiliser ...

La commune, c'est le premier cadre de notre vie qui rassemble à la fois le côté économique, le côté social et le côté écologique des activités humaines. C'est donc un niveau de décision clé en ce qui concerne la nature au quotidien.

... un petit peu ...

Toutes les communes doivent entretenir des bords de route, des combles et des clochers. Autant d'occasions pour la nature de sortir de sa réserve. Durant l'Année Européenne, toutes sont invitées à s'engager par voie de convention à suivre certaines directives pour gérer de manière écologique les bords de route et pour assurer la protection de la faune sauvage qui trouve refuge dans les clochers et les combles communaux.



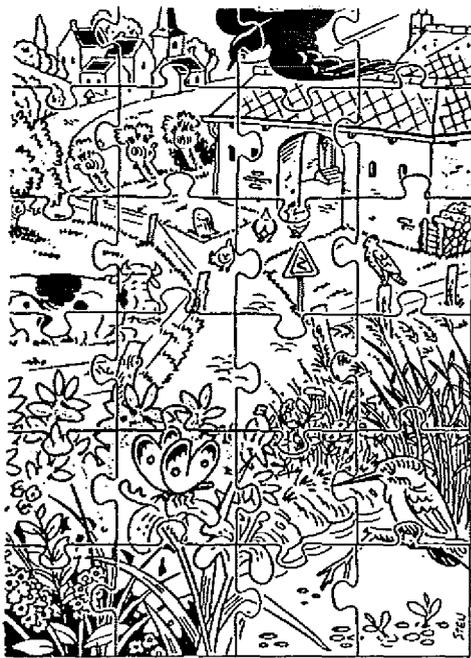
Année Européenne de la Conservation de la Nature

Comité régional wallon d'organisation
Avenue Prince de Liège 15 - B-5100 Jambes

En 1995, dans ma commune, la nature sort de sa réserve

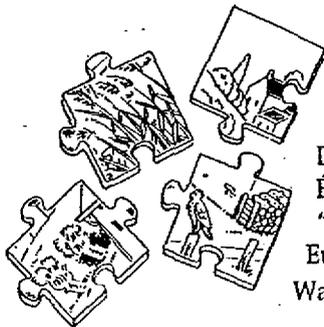


Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne -
Service de la Conservation de la Nature
et des Espaces verts
et la collaboration du WWF



... Passionément ...

Jusqu'à présent, l'environnement est souvent resté en marge des politiques. Ce n'était même pas "un chapitre à part", mais une multitude de "chapitres à part": celui des eaux de surface, des eaux souterraines, des sols, de l'air, des déchets, des espaces verts, ...



Envisager l'environnement de manière globale, voir comment l'insérer dans l'ensemble des politiques régionales (énergie, transports, infrastructures, ...), c'est le but du Plan d'Environnement pour le Développement Durable en Région wallonne. Étendre au niveau communal la réalisation du volet "Nature" de ce plan, c'est l'enjeu de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature en Wallonie.

Contrat de Développement de la Nature

Le contrat de développement de la nature est un accord conclu entre la commune et ses partenaires locaux (associations, entreprises, citoyens) pour la mise en œuvre de projets de développement durable.

Il vise à améliorer la qualité de l'environnement, à préserver le patrimoine naturel et à promouvoir le développement économique et social de la commune.

Le contrat de développement de la nature est un document dynamique qui évolue au fil du temps et qui est révisé régulièrement.

Il est élaboré de manière participative et implique tous les acteurs concernés par le développement de la commune.

Le contrat de développement de la nature est un outil de planification et de gestion qui permet de coordonner les actions de la commune et de ses partenaires.

Il est inscrit dans le plan communal de développement de la nature et est financé par la commune et ses partenaires.

Le contrat de développement de la nature est un document qui doit être accessible à tous les citoyens de la commune.

Il est élaboré de manière transparente et ouverte à la consultation de tous les citoyens.

[Signatures]

... Tous ensemble: un Plan Communal de Développement de la Nature

1^{ère} étape: rassembler les compétences différentes, les intérêts divergents: constituer un partenariat représentatif de tous les secteurs d'activité de la commune.

2^{ème} étape: dresser l'état des lieux du patrimoine naturel de la commune.

3^{ème} étape: discuter, négocier et adopter un plan d'actions à réaliser entre 1995 et 2000 pour aider la nature à sortir de sa réserve ... et pourquoi pas s'engager à le mettre en oeuvre en signant un "Contrat de Développement de la Nature".

Aux communes, en association avec au moins trois partenaires locaux, d'introduire une demande de candidature auprès du Comité régional wallon d'organisation avant le 17 mars 95.

L'originalité d'un tel contrat? Une démarche dynamique, motivante, mobilisante. Un projet commun, reconnu de tous et optimiste pour l'avenir. Sa force? L'engagement moral de chacun des partenaires, symbolisé par leurs signatures au bas de ce contrat.

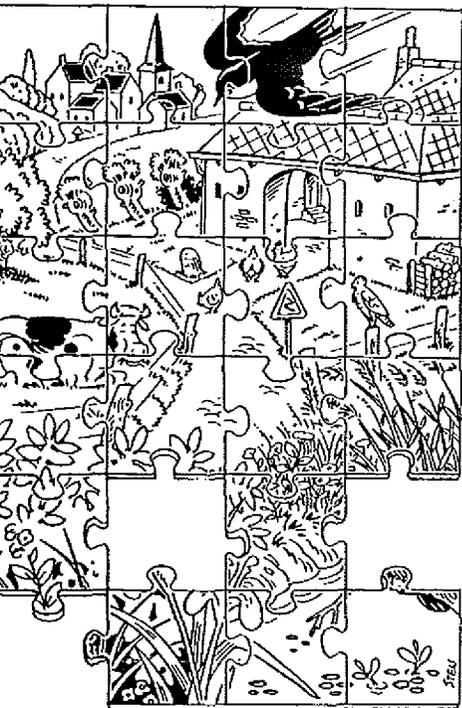


Se soucier de la nature en dehors des zones protégées, tel est le thème retenu par le Conseil de l'Europe pour l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

Il y a quelques dizaines d'années, créer des réserves naturelles était une bonne réponse aux menaces qui pesaient sur notre environnement. Mais les menaces d'alors étaient surtout locales. Soustraire des zones à l'activité de l'homme, les mettre sous cloche en quelque sorte, pouvait suffire à les protéger.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur notre environnement sont beaucoup plus insidieuses. Il n'y a plus de cloche totalement imperméable. Soustraire des zones à l'activité de l'homme reste nécessaire mais ne suffit plus. Il faut donc redéfinir la notion de conservation de la nature et l'étendre aux zones où l'homme vit.

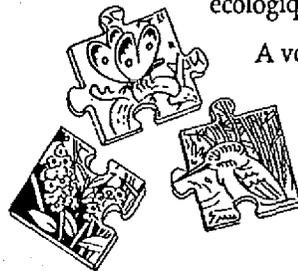
Mais dans ces zones coexistent tant de compétences différentes, tant d'intérêts divergents. C'est donc en partenariat que l'on réussira à sortir la nature de sa réserve.



Associations, Écoles

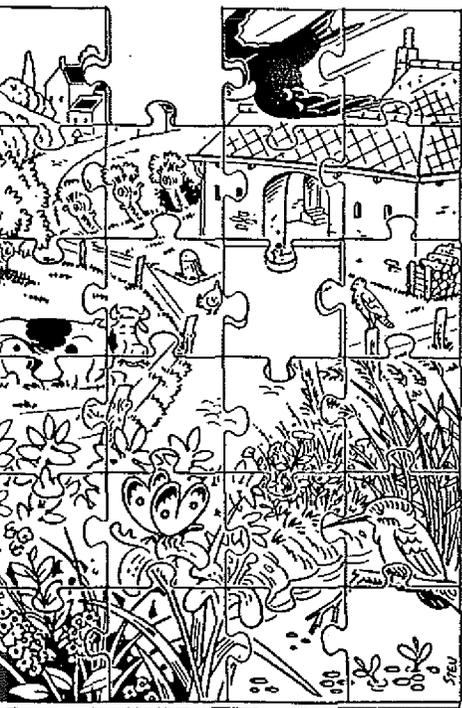
Lancez votre propre projet ...

En dehors des zones protégées, la nature est partout ... ou presque. Mais la réhabilitation demande imagination et créativité car il s'agit de tenir compte de tous les aspects de l'activité humaine: aspects économique, social et écologique, voire culturel.



A vous d'inventer votre projet. A vous d'être à la fois original et pertinent. A vous de convaincre et d'impliquer d'autres partenaires. A vous de mobiliser les ressources nécessaires pour le mettre en oeuvre durant l'Année Européenne. A vous aussi de soumettre votre projet au Comité régional wallon d'organisation avant le 10 novembre 94.

S'il est sélectionné, outre le label de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, votre projet recevra aussi un soutien financier de 50.000 à 500.000 Fb.

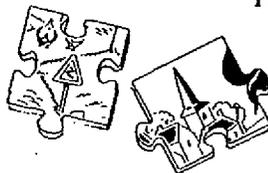


... Incitez votre commune à se mobiliser ...

La commune, c'est le premier cadre de notre vie qui rassemble à la fois le côté économique, le côté social et le côté écologique des activités humaines. C'est donc un niveau de décision clé en ce qui concerne la nature au quotidien.

... un petit peu ...

Toutes les communes doivent entretenir des bords de route, des combles et des clochers. Autant d'occasions pour la nature de sortir de sa réserve. Durant l'Année Européenne, toutes sont invitées à s'engager par voie de convention à suivre certaines directives pour gérer de manière écologique les bords de route et pour assurer la protection de la faune sauvage qui trouve refuge dans les clochers et les combles communaux.



Samedi, le 20 août 1994.

Visite du Château de MODAVE.

L'intérêt du site de Modave -situé en Condroz, à la limite de la Province de Liège - est multiple: il s'agit d'un domaine de 450 ha traversé par la vallée très encaissée du Hoyoux et dominé par un magnifique château. Il abrite aussi un des plus importants captages d'eau potable de notre pays.

La structure géologique du site présente de nombreuses fissures de la roche calcaire: l'eau s'y infiltre et arrive en présence de grès compacts peu perméables et de bandes de schistes imperméables (Dévonien supérieur). C'est ce qui explique la présence de nombreuses sources. Ces sources sont exploitées par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux depuis 1907, qui a concentré dans le parc du château et aux abords immédiats d'importantes installations de captage et transformé le domaine en une vaste zone de protection des eaux.



Le captage se fait au moyen de galeries souterraines creusées parallèlement à la vallée (près de 5 km). L'eau est envoyée par gravité à Bruxelles.

C'est selon les besoins journaliers que 45 000 à 80 000 m³ d'eau sont acheminés vers la capitale.

Toute cette zone est érigée en réserve naturelle (R.N.O.B.).

Le château lui-même a été acheté par la compagnie des eaux bruxelloise en 1941.

La région est habitée depuis des temps très anciens. On y a trouvé des vestiges préhistoriques au Trou al Wesse à Petit Modave. Jules César cite la tribu des "Condruzes". Il s'ensuit une romanisation profonde de la région. Ensuite, les Mérovingiens s'installent à Modave.

Du Moyen Age datent: la plupart des hameaux actuels, les seigneureries qui dépendent en grande partie du Prince-Evêque de Liège.

Grand Modave et Strée ont une cour féodale de justice. Des châteaux-forts ou des donjons fortifiés s'érigent sur des éperons rocheux qui surplombent le Hoyoux dont celui de Modave (57 m par rapport au lit de la rivière) au XIIIe siècle. A partir du XIVe siècle, les ouvrages de défense furent entremêlés d'appartements et les constructions civiles s'accrurent aux dépens des fortifications.

La construction la plus ancienne occupe l'extrême pointe du rocher. Plus tard furent ajoutées deux autres ailes qui formèrent avec la première trois des côtés de la cour intérieure.

On connaît de façon certaine la généalogie des Seigneurs de Modave depuis 1233 jusqu'à la mort de Jeanne de Spontin en 1588, veuve de Jean de Modave (mort sans héritier) qui laissa la propriété du château et de la seigneurie à son neveu Jean de Hautepeene.

Par la fille de celui-ci, le domaine passa à Nicolas de Saint Fontaine et à son fils qui le vendit en 1642 à Jean de Marchin, agissant au nom de son fils, Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin (1601-1673).

Celui-ci fut un grand chef militaire et servit notamment sous le Prince de Condé. Il eut une carrière très mouvementée. Il avait épousé Marie de Balzac d'Entragues, fille du Marquis de Clermont, conseiller du Roi de France.

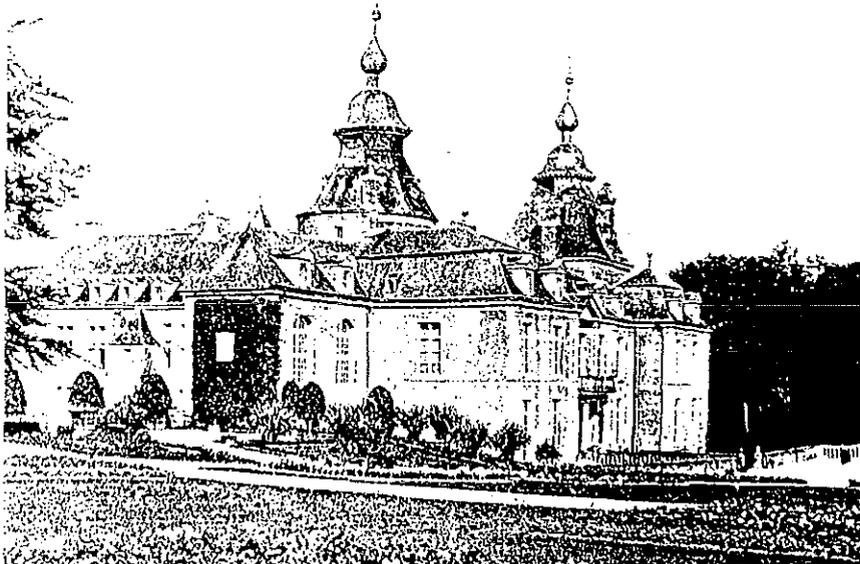
En 1658, il fut nommé Comte du Saint Empire.

En 1663, il se retira définitivement dans son château de Modave et consacra toute sa fortune à la restauration de l'édifice. Celui-ci en effet avait été incendié par les troupes lorraines en 1651. Il fit construire sur son flanc nord un vaste corps de logis, d'un style nouveau pour les Pays-Bas, très influencé par les monuments érigés en France à cette époque.

En effet, peu de demeures seigneuriales en Belgique évoquent, comme Modave, la grande architecture française du début du règne de Louis XIV.

Suivant un document écrit vers 1680, l'entrée du château est défendue par un grand fossé et la porte flanquée de deux boulevards casemates. A main droite, lorsqu'on a passé la porte on trouve des remises à carrosses, à gauche, il s'agit des écuries et un appartement pour les officiers des écuries. Ensuite, dans la grande cour, on voit un très beau bassin et une fontaine qui distribue les eaux au château ou dans les communs.

La demeure était fortifiée, mais les fortifications furent démolies vers 1689.



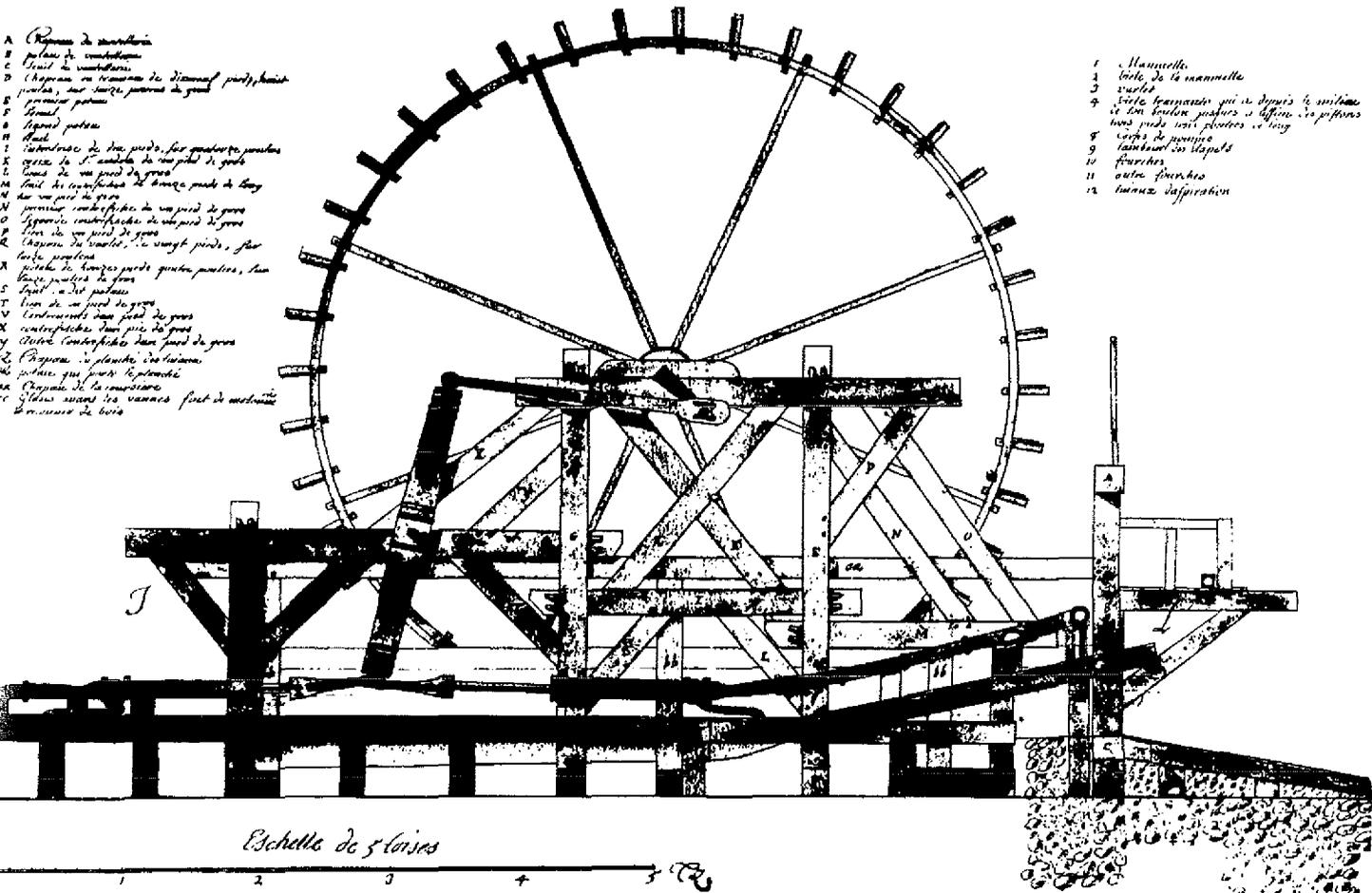
Le château serait d'un classicisme français parfait du milieu du XVIIe s. si l'on ne voyait pointer deux grosses tours à l'arrière de la façade selon le style traditionnel du pays condrusien.

Vers les années 1667 ou 68, une machine hydraulique fut construite à Modave. Elle était destinée à élever les eaux du Hoyoux dans la cour du château (Hauteur de refoulement: plus ou moins 50 m). Cette machine était une merveille pour l'époque. Son invention est traditionnellement attribuée au charpentier Rennequin Sualem, né à Jemeppe-sur-Meuse le 29-1-1645.

C'est de cette construction que vint la première idée de la machine de Marly pour élever les eaux du château de Versailles à une hauteur de 150 m au-dessus du niveau de la Seine.

Planche 93
Machine de Modave

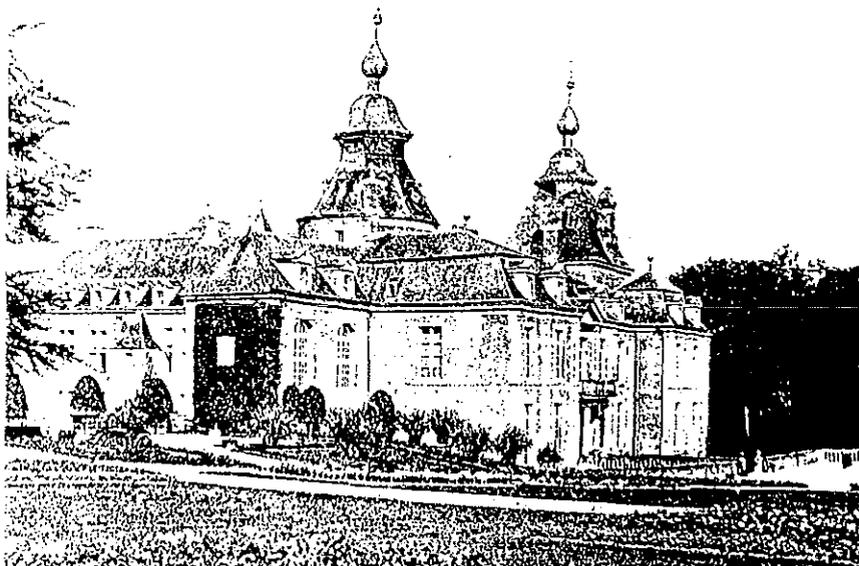
Coupe sur la Ligne . J.L.



Plan de la Machine de Modave réalisée par Rennequin Sualem.

Suivant un document écrit vers 1680, l'entrée du château est défendue par un grand fossé et la porte flanquée de deux boulevards casemates. A main droite, lorsqu'on a passé la porte on trouve des remises à carrosses, à gauche, il s'agit des écuries et un appartement pour les officiers des écuries. Ensuite, dans la grande cour, on voit un très beau bassin et une fontaine qui distribue les eaux au château ou dans les communs.

La demeure était fortifiée, mais les fortifications furent démolies vers 1689.



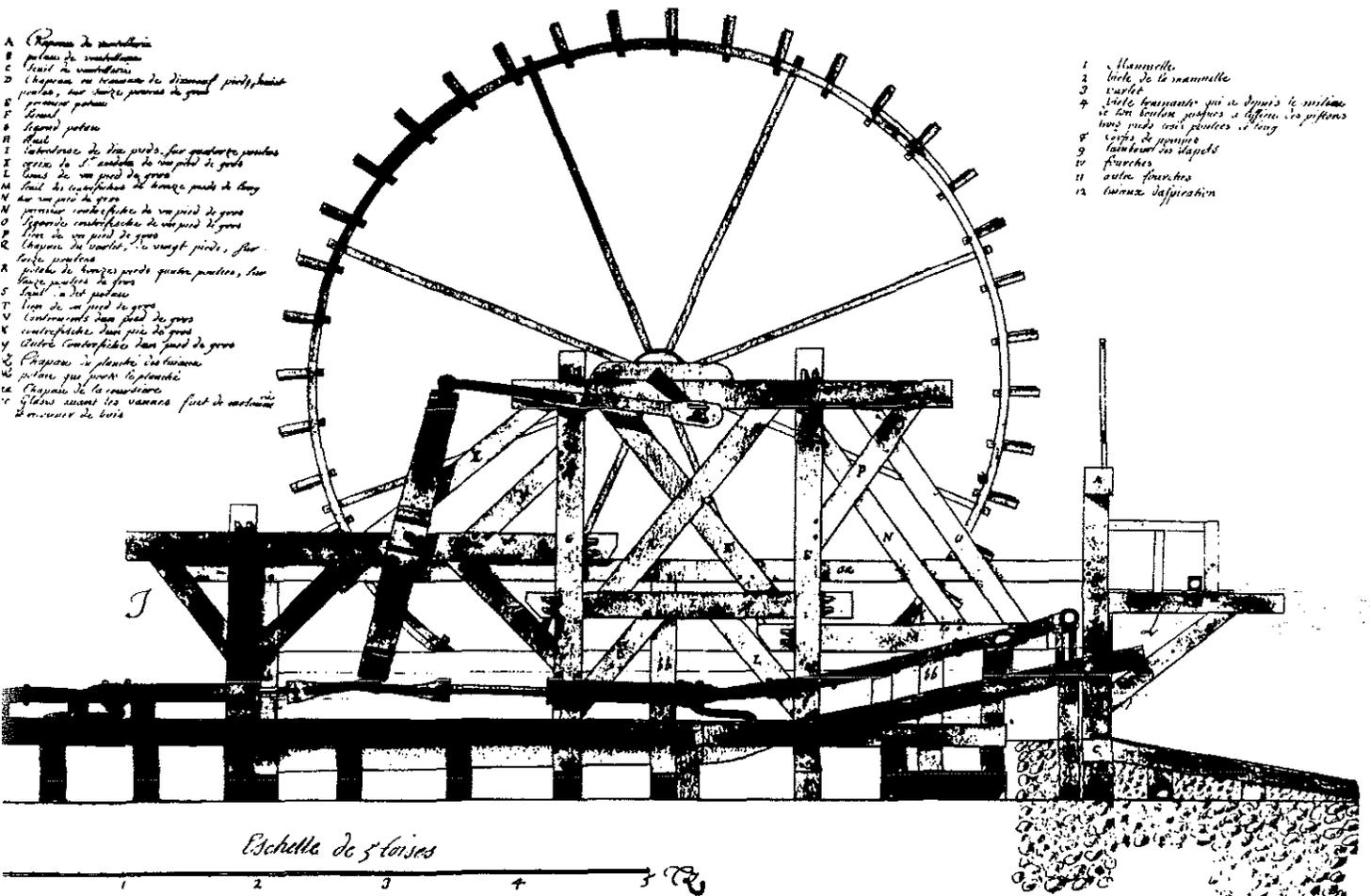
Le château serait d'un classicisme français parfait du milieu du XVIIe s. si l'on ne voyait pointer deux grosses tours à l'arrière de la façade selon le style traditionnel du pays condrusien.

Vers les années 1667 ou 68, une machine hydraulique fut construite à Modave. Elle était destinée à élever les eaux du Hoyoux dans la cour du château (Hauteur de refoulement: plus ou moins 50 m). Cette machine était une merveille pour l'époque. Son invention est traditionnellement attribuée au charpentier Rennequin Sualem, né à Jemeppe-sur-Meuse le 29-1-1645.

C'est de cette construction que vint la première idée de la machine de Marly pour élever les eaux du château de Versailles à une hauteur de 150 m au-dessus du niveau de la Seine.

Planche 97
Machine de Kovaluë

Coupe sur la Ligne. J.L.



- A Rayon de manivelle
- B Poutre de manivelle
- C Vis de manivelle
- D Chapeau ou traversin de diamètre perçé, bois
- E Poutre de manivelle
- F Vis de manivelle
- G Rayon de manivelle
- H Vis de manivelle
- I Rayon de manivelle
- J Vis de manivelle
- K Vis de manivelle
- L Vis de manivelle
- M Vis de manivelle
- N Vis de manivelle
- O Vis de manivelle
- P Vis de manivelle
- Q Vis de manivelle
- R Vis de manivelle
- S Vis de manivelle
- T Vis de manivelle
- U Vis de manivelle
- V Vis de manivelle
- W Vis de manivelle
- X Vis de manivelle
- Y Vis de manivelle
- Z Vis de manivelle

- 1 Manivelle
- 2 Vis de la manivelle
- 3 Rayon
- 4 Vis de manivelle qui se dépose le milieu
- 5 Vis de manivelle qui se dépose les parties
- 6 Vis de manivelle qui se dépose le long
- 7 Vis de manivelle
- 8 Vis de manivelle
- 9 Vis de manivelle
- 10 Vis de manivelle
- 11 Vis de manivelle
- 12 Vis de manivelle

Plan de la Machine de Modave réalisée par Rennequin Sualem.

Le fils de Jean-Gaspar, Jean-Ferdinand, fut élevé en France, fit une brillante carrière et devint Maréchal de France, mais il délaissa Modave et l'aliéna en faveur du Prince Maximilien -Henri de Bavière, archevêque électeur de Cologne, évêque et Prince de Liège, qui le céda deux ans plus tard au Cardinal Egon de Furstenberg, évêque et Prince de Strasbourg. Celui-ci fit construire d'autres bâtiments jouxtant la cour d'honneur et faisant face à un parc bien dessiné inspiré par Le Nôtre.

Ce second château était destiné à son neveu le Prince Emmanuel de Furstenberg qui avait épousé la veuve du Comte de la Marck, favorite du Cardinal. Cet édifice est aujourd'hui une ferme qui a conservé des vestiges caractéristiques de l'époque, notamment un corps de logis flanqué de tourelles de défenses et une cour intérieure d'une superficie peu commune.

Le Cardinal, criblé de dettes, mourut en 1704 et le domaine revint en 1706 à son principal créancier et conseiller, le Baron Arnold de Ville, fils du bourgmestre de Huy. C'est lui que les Français désignent comme étant l'inventeur de la machine de Marly.

Le mariage de sa fille avec Anne-Léon de Montmorency en 1713, fit passer le château de Modave aux mains de la première famille de France. Mais le Duc de Montmorency ne devint Seigneur de Modave qu'à la mort de sa belle-mère en 1772. Il mourut en 1785.

Son fils, Anne-Léon II ne faisait que de rares visites à ses domaines du pays de Liège. A la Révolution, en 1789, il chercha asile en Belgique mais dû s'expatrier en Allemagne lors de l'invasion de notre pays par les Français et la confiscation de ses biens. Par la suite, il récupéra une grande partie de ceux-ci, mais les vendit en 1817 à Monsieur Lamarche dont les descendants, les Braconier, occupèrent le château jusqu'en 1928.

Le château changea encore plusieurs fois de mains avant d'être acheté en mars 1941 par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux en vue d'assurer la protection de ses importants captages et de pratiquer un mécénat au profit de tous en ouvrant le château avec son magnifique mobilier pour que le public puisse le voir.

Après la visite du château, aussi intéressante qu'agréable, nous avons effectué une des nombreuses promenades balisées par le syndicat d'initiative de Modave dans et autour du domaine.

Après avoir longé le vieux mur d'enceinte du parc (interdit au public) nous avons cassé la croûte sur un rocher dominant la vallée encaissée où coule la rivière canalisée bordée de pelouses impeccablement tondues (Protection des eaux oblige!), parsemées de-ci de-là de puits d'accès aux galeries de captage.

L'itinéraire nous conduisit à travers bois, prairies et champs, à de vieilles fermes et de vieux moulins au bord du Hoyoux.

Nous avons eu beaucoup de peine à trouver le "Trou al Wesse", une grande caverne s'ouvrant dans un magnifique rocher, sur la rive droite du Hoyoux. On y a trouvé quantité de silex dont l'origine remonte à l'âge de la pierre taillée et de la pierre polie. Plus tard, la caverne servit aussi de sépulture. Malheureusement, le site n'est pas entretenu et les restes de fouilles présentent un piteux état d'abandon (Manque de subsides?).

La végétation en général présentait une grande similitude avec celle que nous rencontrons en Lesse et Lomme si l'on fait exception de nombreuses plantations d'arbres de diverses espèces.

Nous avons terminé la promenade par la visite de l'église du village de Modave qui présente beaucoup d'intérêt. Dédiée à Saint Martin, son origine est très ancienne: il semblerait qu'elle ait été rebâtie au XIIe siècle en style roman et remaniée au XVIe par l'ouverture sur les côtés d'arcades vers les bas-côtés.

Après la reconstruction du château, le Comte de Marchin ajouta à l'église une chapelle funéraire destinée à sa famille. Elle renferme un magnifique mausolée en marbre blanc sculpté par Fayd'herbe et le monument funéraire du Baron Arnold de Ville (1722).

L'église a été remarquablement restaurée et remaniée il y a une quinzaine d'année. Le style moderne et roman s'allient en un ensemble très harmonieux. Seul le campanile qui remplace l'ancienne tour démolie, n'est pas du plus heureux effet.

Au moment de se quitter après le verre de l'amitié au Pont-de-Bonne, certains d'entre nous, en bons naturalistes, sont allés revisiter la station de la fougère Mattencia struthioptéris, presque seule en Belgique. Elle se porte toujours bien!

M.-C. Delvaux de Fenffe.

Le fils de Jean-Gaspar, Jean-Ferdinand, fut élevé en France, fit une brillante carrière et devint Maréchal de France, mais il délaissa Modave et l'aliéna en faveur du Prince Maximilien -Henri de Bavière, archevêque électeur de Cologne, évêque et Prince de Liège, qui le céda deux ans plus tard au Cardinal Egon de Furstenberg, évêque et Prince de Strasbourg. Celui-ci fit construire d'autres bâtiments jouxtant la cour d'honneur et faisant face à un parc bien dessiné inspiré par Le Nôtre.

Ce second château était destiné à son neveu le Prince Emmanuel de Furstenberg qui avait épousé la veuve du Comte de la Marck, favorite du Cardinal. Cet édifice est aujourd'hui une ferme qui a conservé des vestiges caractéristiques de l'époque, notamment un corps de logis flanqué de tourelles de défenses et une cour intérieure d'une superficie peu commune.

Le Cardinal, criblé de dettes, mourut en 1704 et le domaine revint en 1706 à son principal créancier et conseiller, le Baron Arnold de Ville, fils du bourgmestre de Huy. C'est lui que les Français désignent comme étant l'inventeur de la machine de Marly.

Le mariage de sa fille avec Anne-Léon de Montmorency en 1713, fit passer le château de Modave aux mains de la première famille de France. Mais le Duc de Montmorency ne devint Seigneur de Modave qu'à la mort de sa belle-mère en 1772. Il mourut en 1785.

Son fils, Anne-Léon II ne faisait que de rares visites à ses domaines du pays de Liège. A la Révolution, en 1789, il chercha asile en Belgique mais dû s'expatrier en Allemagne lors de l'invasion de notre pays par les Français et la confiscation de ses biens. Par la suite, il récupéra une grande partie de ceux-ci, mais les vendit en 1817 à Monsieur Lamarche dont les descendants, les Braconier, occupèrent le château jusqu'en 1928.

Le château changea encore plusieurs fois de mains avant d'être acheté en mars 1941 par la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux en vue d'assurer la protection de ses importants captages et de pratiquer un mécénat au profit de tous en ouvrant le château avec son magnifique mobilier pour que le public puisse le voir.

Après la visite du château, aussi intéressante qu'agréable, nous avons effectué une des nombreuses promenades balisées par le syndicat d'initiative de Modave dans et autour du domaine.

Après avoir longé le vieux mur d'enceinte du parc (interdit au public) nous avons cassé la croûte sur un rocher dominant la vallée encaissée où coule la rivière canalisée bordée de pelouses impeccablement tondues (Protection des eaux oblige!), parsemées de-ci de-là de puits d'accès aux galeries de captage.

L'itinéraire nous conduisit à travers bois, prairies et champs, à de vieilles fermes et de vieux moulins au bord du Hoyoux.

Nous avons eu beaucoup de peine à trouver le "Trou al Wesse", une grande caverne s'ouvrant dans un magnifique rocher, sur la rive droite du Hoyoux. On y a trouvé quantité de silex dont l'origine remonte à l'âge de la pierre taillée et de la pierre polie. Plus tard, la caverne servit aussi de sépulture. Malheureusement, le site n'est pas entretenu et les restes de fouilles présentent un piteux état d'abandon (Manque de subsides?).

La végétation en général présentait une grande similitude avec celle que nous rencontrons en Lesse et Lomme si l'on fait exception de nombreuses plantations d'arbres de diverses espèces.

Nous avons terminé la promenade par la visite de l'église du village de Modave qui présente beaucoup d'intérêt. Dédiée à Saint Martin, son origine est très ancienne: il semblerait qu'elle ait été rebâtie au XIIe siècle en style roman et remaniée au XVIe par l'ouverture sur les côtés d'arcades vers les bas-côtés.

Après la reconstruction du château, le Comte de Marchin ajouta à l'église une chapelle funéraire destinée à sa famille. Elle renferme: un magnifique mausolée en marbre blanc sculpté par Fayd'herbe et le monument funéraire du Baron Arnold de Ville (1722).

L'église a été remarquablement restaurée et remaniée il y a une quinzaine d'année. Le style moderne et roman s'allient en un ensemble très harmonieux. Seul le campanile qui remplace l'ancienne tour démolie, n'est pas du plus heureux effet.

Au moment de se quitter après le verre de l'amitié au Pont-de-Bonne, certains d'entre nous, en bons naturalistes, sont allés revisiter la station de la fougère Mattencchia struthioptéris, presque seule en Belgique. Elle se porte toujours bien!

M.-C. Delvaux de Fenffe.

NOS RANDONNEES PEDESTRES.

28 août 1994: - Rossignol-Suxy-Chiny

Par cette belle journée ensoleillée de fin août, nous nous retrouvons à une bonne douzaine à l'orée de la grande forêt de Chiny que nous traverserons tout au long d'une agréable balade de 20 kilomètres.

Notre promenade commence près d'un des cimetières militaires français de Rossignol, le cimetière de la forêt, à côté duquel la France a élevé un monument à la mémoire de 5 000 de ses enfants tombés ici au début de la grande guerre.

La grande guerre porte bien son nom: 16 pays y participèrent, 65 millions d'hommes furent mobilisés, 8 millions et demi y perdirent la vie, 20 millions et demi furent blessés et près de 8 millions connurent la captivité.

Ici à Rossignol, la bataille du 22 août 1914 qui vit la mort du jeune écrivain Ernest Psicari dont le corps repose au cimetière de la forêt fut suivie d'un massacre de villageois, fusillés par les Allemands en gare d'Arlon, et de l'incendie de leurs habitations...

L'Allemagne avait lancé son attaque sur notre pays le 4 août. Les forts de Liège résistèrent quelques jours. Les troupes belges concentrées dans la région de Louvain subirent l'assaut d'une armée allemande de quelque 200 000 hommes et, le 20 août, se retranchèrent dans les forts d'Anvers. Les Allemands portèrent alors leurs efforts en direction de Paris tout en contournant la ligne Maginot c'est-à-dire en passant par notre région (bataille de Maissin, Bertrix, Neufchâteau, Rossignol, Virton) pour prendre Sedan et... connaître la défaite de la Marne. Ce n'est que le 27 septembre, après leur échec sur la Marne, que les Allemands attaquèrent Anvers qui capitula le 9 octobre. A partir du 18 octobre, les restes de l'armée belge regroupés derrière l'Yser résistèrent pendant huit jours à une grande offensive allemande. On ouvrit les écluses de Nieupoort rendant ainsi la plaine de l'Yser pratiquement inaccessible et coupant la route du Pas-de-Calais et de ses grands ports.

Nous progressons à travers la forêt de Chiny, forêt qui permit à un groupe de soldats français d'échapper au massacre de Rossignol, forêt qui vit l'activité des charbonniers et qui fut mise en péril au XVIIIe siècle lorsque les maîtres de forges la surexploitèrent pour satisfaire leurs besoins en charbon de bois, forêt aussi qui vit les derniers loups en 1880...

A propos de loups, l'hebdomadaire Le Vif/L'Express du 11 août dernier nous apprend qu'ils viennent de réapparaître dans le Parc National du Mercantour. Deux spécimens y ont été aperçus le 4 novembre 1992. Ils sont venus tout seuls des Abruzzes dont ils n'ont jamais disparu et où ils prospèrent depuis qu'on a décidé de les protéger en 1977. Au début du printemps dernier, il a été établi que le Mercantour abrite bien une meute d'au moins six loups.



Charbonniers au travail Photo Michel Decker

Poursuivant notre promenade, nous arrivons à hauteur d'une vaste clairière naturelle, le "Vague des Gomhets", fange aux arbustes rabougris d'une étendue de plus de 45 hectares devenue réserve naturelle en 1962, explorée par les Natus le 11 août 1990.

Nous pique-niquons à l'entrée de Suxy.

Suxy, domaine de Sulcius, village clairière dans la forêt de Chiny, était situé sur la chaussée romaine Reims-Cologne.

A la sortie du village, nous rencontrons la Vierre venant du Plateau de Recogne et coulant vers la Semois à laquelle elle joint ses eaux entre Les Bulles et Jamoigne. Nous la traversons et continuons notre promenade vers Chiny. Nous arrivons bientôt au pont Saint-Nicolas et à la Semois.

Un pont existait déjà ici au Moyen Âge. Le pont actuel, construit en 1965, compte cinq arches de couleur ocre et est orné des armes des Comtes de Chiny. La version précédente, dynamitée en mai 1940, avait été remplacée provisoirement par un pont en bois.

Négligeant la grand-route qui monte vers Chiny, nous longerons la Semois par sa rive droite sur trois kilomètres jusqu'au débarcadère avant de la traverser en empruntant la passerelle métallique et nous remonterons jusqu'au village.

03 septembre 1994: Chiny-Lacuisine-Izel-Jamoigne.

Il est 10 heures quand, à dix, nous quittons Chiny. Un soleil généreux nous accompagne.

Nous descendons à l'embarcadère où nous retrouvons la Semois et, par-delà, GR AE.

D'ici à Lacuisine, on descend soit par la Semois, qui n'a encore connu que la Gaume, fait une première incursion dans le massif ardennais. Elle retrouvera encore un peu les terrains du secondaire à Lacuisine. Le trajet de cette matinée sera donc accidenté.

Le GR nous conduit d'abord au point de vue aménagé avec banc sur la roche Ecureuil à l'entrée du défilé du Paradis puis, frôlant la route Neufchâteau-Florenville, à un second banc d'où l'on aperçoit, par-delà la vallée, sur les hauteurs du versant opposé, quelques maisons de Chiny. S'écartant alors de la grand-route et se dirigeant vers l'est, il nous amène au promontoire de la roche Pincod'où l'on a une vue plongeante sur le méandre boisé et sauvage où coule la rivière. Poursuivant vers le sud, le sentier rejoint les berges de la Semois au sortir du défilé.

Après l'arrêt pique-nique au bord de l'eau, nous quittons définitivement la forêt de Chiny et rentrons en Gaume à Lacuisine où la Semois retrouve un cours calme entre les rives bordées de prairies.

C'est ici à Lacuisine que nous quitterons temporairement le GR AE. Nous le retrouverons après une boucle d'une bonne centaine de kilomètres sur la Transgaumaise par Rabais, Torgny, Marville, Montmédy, Avioth, Orval et Florenville.

Avant d'emprunter le tracé jaune et blanc nous poussons jusqu'au pont sur la voie ferrée Athus-Meuse, à mi-chemin entre Lacuisine et Martué. De cet endroit, nous avons une vue très intéressante, esthétique et didactique à la fois, sur la première cuesta gaumaise. Florenville y trône avec ses habitations dominées par la silhouette effilée du clocher de l'église. La Semois, venant du nord par Lacuisine, vient buter contre cette côte avant de faire demi-tour vers Martué.

Revenant sur nos pas, nous descendons le village de Lacuisine, passons devant un moulin à eau du XVIIIe siècle, restauré et en parfait

état de marche, puis traversant la Semois et la voie ferrée, nous arrivons à la gare de Florenville.

D'ici jusqu'au terme de notre promenade, nous ne quitterons l'assise de l'ancien chemin de fer vicinal que lors de la traversée d'Izel.

A l'approche d'Izel, notre attention est attirée par un joli clocheton à bulbe. C'est le clocher de l'église Saint-Pierre (1721) que nous visiterons au passage. Particularité de cette petite église: deux porches disposés symétriquement de part et d'autre du fond de la nef. Au centre du village, un ancien lavoir aux dimensions peu communes a été transformé en... salle de musique. Mais Izel est surtout connu pour son important institut technique créé en 1919.

Quittant le village, nous descendons vers la Semois et retrouvons l'assise de l'ancien vicinal. Nous nous dirigeons vers Jamoigne et apercevons bientôt les tourelles du château du Faing. Le Faing est le nom d'une partie du village. Un château et un seigneur existaient déjà à Jamoigne au XII^e siècle. Le château actuel qui

compte quatre tours différentes date de 1880. Il servit d'hôpital en 1914 et, durant la dernière guerre il abrita des enfants juifs. Aujourd'hui, c'est une maison de repos gérée par le C.P.A.S. de Chiny.



Eglise de Jamoigne

Dessin de J. SERVANS-

Nous traversons le village de Jamoigne nous intéressant au passage au jardin des plantes médicinales du pharmacien Bruno Pétremont et arrivons bientôt à l'église Saint-Pierre.

Bâtie sur une butte dominant la Semois, elle est située un peu à l'écart du village non loin du confluent de la Vierre et de la Semois. Le site est superbe et tranquille.

Ayant déposé nos sacs, nous flâmons longuement dans et autour de l'église. Grâce à une brochure disponible dans le porche, brochure intitulée "Eglise Saint-Pierre, notes historiques" dont la couverture est illustrée d'un croquis de la main de bandes dessinées J-C1. Servais nous apprenons que l'endroit a été occupé sans discontinuer depuis les Celtes en passant, entre autres, par les Romains et les Seigneurs de Jamoigne.

Gilles du Faing avec les grands seigneurs du pays dans le cortège des funérailles de l'archiduc Albert d'Autriche, le 13 juillet 1621.



En ce qui concerne l'époque romaine, nous avons pu admirer, au flanc droit, le tambour de colonne en grès gaumais supportant l'autel Saint-Pierre. On peut y voir des pampres de vigne accompagnés d'oiseaux. Ce tambour de colonne était un élément de la colonne au géant érigée au sommet du mamelon par un chef romain auprès du castel, probablement au IIe siècle.

Quant à la tour de l'église actuelle, massive et à base carrée, datant du XIIe siècle, à la fois forteresse et demeure seigneuriale, elle remplace une construction en bois comportant castel et oratoire.

Les autres éléments de la construction (toiture de la tour, nef, chœur, sacristie,...) y ont été ajoutés et transformés au cours des siècles.

Nous nous intéressons encore à diverses pierres tumulaires, aux vitraux conçus par Mme Mady Lemaire et aux fonts baptismaux de style roman avant de songer à étancher notre soif et à prendre le chemin du retour.

La RADIOASTRONOMIE

1. La naissance

La radioastronomie permet l'étude de l'Univers par l'observation des ondes radioélectriques que les divers éléments qui le composent émettent. Elle est née vers 1932 suite aux recherches de Karl JANSKI, physicien à la Bell Telephone Manufacturing C° aux Etats-Unis. Il faut cependant mentionner que déjà en 1894, suite aux travaux théoriques de MAXWELL sur l'électromagnétisme et la découverte des ondes radioélectriques par HERTZ, LODGE, en Angleterre, avait le premier tenté, mais sans succès parce que le matériel de l'époque était rudimentaire et donc trop peu sensible, de mettre en évidence un rayonnement radioélectrique en provenance du Soleil. C'est en recherchant de façon très opiniâtre l'origine de parasites perturbant les liaisons radiotéléphoniques transocéaniques sur 20 MHz, que JANSKI montra l'existence d'une émission (bruit radioélectrique) issue de certaines régions du ciel concentrées le long de la Voie Lactée et dont la valeur maximale provenait d'une source située en direction du centre de notre Galaxie. Cette découverte qui marquait le vrai début de la radioastronomie passa tout à fait inaperçue des astronomes de l'époque. C'est GROTE REBER, ingénieur radio passionné d'astronomie, qui construisit en 1936 dans son jardin le premier radiotélescope (à antenne parabolique de 10 mètres d'ouverture) et dressa les premières cartes radioélectriques du ciel sur 160 et 480 MHz. Puis survint la guerre et c'est pendant celle-ci, en février 1942 au cours de la bataille aérienne d'Angleterre, qu'un brouillage sévère de radars militaires britanniques fonctionnant sur ondes métriques fit découvrir par HEY une très intense émission radioélectrique solaire (radiation gyromagnétique) associée aux grosses taches solaires. Au cours de cette même année, SOUTHWORTH, des Laboratoires de la Bell Telephone C°, qui mettait au point un radar sur ondes centimétriques, observa pour la première fois la radiation thermique du Soleil calme (non actif).

La radioastronomie prit son véritable envol immédiatement après la dernière guerre et apporta rapidement une abondante moisson de résultats. La raison de ces succès est double. D'une part, au contraire de ce qui se passe pour les observations optiques, les observations radioastronomiques ne sont pas gênées par les grands nuages de poussière qui parsèment notre Galaxie, particulièrement en direction de son centre. D'autre part, les processus de génération d'un rayonnement radioélectrique diffèrent souvent de ceux qui génèrent des ondes lumineuses, ce qui signifie que les radiotélescopes permettent d'observer des sources que l'on ne peut voir ou que l'on voit mal au moyen de télescopes optiques. C'est le cas notamment de la couronne solaire (en dehors des éclipses totales), de l'hydrogène neutre de notre Galaxie et des galaxies très lointaines. Les deux handicaps dont souffrit cette science à ses débuts furent un pouvoir résolvant (la faculté de voir de fins détails) insuffisant et une sensibilité trop faible. Le manque de pouvoir résolvant a rendu très ardues les premiers rattachements de radiosources à des sources optiques. Grâce aux fabuleux développements des techniques d'interférométrie et à la mise au point d'amplificateurs à très faible bruit interne, ces handicaps ont été supprimés et l'on peut dire que depuis un peu plus de 10 ans déjà les grands instruments radioastronomiques sont dotés

d'un pouvoir résolvant de quelques secondes d'arc, ce qui est tout à fait comparable à celui des télescopes optiques. La "fenêtre radioastronomique" permet des observations à partir du sol sur des longueurs d'onde comprises entre quelques millimètres et deux décamètres. La limite du côté des courtes longueurs d'onde provient de phénomènes d'absorption par rotation et vibration des molécules d'eau et d'oxygène de l'atmosphère terrestre tandis que la limite du côté des grandes longueurs d'onde résulte de la réflexion des ondes en provenance de l'Univers par l'ionosphère terrestre.

2. Les apports à la connaissance de l'Univers

C'est en 1946 que DICKE et BERINGER détectent la radiation radioélectrique thermique naturelle de la Lune (des mesures effectuées plus tard sur diverses fréquences joueront un rôle dans l'estimation de la solidité du sol lunaire en vue d'un alunissage) tandis qu'en 1948, BOLTON identifie pour la première fois une radiosource avec un objet visuel optique situé dans notre Galaxie, la Nébuleuse du Crabe, restes d'une étoile qui a explosé en 1054 (supernova). C'est également en 1946 qu'est découverte par HEY, PHILLIPS et PARSONS la radiogalaxie Cygnus A (une radiogalaxie émet autant d'énergie sur ondes radio qu'elle n'en émet sur ondes lumineuses, alors qu'une galaxie normale émet 1.000.000 de fois moins d'énergie radio que d'énergie lumineuse) que SMITH, grâce à la mise au point en 1948 de méthodes d'observations spéciales, pourra associer à une galaxie optique lointaine (à 550 millions d'années de lumière). C'est aussi dès 1946 que l'on se rend compte de ce que le Soleil par ailleurs très stable en ce qui concerne sa radiation optique et infra-rouge (variations de quelques dixièmes de pourcent) est une étoile variable dans le domaine radioélectrique. La raie de l'hydrogène neutre sur 21 cm de longueur d'onde, dont l'existence avait été prévue de façon théorique par van de HULST dès 1944, est observée pour la première fois en 1952. Les observations de cette raie faites en Australie et aux Pays-Bas permettront de confirmer la structure spirale de notre Galaxie, structure qui n'avait pu être ébauchée qu'à courte distance grâce aux observations optiques à cause de la présence de nuages de poussières empêchant de voir suffisamment loin. C'est à cette même époque que les astronomes Alfvén, Herlofson et Shklovsky montrent que de nombreuses radiosources émettent de la radiation de synchrotron (spectre continu) engendrée par des électrons spiralant avec une vitesse proche de celle de la lumière le long des lignes de force d'un champ magnétique (cette radiation est également produite dans les grands accélérateurs de particules destinés à l'étude de la matière), ce qui a permis de comprendre d'où ces sources tiraient l'énergie rayonnée. En 1955, BURKE et FRANKLIN détectent l'émission sporadique de Jupiter sur ondes radio décimétriques (provoquée par le volcanisme du satellite Io au sein de l'ionosphère jovienne) tandis qu'en 1958 MAYER et son équipe observent une émission continue de cette même planète sur ondes centimétriques (en provenance de ceintures de particules similaires aux ceintures de Van Allen terrestres). En 1963 est découvert le premier quasar (un nom qui résulte de la contraction de "Quasi Stellar Object" car l'aspect de l'objet sur les clichés optiques est à première vue celui d'une étoile). La mesure de son red-shift (décalage des raies optiques vers le rouge) permet de le situer à une distance de plus de un milliard d'années de

lumière. C'est également en 1963 que PENZIAS et WILSON découvrent que l'Univers baigne dans une radiation de fond cosmique à 3 degrés Kelvin (3K), restes actuels du "Big Bang". Cette découverte ainsi que le mouvement d'expansion des galaxies mis en évidence par HUBBLE ont apporté de solides arguments en faveur de la théorie de l'Atome primitif élaborée par un Belge, le chanoine LEMAITRE. C'est encore à partir de 1963 (on en connaissait déjà 3 auparavant dont la première découverte en 1937 grâce à des observations optiques) que l'on identifie, grâce à l'observation des raies qu'elles émettent sur micro-ondes, une soixantaine de molécules interstellaires qui sont essentielles pour la compréhension de l'origine et de l'évolution de la vie. En 1967 a lieu la découverte des Pulsars par Jocelyne BELL. Depuis les premières découvertes jusqu'à nos jours, les radioastronomes n'ont pas cessé d'affiner leurs observations par la construction d'instruments de plus en plus performants afin d'obtenir des images de plus en plus détaillées de toutes les radiosources étudiées et d'élaborer des modèles théoriques rendant compte des résultats d'observation contribuant ainsi à mieux comprendre l'Univers dans lequel nous vivons.

3. Les Quasars

On connaît actuellement plus de 2.000 quasars. Leur distance à la Terre se compte en milliards d'années de lumière (1 année de lumière correspond à la distance parcourue par un rayon lumineux se déplaçant à la vitesse d'environ 300.000 km/s pendant une année). La mesure du red-shift, s'il est uniquement dû à leur mouvement, indique que certains quasars s'éloignent de nous à une vitesse valant 90 pourcent de celle de la lumière. Ceci les place à une distance comprise entre 10 et 15 milliards d'années de lumière, l'incertitude étant due à celle qui pèse sur la valeur (30 km/s par million d'années de lumière) de la constante de Hubble figurant dans la relation qui donne la distance d'un objet en fonction de son red-shift. Le problème principal que posent les quasars est la nature du processus physique qui permet à ces sources dont les dimensions ne sont que de quelques années de lumière de rayonner une énergie équivalente à celle que rayonneraient 10 milliards de milliards de soleils, ceci si ces sources sont réellement à très grande distance de nous. On a découvert quelques cas où un quasar semble lié à une galaxie ou à un autre quasar mais les deux objets ont des red-shifts de valeur différente, ce qui voudrait dire que le red-shift n'est pas un indicateur de distance fiable. Mais ce couplage n'est pas tout à fait certain et actuellement, la majorité des radioastronomes pensent que les quasars sont effectivement situés à très grande distance. Il faut dès lors imaginer comment est générée cette énorme énergie. On pense qu'il y a 15 à 20 milliards d'années (âge estimé de l'Univers) s'est formé un essaim d'étoiles de première génération qui se rassemblèrent en vastes nuages qui constituèrent les premières galaxies. A l'intérieur de ces galaxies les étoiles les plus massives grossirent très rapidement pour finir leur vie en explosant (supernova). Les restes de ces étoiles se sont alors effondrés en se contractant pour former un trou noir. Dans ces cas, la force de gravité est tellement élevée que toute la matière qui se trouve aux alentours ne peut échapper aux forces d'attraction du trou noir. Celui-ci engloutit donc les étoiles et les gaz environnants jusqu'à atteindre en environ 5 milliards

d'années une masse équivalente à celle de 100.000 étoiles. La densité de la matière à l'intérieur du trou (qui, à proprement parler, n'en est pas un puisqu'il est bourré de matière !) est énorme (cette matière est très certainement dans un état dégénéré au delà du stade neutronique, mais lequel ?) et les forces de gravitation étant très élevées, aucune énergie ne peut sortir du trou, ce qui le rend invisible. Les gaz et les restes d'étoiles happés par le trou noir forment un disque d'accrétion qui est animé d'un rapide mouvement tourbillonnaire et dans lequel se produisent de violentes collisions et de fortes compressions, ce qui a pour effet d'amener cette matière à une température extrêmement élevée et c'est cette matière extrêmement brillante que l'on observe. Dès que la force d'attraction l'emporte sur la force centrifuge, cette matière tombe en grande partie dans le trou où elle disparaît à notre vue et continue son mouvement de rotation. Une partie de la matière échappe cependant au trou car elle est éjectée à grande vitesse dans deux directions opposées le long de l'axe de rotation du trou en formant de longs (1 million d'années de lumière) jets rectilignes très bien visibles sur ondes radioélectriques car ils émettent de la radiation de synchrotron.

D'autre part se pose également la question de savoir si les quasars sont des objets isolés, non associés à des amas de galaxies ou bien s'ils constituent le noyau de galaxies par ailleurs normales mais qui subissent en leur centre une très violente explosion. Des recherches très minutieuses ont montré que quelques quasars sont effectivement le noyau extrêmement lumineux et explosif d'une galaxie elliptique (donc sans structure spirale) mais ces galaxies parentes sont très difficilement décelables du fait de l'éblouissement provoqué par le noyau. Ce n'est que grâce à la mise en oeuvre de techniques photographiques sophistiquées et l'utilisation des télescopes optiques les plus grands que les galaxies parentes ont été révélées dans le cas de quelques quasars parmi les plus proches.

4. Les Radiogalaxies

A l'intérieur d'une radiogalaxie se trouve une source dont certaines sont énormes puisque leurs dimensions peuvent atteindre 15 millions d'années de lumière. Cette source se présente sous la forme d'une source centrale flanquée de deux jets symétriques qui émettent également de la radiation et qui sont constitués par de la matière éjectée dans deux directions opposées du fait d'événements chaotiques se produisant à l'intérieur de la galaxie. Cette dernière se trouve être habituellement le membre le plus massif d'un amas de galaxies.

Une radiogalaxie peut produire dans l'entièreté du spectre électromagnétique jusqu'à un million de fois plus d'énergie qu'une galaxie spirale normale. Ce rapport peut atteindre 100.000 dans le domaine radioélectrique. Les radiogalaxies sont plus proches de nous que les quasars. La plus proche est Centaurus A, noyau de la galaxie elliptique NGC 5128, qui se trouve à 15 millions d'années de lumière. Elle s'étend dans le ciel sur 7° (notre Soleil a un diamètre angulaire d'un demi degré). La distance typique des radiogalaxies ne dépasse pas 500 millions d'années de lumière, la plupart se trouvant à une distance inférieure à la moitié de cette valeur. La plupart d'entre elles ont une structure symétrique constituée par deux jets d'une longueur de 5 millions d'années de lumière et un petit noyau

associé à la galaxie optique parente. On croit actuellement que les radiogalaxies sont la manifestation, telle qu'on peut la voir un certain nombre de milliards d'années plus tard, du phénomène qui a donné naissance aux quasars.

5. Les Pulsars

Lorsqu'une étoile a transformé tout l'hydrogène de son noyau central en hélium, les réactions de fusion s'arrêtent et l'équilibre de l'étoile est rompu. L'étoile se refroidissant, la pression de radiation et la pression gazeuse n'arrivent plus à compenser les forces gravitationnelles et dès lors le coeur de l'étoile se contracte, ce qui a pour effet de porter la température de la région centrale à une valeur bien supérieure (100 millions de degrés) à celle qui y régnait avant l'épuisement de l'hydrogène (10 millions de degrés). A cette nouvelle température a lieu la fusion de l'hélium avec formation de carbone, puis le carbone réagit avec l'hélium pour former des éléments plus lourds. Sous l'effet de cette augmentation de température la pression augmente et pour retrouver un nouvel équilibre, l'étoile doit dilater ses couches extérieures très fortement. Sa surface extérieure qui rayonne l'énergie augmente donc considérablement et ceci a pour effet, malgré l'augmentation de la température centrale de l'étoile, de diminuer la quantité d'énergie rayonnée par unité de surface. Alors que la quantité totale d'énergie rayonnée a augmenté, l'étoile nous paraît plus froide. Celle-ci devient une géante rouge. Le Soleil atteindra ce stade dans environ 4 milliards d'années. Son diamètre (actuellement 1,4 millions de km) atteindra alors 150 millions de km c'est à dire la distance Soleil-Terre. Comme la température des couches extérieures du Soleil sera alors de 3.000°, cela signifie que la Terre cessera d'exister. Lorsque le combustible vient à nouveau à manquer, la suite de l'évolution de l'étoile dépend très fort de sa masse. Si cette masse est inférieure à 1,2 fois celle du Soleil, l'étoile poursuit son écroulement (en expulsant éventuellement une partie de ses couches extérieures et forme alors une "nébuleuse planétaire") et devient une naine blanche (rayon de l'ordre de 10.000 km, comparable à celui de la Terre - forte densité: 1 tonne/centimètre cube - la matière se présente sous la forme d'un mélange de noyaux et d'un gaz d'électrons libres formant un gaz dégénéré dont l'énergie qu'il contient parvient à stopper la contraction et à assurer un nouvel équilibre de l'étoile). Si la masse de l'étoile est supérieure à 1,2 masse solaire, l'effondrement provoque finalement un réchauffement de la région centrale jusqu'à 1 milliard de degrés et l'étoile explose (supernova). Il y a alors éjection de matière avec des vitesses qui peuvent atteindre 2.000 km/s. L'étoile devient subitement un milliard de fois plus brillante et peut être observée en plein jour. Ce qui reste du noyau de l'étoile s'effondre rapidement sur lui-même. Si la masse initiale de l'étoile était comprise entre 1,2 et 2 masses solaires, elle atteint le stade étoile à neutrons (diamètre réduit à environ 10 km - densité de 10 à 100 millions de tonnes/centimètre cube - la matière se présente sous la forme d'un gaz de neutrons car les électrons sont rentrés dans les noyaux et c'est l'énergie contenue dans ce gaz qui arrête la contraction gravifique et assure l'équilibre de l'étoile) et du fait de la conservation du moment angulaire de l'étoile initiale (cf. le patineur qui se met à pivoter sur lui même, les bras écartés, puis qui les ramène

progressivement le long du corps, ce qui provoque une accélération de sa vitesse de rotation), elle se met à tourner rapidement sur elle-même. A cause de la forte densité d'une étoile à neutrons, il ne peut s'en échapper que très peu d'énergie (sous la forme d'un rayonnement électromagnétique s'étendant depuis les rayons X jusqu'aux ondes radio) et ce, le long de l'axe magnétique de l'étoile (GOLD). Comme cet axe magnétique ne coïncide pas avec l'axe de rotation, il décrit dans l'espace un cône à la façon d'un phare tournant et si la Terre est située dans la bonne direction, elle recevra à chaque rotation de l'étoile une impulsion. D'où le nom de Pulsar donné à cet objet. Pour des étoiles de masse supérieure à 2 masses solaires, la perte de masse au cours de l'explosion de l'étoile n'est pas suffisante, de sorte que l'équilibre après l'effondrement ne peut plus être assuré du fait de la trop grande masse du noyau résiduel. L'étoile va dépasser le stade de l'étoile à neutrons pour atteindre des densités telles qu'aucune particule ou photons ne pourra s'échapper de l'objet (diamètre réduit à quelques kilomètres) qui devient donc invisible. C'est un "trou noir".

On connaît actuellement près de 400 pulsars et la plupart sont observés près du plan de notre Galaxie à des distances allant jusqu'à 3.000 années de lumière au-dessus et en-dessous de ce plan. Leur distance au centre de la Galaxie est comprise entre 25.000 et 35.000 années de lumière. On a également détecté un pulsar dans le Grand Nuage de Magellan. Les périodes de rotation observées vont de 3 secondes à 0,1 de seconde. Certains pulsars fournissent des impulsions qui nous arrivent avec une régularité aussi bonne que celle des impulsions fournies par une horloge atomique. La période diminue toutefois presque insensiblement au cours du temps du fait que l'émission d'énergie se fait évidemment au détriment de l'énergie cinétique du pulsar, donc de sa vitesse de rotation. La régularité des impulsions avait d'abord fait croire qu'il s'agissait d'un parasite d'origine terrestre. Mais on s'aperçut vite de ce que la source était liée au ciel parce qu'elle se présentait toutes les 23 h 56 m (jour sidéral). On se demanda alors si on avait à faire à un signal envoyé par des extra-terrestres puis on se rappela que vers 1930 BAADE et ZWICKY avaient suggéré que les supernovae termineraient leur vie sous la forme d'une étoile à neutrons, l'existence de celles-ci ayant été prévue par CHANDRASEKHAR. Le pulsar découvert dans la Nébuleuse du Crabe, restes d'une supernova allait magistralement confirmer cette théorie. TAYLOR ET RUSSEL ont découvert dans la constellation de l'Aigle (Aquila) un pulsar dont l'intervalle de temps entre les impulsions est d'environ 0,059 secondes mais cet intervalle n'est pas constant et varie avec une période de 7 h 45 m (on connaît actuellement quelques 5 pulsars présentant cette particularité). Il s'agit en fait d'un pulsar binaire, c'est à dire que le pulsar fait partie d'un système de 2 corps dont les masses valent chacune environ 1,4 celle du Soleil et qui tournent l'un autour de l'autre suivant une orbite fortement elliptique (distance maximale 4,8 rayons solaires - distance minimale 1,1 rayon solaire - rayon du Soleil = 650.000 km). Il en résulte que la distance du pulsar à la Terre varie en fonction de la position du pulsar sur son orbite, ce qui par effet Doppler modifie la fréquence d'arrivée des impulsions sur Terre. Le deuxième corps est probablement également une étoile à neutrons ou même un autre pulsar dont le faisceau ne

balaie pas la Terre. D'autre part, on a découvert dans la constellation du Renard (Vulpecula) un pulsar dont les impulsions nous parviennent toutes les 0,0015578064488724 secondes (environ une milliseconde et demie) avec une très grande stabilité dans le temps (1×10^{-19}), ce qui implique que le pulsar est très vieux. On s'attendrait, étant donnée la grande vitesse de rotation, à avoir affaire à un pulsar très jeune, ce qui est contradictoire. On pense en fait qu'il s'agit d'un vieux pulsar qui, faisant partie d'un système binaire, a finalement gobé son compagnon. Afin de conserver le moment angulaire initial, la vitesse de rotation du pulsar a dû considérablement augmenter.

6. Le Soleil radioélectrique

On peut distinguer dans les émissions radioélectriques du Soleil diverses composantes bien caractéristiques qui sont, par ordre de périodicité ou de durée décroissante, le Soleil calme, la composante de base, la composante lentement variable, les tempêtes de bruit et divers types de sursauts.

a. Le Soleil calme

Cette composante est par définition constante et c'est celle que l'on observe lorsqu'aucune activité ne se manifeste. Ce n'est jamais le cas mais on s'en approche lors des minima du cycle des taches solaires. Elle est d'origine thermique. Lorsqu'on s'élève dans l'atmosphère solaire, la densité électronique décroît. Or c'est celle-ci qui fixe les valeurs locales de l'indice de réfraction et de la fréquence de plasma. Il en résulte que plus la longueur d'onde est grande, plus grande est l'altitude (altitude radiation) de la région de l'atmosphère solaire d'où nous parvient le rayonnement sur cette longueur d'onde. C'est ainsi que la radiation du Soleil calme observée sur ondes millimétriques et centimétriques provient principalement de la basse chromosphère où la température est de l'ordre de 10.000° tandis que sur ondes décimétriques, cette radiation provient surtout de la haute chromosphère et de la zone de transition chromosphère-couronne. A partir des ondes métriques, la radiation trouve son origine dans la couronne où la température est de l'ordre du million de degrés.

b. La composante de base (B)

Elle est également d'origine thermique et montre des variations cycliques. Lorsqu'on passe d'un minimum de taches à un maximum de taches, la densité électronique à une altitude donnée augmente. Ceci a pour effet que l'altitude de radiation (fixée par la densité électronique) correspondant à une longueur d'onde donnée est plus élevée lors d'un maximum de taches qu'elle ne l'est lors d'un minimum de taches et par conséquent, puisque la température croît avec l'altitude, l'intensité de la radiation sur cette longueur d'onde sera plus élevée. L'intensité de la composante de base varie donc suivant le cycle des taches solaires (environ 11 ans).

c. La composante lentement variable (S)

Elle provient de régions, les condensations coronales, situées dans la couronne au dessus des plages de calcium ionisé des régions actives. Dans ces condensations, la densité électronique, le champ magnétique et la température sont plus élevés que dans la couronne ambi

de cette composante est fonction du cycle de 11 ans mais elle varie aussi du fait de la rotation solaire (1 tour en 27 jours) qui entraîne les centres actifs. Sur ondes centimétriques

s'ajoute une radiation d'origine probablement gyromagnétique (due à des électrons dont la vitesse est fort inférieure à celle de la lumière et qui se déplacent dans un champ magnétique).

d. Les sursauts

Les sursauts radioélectriques constituent des manifestations spectaculaires de l'activité solaire. Ils consistent en des augmentations tantôt graduelles, tantôt brusques, faibles ou élevées du flux radioélectrique solaire. Ces augmentations peuvent durer de quelques secondes à quelques heures, parfois plusieurs jours. L'ensemble des sursauts couvrent l'entièreté du spectre radioélectrique et comprend des:

- **sursauts sur micro-ondes**

Ces sursauts qui sont observables des ondes millimétriques aux ondes décimétriques comprennent des sursauts graduels, des sursauts impulsifs, des sursauts complexes (aspect peut-être dû au chevauchement de plusieurs sursauts impulsifs) et des sursauts de type IV_μ (qui accompagnent des éruptions importantes - voir plus loin). Les deux premiers types de sursauts ont une durée de 1 à quelques minutes, les autres durent plus longtemps. La source de ces sursauts est formée de nodules d'une taille de 7.000 km (10") émettant des sursauts impulsifs par émission gyromagnétique et des rayons X durs. Ces nodules sont entourés d'un halo d'une dimension angulaire de 1' à 2' émettant les sursauts graduels par émission thermique et des rayons X mous.

- **sursauts de type III**

Ils sont caractérisés par leur faible durée (quelques secondes), une dérive rapide des hautes vers les basses fréquences et une étroite bande instantanée de fréquences (quelques MHz). Ils sont observés dans la gamme de fréquences 600 MHz - 60 kHz, se produisent assez fréquemment et se présentent isolés ou en petits groupes pendant quelques secondes à quelques minutes, sauf sur ondes déca- et hectométriques où ils se groupent par milliers pour former des tempêtes de bruit qui peuvent durer plusieurs heures. L'émission a lieu sur une fréquence (fondamentale) et sur son harmonique de rang 2. Ces sursauts sont engendrés par des électrons très rapides (0,25 à 0,6 fois la vitesse de la lumière) qui montent dans l'atmosphère solaire au travers de structures magnétiques ouvertes et excitent tout le long de leur trajet, à des altitudes croissantes, des ondes de plasma à la fréquence de plasma locale, puis débouchent dans l'espace interplanétaire sans décélération notable et poursuivent leur chemin jusqu'à une distance pouvant atteindre 40 rayons solaires. Seule une fraction minime de l'énergie contenue dans ces ondes de plasma est transformée en ondes radioélectriques qui peuvent nous parvenir lorsque des conditions de propagation favorables existent. Les sources des sursauts de type III sur ondes métriques ont une structure complexe et variable au cours du temps. Elles sont formées d'éléments dont le diamètre angulaire est de quelques minutes d'arc. Les sursauts sont fréquemment associés à des éruptions optiques, à des sursauts sur micro-ondes et aux sursauts de rayons X durs. Il arrive parfois que la dérive en fréquence du sursaut s'annule puis change de signe (sursauts de type U ou J, d'après la forme observée sur les spectrographes dynamiques). Dans ces cas, le sursaut est généré par des électrons qui montent dans l'atmosphère solaire en suivant des lignes de force magnétiques en forme de boucles. Une fois arrivés au sommet de la boucle (instant où la dérive de fréquence s'annule), ils se

mettent à redescendre tout en continuant à exciter des ondes de plasma le long de leur trajet pendant un laps de temps dont la longueur dépend de l'énergie dont ils disposent encore, puis finissent par se disperser.

- sursauts de type V

Les sursauts de type III sont parfois suivis de sursauts de type V constitués par une émission quasi continue et à large bande, d'une durée comprise entre 0,5 et 3 minutes et qui se manifestent sur des fréquences inférieures à 200 MHz environ. Les sursauts de type V sont générés par des électrons rapides dont l'origine est la même que celle des électrons responsables de sursauts de type III. Mais ces électrons sont prisonniers de boucles

magnétiques de grandes dimensions et ont suffisamment d'énergie que pour effectuer plusieurs va-et-vient dans ces structures.

- Sursauts de type II

Les sursauts de type II ont une durée de quelques minutes, une dérive lente des hautes vers les basses fréquences (0,25 MHz/s) ainsi qu'une bande instantanée de fréquences étroite (quelques MHz). Ils sont relativement plus rares que les sursauts de type III. On observe fréquemment l'émission simultanée de l'harmonique 2, de même qu'un dédoublement des émissions sur la fondamentale et l'harmonique. La fréquence de départ de la composante fondamentale est habituellement inférieure à 100 MHz mais peut atteindre 250 MHz et la fréquence la plus basse descend jusqu'à 30 kHz. Le sursaut de type II serait dû à une onde de choc en provenance de l'intérieur qui rend le plasma turbulent et provoque au passage la naissance simultanée d'émissions sur deux fréquences, la plus basse étant voisine de la fréquence locale de plasma, l'autre en étant l'harmonique 2. La dérive de fréquence correspond à une vitesse de propagation de la perturbation de 500 à 1.000 km/s. Les sursauts de type II sont typiquement associés aux fortes éruptions ainsi qu'aux protubérances éruptives. L'onde de choc responsable de ce sursaut est capable de déclencher à grande distance une autre éruption ou d'activer un filament ou rendre éruptive une protubérance. On sait que des tempêtes magnétiques terrestres, des perturbations ionosphériques avec coupure brusque des radiocommunications, et des aurores boréales ont lieu un jour ou deux après des grandes éruptions solaires. Le déclenchement de ces phénomènes coïncide avec l'arrivée de l'onde de choc aux environs de la Terre.

- sursauts de type IV

Le sursaut de type IV est un sursaut de continuum de longue durée (une demi-heure à plus d'une heure) qui peut se manifester dans n'importe quelle partie du spectre radioélectrique et qui débute après une éruption importante. Tout comme les sursauts de type II, les sursauts de type IV sont relativement rares. On distingue une composante IV_{μ} sur micro-ondes (radiation gyromagnétique de 1 à 70 GHz - la source grossit et se déplace vers le haut par suite du développement et de l'extension de boucles magnétiques), une composante décimétrique IV_{dm} (visible dans la bande 200-2.000 MHz - probablement générée par des électrons spiralant le long de boucles magnétiques à l'altitude de radiation des ondes décimétriques, soit 0,1 à 0,2 rayons solaires au dessus de la photosphère, et produisant des ondes de plasma), une composante métrique elle-même formée de 3 types à savoir IV_{mf} , IV_{ma} et IV_{mb} . Le type IV_{mf} a une durée de l'ordre de la demi-heure. Il est observé dans les domaines de longueurs

d'onde décimétrique, métrique et décamétrique. Il débute très souvent en même temps qu'un sursaut de type IV_u et une série de sursauts de type III, mais avant un sursaut de type II. La source est stationnaire et émettrait de la radiation gyromagnétique. Le sursaut est associé à des éruptions à protons et parfois à un sursaut de type V. Le sursaut de type IV_{ma} ou sursaut de type IV mobile émet une radiation de synchrotron et sa source peut monter dans l'atmosphère solaire jusqu'à une altitude valant plusieurs rayons solaires. Ces sursauts débutent après un sursaut de type II et prennent des aspects différents selon qu'ils sont associés à **une arche magnétique en expansion** (la source se trouve au sommet de la boucle qu'elle suit dans son mouvement d'expansion à la vitesse d'environ 300 km/s), à **un bloc de plasma en mouvement** (la source liée à ce bloc s'élève dans la couronne à une vitesse d'environ 300 km/s jusqu'à atteindre une altitude de 4 à 5 rayons solaires), à **une onde de choc** (la source se trouve dans le sillage de l'onde et se déplace avec elle à des vitesses de l'ordre de 1.000 km/s) ou à **un jet** (qui se développe en une centaine de secondes, ce qui correspond à une perturbation traversant la couronne avec une vitesse voisine de la moitié de celle de la lumière). Le sursaut de type IV_{mb} ou sursaut de type IV stationnaire est de longue durée (plusieurs heures) et se prolonge parfois en se transformant en une tempête de bruit. Son origine et le mécanisme de sa radiation (radiation de plasma ?) sont mal connus.

- Tempêtes de bruit radioélectrique

La tempête de bruit est une manifestation très commune de l'activité solaire sur ondes métriques et décamétriques. Elle peut ne durer qu'une demi-heure, mais aussi persister pendant la durée (environ 14 jours) du transit d'un groupe de taches sur le disque solaire. L'émission est directive et ce d'autant plus que la fréquence est basse. Elle provient de régions proches des centres d'activité. On peut distinguer deux domaines de fréquences. Dans le premier (600 à 60 MHz) sont émis un continuum (sources de 2 à 10' de diamètre) ainsi que des sursauts de tempête typiques, dits sursauts de type I, d'une durée de 0,1 à 2 secondes (sources d'un diamètre de 1 à 5'). Dans le deuxième domaine de fréquences (fréquences inférieures à 60 MHz) sont émis un continuum (qui n'est peut-être qu'un effet de superposition d'un très grand nombre de sursauts) et une multitude de sursauts de type III provenant de sources situées à l'intérieur et à l'extérieur. Il semble que les tempêtes de bruit résultent de l'interaction de régions actives entre lesquelles il peut exister des liaisons magnétiques. Un réarrangement de la structure des lignes de force magnétiques peut se produire à l'intérieur d'une région active provoquant l'injection d'électrons rapides qui, par leurs mouvements hélicoïdaux de va-et-vient le long ces lignes de force, vont déclencher ainsi des ondes de plasma.

7. La station radioastronomique de Humain

C'est sous le directorat de Paul BOURGEOIS que fut décidée vers 1952 la création par l'Observatoire Royal de Belgique d'une station radioastronomique. Le Plateau du Gerny situé à Humain, en province du Luxembourg a été choisi pour la stabilité de son sous-sol, le dégagement du site et l'absence de parasites électriques industriels. Sous l'énergique impulsion de Raymond COUTREZ et Eugène POURBAIX, le projet a pris rapidement forme et dès la mi-1956 ont débuté des observations du Soleil sur 600 MHz

au moyen d'un radiotélescope de 7,5 m d'ouverture. A partir de 1957, le Soleil est également observé sur 169MHz, ce qui a permis à la station de Humain de participer activement aux diverses campagnes internationales d'observation intensive du Soleil et dont la première eut lieu pendant l'Année Géophysique Internationale en 1958. La construction d'un nouvel instrument d'observation, un radiohéliographe sur 408 MHz, dont les caractéristiques avaient été fixées dès 1957 par R. COUTREZ est entamée vers 1958. Il commencera à observer le Soleil de manière permanente à partir de 1972. Il est composé de deux bases, l'une orientée Est-Ouest, longue de 620 m et comportant 32 paraboloïdes de 4 m d'ouverture distants entre eux de 20 m (réseau), l'autre orientée Nord-Sud, d'une longueur de 300m et comptant 16 paraboloïdes de 4 m d'ouverture également équidistants de 20 m. Les paraboloïdes ont été alignés sur leurs bases avec une très grande précision grâce à la précieuse collaboration de l'Institut Géographique Militaire. L'instrument peut fonctionner "en dérive" (Le Soleil se déplace dans le système de franges fixes généré par les deux bases utilisées séparément) et fournit alors des images uni-dimensionnelles du disque solaire obtenues par balayage du Soleil suivant deux directions perpendiculaires. Les lobes de la base Est-Ouest ont un pouvoir résolvant maximal de 3 minutes d'arc de degré et la distance angulaire entre deux lobes consécutifs est d'environ 2 degrés. De cette façon, le disque solaire qui, sur 408 MHz sous-tend un angle d'environ 40 minutes d'arc, n'est jamais examiné que par un seul lobe à la fois (problème de la confusion). En ce qui concerne la base Nord-Sud, le pouvoir résolvant maximal est de 6 minutes d'arc et la distance angulaire entre deux lobes consécutifs est de 2 degrés également. La combinaison de ces deux types d'images permet de déterminer la position des sources brillantes dans l'atmosphère solaire. De plus, l'instrument peut fonctionner simultanément "en balayage de lobe". Les lobes sont mobiles et s'échangent entre eux de façon continue tous les 1/10.000 de seconde en ce qui concerne la base Est-Ouest et tous les 1/625 de seconde pour la base Nord-Sud. Ceci a pour effet de provoquer un balayage du Soleil, d'Ouest en Est, suivant des lignes légèrement inclinées, à la manière dont le faisceau cathodique d'un téléviseur balaye l'écran. Le signal obtenu par multiplication du signal fourni par la base Est-Ouest par le signal en provenance de la base Nord-Sud sert à commander le brillance du faisceau d'un oscilloscope cathodique, faisceau qui balaie l'écran en synchronisme avec le balayage du Soleil. On peut obtenir de cette façon des images bi-dimensionnelles du Soleil en photographiant l'écran de l'oscilloscope avec une pose de quelques secondes (temps d'intégration) et la localisation des sources est alors immédiate. En vue d'obtenir des images de meilleure qualité en permettant une augmentation du temps d'intégration sans saturation, Frédéric CLETTE a développé récemment un système utilisant une carte d'acquisition prévue pour les caméras CCD (frame grabber). Les premiers essais sont prometteurs. Il faut également signaler l'existence d'un projet qui permettrait à l'instrument, non plus d'observer sur une seule fréquence (408 MHz), mais de fournir simultanément 100 images du Soleil par seconde sur 5 fréquences à sélectionner dans la gamme 400-1420 MHz.

R.Gonze.

Equipe " Malaco ... et autres bestioles "

Samedi 10 septembre 1994 - Prospection au " Maupas " à Belvaux

Un versant calcaire bien exposé, c'est le type même de milieu particulièrement apprécié par les gastéropodes terrestres et donc par les malacologues.

A la limite entre les carrés 23 B et 24 A du quadrillage de la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme, nous prospectons surtout le pied de la falaise du Maupas qui fut partiellement exploitée, de façon artisanale, pour l'extraction de la pierre.

Plus de vingt espèces différentes sont ainsi répertoriées sur quelques mètres carrés et correspondent évidemment aux espèces les plus courantes des zones calcaires auxquelles s'ajoutent quelques escargots peu exigeants et que l'on retrouve à peu près partout.

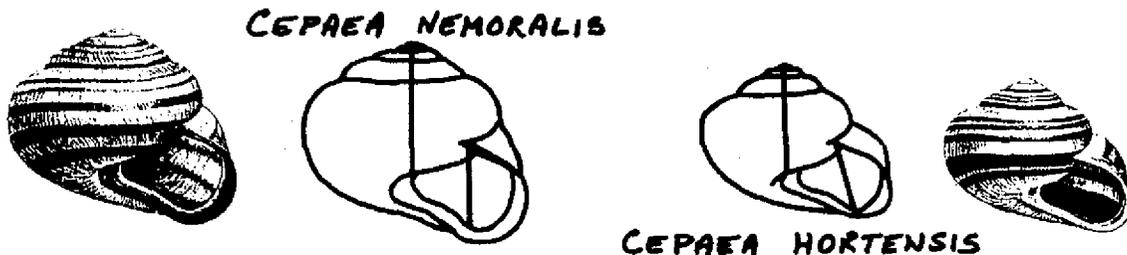
Les deux *Cepaea*, *nemoralis* et *hortensis*, sont observés ici et c'est l'occasion de rassembler les critères de distinction entre ces deux espèces très courantes ...

Très souvent, *nemoralis* possède le bord épaissi de l'ouverture de la coquille, le péristome, de couleur noire, alors que celui-ci est blanc chez *hortensis*. Toutefois, il fallait s'en douter, il y a quelques exceptions et, de plus, pour les coquilles d'animaux morts depuis un certain temps, les couleurs peuvent avoir totalement disparu.

Pourtant, après avoir manipulé un certain nombre de coquilles de ces deux espèces, il devient facile de les distinguer rapidement par leur aspect général, plus globuleux chez *nemoralis*, plus fin et, de toute façon, plus petit chez *hortensis*.

Rappelons que la certitude de l'âge et de la taille adulte de l'animal est observable par le bourrelet épaissi du péristome qui marque la fin de la croissance de la coquille.

Un dernier critère permet encore de distinguer ces deux espèces.



Chez *Cepaea nemoralis*, en tenant l'ouverture de la coquille face à soi, on observe que l'axe de la plus grande ouverture est parallèle à l'axe d'enroulement des spires, l'ombilic. Chez *Cepaea hortensis*, la ligne de la plus grande ouverture est oblique par rapport à l'ombilic.

Ca ne saute pas tout de suite aux yeux, mais, en prenant son temps, ça devient l'évidence même ...

Prendre son temps, c'est la devise de tous les escargots !

Bruno MAREE

Equipe " malaco ... et autres bestioles "

Dimanche 9 octobre 1994 - Prospection " Sur le Mont " à Eprave

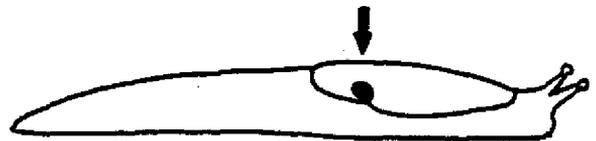
A quelques centaines de mètres de la grotte d'Eprave, le tienne calcaire " Sur le Mont " est peu fréquenté car il ne mène nulle part. Il semble être épargné par les randonneurs-spéléo-touristes-VTTistes-motonaturistes et même par les naturalistes. Seuls y circulent, à grands coups de machines monstrueuses, les bûcherons et débardeurs chargés des coupes de pins noirs et de quelques pins sylvestres au bas du versant est.

La présence de résineux n'est généralement pas de très bon augure pour la diversité de la faune malacologique et surtout des espèces à coquilles. Nous serons donc assez étonnés de découvrir une douzaine d'escargots différents surtout au bas des versants et en lisière du tienne, ainsi que quatre limaces, dont trois arions (*intermedius*, *ater rufus* et *subfuscus*) et *Deroceras reticulatum*.

On en profite donc pour se remémorer les trois grandes familles de limaces de chez nous :

- Les ARIONS (7 espèces)

Animal sans crête médio-dorsale et orifice respiratoire devant le milieu du bouclier.



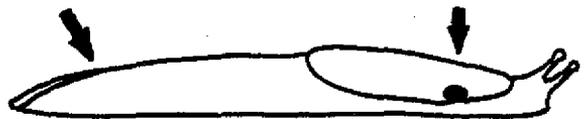
- Les MILACIDES (5 espèces)

Animal avec une crête médio-dorsale atteignant le bord du bouclier et orifice respiratoire derrière le milieu du bouclier.



- Les LIMACIDES (9 espèces)

Animal avec une crête médio-dorsale n'atteignant pas le bord du bouclier et orifice respiratoire derrière le milieu du bouclier.



Jusque là, tout va bien !

Après, ça se complique !

Bruno MAREE



Arion rufus

Avis rectificatif
à propos d'un article
de la plume de
LOISEAU Monique.



Bure, le 21 septembre 1994

Monsieur le Président,

Peut-être jugerez-vous opportun de publier cet avis rectificatif dans les prochains Barbouillons ?

"Il se répand à Botassart une information fantaisiste à propos d'un four prétendu banal. Je la retrouve sous une plume anonyme dans les Barbouillons (numéro précédent, p. 90).

La Chambre Provinciale de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (Luxembourg) a eu l'occasion de se pencher sur ce cas spécifique. Le bon sens veut que l'on écarte cette hypothèse de four **banal**, c'est-à-dire d'une construction remontant à l'Ancien Régime où chaque villageois d'un **ban** déterminé se devait d'aller cuire son pain. On connaît le moulin et le pressoir banal. On parle même du verrat et du taureau banal. D'autres formes de redevances, somme toute...

Le bon sens, disais-je. Le four de Botassart vient d'être restauré par le S.I. local. Il était attenant à une ferme récemment démolie. On peut donc simplement supposer qu'il s'agit d'un four domestique datant vraisemblablement du XIX^e siècle.

N'est-ce pas également dans cette contrée que l'on raconte la légende du Tombeau du Géant... créée de toutes pièces par M. Marcel Leroi, un ouvrier ardoisier décédé en 1973 ? Voilà comment s'écrit parfois l'Histoire ou, en tout cas, que s'écrivent certaines légendes.

J.-P. WEBER (CRMSP)"

Cordialement,

Chronique de l'environnement

-Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont participé activement à la semaine de fête de la nature à Sohier, organisée par le cercle Saint Lambert. Ce fut une occasion de contacts fructueux. Merci aux guides qui ont accepté d'animer des promenades

-La **journée du 2 octobre**, 20e anniversaire d'Inter-Environnement a été un succès. Les brumes matinales n'ont pas empêché le soleil de nous réchauffer le coeur, dans la belle nature automnale, tout au long de la journée.

A Resteigne, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Luc Roland, Secrétaire Général d'Inter-Environnement et des représentants du Comité de Sauvegarde de Resteigne qui nous ont accompagnés au cours d'une promenade dans ce très beau village et dans sa campagne environnante. Heureusement, le vent ne nous amenait pas le bruit de fond de l'autoroute, parfois gênant. Nous nous sommes arrêtés à l'emplacement du nouveau lotissement au coeur même du village, espérant voir les bâtiments futurs s'y intégrer le mieux possible. Sur l'aire de stockage de l'ancienne carrière, tournant le dos à un environnement très beau, nous avons dû reconnaître qu'une recherche sérieuse est à développer par les autorités communales et régionales avec le comité de sauvegarde et les habitants intéressés, afin de rendre à cet ensemble une physionomie acceptable et digne du cadre général du château, de la drève, du pont et du moulin proches. En relançant l'idée de parc naturel régional, peut-être pourrait-on avancer dans la réflexion autour de la destinée de toute cette zone. Il faut souhaiter en tout cas, que toutes les forces vives de la commune, soucieuses de la qualité du cadre de vie, soient associées à cette réflexion, sans exclusive.

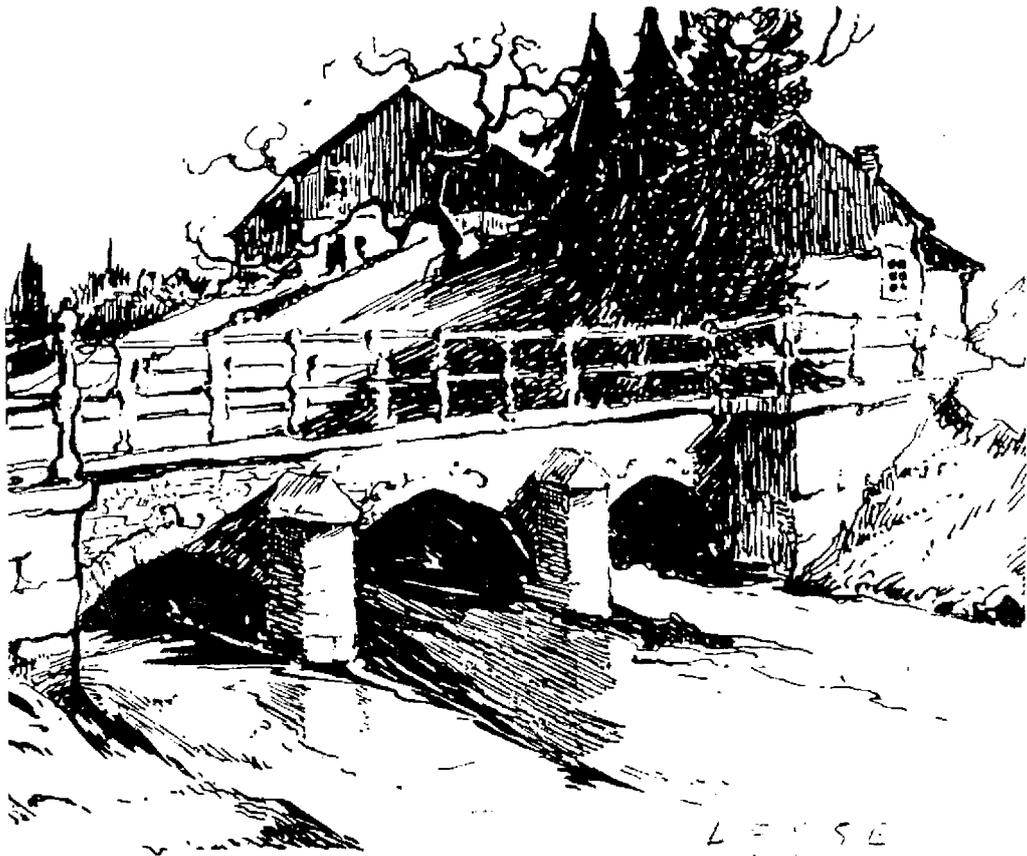
Nous sommes allés ensuite vers les Pérées pour y voir les anciennes landes retourner lentement à la forêt, avec comme conséquences bien connues : la disparitions d'une série d'espèces végétales liées à ces milieux et avec elles toute la faune accompagnatrice. Nous sommes passés aussi au tienne des vignes, où chaque année notre association intervient pour sauver ce qui peut l'être de ces anciennes pelouses calcaires à genévriers. Les résultats sont encourageants. La tâche est énorme, et il faut espérer que rapidement nous allons voir les services de la Région Wallonne disposer des moyens nécessaires pour avancer dans les travaux de conservation de ses réserves.

Actuellement, c'est le statu quo : depuis la dernière réunion de la commission consultative de gestion des réserves naturelles domaniales de Lesse et Lomme, nous attendons.

Jacques DUPUIS.

LIBIN - Village de Lesse - pont sur la Lesse.

Qui sait, à part nous les indigènes, que LESSE ne désigne pas seulement une célèbre rivière, mais aussi un village? Bravo à la famille venue de loin qui, au départ de Libin, a exploré les ponts sur la Lesse, et au quatrième pont, renonçant à nous chercher, est entrée dans les bois... c'était à Lesse, c'était le bon bois, et nous y étions. C'est cela aussi la découverte de la nature, un peu de flair, un peu de chance, et beaucoup d'acharnement.



Un regard sur le village, étalé le long de la rivière et dont l'existence est antérieure à REDU. Nous sommes en Ardennes, sol acide, épicéas. Jean-Claude Lebrun guide la promenade et nous fait observer au fur et à mesure les caractères marquant de cette région.

Les champignons sont à l'ordre du jour. Parmi les participants, plusieurs enfants nous apportent constamment leur moisson: beaucoup de lactaires, des laccaria laccata amethystina, des russules, des amanites, surtout la rougissante. Des bolets, évidemment, au sol et dans les paniers de promeneurs que nous croisons. Les cortinaires sont plus nombreuses que les autres années, notamment une très belle, bleu foncé, chapeau velouté, dont je n'ai pas noté le nom. On tâte, on sent, on goûte quand Jean-Claude le permet, bref nous nous initions à la mycologie. Nous sommes dans des conditions idéales: le temps est sec et le soleil perce à travers la brume. La matinée passe trop vite, il faut se résigner à ne plus regarder au sol car le temps presse, le barbecue nous attend à Rochefort. Mais même le nez en l'air, le sous-bois nous enchante. Merci Jean-Claude, et merci aux participants pour leur curiosité et leur enthousiasme.

Chantal GILLET.

Journée du 2 octobre: matinée à Daverdisse

C'est au départ de Gembes que se fit la promenade vers Rancenne, à la recherche de souvenirs du passé et de champignons à identifier.

Les champignons étaient nombreux dans les bois et Arlette Gelin dut répondre à bien des questions, posées par la quinzaine de personnes présentes. On cueillit peu, car il était convenu qu'il en serait ainsi. Les bonnes choses doivent durer, et certains gestes préservent cette durée, comme l'expliqua Arlette au fil des chemins forestiers.

Une petite pause au pont de Proigy, sur la Rancenne, permit d'aborder le deuxième thème de la promenade, documents à l'appui. Comment évolue la vallée de la Rancenne? Plutôt bien, en tout cas en aval du pont. Vers Gembes, la vallée est restée ouverte et lumineuse, vouée aux paturages et aux étangs de pêche. En amont, par contre, c'est l'enrésinement massif, comme dans bien des vallées ardennaises. Il y a deux cents ans, comme en témoigne la carte de Ferraris, le moindre ruisseau de la région était bordé de prés de fauche, indispensables à l'économie ancienne qui combinait étroitement élevage et cultures. Par ailleurs, les zones réservées à l'essartage étaient importantes à Rancenne. Suivant une rotation de 18-20 ans, elles produisaient non seulement du bois de calibre moyen à multiples usages mais également un complément de récoltes de céréales et des plantes à litière, pour la fabrication de fumier. L'élevage extensif voyait les bergers conduire les troupeaux dans les bois, sur les essarts, sur les champs après les récoltes, sur les chemins. L'assistance put s'en convaincre au vu de vieilles photos montrant des vaches broutant l'herbe des bois et des essarts. Ce type d'élevage n'était possible que par une utilisation collective, mais fort réglementée, des propriétés privées.

Toute une structure de société devenue impensable aujourd'hui, en Ardenne, mais toujours présente dans ce qu'il est convenu d'appeler les pays en développement. Mais cela, c'est une autre histoire.

A Rochefort.

Claudine Huysecom.

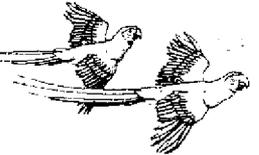
Au Rond du Roi, nous avons passé 2 heures qui ont pu sembler longues à ceux qui avaient envie de marcher et de découvrir. Il fallait cependant bien se sustenter et jeter un coup d'oeil sur le paysage rochefortois pour constater l'éclatement des zones bâties et les menaces qu'une politique d'aménagement au coup par coup peut faire peser sur le paysage d'une ville. Ce n'est cependant pas spécifiquement rochefortois! Il semble y avoir place aujourd'hui pour une autre manière de voir les choses. Les autorités régionales se sont clairement exprimées à propos de cette dispersion pour reconnaître qu'elle devait cesser! Le paysage y gagnera.

A 15.00h deux groupes sont partis, l'un vers Hamerenne guidé par Maurice Evrard qui a fait visiter la chapelle Saint-Remi, et l'autre vers le rocher de Serin à Han-sur-Lesse guidé par Pierre Limbourg. Passant du flanc nord au flanc sud de l'anticlinal de Sainte-Odile, et donc du calcaire givétien aux schistes et grès du Couvinien pour retrouver les calcaires givétiens à Han, nous avons pu voir comment la végétation répond à ces changements du substrat.

La conclusion de la journée est encourageante du point de vue des contacts qui ont été établis. Nous espérons que les nouveaux Pouvoirs Communaux nous aideront. Malgré les lenteurs nous arriverons peut-être à inverser certaines logiques.

J. DUPUIS.

trafic des oiseaux exotiques : argent et misères



Suite à une demande expresse de la LRBPO, nous avons adressé en juin au Ministère de l'Agriculture, un courrier demandant que les contrôles d'oiseaux exotiques arrivant à Zaventem soient faits de manière plus rigoureuse. La réponse nous est parvenue, nous vous la livrons sans commentaire.

**Les Naturalistes
de la Haute-Lesse
A.S.B.L.**

président : Jacques DUPUIS
Rue Saint-Urbain 122H
6927 TELLIN

Tellin, le 5 juin 1994.

Ministère de l'Agriculture
Service de l'Inspection Vétérinaire
Dr J. TAMBEUR, Inspecteur Général
Manhattan Office Tower 5e étage
Avenue du Boulevard 21
1210 BRUXELLES

Monsieur l'Inspecteur Général,

Dans un courrier récent, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux nous fait part de son mécontentement devant la désinvolture avec laquelle certains agents du Ministère de l'Agriculture assurent le contrôle des cargaisons d'oiseaux à Zaventem.

Nous espérons que cette désinvolture n'est qu'un manquement passager et accidentel et que vous mettrez tout en oeuvre pour permettre aux agents concernés d'effectuer à l'avenir correctement et strictement les contrôles nécessaires.

Le trafic des animaux capturés dans la nature est par beaucoup d'aspects un commerce indigne qui contribue inexorablement à réduire la biodiversité et choque une partie de l'opinion publique. Il faut donc tout mettre en oeuvre pour limiter drastiquement ce commerce.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur Général, l'expression de notre considération distinguée.

(s) Jacques DUPUIS



ADMINISTRATION

DE

L'ELEVAGE ET DU SERVICE VÉTÉRINAIRE

Les Naturalistes de la Haute Lesse
Rue St. Urbain 122 H
6927 TELLIN

Inspection Vétérinaire

Votre lettre du
Nos références 9930/3/94/II

Annexes 1

Fonctionnaire chargé du dossier : Dr. EVRARD

Objet : Importation d'oiseaux exotiques par l'aéroport de Zaventem.

Madame,
Monsieur,

Faisant suite à la campagne de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux mettant en cause les contrôles à l'aéroport de Zaventem et en particulier l'intégrité des vétérinaires chargés de ceux-ci, vous nous avez adressé un courrier où vous reprenez à votre compte, en tout ou en partie, les assertions de la Ligue.

Nous ne doutons pas de la bonne intention de votre intervention. Cependant nous déplorons que votre association se soit contentée de répercuter et appuyer les graves accusations portées à l'encontre du Service, sans avoir cherché à en vérifier les fondements. Nous aurions sûrement pu vous fournir des éléments importants pour une approche moins partielle de la question.

Il est sans doute de bon ton, à l'heure actuelle, de critiquer l'Autorité et de l'accuser d'incurie, quel que soit le travail accompli.
Il s'agit d'une façon simpliste, injuste et trop facile de gagner l'opinion publique à sa cause.

Vous voudrez trouver, en annexe, la réponse du Ministre de l'Agriculture A. BOURGEOIS à une question parlementaire du Sénateur HAPPART - Cette réponse vous permettra certainement de relativiser la situation tant décriée par la L.R.B.P.O.

Nous vous saurions gré de bien vouloir porter à la connaissance des membres de votre association cette version officielle des événements. Chacun aura dès lors la possibilité d'engager une réflexion objective sur une base plus saine.

Pour votre information, dès qu'elle sera disponible, nous ne manquerons pas de vous transmettre l'étude sur la mortalité des oiseaux en transport international menée par le Service et dont il est fait mention dans la question parlementaire susvisée.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

L'INSPECTEUR GENERAL,


Dr. J. TAMBEUR.

Question n° 260 de M. Happart du 11 mai 1994 (Fr.):

Importation d'oiseaux exotiques. — Taux de mortalité.

Les protecteurs des animaux affirment que le taux de mortalité à chaque importation d'oiseaux à Zaventem est considérable.

Suite à la question n° 162 du 10 juin 1993 (bulletin des Questions et Réponses, Sénat, n° 76 du 5 octobre 1993, p. 3949) de M. Benker, l'honorable ministre affirme que l'état de santé des oiseaux, à leur arrivée, est dans l'ensemble jugé satisfaisant et que le taux de mortalité est inférieur à 3 p.c.

Les protecteurs prétendent que ces oiseaux sont transportés dans des conditions lamentables et que beaucoup trouvent la mort pendant le voyage.

Ils affirment aussi que certains envois comptent jusqu'à 80 p.c. de mortalité.

Ils trouvent votre chiffre de 3 p.c. insignifiant et ils prétendent que les vétérinaires de contrôle affectés à l'aéroport de Zaventem ne sont pas à la hauteur de leur tâche, ce qui, à mon avis, est une grave accusation à l'égard de votre personnel en service.

Suite à ces affirmations fausses, notre pays se trouve discrédité dans la presse qui influence l'opinion publique.

L'honorable ministre peut-il répondre aux questions suivantes:

1. Existe-t-il des rapports pour chaque envoi d'oiseaux exotiques? Sous quelle forme ces rapports sont-ils rédigés et le taux moyen de mortalité est-il inférieur à 3 p.c.?

2. Existe-t-il des rapports séparés concernant les oiseaux qui sont soumis à la quarantaine de 30 jours? Dans l'affirmative, quel est le taux de mortalité pour les années 1992 et/ou 1993?

3. Quelles mesures l'honorable ministre va-t-il prendre à l'encontre des gens qui communiquent de faux chiffres et qui accusent les vétérinaires de contrôle?

Réponse: 1. Comme je l'avais indiqué dans ma réponse à la question n° 162 du 10 juin 1993 de M. Benker, tout envoi d'animaux vivants présenté à l'importation ou en transit doit obligatoirement faire l'objet d'un contrôle vétérinaire.

Depuis septembre 1993, à l'occasion de ces contrôles systématiques, un rapport détaillé est établi par le vétérinaire de contrôle par envoi. Pour chacun d'eux, sont notamment fournies les informations suivantes:

- Nombre de conteneurs;
- Espèce(s) présente(s) dans chaque conteneur;
- Nombre de spécimens vivants et morts;
- Conformité avec les prescriptions de la réglementation IATA sur le transport des animaux vivants.

Une analyse des informations recueillies depuis plus de huit mois est actuellement en cours.

A ce stade, seules des données partielles et globales, reprises dans le tableau ci-dessous sont disponibles.

Vraag nr. 260 van de heer Happart d.d. 11 mei 1994 (Fr.):

Invoer van exotische vogels. — Sterftepercentage.

Dierenbeschermers beweren dat het sterftepercentage bij elke invoer van vogels in Zaventem aanzienlijk is.

Naar aanleiding van vraag nr. 162 van 10 juni 1993 (bulletin van Vragen en Antwoorden, Senaat, nr. 76 van 5 oktober 1993, blz. 3949) van de heer Benker, bevestigt u dat de gezondheids-toestand van de vogels bij aankomst over het algemeen zeer bevredigend is en dat de sterfte lager ligt dan 3 pct.

Dierenbeschermers betogen dat die vogels in erbarmelijke omstandigheden worden vervoerd en dat vele vogels dood gaan tijdens de reis.

Ze beweren ook dat sommige zendingen een sterfte van 80 pct. kennen.

Ze vinden uw cijfer van 3 pct. onbeduidend en beweren dat de controledierenartsen, aangewezen voor de luchthaven van Zaventem, niet opgewassen zijn tegen hun taak, wat mijns inziens, een ernstige beschuldiging is ten aanzien van uw personeel.

Als gevolg van deze valse verklaringen wordt ons land in een slecht daglicht geplaatst door de pers die de publieke opinie beïnvloedt.

Kunt u mij een antwoord geven op de volgende vragen:

1. Bestaan er verslagen voor elke zending van exotische vogels? In welke vorm worden die verslagen opgesteld en ligt de sterfte lager dan 3 pct.?

2. Bestaan er afzonderlijke verslagen betreffende de vogels die gedurende 30 dagen moeten worden afgezonderd? Zo ja, wat is het sterftepercentage voor de jaren 1992 en/of 1993?

3. Welke maatregelen zult u nemen tegen personen die verkeerde cijfers mededelen en die de controledierenartsen beschuldigen?

Antwoord: 1. Zoals ik reeds antwoordde op de vraag nr. 162 van 10 juni 1993 van de heer Benker, moet elke zending levende dieren die ingevoerd of doorgevoerd wordt, aan een dierge-neeskundige controle onderworpen worden.

Sedert september 1993 maakt de controledierenarts voor elke zending een gedetailleerd verslag op van deze systematische controle. Elk verslag bevat onder meer volgende gegevens:

- Het aantal kisten;
- De soort(en) in elke kist;
- Het aantal levende en dode dieren;
- De overeenstemming met de IATA voorschriften betreffende het vervoer van levende dieren.

De gegevens ingewonnen sedert meer dan acht maanden worden momenteel verwerkt.

Op dit ogenblik zijn slechts gedeeltelijke en algemene gegevens beschikbaar zoals hieronder weergegeven.

Mois — Maand	Nombre d'envois — Aantal zendingen		Nombre d'oiseaux vivants — Aantal levende vogels	Nombre d'oiseaux morts à l'arrivée — Aantal dode vogels bij aankomst
	A l'importation — Invoer	En transit — Doorvoer		
Janvier 1994. — Januari 1994	22	22	37 683	375
Février 1994. — Februari 1994	13	20	33 362	583
Mars 1994. — Maart 1994	35	47	117 865	1 583
Avril 1994. — April 1994	37	32	103 241	813
Totaux. — Totaal	107	121	292 151	3 354

Les vétérinaires de contrôle ont reçu les instructions nécessaires pour que les données transmises soient aussi proches que possible de la réalité. Il est en effet impossible pour ce genre d'envoi, dans le cadre de ce type de contrôle, de fournir des informations d'une exactitude de 100 p.c. Ce n'est d'ailleurs pas le but recherché.

Comme les statistiques susvisées l'indiquent, le taux de mortalité moyen pour la période considérée est de 1,1 p.c.

De controledierenartsen kregen de opdracht om gegevens over te maken die de werkelijkheid zo dicht mogelijk benaderen. Het is inderdaad niet mogelijk om voor de controle van dergelijke zendingen gegevens te verstrekken die 100 pct. juist zijn. Dat is overigens niet het beoogde doel.

Zoals blijkt uit de hogerbedoelde statistieken is het gemiddelde sterftecijfer voor de betrokken periode 1,1 pct.

Ceci infirme complètement les chiffres alarmistes et fantaisistes colportés par certaines organisations, en particulier la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux (LRBPO).

2. La réglementation sanitaire impose depuis 1976 une période de quarantaine de minimum 30 jours pour tout lot de psittacidés importés. Un rapport est en effet établi par le vétérinaire désigné, responsable de la quarantaine, à l'issue de chaque période. La mortalité moyenne en cours de quarantaine en 1992 et 1993 n'a jamais dépassé 4 p.c. sauf dans un cas particulier où une mortalité de 20 p.c. a été enregistrée.

3. Il est exact que la LRBPO a dans un communiqué récent, porté de graves accusations vis-à-vis des vétérinaires chargés des contrôles à Zaventem. Ceux-ci sont principalement accusés de:

- a) Collusion avec les trafiquants d'oiseaux;
- b) Ne réaliser aucun des contrôles, documentaires ou physiques, prescrits par la réglementation;
- c) Laisser passer des espèces protégées par la Région flamande.

Je récusé complètement les accusations (a et b) qui sont pures calomnies.

Les vétérinaires de contrôle travaillent sous la responsabilité d'un inspecteur vétérinaire et sont tenus de respecter les instructions fournies par le Service vétérinaire. Les rapports et suivis des missions démontrent au contraire qu'ils accomplissent leurs tâches de façon tout à fait satisfaisante dans des conditions qui sont cependant loin d'être idéales.

En ce qui concerne le respect de la législation sur la protection des oiseaux, je rappelle que mes services n'ont aucune compétence légale. Toutefois, confrontés régulièrement avec des cas litigieux, mes services ont proposé à l'autorité responsable de la Région flamande de mettre au point une procédure en vue d'obtenir au cas par cas, l'assistance nécessaire des agents compétents pour l'application de cette réglementation. L'autorité précitée n'a malheureusement pas donné de suite favorable à cette enquête évoquant le manque de personnel. Dès lors une instruction a été donnée aux vétérinaires de contrôle de ne plus intervenir directement en la matière. La Région flamande examine à l'heure actuelle les possibilités légales et administratives pour l'exécution des contrôles se rapportant à l'application de cette réglementation.

Enfin, si je respecte complètement le droit de chacun de défendre ses principes, objectifs et intérêts, je ne peux admettre les procédés employés par la LRBPO pour y parvenir. Les propos diffamatoires utilisés par la LRBPO à l'encontre de mon service

pour ameuter l'opinion publique porte directement atteinte à sa réputation. La continuation de toute collaboration avec cette association me paraît dès lors devoir être sérieusement remise en cause.

Dit weerlegt de alarmerende en uit de lucht gegrepen cijfers, verzameld door sommige verenigingen, in het bijzonder het Koninklijk Belgisch Verbond voor de bescherming van vogels (KBVBV).

2. De diergezondheidswetgeving legt sedert 1976 een verplichte quarantaine op van tenminste 30 dagen voor alle ingevoerde papegaaiachtigen. Na afloop van elke quarantaineperiode wordt hiervan een verslag opgemaakt door de aangeduide dierenarts van de quarantaine. Het sterftecijfer gedurende de quarantaine lag in 1992 en 1993 nergens hoger dan 4 pct., behalve in één uitzonderlijk geval waar een sterfte van 20 pct. werd vastgesteld.

3. Het is juist dat het KBVBV in een recent persbericht zware beschuldigingen heeft geuit naar de controledierenartsen van Zaventem. Deze worden vooral beschuldigd van:

- a) Samenwerking met de vogelsmokkelaars;
- b) Het niet-uitvoeren van de controle van documenten noch van fysieke controle zoals voorgeschreven door de wetgeving;
- c) Het doorlaten van door het Vlaamse Gewest beschermde soorten.

Ik verwerp volledig de beschuldigingen (a en b) die louter laster zijn.

De controledierenartsen werken onder de verantwoordelijkheid van de inspecteur-dierenarts en moeten de instructies van de Diergezondheidsdienst eerbiedigen. De opvolging en verslagen van de opdrachten tonen integendeel aan dat zij hun taken op bevredigende wijze uitvoeren in omstandigheden die ver van ideaal zijn.

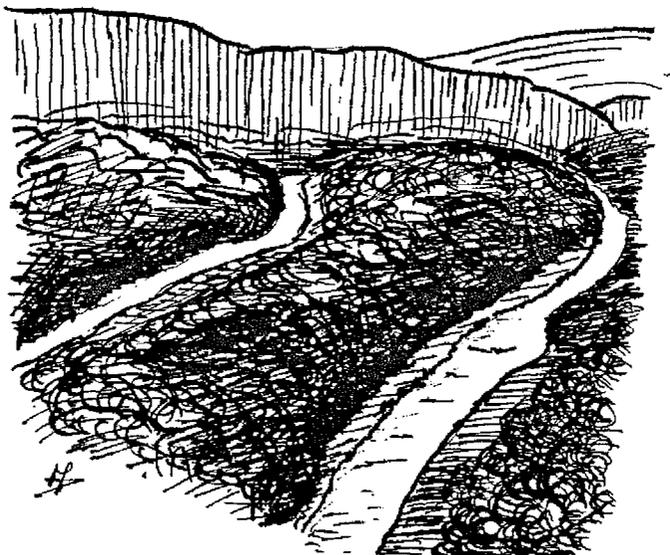
Wat de opvolging van de wetgeving betreffende de bescherming van de vogels betreft, herinner ik eraan dat mijn diensten geen wettelijke bevoegdheid hebben. Aangezien ze geregeld met de problematiek geconfronteerd worden hebben mijn diensten voorgesteld aan de bevoegde overheid van het Vlaamse Gewest om een werkwijze op punt te stellen zodat geval per geval beroep zou kunnen gedaan worden op de bevoegde ambtenaren bij de toepassing van deze wetgeving. Voornoemde overheid is jammer genoeg niet op dit verzoek ingegaan zich bevoegend op personeelstekort. Daarom werd de controledierenartsen gevraagd om ter zake niet meer direct tussen te komen. Het Vlaamse Gewest onderzoekt momenteel de wettelijke en administratieve mogelijkheden voor de uitvoering van de controle op de toepassing van deze wetgeving.

Tenslotte, waar ik het recht van iedereen eerbiedig om zijn principes, doelstellingen en belangen te verdedigen, kan ik de door de KBVBV gebruikte methode niet goedkeuren. De argumenten die door de KBVBV tegen mijn dienst gebruikt worden

om de publieke opinie te beïnvloeden, schaden zijn reputatie. De verdere samenwerking met deze vereniging moet, mijns inziens, dan ook in vraag gesteld worden.

CORRECTIONS.

D'un méandre ...
... à l'autre.



1. Dans la dernière publication, on trouve une omission dans la copie du rapport de Pol MABOGE, p. 103, 3e et 4e paragraphes.

D'ici à Lacuisine, on descend soit par la Semois (7 km en kayak), soit par le GR (5km par les crêtes de la rive droite).

Pour contourner Chiny, la Semois, qui n'a encore connu que la Gaume, fait une première incursion dans le massif ardennais. Elle retrouvera la Gaume à Lacuisine. Le trajet de la matinée sera donc accidenté.

2. A la page 119, le contenu de la lettre de Monsieur J-P WEBER (CRMSF) a attiré l'attention: " sur une information fantaisiste à propos d'un four prétendu banal".

Mr Fernand DENIS qui a restauré le site, nous a signalé que le four était encore utilisé par tous les habitants du village dans son enfance. C'est pourquoi la publication réalisée par Mr HILLEWAERT, Promenade insolite en Ardenne, mentionne un four banal.

De quand date-t-il?

Monique LOISEAU.

Dimanche 11 septembre 1994. Promenade d'initiation à la mycologie.

Promis dans "Les Barbouillons" 160 à l'Equipe sensibilisation des jeunes... Mieux vaut tard que jamais... Aperçu de la dernière sortie.

Après la botanique, les libellules, les enfants se sont réunis à Briquemont pour faire connaissance avec quelques champignons. Arlette Gelin était de la partie, bien sûr. Elle nous a présenté une quarantaine d'espèces parmi lesquelles:

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| - l'Amanite citrine | - le Lycoperdon perlé |
| - le Marasme des oréades | - la Pholiote changeante |
| - la Lépiote excoriée | - le Bolet des chênes |
| - la Collybie du chêne | - le Lactaire tranquille |
| - la Plutée couleur de cerf | - la Collybie des chênes |
| - la Russule intègre | - la Lépiote élevée |
| - la Russule rouge et noire | - des Cortinaires |
| - la Russule fétide | - le Bolet à chair jaune |
| - la Russule xérampéline | - l'Amanite engainée |
| - l'Hypholome en touffe | - l'Amanite tue-mouches |
| - le Tricholome rouillant | - l'Agaric des prés et celui des bois |
| - le Satyre puant | - le Scléroderme verruqueux |

... et d'autres encore dont Marc détient la liste pour ceux qui la souhaitent.

Tous ont adoré cette sortie, courant d'un champignon à l'autre en se précipitant pour l'emporter dans son petit panier.

La promenade s'est terminée au coin du feu, au parking de Fèche où Pol nous attendait avec de délicieux toasts garnis d'Agarics des prés.

Claire BRENU.

Samedi 22 octobre 1994.

Souper des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Cette année, on revient à Villance pour le souper des Naturalistes.

Après une promenade dans le vent et la pluie guidée par J-Cl. LEBRUN, on retrouve les habitués des activités et ceux qui le sont moins, mais qui profitent de cette réunion pour montrer qu'ils sont de tout coeur avec les mordus de l'association.

C'est un plaisir de se retrouver et les bavardages vont bon train dès l'apéritif délicieusement traditionnel. Les cadeaux sont particulièrement attractifs et de petites merveilles culinaires, horticoles et artistiques éveillent l'intérêt des participants. On espère... On attend la tombola tirée avec talent par les animateurs en titre.

Quelle belle fête que ces retrouvailles se terminant cette année par un spectacle en langue régionale imaginé par Maurice!

Dimanche 06 novembre.

Journée de débroussaillage aux Pérées (RESTEIGNE).

Cette journée n'a pas connu un très grand succès de participation. Le carré 17 a été fauché et le débroussaillage a été réalisé au mieux. Imelda avait préparé une délicieuse soupe des Pérées qui a été dégustée avec plaisir.

Il serait peut-être bon de réexpliquer le but de l'opération de débroussaillage afin que les jeunes Naturalistes viennent grossir les rangs de l'équipe réduite des encore jeunes qui sont bien décidés à protéger le site.

En effet, cette pelouse est envahie petit à petit par des végétaux éliminés jadis par les chèvres ou les moutons et les brûlés de printemps.

Les participants au débroussaillage suppriment: feuillus, pins, épineux,... pour protéger: les Anémones pulsatilles, les Orchidées et les autres plantes rares afin que l'endroit conserve la flore et la faune caractéristiques de la lande à genévriers...

ALOUETTE LULU,
d'après Lippens.



Samedi 19 novembre :

VISITE DE SITES HISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES EN GAUME

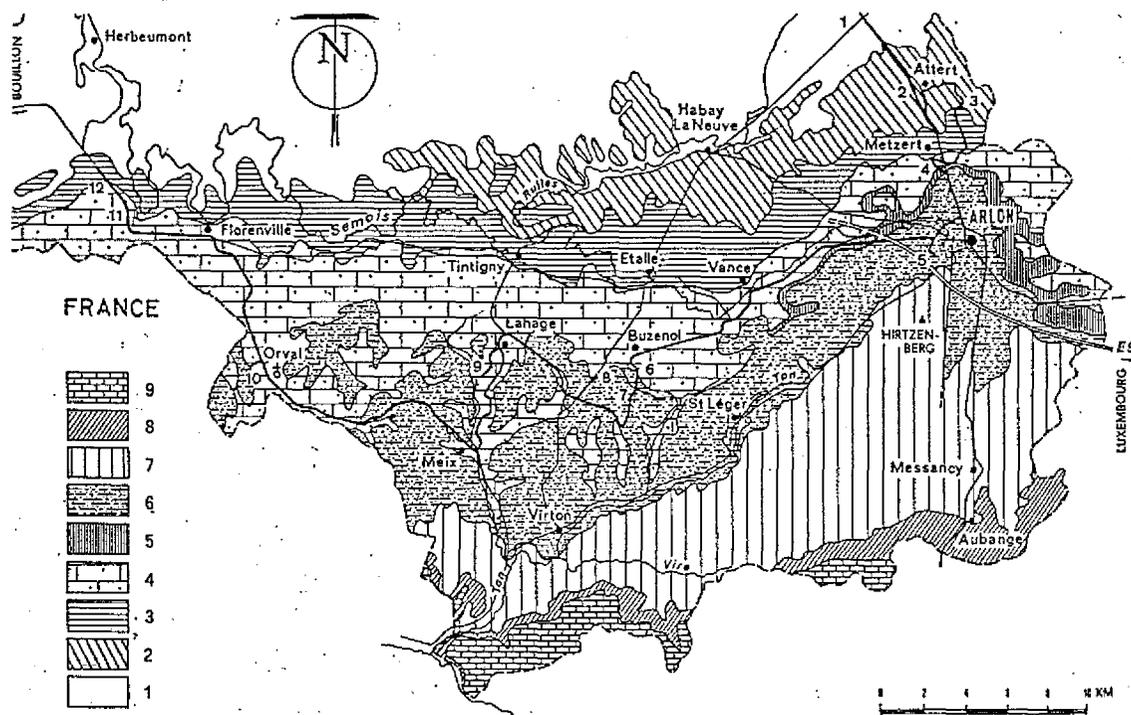
J-C1.LEBRUN.

Ce fut un vrai marathon que nous effectuerons au cours de cette journée dans la magnifique région de Virton, à la recherche des traces que nous ont laissées nos ancêtres depuis la préhistoire jusqu'au Moyen Âge. La visite de tels sites nous interpelle et beaucoup de questions sont restées sans réponses. Vous voudrez bien excuser la lourdeur de ce rapport mais chacun des dix sites visités méritait à lui seul de longs prolongements.

LE VIEUX-VIRTON

Pour nous plonger d'emblée dans l'histoire de la région, nous quitterons la place de Virton (Vertunum) pour nous rendre vers le Vieux-Virton où était installé le vicus romain de Saint-Mard. Le site choisi par les romains ne présentait aucun caractère défensif mais occupait une position géographique intéressante. La zone d'alluvions fertiles déposées par la Vire et le Ton s'étend entre deux régions plus pauvres : au nord, une large bande de grès et de sable que nous traverserons l'après-midi, au sud une région calcaire au relief bien marqué dans le paysage et qui s'étend entre Torgny et Longwy.

Centre d'une région agricole, le site de St-Mard offre en plus certains avantages commerciaux. La vallée de la Vire constitue une liaison naturelle entre la Meuse et Arlon. Il nous faudra, tout au long de la journée, conserver en tête les caractéristiques géo-morphologiques de la Gaume car elles contribuent à expliquer le choix des sites occupés par nos ancêtres. (Voir fiche 62 : Géologie et terroirs de Lorraine P.Limbourg)



1. socle hercynien - 2. Trias (Keuper et Rhétien). - 3. Marnes hettangiennes et, à l'ouest, sinuériennes. - 4. Sables de Metzert, Calcaires sableux de Florenville et d'Orval. - 5. Marnes de Strassen. - 6. Sables et grès de Virton - Marnes d'Arlon (Lotharingien). - 7. Marnes de Hondelange, Schistes d'Ethé, Macignos de Messancy et d'Aubange (Pliensbachien). - 8. Toarcien - 9. Bajocien.

Les vestiges observés sur le site de Mageroux et exposés dans les vitrines de l'École Normale, présentent notamment de la céramique sigillée des ateliers de l'est de la Gaule (Argonne) et prouvent qu'un trafic important de marchandises transitait par Virton.

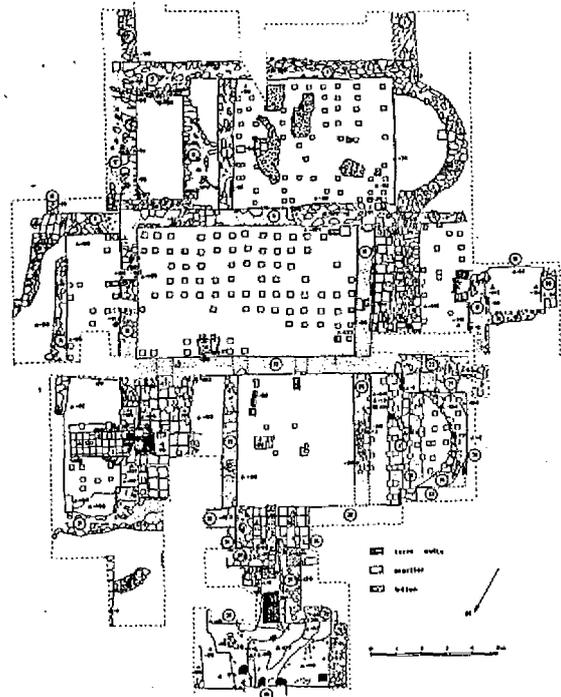
L'agglomération romaine occupait une superficie de 45 à 50 ha situés de part et d'autre du Ton. Une zone moins étendue et plus mal connue s'étendait sur les rives de la Vire. La partie la plus importante du vicus s'est installée sur le versant en faible pente que nous parcourrons entre le parking et le plateau de Mageroux. Des vestiges ont été signalés très tôt et plusieurs campagnes de fouilles se sont déroulées jusqu'à nos jours. Mais c'est plus spécialement lors du creusement de la voie de chemin de fer et surtout lors de la construction des bâtiments scolaires (1979) que le service national des fouilles prospecta le site.

En dehors du matériel classique, monnaies, cruches, amphores, outillage en fer, en bronze..., on put mettre à jour une voie dallée, des thermes avec hypocauste, des puits, deux fours de potier, des bâtiments modestes et d'autres luxueux. Certains murs étaient en pierre, d'autres en torchis. Outre les tuiles, l'ardoise fut très fréquemment employée pour les toitures. Certaines maisons portaient une décoration de panneaux muraux peints, de mosaïques colorées et d'ornements en marbre. Bref, Vertunum était un vicus d'une importance certaine.

Plusieurs murs et caves présentent des traces d'incendie qui montrent que Virton dut subir au début du III^{ème} siècle les premières invasions barbares. Les caves auraient été vidées de leur contenu, ce qui laisse supposer que les habitants auraient eu le temps de fuir en emportant leurs biens. A la suite de ces troubles, le plateau de Mageroux fut délaissé.

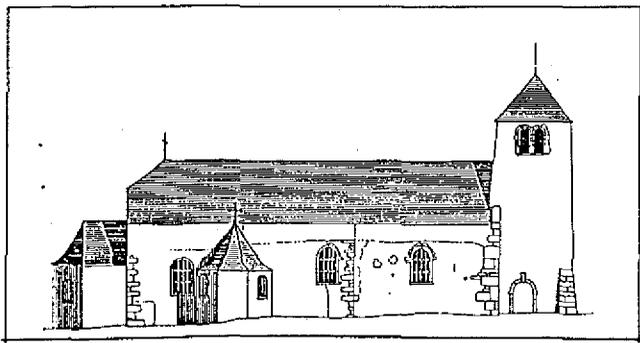
Les vestiges dont l'ampleur révèle l'importance de Vieux-Virton sont certainement les thermes fouillés en 1972 puis en 1980. Le nombre important de salles chauffées par hypocauste permet d'affirmer qu'il s'agit d'un établissement thermal probablement public. A l'origine, il se composait de trois salles (10 sur 5m) : une salle avec piscine d'eau froide (le frigidarium), une pièce intermédiaire modérément chauffée (le tepidarium) et enfin, en liaison avec le foyer, une troisième salle où l'on pouvait prendre des bains chauds (le caldarium). C'est à Trèves, qui fut ville impériale, que l'on peut encore voir des ruines, très bien conservées, de ce qui était pour les romains un centre important de la cité.

p.20 - Plan général des fouilles des thermes.



EGLISE SAINT-MARTIN

L'église Saint-Martin de Vieux-Virton sera notre seconde étape et servira de transition, à travers les siècles, entre le monde gallo-romain et l'époque actuelle.



Le plan de l'église est simple mais inhabituel : une tour hors oeuvre est suivie d'une nef à deux travées puis d'un chœur comportant aussi deux travées. Nef et chœur sont surmontés d'une longue toiture en bâtière; deux chapelles latérales et une sacristie derrière le chœur sont venues compléter l'édifice au XVIIème siècle.

On ne peut comparer cet édifice modeste aux églises romanes visitées voici quelques mois avec Roland Behr. On ne retrouve pas le plan basilical caractéristique de l'église de Celles. Cryptes, collatéraux, transepts, tous ces éléments manquent. Si la construction de Saint-Martin remonte au IXème siècle, jamais elle n'accueillit une population importante. Virton n'était plus qu'une petite bourgade.

Cette petite église fut bâtie à l'emplacement de l'ancien vicus gallo-romain déserté à la fin du IIIème siècle. Vers la fin des temps mérovingiens, une petite communauté devait être installée sur les bords du Ton. Curieusement, elle choisit d'enterrer ses défunts dans les ruines d'un ancien édifice. On édifia donc la petite église sur les fondations d'une "Cella" gallo-romaine datant du vicus. Les Gallo-Romains construisaient généralement leurs sanctuaires en dehors des endroits habités. Les "Fanas" étaient des temples issus de la tradition gauloise. De forme quadrangulaire, le sanctuaire comptait une pièce, appelée "Cella", réservée à la divinité et souvent entourée d'une galerie qui indiquait des rites déambulatoires typiquement gaulois. Les "Templa" sont, eux, d'inspiration gréco-romaine et offrent des dimensions beaucoup plus importantes.

Au IX-Xème siècle, cette première église bâtie sur le "Cella" fut rasée et remplacée par une construction légèrement réorientée. Elle fut bâtie avec des matériaux de réemploi provenant du vicus. Nous avons pu observer deux blocs gallo-romains : l'un représente une imbrication d'écailles et l'autre un bateau chargé de ballots.

Plus tard, l'église brûla. Le mur orienté au nord et rougi par les flammes peut le confirmer. Elle fut reconstruite et agrandie au X-XIème siècle. Son volume correspondait à celui de la nef actuelle. L'entrée se faisait par un portail situé dans le mur méridional.

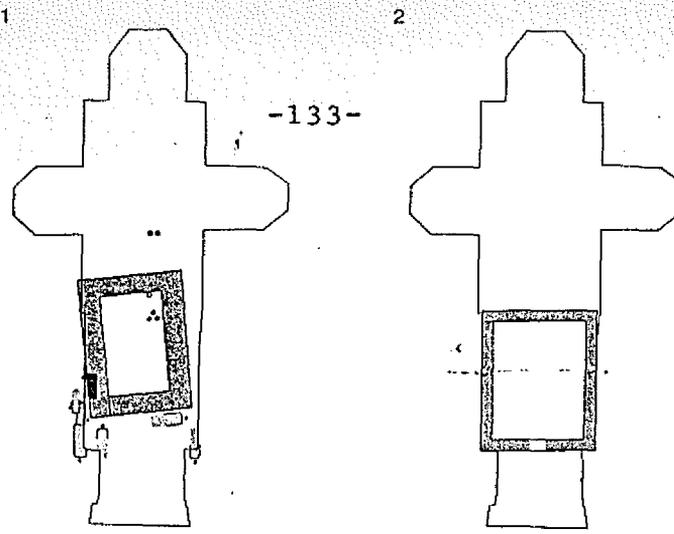
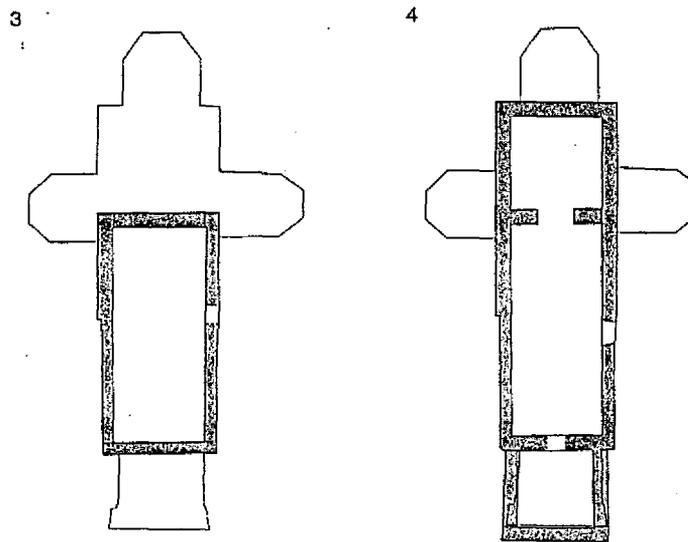


Fig. 2 - Plans schématiques et implantation des premières églises: 1. les sépultures de la nécropole primitive, les trous de pieux et la première église en pierre: VIII^e siècle; 2. la seconde église en pierre: IX^e-X^e siècles; 3. l'église agrandie: X^e-XI^e siècles; 4. l'église des XI^e-XII^e siècles.



Au XI-XIII^e siècle, cette porte fut déplacée. Aujourd'hui elle apparaît murée mais est bien mise en évidence. Son fort linteau en bâtière repose, par l'intermédiaire de consoles en quart de rond sur des montants massifs formés de gros blocs. Le tympan semi-circulaire est orné de deux rosettes et d'une croix inscrite dans un cercle. On y adjoignit aussi un porche et un chœur. Le porche fut bien vite remplacé par une puissante tour de plan carré de 10.50m de hauteur qui devait avoir une fonction de refuge.

D'importantes modifications furent encore apportées à l'église au XVIII^e siècle : rehaussement des murs, remplacement de la toiture, décoration des deux voûtes, construction de la sacristie et des chapelles latérales et agrandissement des ouvertures.

Cette église, aux volumes si bien équilibrés, est classée et vient d'être restaurée avec beaucoup de bonheur. Pratiquement tous les éléments de son histoire peuvent encore être observés par des visiteurs attentifs.

LES POLISSOIRS DE LATOUR

Enjambons maintenant la Vire et le Ton... ainsi que quelques siècles pour nous rendre vers la côte de Saint-Mard. Non loin du bois, sur le versant nord se trouvent plusieurs blocs de pierre sur lesquels les hommes du néolithique auraient aiguisé leurs outils et leurs armes.

Ces polissoirs portent, sous forme de creux ou de rainures, des multiples traces de frottement. Jadis, on attribuait des origines surnaturelles à ces marques et les pierres portaient les noms de "Pierres des Fées" ou "Cailloux des sorcières". Plus sérieusement, les géologues et historiens ont donné leurs explications.

L'origine de ces blocs de grès ne laisse aucun doute. Ils se sont formés, sous un climat tropical, au tertiaire (oligocène supérieur) au sommet de la crête du Bajocien (calcaire) et ne se rencontrent que sous la forme de blocs erratiques appelés : Pierre de Stonne (petite localité près de Stenay). Cette formation couvrait non seulement de vastes étendues du Luxembourg, mais s'étendait aussi au nord de la Lorraine et de la Sarre à Carignan (Masson). Les grès et quartzites dits Pierre de Stonne se présentent sous la forme de galets irréguliers mais aussi de blocs d'assez grandes dimensions, ce qui est le cas à Latour. Pour Mr. Parent, il ne fait aucun doute que les traces laissées sur ces blocs de grès sont bien d'origine anthropique et qu'il s'agit bien de polissoirs.

Signalons aussi que le petit ruisseau qui descend le coteau est, en fait, une résurgence. Ce n'est d'ailleurs pas le seul phénomène karstique puisque quelques dolines ont été repérées sur le plateau dans le Bois de la Côte.

L'ÉGLISE DE LATOUR

La volumétrie de cette église nous rappelle fortement celle de Saint-Martin mais sa construction est beaucoup plus récente.

La paroisse de Latour n'existe que depuis 1790. Elle fut longtemps appelée chapelle castrale. La famille des Baillet-Latour avait installé son château sur la colline voisine. Bien "en cour" sous l'ancien régime, ils cotoyaient les plus grands d'Europe et régnaient sur la région.

Dans le porche, on peut admirer un "Ecce Homo" en pierre de sable datant du XVII^{ème} siècle et sur le mur d'en face, la dalle funéraire de Jean-Baptiste de Baillet (mort en 1714).

Le chœur et l'avant-chœur datent du XVI^{ème} siècle. La nef et la tour remontent au XVII^{ème} siècle (voir le millésimé 1684 du portail en plein cintre).

ADRIEN DE PREMORÉL

Adrien de Durand de Prémoréel est né en 1889 à Bruxelles mais c'est à Bleid qu'il passe une partie de son enfance et de sa jeunesse dans le château familial qui subsiste toujours.

Déjà, un de ses ancêtres, Alexis-Louis, membre de la société des sciences naturelles du Luxembourg, avait publié un livre : "Un peu de tout à propos de la Semois". C'est dire qu'il fut très tôt nourri de littérature et d'observations naturalistes. Chantre de l'Ardenne et de la Semois, il viendra s'installer, après la guerre de 1914-18, à Nassogne, à deux pas des grandes forêts de St-Hubert, d'Arville, de St-Michel et de Freyr. Il aimait nos rivières et plus spécialement la Lesse. Il lui consacra un magnifique livre : LA LESSE, FILLE D'ARDENNE, suivi par DE LA HAUTE-LESSE A LA SEMOIS et de bien d'autres.



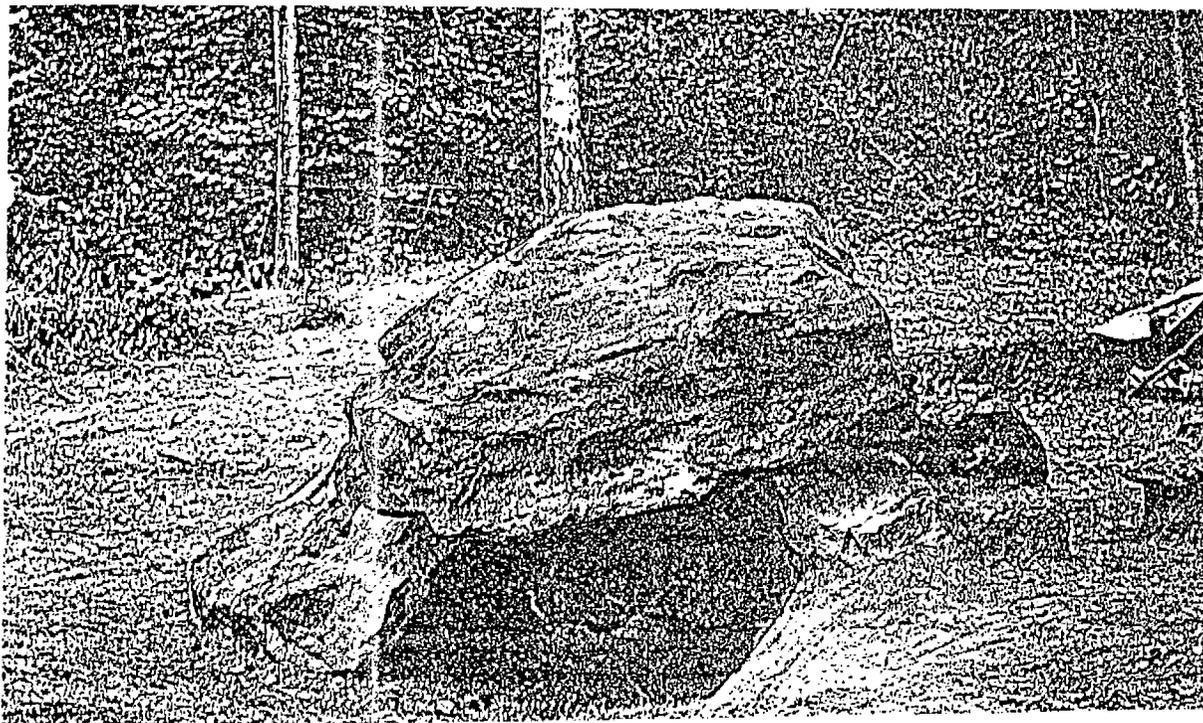
Ce fut aussi un conteur lorsqu'il nous décrivit la vie de l'ermite de Resteigne ou de Pierre Bonaparte, installé à Mohimont. Lorsqu'il fut terrassé par la mort en février 1968, Adrien de Prémoréel ignorait que, la même année, une poignée d'amoureux de la nature prendraient le relais et publieraient, au fil de leurs sorties et de leurs observations, un périodique "LES BARBOUILLONS". Si l'aspect poétique et lyrique a fait place à plus de rigueur scientifique, les articles qu'il contient sont autant de lettres d'amour adressées à la Haute-Lesse.

En passant si près de Bleid, je ne pouvais passer sous silence celui qui fut un des premiers à chanter si bien notre région.

LE DOLMEN DE GOMERY.

A l'entrée du "Jeune-Bois", nous nous installerons pour le pique-nique à deux pas du célèbre dolmen. Celui-ci est installé sur la seconde cuesta qui culmine entre 270 et 325 mètres. Le site du dolmen est 30 mètres plus bas dans les schistes d'Ethe. Comme la crête est constituée de grès compact de Virton (Lias), on peut formuler l'hypothèse que, comme à Wéry ou à Forrières, les blocs ont été vraisemblablement amenés des sommets proches et assemblés sur place.

Le dolmen se compose actuellement d'une grande dalle de couverture supportée par trois piédroits sur les longs côtés. C'est en 1984-1985 que le service des fouilles reprend le travail commencé par des archéologues amateurs. Le matériel relevé se caractérise par des fragments de silex polis, un corps de hache polie, un petit grattoir sur lame, un grand éclat cortical portant des esquilles d'utilisation et une pièce esquillée, fortement altérée par le feu. La céramique est diverse. Quelques tessons romains ont été également exhumés.



Pour les spécialistes, bien que le déplacement des blocs de grès semble anthropique, ce dolmen controversé ne semble pas posséder un aspect typique. Le matériel peut être compris entre le Néolithique final et l'époque romaine. Pour rappel, les mégalithes de Wéris sont dus à la civilisation de Seine-Oise-Marne, qui s'est développée dans le bassin parisien entre 2500 et 1800, et dont les peuples ont colonisé la Fagne et la Famenne.

TRANCHEE DES PORTES A ETALLE.

La matinée est passée et nous avons presque oublié que l'objet de notre visite était les fortifications protohistoriques laissées par les Celtes et examinées par les spécialistes depuis seulement quelques années. Quatre sites nous intéressaient plus particulièrement : La Dent de Chien, Le Chatelet, Montauban et le plus spacieux, La Tranchée des Portes. Nous ne pourrions visiter les deux premiers... chasse oblige ! Voilà pourquoi nous avons étendu nos visites et observations sur les vestiges romains et moyenâgeux. Mais revenons à nos sites protohistoriques et plus spécialement La Tranchée des Portes.

Les sols jurassiques sablo-limoneux du versant sud de la première cuesta sont profondément creusés d'étroites vallées qui rendent le relief très accidenté. De petits cours d'eau ont ainsi créé des promontoires qui furent utilisés pour leur valeur défensive. Ils ont attiré les premières populations dès l'âge du fer (Voir ci-joint la chronologie des âges du fer). Pour rappel, d'autres fortifications protohistoriques ont été visitées par les natus à Bérismenil et plus récemment à Cugnon. (Barbouillons 1982 J.P Weber, 1990 P.Chanteux)

Le site de La Tranchée des Portes est situé à 2,5 km à l'est du refuge de Montauban et dans la forêt d'Etalle. Au nord, un mur de barrage, long de plus d'un kilomètre et haut de plus de 3 mètres délimite un large quadrilatère assez plat. Il fut l'objet de fouilles de 1980 à 1985.

Le mur est percé de trois portes dont une est protégée par deux talus perpendiculaires à la bordure du plateau. L'entrée principale et deux petits tronçons de rempart ont été reconstitués pour illustrer le mode de construction de la levée de terre et de son accès. Il ne manque que la palissade pour bien réaliser le système de protection imaginé par nos ancêtres. La restauration entreprise par le service des fouilles montre les états successifs de ces fronts qui furent consolidés et remplacés à plusieurs reprises.

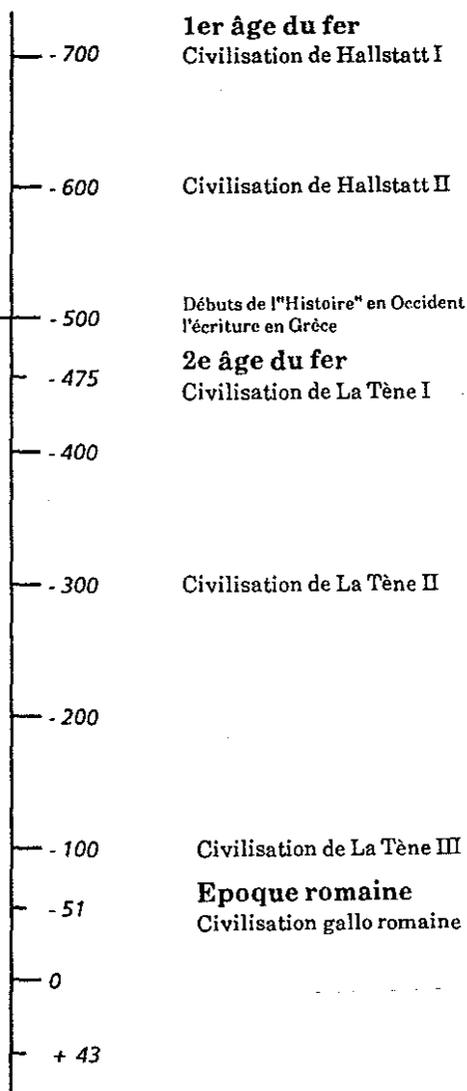
Une coupe dans le mur a montré un profil présentant les trois remparts successifs :

- Le premier front était maintenu par des pieux assez minces plantés à distances peu régulières. Ces pieux simplement enfoncés dans le sol, sans trou de fondation, maintenaient une palissade. Des traverses ont laissé des empreintes arrondies dans les remblais compacts qu'elles retiennent. De petites plaques de calcaire étaient posées verticalement contre les traverses pour empêcher les terres de s'échapper par les interstices de la palissade.

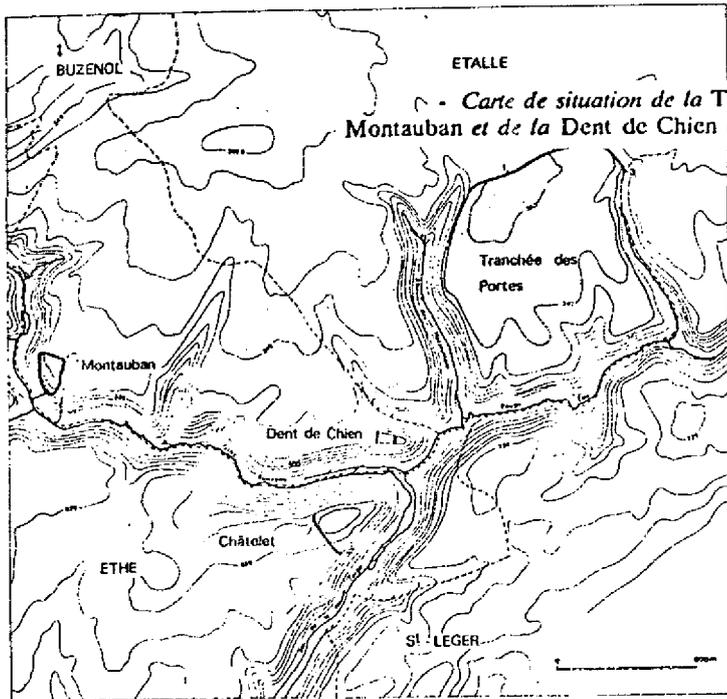
- Une seconde rangée de pieux plus puissants fut élevée avant que la première ne cède. Les pieux plus épais mesurent jusqu'à 46cm de diamètre et sont cette fois plantés plus profondément dans le sol (jusqu'à 1m50).

P
R
O
T
O
H
I
S
T
O
I
R
E

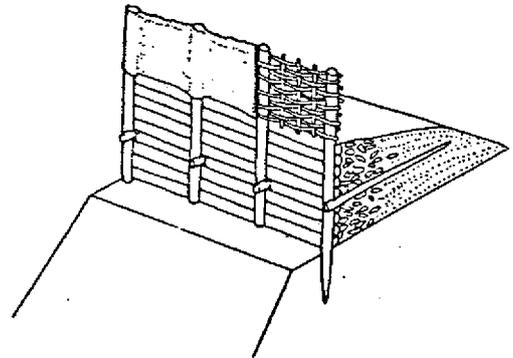
H
I
S
T
O
I
R
E



- Le troisième front soutenait d'énormes pierres de calcaire. Les pieux sont, cette fois, ancrés dans une tranchée de fondation de plusieurs dizaines de centimètres, en bordure du fossé



- Carte de situation de la Tranchée des Portes et des fortifications proches de Montauban et de la Dent de Chien (Buzenol), et du Châtelet (Éthe)



Une ligne de poteaux et revêtement de rondins horizontaux, traverses et rampe de terre sur la face interne.

Ce site, si vaste et si bien fortifié, devait être occupé en permanence par une population assez nombreuse. Les coups de sonde des fouilleurs ont permis de repérer des vestiges de la Tène I: fragments de calotte crânienne humaine, os d'animaux, silex taillés, restes d'outils, tessons de céramique, restes de plusieurs foyers... A partir du matériel observé, les archéologues datent la construction du barrage et de la palissade au cours du premier âge du fer, sans doute vers le sixième siècle avant notre ère. La forteresse aurait surtout été occupée au début de la Tène I, aux Vème et IVème siècles.

Les renforcements successifs du rempart et l'absence de dégradation entre eux laissent supposer une occupation continue d'assez large durée suivie d'un abandon pacifique car aucune trace d'incendie n'a été découverte à ce jour.

Sous le Haut-Empire romain, le site fut réoccupé par des habitations à vocation agricole implantées en bordure de la forteresse.

Sur le chemin du retour, dans la magnifique hêtraie, nous déterminerons quelques champignons... Nous sommes aussi naturalistes!

Panellus stypticus
Pleurotus ostreatus
Hypholoma capnoides
Tremella mesenterica

Panellus serotinus
Pseudoclitocybe cyathiformis
Hypholoma fasciculare
Polyporus brumalis.

MONTAUBAN BUZENOL

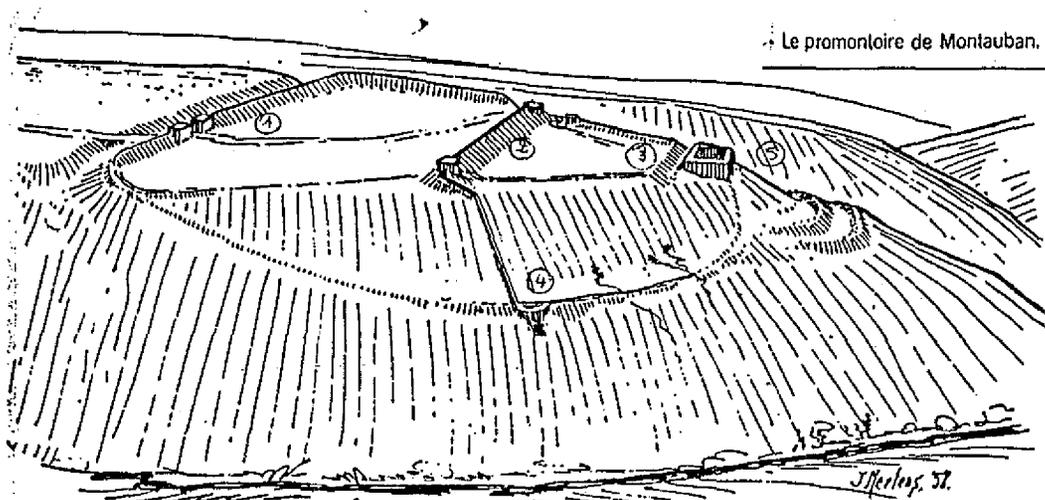
Beaucoup plus modeste, mais plus riche en vestiges, le site de Montauban n'a probablement accueilli que des populations en état de défense. Son grand intérêt est de nous montrer l'évolution des techniques de défense depuis la protohistoire jusqu'au Moyen Age.

Nous observerons successivement et chronologiquement :

1) Le solide mur de barrage délimitant l'éperon au nord et faisant partie de l'enceinte longue de 620 mètres et englobant une superficie de près de 2,5 ha. Il ne s'agit donc plus ici d'un éperon barré mais d'un retranchement défendu de tous côtés. La technique de construction peut se résumer comme suit :

- préparation du terrain par nivellement ou par érection d'une levée de terre
- renforcement de la pente externe de cette levée par une succession de murets de soutènement atteignant une largeur de 3,20 mètres.

Dans toutes les coupes réalisées au cours de fouilles, les profils présentent des traces très nettes d'incendies sous forme de poutres carbonisées ou de conglomérats de pierres soudées par la chaleur. Destruction par incendie en temps de guerre ou vitrification volontaire d'une partie de la muraille... les archéologues n'en sont qu'aux hypothèses. Tout porte à croire que cette fortification fut conçue comme refuge occasionnel pour les habitants des environs.



L'analyse du charbon de bois retrouvé lors des fouilles permettrait de situer l'occupation entre 410 et 145 avant J-C. soit la période de turbulences de guerres tribales des IIIème et IIème siècles avant notre ère et non la période romaine.

2) Le grand rempart central s'étend sur près de 80 mètres pour une élévation de 5 mètres. Il contient en son noyau un magnifique mur parfaitement rectiligne de 1,05 à 1,35 mètre d'épaisseur. Ce mur est fait de moellons taillés, disposés en assises horizontales et noyés dans un mortier fait d'un mélange de chaux, de sable, d'un peu de charbon de bois et de brique pilée.

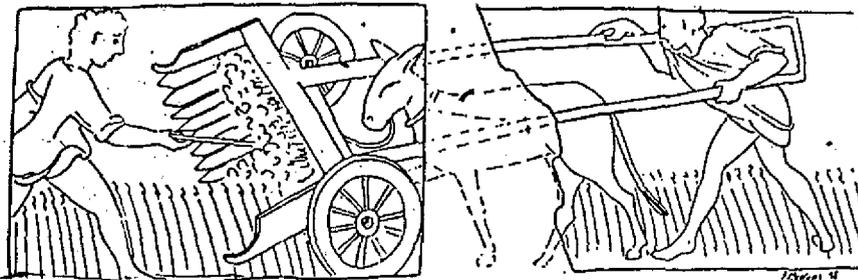
L'extrémité ouest de la levée de terre est soutenue par un mur fait de blocs volumineux provenant de monuments funéraires démantelés et dont la plupart présentent des reliefs figurés. Ce rempart central est donc attribué à la période romaine et plus spécialement à la période des troubles des III^{ème} et IV^{ème} siècles.

3) La tour de construction rectangulaire mesure 17m sur 12,30m et comporte des murailles dont l'épaisseur varie de 1,95m à 2,50 m. Dans un de ces murs a été encastree une borne militaire dont on reparlera plus loin. L'analyse des différents éléments de ces bâtiments démontre que la construction n'est guère homogène et que cette tour a subi plusieurs restaurations se succédant depuis le IV^{ème} siècle.

4) Une tour semi-circulaire fut englobée dans le complexe défensif sur la pente occidentale du promontoire. C'est directement sur le rempart protohistorique que cette tour fut érigée pour renforcer l'angle de la muraille rejoignant le rempart central.

5) Le donjon marque la fin de l'évolution dans les systèmes de défense employés à Montauban. C'est surtout à la fin de la période romaine que les sites de défense vont évoluer. De plus en plus, on se retranche dans un espace réduit, de préférence un donjon qui domine les alentours. A l'exemple du seigneur dominant ses subordonnés, la tour fortifiée devient le symbole du pouvoir et du statut seigneurial. La tour romaine va être modifiée et servir de donjon pour le seigneur local. Au sud de ce donjon se trouvent une succession de retranchements et de levées de terre disposés en demi-lune. Ce dispositif fut utilisé à maintes reprises dans les fortifications du Luxembourg méridional.

En l'absence de textes historiques et vu la rareté du matériel archéologique, la chronologie des constructions et des aménagements reste très mal définie.



C'est ici qu'est exposée la fameuse "moissonneuse des Trévires", le vallus décrit par Pline l'Ancien dans "Naturalis Historia" et par Palladius dans "De agricultura".

LA BORNE MILLIAIRE.

Arrêtons-nous quelque peu devant cette borne scellée dans le mur du donjon.

Parmi les vestiges gallo-romains qui marquent toute cette région, le plus important est certainement la voie romaine. Intimement liée à la géologie de la région, cette voie pénètre en Belgique à Chameleux pour s'inscrire dans le paysage en bordure de la première cuesta sinémurienne. Carignan, Chameleux, Sampont, Hachy, Rulles, Tintigny, Huombois, Jamoigne, Sivry, Chantemelle ou Fouches sont autant de jalons marquant la densité de l'occupation romaine à côté des centres de Virton et d'Arlon.

Cette chaussée romaine reliant Reims à Trêves est attestée dans un document officiel "l'Itinerarium Antonini" qui mentionne les principales voies de communication existant vers la fin du II^{ème} siècle.

L'inscription que porte la borne milliaire de Buzenol indique l'empereur Claude comme constructeur de la route. La pierre fut érigée entre le 24 janvier 44 et le 24 janvier 45. Elle fut donc découverte à plusieurs kilomètres de la chaussée officielle. En général, ces bornes étaient des colonnes cylindriques possédant une base cubique. Leur hauteur variait de 2 à 4 mètres et leur diamètre de 0,5 à 0,8 mètres. Leur nom "les milliaires" vient du module servant à jalonner les voies, soit mille pas romains (1481,50 m). "Des pas de 1m40, impossible!" a déclaré Pol. Les romains n'avaient pas de plus longues jambes que nous. Ils considéraient tout simplement la distance parcourue par un pied. Lorsque votre pied gauche quitte le sol, il ne le retrouvera que 1,4 m plus loin. Essayez!

Revenons à notre borne. Elle devait se trouver à l'origine le long de la chaussée Reims-Trêves, à 54 milles (80,2 km) de Trêves, soit à Etalle. Elle fut déplacée au moment des invasions germaniques pour être utilisée dans la construction de l'enceinte de la forteresse de Montauban. Parfois les distances étaient mesurées en lieue (une lieue gauloise = environ 2400m)

CHATEAU-RENAUD

Il nous restait un dernier site à découvrir avant la tombée de la nuit. Située à proximité du carrefour de Croix-rouge, cette fortification du Bas-Empire-Romain fait partie des "burgia" ou "castella" routiers que l'administration romaine fit établir pour contrôler les voies de communication après les bouleversements de la seconde moitié du II^{ème} siècle. Occupant une large colline, elle était sensée protéger le diverticule qui reliait Etalle à Virton.

Les premières fouilles remontent entre les deux guerres mais le site fut l'objet de recherches clandestines qui auraient fourni une abondante moisson d'objets aux collectionneurs.

D'autres campagnes de fouilles se sont succédé en 1962, 1977 et 1979. Une hache polie, des silex taillés, une pointe de flèche et des tessons de céramique ont permis de supposer que la colline avait été occupée au néolithique.

Nous pénétrerons par la porte sud qui était gardée par un puissant bastion dont nous avons pu observer trois murs épais longs de six mètres et reliés à angles droits. Toute la colline était ceinturée par une palissade défensive dont le tracé suivait le sommet de la colline. Une série de trous de pieux longeait intérieurement la palissade et révèle la présence d'un chemin de ronde.

A l'intérieur du site, d'autres trous de pieux ont été repérés, attestant la présence de nombreuses constructions en bois. A l'ouest du site, un puits cylindrique, large de deux mètres, taillé dans les bancs rocheux, a été fouillé jusqu'à une profondeur de 13m70 sans que l'on ait touché le fond. Les remblais du puits ont livré un matériel abondant du Bas-Empire uniquement.

Parmi les vestiges mis à jour, les reliefs sculptés de motifs décoratifs ou figuratifs sont nombreux et, comme à Buzenol, proviennent de monuments funéraires réutilisés. Le matériel archéologique recueilli révèle une occupation importante du site qui a certainement servi d'habitat permanent. Cette communauté pratiquait aussi des activités artisanales car on y a retrouvé des traces de fonte de minerai.

Enfin, on peut supposer que cette fortification fut désertée au début du Vème siècle, lors des grandes invasions de 406 au cours desquelles les fortifications des "limes" furent définitivement abandonnées.

La toponymie du lieu évoque la légende des quatre fils Aymon et peut être associée aux fortifications de Montauban qui est aussi appelée "château des quatre fils Aymon" et de Vireux-Molhain qui portait la dénomination de "Bayard Mont"

LES QUATRE FILS AYMON

Pour satisfaire la curiosité des érudits qui, malgré le "Beaujolais nouveau", n'ont pu retrouver que quelques éléments de la légende, voici ce qu'il faut savoir pour comprendre l'esprit frondeur des Ardennais!

Lorsque Charlemagne succéda à son père, il dut faire face à son frère Carloman mais aussi aux "grands" vassaux qui le considéraient comme un souverain tyrannique. C'est cette résistance qui nous est contée dans une épopée qui a pour titre : la Chanson de Renaud de Montauban. Ce manuscrit, dont on ignore l'auteur, contient 18.489 vers et se trouve à la Bibliothèque de Paris. En voici, un cours résumé transmis par G. Lecomte.

Les lecteurs sont impatients de connaître cette « merveilleuse et véridique » histoire des quatre chevaliers ardennais, qui osèrent braver l'empereur Charlemagne. Voici cette histoire. Elle sera divisée en quatre parties, pour que nos lecteurs puissent la saisir et la retenir.

Des titres à ces parties ? Oui, selon les principaux lieux où se passe l'action : à Paris, en Ardennes, en Gascogne au château de Montauban et enfin en Rhénanie.

A Paris.

Oyez donc, bonnes gens. En ce temps-là, un grand seigneur féodal, le baron Aymon de Dordogne — lieu que l'on n'a pu identifier, mais serait-ce Buzenol, chez nous ? — s'en vint, un jour de Pentecôte, présenter à son suzerain, Charlemagne, ses quatre fils : Renaud, Alard, Guichard et Richard. Charlemagne les arma chevaliers. Mais le lendemain de l'adoubement, l'aîné, Renaud, se prit de querelle aux échecs avec un neveu de Charlemagne, Bertolai. Bertolai injuria et frappa Renaud. Celui-ci demanda justice à Charlemagne qui l'injuria et le frappa à son tour. Alors Renaud, d'un coup de l'échiquier, tua Bertolai. Nous voici plongés en pleine tragédie !

En Ardennes.

Renaud doit s'enfuir avec ses frères. Ils se réfugient d'abord, pendant sept années, au fond de l'Ardenne, leur pays natal. Dans la vallée de la Meuse, ils bâtissent un château, le château de Montessor.⁽¹⁾ Mais un pèlerin, revenant de l'abbaye de Stavelot où il était allé honorer saint Remacle, découvre le secret à l'empereur. L'empereur réunit une armée et commence le siège du château. Le père Aymon, vassal fidèle à son serment, est aux côtés de son suzerain. Le château est vraiment imprenable. Voici trente mois que le siège dure. Hélas ! un traître, Hervieu de Lausanne, parvient à se faire admettre dans la forteresse en se donnant comme victime de la tyrannie de Charlemagne. Au moment où tout repose dans le burg, il ouvre une poterne. Les hommes de Charlemagne arrivent en masse, boutent le feu et massacrent. Les quatre frères se défendent, dans la nuit qu'éclaira l'incendie. Ils doivent fuir avec sept cent hommes, mais après avoir pendu Hervieu et neuf des siens. Ils se cachent dans la forêt d'Ardenne, en pleurant leur château qui flambe. Charles leur donne la chasse pendant des années, en vain. Mais il les rencontre par hasard, leur livre combat, défait leur troupe. Ils sont tous tués, sauf Renaud, ses frères et trois de leurs hommes.

A partir de ce moment ils se terrent
En la profonde Ardane es les vos tos entrés
Lors cor covint sofrir les tres grans povetrés
Ils n'osèrent aler n'a chastiaus n'a cités
Ne a porc ne a vile n'a nule sermetés ;
Menjuent venoison, c'est toute lor plantés
Et boivent les fontaines et les ruisiaus des gués
Et prennent les cheveux, quand ils les ont bersés
La chiâr gaserue et l'ewe les a teus courtes
k'il n'i avoit celui ne fust tos engrotés
Molt les a malbaillils li venz et li orés (4).

Ils errent noirs et velus, en haillons. Et les prend le désir de revoir leur mère. En se cachant, ils partent pour Dordogne. La mère est seule quand ils arrivent. Elle leur donne de l'argent, de quoi lever sept cent hommes. Puis survient le père qui les chasse. Et pourtant il est fier d'eux, fier de leurs exploits, fier de leur château de Montessor et de leur tour de Montfort.⁽²⁾

BIBLIOGRAPHIE :

L'essentiel des informations sur les sites protohistoriques et historiques ont été retranscrites à partir de l'ouvrage du Crédit Communal.

Archéologie entre Semois et Vierre (Direction G. Lambert)

Crédit communal

Forteresses celtiques en wallonie: Cahen-Delhayé

Pour leur salut, Renaud, Alard, Guichard et Richard ont deux amis merveilleux. L'un d'eux est Bayard, le cheval-fée qui vole plus vite que le faucon, qui se sait fier quand il porte Renaud, son seigneur et, plus fier encore, aux heures de péril, quand il porte les quatre frères à la fois. L'autre ami des fils Aymon, c'est leur cousin, Maugis d'Aigremont, qui est enchanteur et les assiste de son art de magicien (5).

En Gascogne, à Montauban.

Le troisième acte du drame se déroule en Gascogne. Les quatre frères, toujours traqués, quittent les terres de Charlemagne et vont offrir leurs services au roi Yon de Gascogne. Celui-ci est en guerre avec le roi sarrazin Begon établi à Toulouse. Renaud vainc Begon devant Bordeaux et le fait prisonnier. En reconnaissance, Yon leur permet de se bâtir un château sur sa terre, au bord de la Dordogne. C'est le château de MONTAUBAN, Mont des aubains, c'est-à-dire des étrangers. Renaud épouse Clarisse, sœur d'Yon, qui lui donne deux enfants : Aymonet et Yonet. Et c'est de nouveau la vie heureuse. Ils plantent des vignes et bâtissent des églises. Maugis d'Aigremont, leur cousin, qui est enchanteur, est venu partager leur retraite.

Mais un beau jour, Charlemagne vint à passer. Il revenait d'un pèlerinage en Galice. Il somme le roi Yon de lui livrer les quatre frères et Maugis, et comme Yon refuse, il promet de revenir avec son armée.

C'est ce qu'il fit bientôt. Yon a peur, il livre ses liôtes. Ceux-ci se retranchent dans Montauban et un siège interminable commence. Renaud et ses frères sont aidés par l'héroïque cheval Bayard et par les sortilèges de Maugis.

Finalement, la peste et la famine rendent Montauban intenable. Les quatre frères, Clarisse, ses deux enfants et Yon qu'ils ont fait prisonnier, réussissent à s'enfuir par un souterrain et se réfugient dans un château au-delà du Rhin, à Trémolgne (Dortmund)

En Rhénanie.

C'est la 4^e phase. Charlemagne ne se décourage pas. Il les poursuit jusqu'à Dortmund. Un troisième siège commence. Mais les barons refusent de marcher et l'empereur négocie la paix. Renaud livre Bayard à défaut de Maugis qui a disparu. Lui-même part pour la Terre Sainte et ses frères recouvrent leurs droits.

Après de nouvelles aventures chevaleresques devant Jérusalem où il a retrouvé Maugis, Renaud refuse la couronne de roi de Terre Sainte pour revenir à Cologne. Il élève ses deux enfants qu'il va présenter à Charlemagne à Paris, puis il achève humblement sa vie et meurt saintement. Il est honoré comme un saint — saint Reynold. Le culte de saint Renaud existerait encore dans le pays de Cologne.

En résumé.

La Chanson de Renaud de Montauban raconte les aventures des quatre fils Aymon. L'un d'eux, Renaud, a tué dans une rixe un neveu de Charlemagne. Poursuivi par l'empereur, mais aidés par Maugis et leur cheval Bayard, ils livrent maints combats et endurent maintes misères dans la forêt d'Ardenne, puis dans la Gascogne où ils élèvent le château de Montauban (non loin de Bordeaux, à Cubzac, sur la Dordogne), enfin sur les bords du Rhin. Renaud meurt à Cologne, après avoir servi les maçons qui construisent la cathédrale.

Quelle merveilleuse « histoire » !

Compte-Rendu des sorties ornithologiques en 1994

20.3 carrière des Limites à Halma-recherche de l'Alouette lulu-premiers migrateurs.

Depuis 1988, année des derniers cantonnements de l'**Alouette lulu**, nous espérons un retour sur le complexe des Limites et des Pairées mais il semble bien que la chose soit vaine...

La population était fort fragilisée par les faits de l'isolement, du faible nombre des couples reproducteurs et surtout par la disparition des milieux favorables.

Il est dommage que cette espèce si typique de notre Caestienne disparaisse des sites semi-naturels tels que les pelouses alors qu'elle se maintient voire recolonise des endroits moins beaux comme les abords de carrières (au Gerny p/ex.) ou sites industriels (certains terrils e.a. dans la région liégeoise!).

L'effectif important des migrateurs à l'automne 93, un peu moins cette année, apporte un espoir d'augmentation éventuelle des nicheurs mais il faut bien se dire que ces passages concernent essentiellement des oiseaux issus de population situées au nord de nos régions...

De cette sortie, nous retiendrons un peu de mouvements migratoires (très faible suite à une météo peu favorable) : **Linotte 20+**, **Vanneau 10+**, **Choucas 12ex.**, **Grive mauvis 100+** ; quelques observations de semi-sédentaires cantonnés sur leurs territoires de nidification e.a. des **Mésanges noires**, **boréales**, **nonettes**, **huppée**, **Grimpereaux**, **Sittelle**, etc...

10.4 Rochefort-prospections-retours printaniers.

**Plaine de Behotte -entre Rochefort et Eprave :*

Un coin de prairie de fauche humide négligé par l'exploitation agricole + une voie ferrée abandonnée et embroussaillée, le tout sur une surface pas trop restreinte...il n'en faut pas plus pour la recette d'un écotope diversifié en oiseaux!

Nous ne sommes qu'en début de saison et déjà de nombreux petits passereaux sont affairés au chant, à la défense des territoires et autres activités à caractère "nuptial". Nous remarquerons surtout bon nombre d'**Accenteurs**, **Pipits farlouses** dans les prés de fauche humides, la présence de 2 couples de **Bruant des roseaux** en 2 sites différents, ainsi que 2 couples de **Traquet pâtre** (cantonnés sur un réseau de fossés, bords de route et excédents de voirie entretenus extensivement ...).

Quelques oiseaux de passage également : **Bécassine des marais** (2 ex. dans la jonchaie inondée), **Hirondelle de cheminée** (3 ex.), **Beccroisé des sapins** (2 ex. en vol vers le Nord), un **Verdier** en migration vers le Nord tellement heureux de retrouver le printemps qu'il émet un chant complet au passage!

**St Remy :*

Les plantations variées (parfois exotiques mais passons!) effectuées par les Pères Trappistes de l'abbaye dans d'anciennes prairies pâturées apportent un regain certain d'intérêt pour la faune et la flore dans les environs.

Au cours de la saison de nidification et en été, beaucoup de choses y ont été

observées prouvant un fois de plus l'intérêt de recréer (en douce!) des milieux naturels pas trop entretenus sur des sites où la valeur biologique était faible. (voir aussi l'exemple "en grand" du camp militaire de Marche où des plantations de feuillus divers, adaptés au sol et à larges écartements, ont été faites en prairies pâturées).

Aujourd'hui, nous observons surtout le **Traquet pâtre** (1 mâle chanteur), les **Pipits des arbres** (plusieurs chanteurs dans ce milieu qui leur est fort propice), un couple de **Pie grièche grise** cantonné ainsi que plusieurs **Grives litornes** en couple en bordure de la peupleraie.

8.5 Briqueterie de Wanlin-argilière-Hour-le bocage et les crêtes.

Le temps n'était guère de la partie (pluvieux!) mais cela ne nous a quand même pas trop arrêté!

**Argilière de la briqueterie de Wanlin :*

Ce site industriel curieux fait l'objet d'une exploitation peu intensive de la terre à brique. Les fosses d'argile ainsi creusées conservent les eaux et constituent de superbes mares que nous avons plaisir à prospecter l'été pour la recherche des libellules.

Du point de vue ornithologique c'est aussi très intéressant.

Nous avons été surpris cette année de ne point voir le **Petit Gravelot**, hôte nicheur régulier du site (la raison?) et aussi de constater la quasi absence de l'**Hirondelle de rivage** (il en sera de même d'après nos contrôles au cours de la saison).

Nous noterons : **Rossignol** (2ch), **Hypolais polyglotte** (1ch), **Poule d'eau** (1), **Bruant des roseaux** (1 couple), **Bergeronnette des ruisseaux** (1 mâle chanteur cantonné dans les vieux bâtiments de l'usine), e.a.

**Crêtes de Hour - Happe tortia:*

Malgré une pluie traversière, nous pourrions constater l'énorme floraison d'**Orchis morio** (plusieurs milliers!) sur une prairie semi-naturelle représentant probablement la plus importante station du pays de cette orchidée-image des "bonnes prairies" (selon notre point de vue naturaliste bien entendu!).

Sur le même versant en pente douce vers le ruisseau du Biran, est installée une superbe lande à genêts entrecoupée de petites pelouses schisteuses du plus haut intérêt. A cet ensemble s'ajoutent aussi une brousse dense et étendue de prunellier et un fond humide à Iris, Joncs, grandes Laïches, Reine des prés,...

Fas étonnant donc de rencontrer là un minimum de 7 **Rossignols** chanteurs malgré les piètres conditions de cette matinée d'observation.

Plus loin dans les champs près de la saulaie, nous verrons un couple de **Traquet motteux**, de passage tardif ainsi que 4 **Bergeronnettes printanières**.

22.5 Houyet-observations en remontant la vallée vers Hour et Hérock.

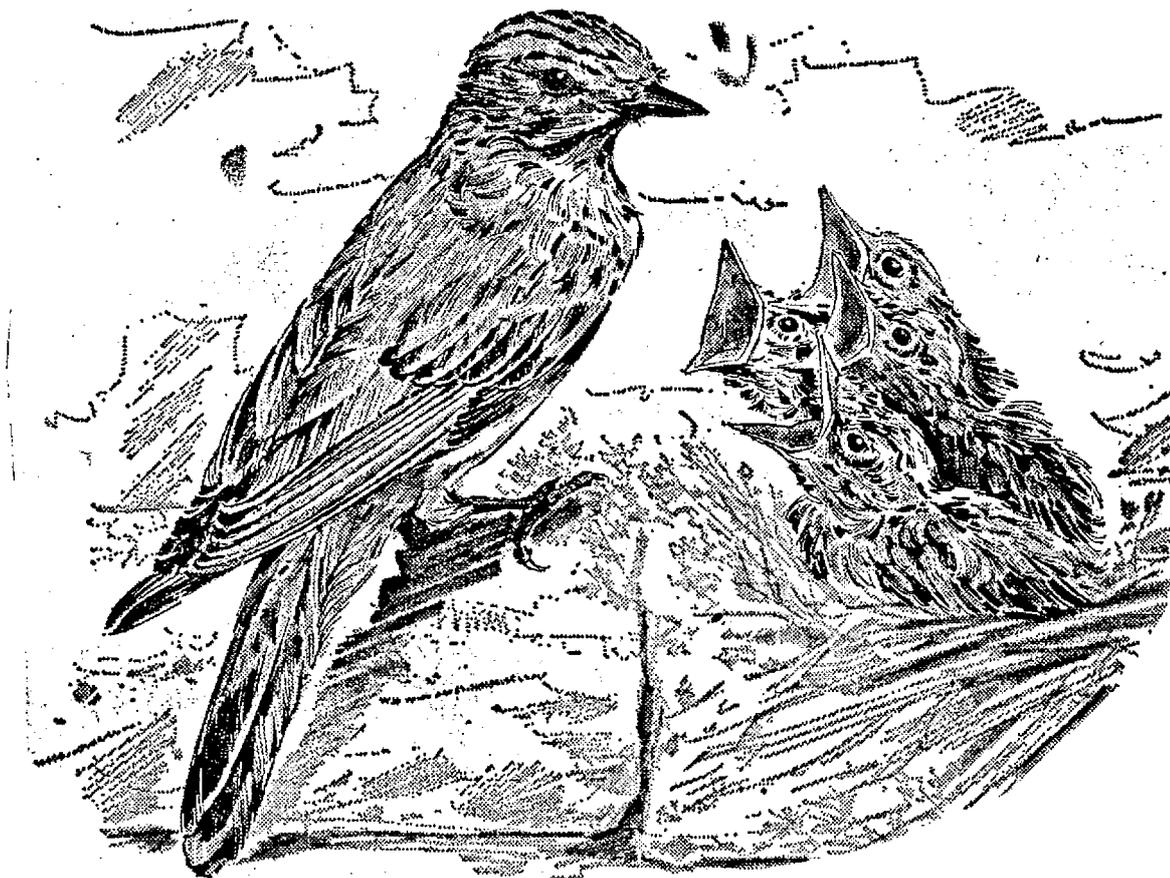
Ciel nuageux-couvert avec de brèves éclaircies et un vent modéré à assez fort de SW. La tendance est à la pluie en début de matinée puis le phénomène tend à s'inverser à la fin.

Sur le lieu de rendez-vous, au pont sur la Lesse à Houyet, le ciel sombre est animé par environ 100 **Martinets noirs** en attente de meilleures conditions pour poursuivre la migration en cours.

En effet cette espèce nous revient à une date avancée du printemps, le plus souvent de la fin d'avril au début du mois de mai. La migration s'étale jusqu'en juin et des retours s'effectuent déjà dès la mi-juillet!

Le long de la Lesse en sous-étage des peupliers et des saules, les massifs d'orties sont des forêts vierges peuplées de plusieurs chanteurs de **Rousserolle verderolle** en place dans leur habitat préféré.

Le rideau d'arbres en bordure de la rivière est aussi le milieu de prédilection du **Gobemouche gris** au chant discret.



Nous noterons au moins une fois le **Martin pêcheur** sur ce tronçon de la Lesse en amont de "l'usine à kayak"! Sa population dans ce secteur est en bonne santé et les berges argileuses ne manquent pas.

En aval du pont c'est la catastrophe, le problème est connu... mais à Houyet : "les kayaks ça rapporte beaucoup d'argent à tous le monde" (...)

Bref, nous avons choisi l'amont c'est pas plus mal !

Nous poursuivons sur la ligne de chemin de fer désaffectée en direction de Hour-Havenne; cette ligne traverse des milieux variés ce qui nous permet d'observer pas mal de **sylvidés**, quelques **Roussignols**, un **Autour houpillé** par des **Corneilles**...

Nous rejoignons Hérock puis empruntons des petits sentiers qui nous ramènent sur le chemin de la Reine serpentant en corniche au-dessus de la superbe boucle

de la Lesse. Au passage nous notons les chants de **Pouillots siffleurs** bien répandus dans les vieux taillis de chêne et de charme.

Au niveau de la ferme d'Harroy, sur une mise à blanc de pins, 3 **Hypolais polyglottes** s'affrontent au chant et un peu plus bas sur un site moins sec, nous retrouvons du **Rossignol**.

11.6 Bocage de Lessive.

Pas de chance ! Encore une journée pluvieuse !!

Nous persistons tout de même ... et nous avons raison car comme dit le dicton: "pluie du matin n'arrête pas le pèlerin" ! Et effectivement la pluie cesse dans le courant de notre "pèlerinage" dans le bocage de Laid Potai et Cobry.

Voici en bref ce que nous avons observé de marquant:

Pie grièche écorcheur : un couple, manifestement nicheur, évoluant dans une haie où nous soupçonnons la présence d'un nid ; **Pie grièche grise** :

1 ex. ; **Rousserolle verderolle** : au moins deux cantons dans les orties en sous-étage des peupliers ; **Hypolais polyglotte** : 1 adulte alarme près d'un site de nid au Rond Tiègne ; **Beccroisé** : plusieurs ex. dans les vieux pins noirs

Rossignol : au moins 10 chanteurs notés sur le parcours.

6.8 Wiesme -environs du village.

Aux abords immédiats du village, nous aurons l'occasion de faire de bonnes observations de **Bondrée apivore**. Nous sommes à la période d'envol des jeunes hors du nid, les adultes se font remarquer beaucoup plus et appellent sans cesse leurs rejetons.

Nous observerons les oiseaux surtout en début de matinée car très vite le temps chaud et lourd n'incitera guère les oiseaux à se manifester beaucoup.

L'opportunisme et les compétences diverses des natus présents ont orienté nos regards vers la botanique et l'entomologie...

28.8 Observations au sud de Wellin et vers Lomprez

Temps un peu nuageux avec de belles éclaircies. T° 12 à 20.

Les fidèles des sorties ornitho sont au poste sur la place de Wellin.

Nous nous dirigeons vers le sud, vers le talus ardennais puis nous effectuons une boucle vers Lomprez en restant sur les hauteurs pour de meilleures observations des oiseaux de passage.

Les migrations débutent pour un certain nombre d'espèces:

Bergeronnette printanière : nous notons des passages isolés mais réguliers, ainsi qu'un groupe de 12-15 dans les pattes des vaches comme de coutume;

Hirondelle de cheminée : le passage est encore timide pour cette

Hirondelle, c'est surtout l'**Hirondelle de fenêtre** qui passe pour l'instant (une bonne centaine sur le matin); le **Pipit des arbres** est aussi un migrateur précoce de la fin de l'été, nous en noterons quelques uns; près du cimetière de

Lomprez, les Kowa sont dirigées vers des **Traquets** en halte, se nourrissant en bordure des prés et regains fauchés. Nous comptons 6 **Tariers** et 2

Motteux. Pour rappel, les traquets sont des migrants voyageant de nuit; de jour on les retrouve ainsi en groupe, parfois important (50 p/ex.), dans les champs.

Dans le village de Lomppez, à l'ombre et bien cachés dans le feuillage d'un marronnier, nous repérons une famille de **Chardonneret**. Cet oiseau niche souvent tard dans la saison suite parfois à une troisième nidification si les conditions sont bonnes.

24.9 Honnay-migration d'automne.

De très bonnes conditions ce matin pour l'observation des migrations sur le site exceptionnel des crêtes de Honnay-Sohier.

L'endroit est idéal pour cela et nous l'avons maintes fois vérifié.

Résumé :

Oie sp.cf cendrée: un vol de 18 ex. vers SW; **Milan royal** : 1 ex. prend un courant et "pompe" sous nos yeux pour se diriger ensuite plein Sud; **Busard des roseaux**: 1 juvénile Sud; **Bécassine des marais**: 4 ex. S.; **Pigeon colombin** : 5+5 ex. SW (ce Pigeon passe plus tôt que le ramier en plus petit nombre. Quelques uns sont notés dans les vols de ramiers plus tard dans la saison. Aujourd'hui, les **Ramiers** ne passent pas encore; migration active et en nombre pour les **Hirondelles de cheminée et de fenêtre**; **Pipits des arbres et farlouse** passant très régulièrement aussi; le passage des **Bergeronnettes printanières** touche à sa fin, nous en verrons très peu. Le schéma migratoire de cette espèce est assez particulier: passage étalé et en faible nombre relatif de mi-août à mi-septembre puis subitement un rush marqué durant la deuxième décade de septembre se terminant brutalement; **Grive draine**: son passage régulier en nombre est bien remarqué comme celui de la **Mésange noire** dont les petites troupes effectuent des courts vols d'un bosquet à l'autre; **Rougequeue à front blanc**: 2-3 ex.

16.10 Tienne d'aise à Lessive-migrations.

Brouillard très épais ne se dissipant que très tard rendant les observations difficiles.

Malgré cela, relevons:

une observation assez inattendue d'un **Faucon émerillon** tentant la capture d'une **Alouette des champs**, 1 **Alouette lulu** de passage posée dans un labours, quelques **Pipits spioncelles** identifiés au cri dans cette purée de poix!

5.11 Lessive/Auffe-les migrateurs attardés(!sic)

Nous nous sommes interrogés sur la raison qui a poussé notre ami Jacques à injurier de pareille façon les oiseaux migrateurs en rédigeant le calendrier des sorties...

Bref, il n'était pas là et nous n'avons donc pas eu la réponse.

Les "attardés" étaient au rendez-vous, assez nombreux: surtout des

Ramiers, **Freux**, **Vanneaux**, **Alouette des champs**. Un passage un peu plus faible de fringilles (**Bruant des roseaux**, **Linottes**, **Pinsons des arbres et du nord**, **Chardonneret**, **Gros-bec**) et nettement finissant pour les **Farlouses** et **Bergeronnettes grises**.

Notons aussi 1 **Alouette lulu** et 1 **Sizerin flammé**.

**Evolution des couples nicheurs à la héronnière de Lessive
(Vallée de la Lesse-Famenne)
Marc Paquay-2/12/94**

De 1985 à 1991 inclus (voir Oiseaux nicheurs de Famenne, Atlas de Lesse et Lomme)

1985

La nidification est découverte par FBa (cette année est la première qui apporte des preuves de nidification de l'espèce en Famenne-un autre cas de nidification est découvert par le même auteur dans la vallée de la Wamme à Hargimont où la nidification est suspectée depuis 1983/84).

Le nombre de couple est estimé à 1.

1986

Cette année ,il y a au moins **2 couples** nicheurs certains à la colonie.

1987

Population nicheuse estimée à **4 couples minimum.**

1988

6 couples minimum.

1989

La population évolue rapidement:l'estimation est de **14 à 16 couples** nicheurs.

1990 et 1991

Au cours de ces deux saisons de nidification le nombre s'est encore accru. Nous estimons la population à environ **25 couples e.e.** aux différents inventaires par repérage des fientes et coquilles d'oeufs au pied des arbres porteurs de nids et baguage des poussins au nid.

Nouvelles informations non publiées.

1992

Il n'y a pas de comptage ou estimation cette année.

La colonie est très nombreuse et nous supposons une **augmentation sensible.**

1993

22/5:la colonie est en pleine activité,la nidification se trouve à tous les stades (depuis l'oeuf en cours d'incubation jusqu'au jeune volant).L'estimation est de au moins **30 nids occupés.**

Vers la fin du mois de mai,Fr. Sepulchre de Rochefort effectue un vol en planeur à basse altitude au-dessus de la héronnière et prend des clichés à la verticale du site.

Bien que n'étant pas d'une très grande netteté, ces photos permettent de distinguer un minimum de **45 nids occupés**.

1994

26/2: des indices comportementaux permettent d'affirmer que les adultes sont occupés à la couvaison.

6/3: **56 oiseaux** sont présents dans la matinée sur le site de la colonie. Nous supposons qu'il s'agit pour une large part de femelles(?). A ce moment une estimation de 25/30 couples est un minimum.

4/4: à partir de cette date, un ramassage régulier des coquilles ainsi qu'un repérage sur plan de leur situation exacte avec les traces de fientes est effectué de manière à compléter utilement les comptages. Ce jour-là, il y a 58 coquilles provenant de 21 nids.

18/4: 93 coquilles localisées sur environ 30 nids (certains nids sont très proches et même parfois sur le même épicea d'où une certaine imprécision!)

22/4: des grands poussins perchés hors du nid sont visibles (contrôle par ascension au sommet de quelques arbres et essais de baguage de poussins (pas possible)).

4/6: 25 jeunes volants sont posés dans un maïs en friche non loin de la héronnière.

Il y a encore des jeunes de une semaine maximum au nid (contrôle par ascension) et l'occupation de 29 nids. 53 coquilles sont localisées au pied de 20/21 nids.

En résumé pour cette saison 94:

-un minimum de **204 oeufs ont éclos** (peu de coquilles restent sur les nids, des pontes de remplacement sont possibles, des oeufs stériles restent dans la coupe du nid même lorsque les jeunes sont âgés de 5 semaines)...

A raison d'une moyenne de 2 oeufs par nid = 102 nids

3	= 68
3.5	= 58
4	= 51
4.5	= 45
5	= 41

D'après les observations directes du contenu des nids et du baguage des poussins de 1989, il s'avère que la moyenne d'oeufs par nid la plus probable se situe autour de 4.

Calcul effectué d'après un contrôle de 11 nids (moyenne = 3.909).

Sur cette base, on peut estimer la population nicheuse autour de **50 couples**.

Marc Paquay.

Le passage d'automne de la Grue cendrée noté en Famenne occidentale

par Emile BOUSSON (EBo-Awenne) - Baudouin DEMBLON (BDe-Wellin) -
Etienne IMBRECKX (EIx-Rochefort) Emile LEMAIRE (ELe-Montgauthier) -
Henri LEONARD (HLe-Custinne) - Pierre LIMBOURG (PLi-Wellin) - Marc
PAQUAY (MPa-Ciergnon) - Stéphane PIERRET (SPi-Houyet) - Frédéric
SEPULCHRE (FSe-Rochefort)

SEPTEMBRE

- 18/9 -env.20 à Frandeux vers SSW (FSe)
- 20/9-env.30 ex. à Nassogne (EBo)
- 21/9-30 ex. à Awenne (EBo)
- 22/9-1 ex.vol vers SW à Frandeux (FSe)
- 23/9-passage nocturne,petit groupe,03h à Humain (FSe)
- 29/9-passage nocturne à Rochefort (FSe)

OCTOBRE

- 16/10 env.100 ex. à Wellin (BDe)
- 17/10 au 18/10 passage nocturne à Wellin (BDe)
- 18/10 passage nocturne à Custinne (HLe)
idem à Rochefort (FSe)
idem 23h à Wellin (PLi)
- 19/10 50/60 ex. à Montgauthier-14h (HLe)
env.90 ex.SSW 15H à Rochefort (FSe)
passage nocturne à Hour-22h (MPa)

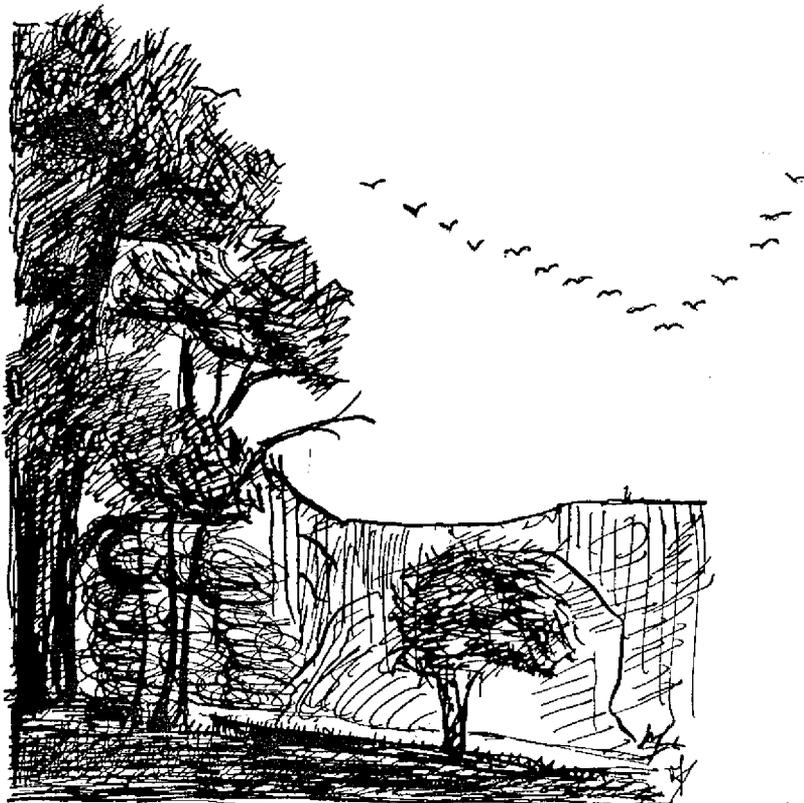
NOVEMBRE

- 2/11 3 ex.(1 ad.+2 juv.) vers SSW-15.40h à Eprave (MPa)
- 3/11 -plateau du Gerny à Rochefort: 19 vers Sud 12h et 28 vers Sud
12h45(FSe)
-16 ex.SSW 14h à Rochefort (FSe)
- petit groupe en passage nocturne-22.10h à Ciergnon (MPa)
- idem -22.25h Ciergnon (MPa)
- 4/11 -passage régulier ininterrompu durant toute la nuit à Rochefort (FSe)
- passage nocturne (4 vols) vers 01h à Rochefort (EIx)
-passage massif et continu durant l'après-midi à Eprave (Behotte) de 13 à
16h30,tous les vols se dirigent vers le SW dans 2 axes principaux (un
suivant la basse Famenne,l'autre longeant le talus de la Calestienne:
120+250+100+150+100+200+250+60+100+180+80+20+250+100+200+50+1
60 +130+450+22+200+240+200 soit un total de 3612 ex.soit un total de
3612 ex.(FSe)
-40 ex.en vol vers Sud à Gemechenne-Dinant (EIx)
-50/60 ex.vol à Burdinne (EIx)

- plusieurs centaines à 13.45h à Wellin (PLi)
- passage massif à Ciergnon : 160+130 - 13.00h / 92-13.25h / 102-13.30h / 85-13.35 / 18+32- 13.37h / 170+-13.45h / 219-15.10h / 42+120-15.15h /410 en un très large chevron-15.20h soit un total de 1488 ex. tous en vol dans l'axe Sud (200°) (MPa).
- env.100 SSW à Houyet vers 16h ,obs.depuis les crêtes de Hour(MPa)
- env. 150 passant près de Wellin à 16h (obs.depuis les crêtes de Hour,le vol est à env. 8km de l'observateur!) (MPa)
- env.120 ex. à hauteur de Mesnil-Eglise-16.05 (MPa)
- env. 150 ex. vers Han s/Lesse à 16.10 (obs.depuis Hour à 10km) (MPa)
- passage nocturne 2 vols à 20.15h et 22.20 à Rochefort (EIX)
- 6/11 -env.40 ex. à Honnay (EIX)
- 22/11 - 22 ex.vol vers SSW (200°) 15.15h à Hour (MPa)
- 30/11- passage nocturne (22h) à Hour (MPa)

DECEMBRE

- 1/12-env.30 ex.vers SW 16.15h à Bure (FSe)
- 250/300 ex.vol vers SW(220°) 16.45 à Hérock-Ciergnon (MPa)
- ++ex.passage nocturne (21.30h) à Awenne (EBo)
- 2/12-++ en fin de matinée à Wellin (PLi)
- env.300 ex.vers SW à 17.15h à Montgauthier (ELe)
- passage nocturne 18h à Furfooz (ELe)
- passage nocturne vers 23h à Rochefort (MPa)
- 8/12-passage nocturne à Houyet (SPi)



Comptes rendus des sorties mycologiques en 1994.

A. Sortie du 18 septembre: le Grand Vivier à SOHIER.

Sous une pluie battante, la récolte est abondante. Parmi les espèces plutôt banales de l'Ardenne, nous admirons les nombreux et remarquables Cortinaires violets (Cortinarius violaceus). Liés aux forêts humides de feuillus, ils se caractérisent par une taille imposante, des lames épaisses et espacées, un pied bulbeux, une couleur entièrement violet sombre et une chair marbrée de violet flairant légèrement le cuir de Russie. En bordure d'un chemin forestier, sur des terres remaniées, nous dénombrons quelques dizaines de Lépiotes à lames fourchues (Echinoderma asperum). Cette belle et forte espèce plutôt rudérale possède des écailles pointues et dressées.

Après une heure de cueillette efficace, trempés, nous déclarons forfait et nous acceptons sans hésiter l'aimable invitation de Christiane et Jacques de venir nous sécher tout en déterminant chez eux.

B. Sortie du 8 octobre: La Petite Tinaimont à HAN-SUR-LESSE.

La richesse fongide des deux Tinaimont est bien connue et, malgré la sécheresse, notre récolte sera satisfaisante. Dans la hêtraie calcicole thermophile (versant nord de la colline), nous retrouvons les traditionnels Géastre (Geastrum sessile) guépinie (Tremiscus helvelloides), Clavaire en massue (Clavariadelphus pistillaris), sans oublier le tapis d'Hygrophores visqueux (Hygrophorus eburneus), d'où émergent d'imposants cortinaires. Sur le sommet, parmi les pins, nous récoltons le véritable Lactaire délicieux (Lactarius deliciosus) et le méridional Lactaire sanguin (Lactarius sanguifusus). Une dernière trouvaille: le Bolet du Trentin (Suillus tridentinus): espèce calcicole inféodée au mélèze.

L'après-midi, sur le Belvédère de Han-sur-Lesse, nous admirons les dernières floraisons automnales et nous récoltons la Russule mamelonnée (Russula amara) - la seule de toutes les russules à présenter cette particularité -, ainsi que quelques beaux tricholomes: le Tricholome jaunissant (Tricholoma scalpturatum), le Tricholome squameux (Tricholoma atrosquamosum) et Tricholoma fracticum. Sous un pin, nous observons des bolets qu'à première vue nous prenons pour des Bolets granulés, mais le mycélium rose lilas nous fait pencher pour Suillus collinitus.

La beauté du paysage, la douceur de l'air, nous font perdre de vue les champignons, peu nombreux d'ailleurs, et nous nous surprenons à deviser des élections communales du lendemain.

C. Sortie du 29 octobre: le Bois Niau à AUFFE.

Les fortes gelées des jours précédents ne facilitent pas la détermination des champignons, parfois méconnaissables. Néanmoins, les fossés abrités et la litière de feuilles mortes nous livrent, grâce au flair notoire d'Imelda, de petites merveilles, notamment le ravissant et rare Anthinea flammea. Ce champignon imparfait, du groupe mycélia sterilia, est appelé aussi " Champignon-fleur, couleur flamme". Il se niche dans les fossés humides et ne se révèle à nos yeux qu'à travers une phase végétative ou mycélienne qui forme des sortes de clavaires très hérissées et très fines d'un rouge corail spectaculaire.

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1994

- A. SOHIER : Le Grand Vivier 18 septembre
B. HAN-SUR-LESSE : La Petite Tinaimont 8 octobre
C. AUFFE : Le Bois Niau 29 octobre

DEUTEROMYCOTA (Fungi Imperfecti)

Mycelia flammea C

AMASTIGOMYCOTA

ASCOMYCOTINA

Hyménoascomycètes

Pyrenomycétidées

Xylariales

Hypoxylon fragiforme B
Xylaria hypoxylon A B
" polymorpha B

Hypocréales

Nectria cinnabarina C

Pezizomycétidées (= Discomycètes)

Leotiales

Ascocoryne sarcoides C
Leotia lubrica B

Pezizales

Helvellacées
Helvella crispa C

BASIDIOMYCOTINA

Phragmobasidiomycètes

Trémellales

Sebacina incrustans B
Tremiscus helvelloides B

Dacrymycétales

Calocera viscosa B
Calocera cornea B C

Homobasidiomycètes

Aphyllorphomycétidées

Corticiales

Corticiciacées

Plicaturopsis crispa C

Stéréacées

Chondrostereum purpureum C

Stereum hirsutum C

Stereum rugosum C

Polyporales

Fomitopsidacées

Daedalea quercina A

Heterobasidion annosum A

Coriolacées

Trametes Gibbosa C

Trametes hirsutum A

Trametes versicolor A

Clavariales

Clavariacées

Clavaria pistillaris B

Clavulinacées

Clavulina cristata A B

Ramariacées

Ramaria formosa B

Ramaria stricta C

Cantharellales

Hydnacées

Hydnum repandum A

Cantharéllacées

Cantharellus cibarius B

Cantharellus tubaeformis B

Agaricomycétidées

Tricholomatales

Pleurotacées

Panellus mitis C
Panellus stypticus C

Hygrophoracées

Hygrophorus chrysaspis B
" eburneus B
" nemoreus A
" olivaceoalbus B
" pustullatus A

Tricholomatacées

TRICHOLOMATOIDEES

Armillaria mellea B C
Clitocybe nebularis B C
" odora B
" phyllophilla B
" vibecina A
Rickenella fibula C
Laccaria laccata C
" amethystina A
" tortilis A
Tricholoma album B
" atrosquamosum B
" fracticum B
" terreum B
Tricholomopsis rutilans A B
Lepista nuda A B C

LEUCOPAXILLOIDES

Melanoleuca sp C

Marasmiacées

Crinipellis stipitarius C
Collybia butyracea A C
" distorta B
" dryophila A
" radicata A C
Mycena alcalina A
" avenacea C
" flavoalba C
" galericulata A C
" galopoda A
" polygramma A
" rorida A

Dermolomatacées

Megacollybia platyphylla A

Agaricales

Agaricacées

Agaricus silvicola A
" silvaticus B
Lepiota asperum A
" castanea B
" procera A
" rhacodes A

Coprinacées

Coprinus micaceus C
" plicatilis C
Psathyrella candolleana A

Amanitales

Amanita battaræ B
" citrina A
" phalloides A B C
" rubescens A C

Plutéales

Pluteus cervinus A C

Entolomatales

Entoloma nidorosum B C
Clitopilus prunulus A

Cortinariales

Cortinariacées

Hebeloma crustuliniforme A B
" mesophaeum B
" sacchariolens A
" sinapizans A
Inocybe geophylla A
Cortinarius anomalus A
" delibutus A
" infractus B
" ochroleucus A
" rufolivaceus B
" splendens B

Crépidotacées

Crepidotus luteolus C
" variabilis A C
Gymnopilus penetrans A B C
Tubaria furfuracea B

Strophariacées

Pholiota gummosa A
" jahnii B
Kuehneromyces capnoides A
" fasciculare A C
" sublateritium A

Bolbitiacées

Bolbitius vitellinus C

Russulales

Russula aeruginea A
" albonigra A
" amara B
" atropurpurea A
" delica C
" integra A
" lepida A
" ochroleuca A
" olivacea B
" nigricans A
" puellaris A
" risigallina A
" xerampelina A
Lactarius acris A
" blennius B
" camphoratus A
" deliciosus B
" deterrimus B C
" mitissimus C
" quietus A B
" pterosporus A
" sanguifluus B
" tabidus A
" turpis A

Bolétales

Hygrophoropsidacées

Hygrophoropsis aurantiaca A B

Paxillacées

Paxillus involutus A

Bolétacées

Boletus badius A
" chrysenteron A
" collinitus B
" edulis A B
" grevillei B
" piperatus A
" tridentinus B

Gastéromycétidées

Lycoperdales

Calvatia excipuliformis A B
Geastrum sessile B
Lycoperdon echinatum C
" perlatum A
" piriforme A
" umbrinum A

Sclérodermatales

Scleroderma verrucosum A

Nidulariales

Cyathus olla A

Phallales

Phallus impudicus A

Arlette Gelin



Chronique de l'Environnement

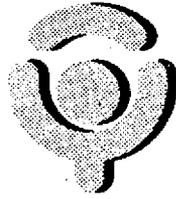
Après avoir élaboré les plans de secteurs dont on demande beaucoup de révisions partielles et avant d'engager leur révision globale, on travaille maintenant au **Plan Régional d'Aménagement du Territoire (PRAT)**,. Début mars devrait commencer une campagne d'information suivie début mai, de l'enquête publique où nous aurons la possibilité de nous exprimer. Inter-Environnement Wallonie a adressé aux associations membres un projet d'avis. Notre mode de fonctionnement ne nous a pas permis de réagir en temps utile. Nous vous le communiquons néanmoins pour information. Quant au projet de PRAT, qui est un document de 80 pages, une copie a été demandée à Inter-Environnement. Nous espérons le recevoir bientôt et le mettre à la disposition des membres qui souhaitent le consulter.

Nous allons connaître bientôt l'entrée en fonction de nos nouveaux mandataires communaux. Ils tiennent leur mandat de tous leurs électeurs. Espérons qu'ils seront attentifs à bien administrer la chose publique et à faire respecter l'esprit de nos lois et règlements. Nous osons croire qu'ils entendront l'appel de l'**Année Européenne de la Conservation de la Nature** et qu'au terme de 1995 des progrès réels auront été faits dans le domaine du respect de la vie sauvage en dehors des réserves. Nous espérons surtout que la peur de la nature régressera par une meilleure connaissance et connivence.

Soyons attentifs à ce qui va se passer sur le terrain du développement touristique. A Rochefort, au sein de la nouvelle opposition et de la nouvelle majorité, certains parlent clairement de "village de vacances". Où? De quelle dimension? Avec quels capitaux? Au détriment de quoi? Au profit de qui? Tous nos espaces préservés l'ont-ils été en vue d'une "valorisation" éventuelle comme zone résidentielle de loisirs? Nous espérons que non! Nous avons besoin de nature sauvage, de coins oubliés, de beaux paysages, comme de pain. Nous avons aussi besoin de pouvoir évoluer dans une nature qui nous ménage des occasions de découverte et d'émerveillement. Nous avons également besoin de racines comme comprendre ce que nous sommes : êtres contradictoires, inscrits en un lieu et un moment, dans un espace-temps dont la contemplation nous fascine, mais capables en même temps de penser et d'agir... avec des outils devenus d'une puissance extraordinaire... pour le meilleur et pour le pire. Nous sommes certains qu'il y a parmi nos élus des femmes et des hommes dont le pragmatisme nécessaire est tempéré autant qu'éclairé par une sensibilité proche de la nôtre.

Jacques Dupuis.





Inter-Environnement Wallonie
Association sans but lucratif
Fédération des associations d'environnement

Projet soumis aux associations membres

Plan Régional d'aménagement du Territoire (PRAT): Phase 3 Position d'Inter-Environnement Wallonie

"On a établi des plans de secteur avant le PRAT, et maintenant, on fait le PRAT avant de réaliser un plan socio-économique pour la Région.... Ce n'est pas pour rien que la Wallonie est la patrie du surréalisme!" (P. Got).

Tout d'abord, Inter-Environnement Wallonie (IEW) réaffirme son adhésion à la volonté de réaliser un plan régional d'aménagement du territoire pour la Région wallonne, et tout particulièrement de l'approuver avant de mettre les plans de secteur en révision globale. Plusieurs régions des pays voisins ont déjà affirmé leurs options stratégiques en matière d'aménagement dans un document de référence; la Région bruxelloise vient de sortir son PRD et le Strukturplan Vlaanderen est aussi en gestation: la Wallonie ne pourrait pas être en reste.

Outre les options annoncées dans la phase précédente, pour lesquelles IEW s'est déjà prononcé (voir conférence de presse du 17.11.93), les choix annoncés dans cette 3^o phase appelle les commentaires suivants:

1. La volonté de "restauration du capital naturel et paysager, en particulier dans les vallées, capital déprécié par l'implantation inadéquate d'équipements touristiques, d'habitations, d'activités économiques" (p. 22) constitue une nouveauté tout à fait bienvenue, même si nous attendrons, pour nous réjouir, d'obtenir des précisions sur les moyens, notamment financiers et légaux affectés à cette politique.
2. La volonté du "maintien au minimum du réseau ferré dans sa configuration de 1990" (p.22) est pour le moins un proposition minimale. En ces temps d'inquiétude pour l'avenir de la SNCB, on peut regretter qu'un plan régional wallon ne soit pas plus explicite en la matière, qui est un enjeu crucial de l'aménagement.
3. C'est une idée excellente que de vouloir dynamiser les régions rurales par des "Projets de Pays". Toutefois, la manière dont il est proposé de l'appliquer ici ne rime pas à grand chose: on divise le Sud rural wallon (baptisé "Aire de dynamique Sud") en trois zones, l'"Ouest" (correspondant à l'Entre-Sambre-et-Meuse, et qui jouit donc d'une certaine cohérence interne), le "Centre" (Sud-Ouest de la Province de Namur + Province de Luxembourg, sauf son Nord-Est) et l'"Est" (Sud de Province du Liège et Nord-est de la Province du Luxembourg), qui, eux, ne correspondent à rien du tout et n'ont aucune chance de susciter la moindre identification, le moindre "vouloir vivre ensemble", comme disent les sociologues. Ce ne sont en rien des "pays" (sauf l'Entre-Sambre-et-Meuse); les Projets de Pays qui en sortiraient éventuellement seraient forcément artificiels. Pourquoi ne pas avoir conservé l'idée d'un projet de pays par région agro-géographique, telle qu'elle était formulée dans la 1^{ère} version de cette 3^o phase du

PRAT? On pourrait d'ailleurs reprendre, pour ne pas multiplier les découpages de la Wallonie, celui qui a été réalisé pour le Règlement général sur les bâtisses en site rural (14 zones: Pays de Herve, Entre-Sambre-et-Meuse, Gaume, Thudinie, etc.). La Région wallonne pourrait aussi décider de ne pas fixer à l'avance les contours de "pays à projet", de manière à permettre aux acteurs ruraux de définir eux-mêmes les périmètres et les dimensions des regroupements qui leur semblent souhaitables.

4. IEW soutient sans réserve le souhait des auteurs du PRAT de voir la Région wallonne (et aussi les communes) maîtriser (beaucoup) mieux le foncier qu'aujourd'hui.
5. La volonté de mettre en place des Communautés urbaines et des Schémas d'agglomération, à l'image de ce qui se passe dans plusieurs pays voisins, constituerait une bonne manière de compenser le morcellement municipal regrettable de nos grandes agglomérations. De même, l'idée de "Charte de partenariat", à substituer à la concurrence (source de gaspillages) entre les villes voisines et complémentaires, mérite d'être soutenue. Il importe que les "Communautés urbaines" ou les "Comités d'agglomération" mis en place ne ruinent pas la politique de décentralisation et participation, mais au contraire améliorent son efficacité, en remplaçant (ou en complétant) les CCAT des communes concernées par des commissions consultatives comparables établies à l'échelle de l'agglomération.
6. Le renforcement des concertations avec les régions voisines, et l'établissement de schémas transfrontaliers constituent une évolution louable. IEW s'est déjà exprimé avec plus de détails sur ce sujet dans le document "Projet de perspectives MHAL. Position d'IEW", publié le 9.11.94. Elles sont particulièrement nécessaires dans les parties de la Région wallonne soumises à la polarisation d'une ville étrangère (Lille, Luxembourg, Aix). On s'étonne par contre de ne voir programmé aucune espèce de "schéma transrégional" (quel que soit la manière dont on désigne ce document) pour traiter la plus importante des polarisations externes de la Wallonie: celle de Bruxelles.
7. C'est une excellente proposition que d'établir des zones prioritaires de requalification urbaine et industrielle.
8. La proposition d'établir des plans régionaux, pour le logement d'une part et pour le développement du tourisme d'autre part, est fort intéressante. En particulier, IEW s'est souvent exprimé pour que les investissements touristiques soient organisés et canalisés plutôt que d'être abandonnés, comme c'est le cas le plus souvent aujourd'hui, à l'initiative d'entrepreneurs soucieux de profits à court terme et consommateurs effrénés du patrimoine paysager et naturel. Toutefois, ces plans seraient surtout utiles s'ils étaient, eux aussi, réalisés préalablement à la révision globale des plans de secteur. Ceci suppose de travailler dans une certaine urgence, mais n'est nullement impossible.
9. Les directives d'aménagement en matière de noyaux agglomérés sont bonnes: volonté de ne pas augmenter les zones d'habitat, mais au contraire, reconnaissance de leur superficie actuellement trop vaste, et organisation de leur phasage et réglementation de leur densité.
10. Le constat de la "dénaturation des entrées de villes, par une urbanisation linéaire" et la proposition d'entreprendre leur réhabilitation rejoignent les préoccupations de notre fédération. Notons de surcroît que de nombreuses entrées de *villages* se trouvent tout aussi (ou même plus) défigurés que les entrées de villes. Par ailleurs, on peut regretter que cette réhabilitation, dans la présente proposition, soit totalement laissée à l'initiative communale: peu de municipalités wallonnes se sont jusqu'à présent distinguées par la sévérité de leurs prescriptions urbanistiques; aucune, à notre connaissance, n'a mis en place de programme d'"habillage", ou de "verdunisation" et de requalification d'une voie d'accès défigurée par une zone d'activités ou une zone de villas.
11. IEW ne voit pas d'inconvénients à ce que les zones d'activités économiques (Z.A.E.) soient dorénavant réparties non plus en fonction du type d'activités (industries, artisanat, service,...), mais en zones d'intérêt local, zones d'intérêt régional et zone d'entreprises à risque ou à nuisance importante. Par contre, il serait totalement inadmissible d'"accorder", comme le présent projet de PRAT le propose, une Z.A.E. à chaque commune. Ceci aboutirait à un gaspillage inutile de l'espace. La création d'activités économiques et d'emploi par le saupoudrage de "zonings" sur le territoire est une illusion que nous croyions dépassée. S'il faut répondre aux besoins d'extension ou, dans certains cas, au souhait de délocalisation des activités économiques actuellement

installées dans le tissu rural, cela doit se réaliser à l'intérieur des zones déjà inscrites comme urbanisables aux plans de secteurs actuels (zone d'habitat, zone d'activité inoccupée ou désaffectée) et non comme semble l'envisager la directive proposée, en périphérie des agglomérations. Il serait complètement aberrant, à l'époque où l'on cherche les moyens de rétrécir des zones d'habitat bien trop étendues, de relancer le mitage des espaces ruraux par des "cadeaux fonciers" aux opérateurs économiques ou aux intercommunales.

12. En ce qui concerne les "Z.A.E. d'intérêt régional", il est évidemment judicieux de "proposer d'accorder la priorité à l'extension des Z.A.E. existantes" (p. 50). C'est bien le moins que l'on puisse demander. Mais il est au moins deux priorités préalables: remplir d'abord les Z.A.E. existantes dans la région, réutiliser les Z.A.E. désaffectées. Il est étonnant que le PRAT, qui fait pourtant référence plus haut à l'assainissement des friches industrielles, n'affirme pas cette priorité majeure.
13. La prescription de n'inscrire aucune Z.A.E. nouvelle dans les "sites de grand intérêt biologique" et les "sites de grand intérêt paysager" est totalement insuffisante et constitue même une régression par rapport à la situation actuelle, ce qui serait assez extraordinaire au regard du souci de gestion patrimoniale que le PRAT affirme par ailleurs. Nous proposons d'interdire l'implantation d'une Z.A.E. dans aucune Z.I.P. (zone d'intérêt paysager), telles qu'elles sont aujourd'hui définies par l'Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents (ADESA) dans le cadre de sa convention à ce sujet avec la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement (DGATL), et dans aucune "zone naturelle centrale" ou "zone de développement de la nature", telles qu'elles sont aujourd'hui définies par les Cercles des Naturalistes de Belgique dans le cadre de leur convention sur le "réseau écologique" avec la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE).
14. Ce n'est pas un progrès que de prescrire une E.I.E. (étude d'incidence sur l'environnement) pour les Z.A.E. en site d'intérêt biologique ou paysager, dans la mesure où, dorénavant, toute nouvelle Z.A.E. où qu'elle soit située devra faire l'objet d'une E.I.E.
15. Il n'est pas très utile de présenter tout d'abord la classification A B C pour les zones d'activités, classification inspirée de celle qui est établie aux Pays-Bas et qu'IEW considère comme excellente, et ensuite de classer presque automatiquement la quasi totalité des entreprises en classe C! Il faut se rendre compte que de nombreuses activités de commerces et de services peuvent être établies en classe B ou même A, comme cela se fait d'ailleurs aux Pays-Bas. Nous mettons sérieusement en doute la nécessité économique de créer de (nombreuses) nouvelles zones de classes C en Wallonie (dans le cadre d'une politique de gestion parcimonieuse du sol et de diminution des déplacements contraints). Bien évidemment, pour conserver des disponibilités dans les nombreuses zones actuellement existantes et que l'on inscrira en classe C, il faut y empêcher l'installation d'activités qu'il serait plus judicieux de conserver près des centres urbains et/ou en zone d'habitat. Il faut cesser d'admettre dans les zones d'activités situées en périphérie les petits commerces de détails, les activités HORECA et les bureaux de petite dimension.
16. On peut difficilement porter un jugement sur le § 4.2.2. qui, incluant les grandes surfaces commerciales dans les services publics (!), ne donne pas d'orientation claire.
17. Les prescriptions proposées pour les sites accueil d'activités touristiques et de loisirs appellent un commentaire comparable à celui que nous apportons pour les Z.A.E.: il ne faut les admettre dans aucune zone naturelle-noyau ou zone de développement de la nature; on ne peut les admettre en Z.I.P. que moyennant une intégration architecturale et paysagère rigoureuse.
18. Concernant les directives à propos des "espaces biologiques et paysagers sensibles", IEW regrette la multiplication, dans des travaux commandés par la Région wallonne, de terminologies différentes et potentiellement incompatibles. Ainsi, il serait aberrant que les auteurs du PRAT réalisent ou fassent réaliser une recherche sur ce qu'ils appellent les "sites de grand intérêt biologique", alors que cette recherche est réalisée, sous un autre nom (les "zones naturelles centrales" et les "zones de développement de la nature" du "réseau écologique") par les Cercles des Naturalistes de Belgique. De même pour les "sites de grand intérêt paysager", qui sont actuellement répertoriés par l'ADESA sous le

nom de Z.I.P. et à l'intérieur desquelles il ne paraît pas judicieux de distinguer des zones "d'intérêt", "de grand intérêt" ou de "très grand intérêt" paysager.

Les "espaces biologiques d'intérêt régional" sont un concept sympathique, mais, à nouveau, pour éviter de multiplier les surimpressions et les types de protection, nous proposons que ces "espaces" se confondent exactement avec les périmètres-cadres des ZPS (zones de protection spéciale pour l'avifaune sauvage) dont la détermination devrait être prête sous peu.

Par contre, on peut voir un intérêt instrumental au concept d'"espace paysager d'intérêt régional", d'abord parce qu'il permettrait de relancer, sur initiative régionale, des projets de parc naturel aujourd'hui enlisés et ensuite parce qu'il prévoit des prescriptions originales qui donneraient un peu plus de contenu aux parcs naturels existant aujourd'hui. Nous proposons alors, toujours pour ne pas multiplier les typologies, d'abandonner purement et simplement la terminologie actuelle de "parc naturel", dont on sait l'inquiétude qu'elle suscite auprès de certains habitants. Par ailleurs, il faut prévoir qu'une majorité de ces "espaces d'intérêt régional" sera *à la fois* paysager et biologique.

19. Concernant la protection des nappes aquifères (p. 67), ce ne sont bien évidemment pas tellement les activités grandes consommatrices d'eaux qu'il faudra écarter des "zones de prévention" de captage, que les activités potentiellement polluantes pour les nappes aquifères. Les autres directives en matière de protection des eaux, rivières et forêts (§ 4.6.) n'appellent pas de commentaire particulier, si ce n'est qu'elles restent *trop générales* et qu'il ne sera donc pas simple d'en induire un guide d'action pour le cahier de charge préalable au plan de secteur que le PRAT prévoit par ailleurs.

AH, IEW, le 14.11.94



Samedi 8 octobre 1994.

Une fois de plus, les chasseurs nous jouent des tours.

Le 7 octobre, nous préparions soigneusement la promenade du lendemain qui devait avoir lieu sur la Grande Tinaumont à Han-su-Lesse, circuit touristique s'il en est puisque balisé par le S.I. de Rochefort. Nous ne constatons aucune interdiction de chasse, ni aucun avis aux valves de l'Hôtel de ville: nous pouvions donc nous promener le lendemain en toute quiétude et en toute légalité.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater le lendemain, à l'entrée du chemin de la Grande Tinaumont, un panneau portant l'inscription: 8 octobre, ACCES INTERDIT - CHASSE et sous le panneau, une autorisation communale signée par Monsieur Zabus et datant de septembre 1993. Quelques chasseurs, emmêlant superbement les dates, s'offraient sans doute une traquette!

Afin d'éviter tout incident, nous avons improvisé un nouvel itinéraire, bien moins intéressant que celui prévu la veille.

Après la relation de cet incident auprès de l'Ingénieur du cantonnement de Rochefort, Monsieur JORIS, celui-ci nous proposa de porter plainte. Mais nous avons refusé, étant donné qu'il y a trois ans, dans les mêmes circonstances (mais là avec menaces et coups de feu d'intimidation), notre association s'était constituée partie civile. Hélas, le dossier fut d'abord "perdu", puis après reconstitution, finalement classé sans suite par le tribunal de Dinant.

Arlette Gelin.



PARC A GIBIER DE HAN-SUR-LESSE GOUFFRE DE BELVAUX

L'abbé HENIN, ancien doyen de Gembloux, originaire de Han/s/Lesse, poète, écrivain wallon, professeur, humaniste authentique, nous a quitté en 1993. Son magnifique plaidoyer en wallon contre le «Parc à gibier de Han/s/Lesse» honteusement dénommé «Réserve naturelle d'animaux sauvages» est trop peu connu. Ce conte intitulé «Li nêt dès leûps» lui a valu le prix Calozet en 1983.

Je l'avais rencontré peu avant sa mort. Il m'a remis un exemplaire de ce conte. Ci-joint, un extrait significatif concernant ce parc à gibier qu'il maudissait :

Maïs on djoû, is m'ont volé m'pays. Is-ont pris tot ç' cwin-là po-z-è fè on «parc à gibier»? ont-is dit, èt l'raclôre su dès kilomètes pa-drî one cloture di fil, comme à Buchènwald. C'èst fini. Nos n'rans pus choûtè l' Lèsse qui s'kitape o gofe di Bèlvaux, èt nos coûtchi dès-eûres au-d'zeûs dès rotches di Faule po sondji.

«C'èst po mète à l'abouche lès fleûrs èt lès biesses do pays», dijèt-is. Rastrind ! C'èst po-z-oblidji lès djins à montè dins one sôte di châr-à-banc, qu'is lumèt «Safari». Dji t'dimande ! Èt lès porminè là-d'dins èt l'zi apè quatre-vingts francs, po leû bouÿse. Là, tin, poqwè !

Qu'on-z-aspétche do distrûre lès biesses èt misbridji lès campagnes : come di jusse ! Mi, l'preumi ! Mins poqwè faut-l condânè po ça li pus bé bokèt do pays ? Binde d'alcotis ! qu'is m'fint mau causè. Is m'ont lèyi l'Fontinne Sint-Maurtin, Soyère èt l'Tinémont. Maïs on nèt, djîrai sins rin dire, avou one ètricwache, côpè lès fils come lès prîj'nîs tîmps do l'guère. Èt dji courrai come on fô, riprînde çu qu'èst da min.ne. Èt qu'is èvonye pus lon fè leûs martchotadjes di rossé chin.

Après 30 ans, les «marchôtages di rossé chin», les «alcotis» continuent de plus belle et le poète wallon doit se retourner dans sa tombe. J'ai imaginé ce petit dialogue, oh, combien réel, entre le bourgmestre et l'administrateur de la SA des Grottes.

Le mayeur : Je marque mon accord pour renouveler ton bail pour 30 ans, mais tu dois investir quelques dizaines de millions pour nos grottes de Rochefort et maintenir le camping de Han-sur-Lesse. Il y a bien quelques doux rêveurs parmi mes administrés qui veulent une entrée libre au gouffre de BELVAUX mais si tu offres déjà une journée porte ouverte en plus des entrées gratuites aux habitants pour le Safari, l'effort est louable.

L'administrateur : D'accord, mais certains hurleront encore que c'est «le pognon contre le pognon» et que l'on fait du chantage à l'emploi. Ces rebelles en «affaires» nous en avons déjà connu voici 30 ans et le bail a été conclu sans problème malgré que d'aucuns parlent encore de promesses non tenues

Le mayeur : J'entends toujours dire «c'est todi le p'tit qu'on spoche», mais ils ne savent pas, moi comme toi, que les «affaires» sérieuses se règlent autrement. Bien sûr, il y aura toujours quelques «écologes» ou «naturalistes» comme trouble-fête ...

Au nom des amis di massif de Boine,
du gouffre de BELVAUX et
des derniers «Caracolis» beivallois.

LIBERT Albert
BELVAUX-SUR-LESSE

Les activités de l'équipe BOTANIQUE en 1994.

Samedi 19 mars. Initiation bryologique à Lessive par Arlette Gelin.

Promenade de découverte des mousses suivie de détermination.

Samedi 2 avril. Recensement annuel des anémones pulsatilles au

Tienne des Vignes à Resteigne.

Malgré une réduction globale en 1994 du nombre d'anémones pulsatilles en fleurs (- 41% par rapport à 1993), l'écart se creuse entre la population des 8 carrés fauchés en 1991 et celle des carrés témoins correspondants. L'effet positif du fauchage avec exportation des coupes ne fait donc aucun doute. Trois nouveaux carrés ont été fauchés les 6/11/94 (n°17) et 15/1/95 (n°22 et 35). Le carré n° 26 a été fauché pour la seconde fois également le 15/1/95.

Nombre de pieds fleuris:

	moy. 86-91	92	93	94
Total	574	637	897	531
8 carrés témoins	160	165	198	119
8 carrés fauchés	165	211	381	276
		(+28%)	(+92%)	(+132%)

P.Limbourg

Samedi 9 avril. Sortie bryologique.

BELVAUX: rive gauche de la Lesse en amont de Belvaux.

Assise géologique: Givetien inférieur (Gvb) - calcaire.

Le matin, sous une pluie battante, nous récoltons:

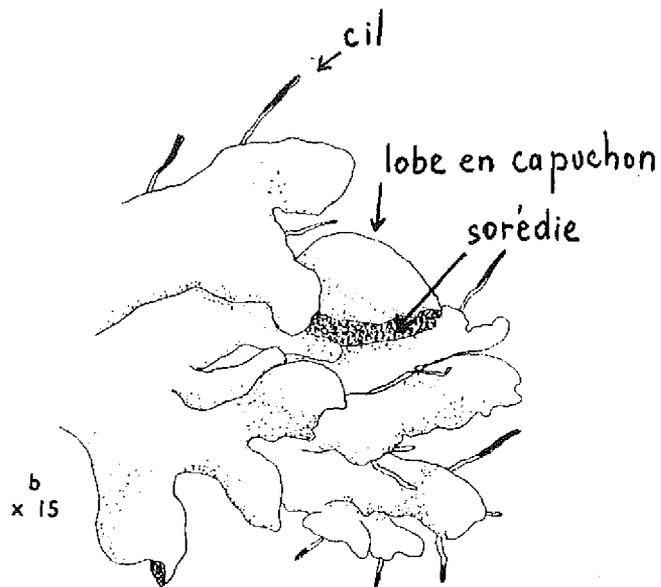
- au bord du chemin conduisant à la rivière: Pseudo scleropodium purum, Brachythecium rutabulum, Cirriphyllum piliferum, Anomodon viticulosus
Neckera crispa
- sur un muret calcaire: Tortula muralis, Grimmia apocarpa, Bryum argenteum, Ceratodon purpureus, Homalothecium sericeum
- sur un piquet de clôture: Physcia adscendens

Ce lichen foliacé, en rosaces gris pâle de 1 à 2 cm de diamètre, est fixé assez lâchement au substrat (bois ou pierre). Comme tous les Physcia, les lobes sont étroits, ménageant entre eux des sinus profonds

presque parallèles. Cette espèce est facilement reconnaissable car son thalle est pourvu de cils marginaux mi-pâles, mi-noirs. L'extrémité des lobes est enflée en forme de casque, sous lequel sont produites les sorédies. L'espèce est nitrophile.

- sur sol forestier: Eurynchium praelongum, Thuidium tamariscinum, Clenidium molluscum, Plagiomnium undulatum, Plagiomnium affine
- sur un affleurement calcaire: Anomodon viticulosus, Thamnobryum alopecurum, Neckera crispa, Encalypta vulgaris.

L'après-midi, nous vérifions l'exactitude de nos déterminations au laboratoire d'écologie des Masures.



Physcia adscendens

Arlette Gelin.

30/04/94 Prospection à HAN-SUR-LESSE

Pour ce premier contact avec la flore printanière, les quelques botanistes amateurs se sont mêlés à l'équipe malacologie de Bruno.

Nous identifierons, avec l'aide de Fernand, les plantes communes qui poussent au printemps tout en longeant le chemin qui conduit des Masures au Rond Tienne (observation de terriers de blaireaux!). L'exploitation des pins noirs et des pins sylvestres qui parsèment le talus entre la plaine alluviale et la route de Han Rochefort, rend l'exploration plus aisée. Nous découvrirons quelques plantes typiques de l'ancienne pelouse à *Bromus erectus* mêlées aux plantes qui s'installent dans les bas des pentes sur colluvions.

Plus loin, sur le versant est du bois de Noulaity, la chênaie-charmaie acidocline sera comparée à la chênaie-charmaie à primèvere. Quelques placettes annoncent déjà la hêtraie calcicole à orchidées. Nous ne sommes pas loin du Tiers des Falises.

Le retour se fera par la traversée de So-Hère où nous nous familiarisons avec les arbustes typiques de Famenne.

Notre objectif, au cours de cette demi-journée, n'avait comme ambition que de nous remettre en mémoire les plantes les plus communes et reconnaître à l'état végétatif celles que nous rencontrerons au cours de la saison

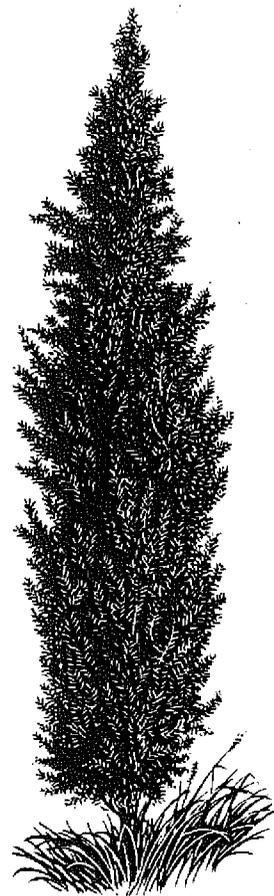
LEBRUN Jean-Claude

Samedi 14 mai. Promenade d'initiation botanique à Dion.

L'excursion (matinée uniquement) a été consacrée à la reconnaissance de la flore rudérale présente dans le village, ainsi qu'à l'exploration de la végétation thermophile couvrant le versant droit de la vallée du ruisseau de Dion entre Dion-le-Haut et Dion-le-Val au sud de la route reliant Beauraing à Givet.

Quelques affleurements de calcaire givetien en bordure de la falaise sont occupés par une pelouse xérique de type xérohometum d'un grand intérêt.

On y a trouvé: Globularia bisnagarica, Helianthemum nummularium, Allium sphaerocephalon, Hippocrepis comosa, Seseli libanotis, Sesleria caerulea, Acinos arvensis... La colonisation forestière est également remarquable avec: Ligustrum vulgare, Cornus mas, Sorbus torminalis, Rhamnus cathartica, Juniperus communis. Dans le bas du versant, nous avons rencontré une belle plage de Neottia nidus-avis.



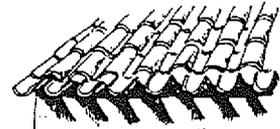
Pierre Limbourg.

Le rendez-vous était fixé devant l'église de Tongry, pittoresque village, le plus méridional de Belgique. Tongry est, contrairement au traditionnel village-rue lorrain, un village aggloméré. Il doit son attrait à la couleur de la pierre de ses façades et à ses toits de tuiles "canal" dont l'étagement donne un remarquable jeu de couleurs (A).

Tongry comporte une cinquantaine de bâtiments millésimés entre 1741 et 1882:

16 73

Linteau millésimé à Tongry



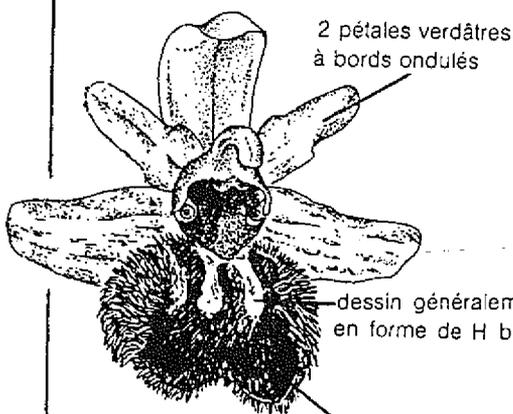
Tuile romaine

Adossé à mi-pente du revers de la côte bajocienne, protégé des vents froids, exposé au sud-ouest et implanté en terrain rocaillieux calcaire, ce coteau bénéficie d'un climat local exceptionnellement chaud et sec. La combinaison d'activités humaines (exploitations de la pierre calcaire et pratiques pastorales) - aujourd'hui révolues - dans un milieu aussi remarquable a donné naissance à un paysage semi-naturel original: les trûches ou pelouses calcaires.

Placées en bordure du plateau lorrain, non loin du Bassin Parisien, les trûches sont reliées aux voies de pénétration pour les organismes venant du midi, que constituent la Meuse et la Moselle, elles-mêmes dans le prolongement du couloir Rhône-Saône (B).

OPHRYS ARAIGNEE

Ophrys sphegodes



2 pétales verdâtres à bords ondulés

dessin généralement en forme de H bleuâtre

labelle pourpre brun presque entier ou à peine trilobé

Répartition:

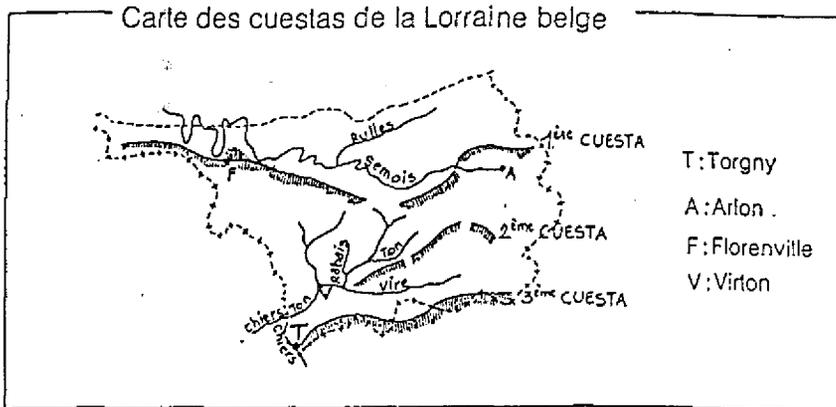
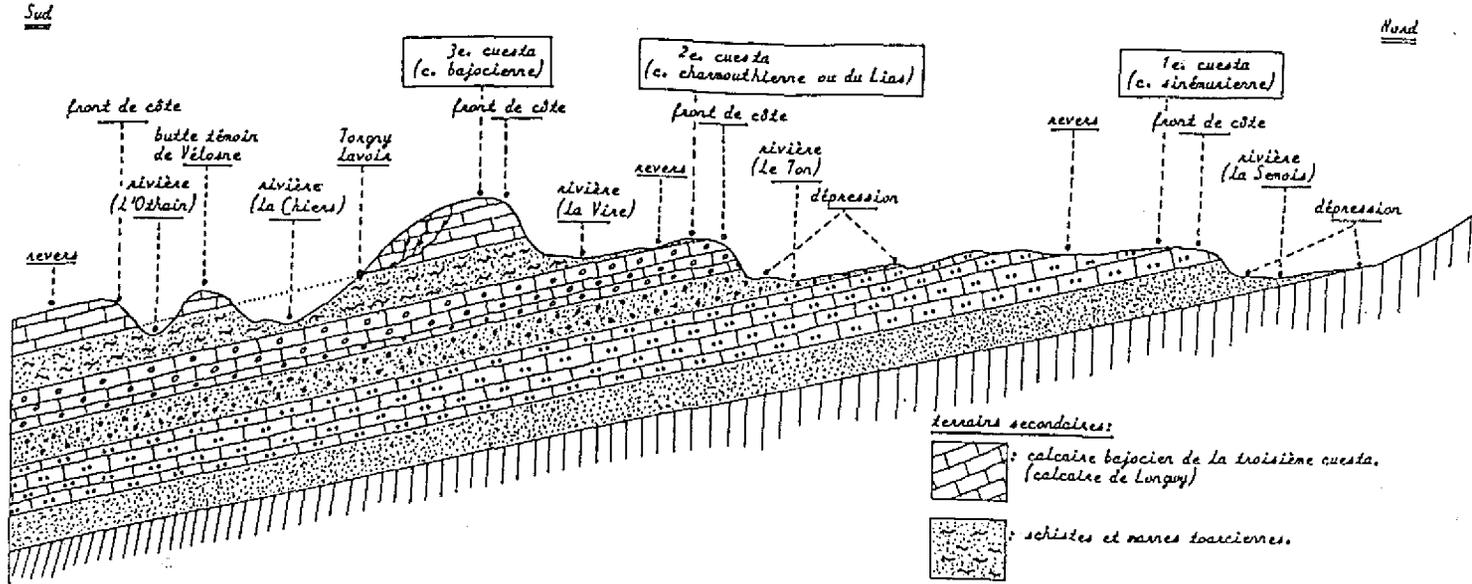
la seule station actuellement connue en Belgique serait celle de Tongry qui correspond à la limite septentrionale de son aire franchement méditerranéenne (Europe méridionale).

Remarque:

ophrys très variable surtout en ce qui concerne les dessins et la forme du labelle. Plante pollinisée par l'intermédiaire de diverses espèces d'insectes dont les *Andrena* (abeilles solitaires à abdomen aplati).

Le sous-sol des trûches est formé de calcaire bajocien, tandis que les terres cultivées des coteaux s'abaissant vers les rivières comme la Chiers et l'Othain, reposent sur les marnes toarciennes. Ces sols d'origine sédimentaire (ère secondaire - période jurassique) datent d'environ 195 millions d'années et sont contemporains des dinosaures.

Après le topo géologique (voir C), consacré à la formation des cuestas, nous délaisserons Tongry, pour franchir la Chiers marquant la frontière française et nous rendre à Vélosne. Au sud de ce village, un éperon orienté vers le nord-est, partiellement couronné par des ouvrages de la ligne de fortifications Maginot (1940-1945), porte une célèbre et riche pelouse calcaire: la Ramonette.



terrains secondaires:

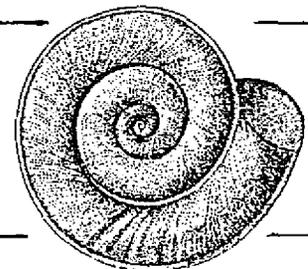
- : calcaire bajocien de la troisième cuesta. (calcaire de Longuy)
 - : schistes et marnes toarciennes.
 - : marlons d'Aubange de la deuxième cuesta.
 - : schistes et argiles.
 - : grès calcaire sinémiurien de la première cuesta. (grès de Florenville)
 - : marnes. (dépression marneuse de La Senoie)
- terrains primaires:
- : socle primaire (retombée de L'Ardenne).

Plus de dix espèces d'orchidées observées dont *ophrys fuciflora*(1) et *sphegodes*(2), *orchis militaris*(3), *anacamptis pyramidalis*(4). Ne pas oublier: *pulsatilla vulgaris*(5) en vastes plages, *thymus praecox*(6), *bulbocastanum*(7), ...

Une pluie drue nous oblige à un repli stratégique vers le village de Othe. Une des arches du pont sur L'Othain nous offre un abris pour le pique-nique.

L'othain est une splendide rivière envahie par une luxuriante végétation aquatique. En témoigne la présence de: *nuphar lutea*(8), *scirpus lacustris*(9), *butomus umbellatus*(10), *norippa amphibia*(11), *sagittaria sagittifolia*(12), *sparganium erectum*(13), *potamogeton sp.*(14) et de nombreux *carex*(15). La faune aquatique y abonde: planorbes, orisus, anodontes, Lymnées, ... , libellules, ... De sous notre pont, nous avons pu également observer un martin-pêcheur et plusieurs bergeronnettes des ruisseaux.

Anisus planorbis (LINNÉ).



La pluie ayant cessé, nous prenons le chemin de Baseille-sur-Othain, à travers un bois au sol eutrophe où on notera *valeriana wallrothii*(16), *sanicula europaea*(17) et *neottia nidus-avis*(18).

Au détour d'une haie, observation d'un couple de pies-grièches écorcheurs et de quelques bruants proyers.

On gardera en mémoire la traversée de l'Othain dans le village de Baseille avec son impressionnante colonie d'hirondelles chassant inlassablement au-dessus du ruisseau.

Le chemin Baseille-Villeclloye nous fait découvrir *salvia pratensis*(19), *lathyrus aphaca*(20), *rhinanthus alectorophus*(21), *tamus communis*(22), *daphne mezereum*(23), ... Le bout de ce chemin débouche dans la réserve naturelle de Villeclloye que semble surveiller la citadelle de Montmédy. Nous y retrouvons le cortège floristique de la Ramonette avec *ophrys insectifera*(24) et *phlegodes*(2), *aceras anthropophorum*(25), ...



Index:

- 1. ophrys frelon
- 2. ophrys araignée
- 3. orchis militaire
- 4. orchis pyramidal
- 5. anémone pulsatile
- 6. serpolet couché
- 7. noix de terre
- 8. nénuphar jaune
- 9. jonc des chaisiers
- 10. butome en ombelle
- 11. norippe amphibie
- 12. sagittaire
- 13. rubanier rameux
- 14. potamo
- 15. lâche
- 16. valériane des collines
- 17. sanicle
- 18. néottie nid d'oiseau
- 19. sauge des prés
- 20. gesse sans feuille
- 21. rhinanthé velu
- 22. taniér
- 23. bois-joli
- 24. ophrys mouche
- 25. acéras de l'homme perdu

La journée se termine au café-restaurant "La Romanette" où on peut déguster la touffaille gaumaise dont voici la recette:

La Touffaie du tch'eu nou.

Rislé dé ugrons da du suif da une vie gamel an font, ajuté-s-y in pô d'farin é fâr bruni. Rislé à por da in pèl des cotis d'pouché et tapé-lé pat-dssu lé ugrons. Côpé an tranch lé canada pélée (lé cône d'y gatte son lé maieur), tapé-lé da la vie gamel pat-dssu toute lé affér. Métté d'l'iau por nohî lé canada, é far coeur pada assé longta en touillan pa dé co. Baillé avu ça in boun salôt d'y pich à li.

Bibliographie: - (A) "Randonnées en Pays de Tongry" édition S.J. La Gaume - Virton (1986) J.C. Léonard - A. Pierlot.
- (B) "Découverte nature à Tongry" édition S.J. La Gaume - Viton (1987) G. Weyembergh.
- (C) Livret guide de la promenade.

Relevés botaniques et ornithologiques sur simple demande.

Gérard Lecomte - 5170 Bois de Villers.

Samedi 25 juin. Les réserves LRBPO à Nassogne (Bocogne)

et Lessive (Cobri).

a) Réserve de Bocogne à Nassogne (IFBL: J6. 27. 41).

Prairies marécageuses jadis fauchées - voire pâturées - formant têtes de sources du Ruisseau de Bocogne (bassin de la Wamme). Parmi la mosaïque de groupements, on a reconnu:

- la prairie alluviale à reine des prés (*Filipendula*), type acidocline à *Polygonum bistorta*, *Scirpus sylvaticus*, *Crepis paludosa*
- le pré de fauche à nappe phréatique fluctuante, plutôt pauvre en éléments nutritifs (Molinion), type mésotrophe (pH voisin de 6), à *Scorzonera humilis*, *Selinum carvifolia*, *Succisa pratensis*
- le pré de fauche humide amélioré (*Bromion ramosi*)
- la prairie pâturée humide à jonc et crételle (*Junco-Cynosuretum*)
- la prairie maigre, mésophile, à fétuque rouge et crételle (*Festuco-Cynosuretum*)
- l'aulnaie marécageuse (*Alnion glutinosae*).

94 espèces au total ont été recensées dans ce site très intéressant dont plusieurs ne sont pas encore mentionnés à l'Atlas de la Flore belge (carré J6.27), notamment: *Dactylorhiza fistulosa* (= *majalis*), *Dactylorhiza maculata*, *Carex panicea*, *Carex pallescens*, *Platanthera chlorantha*, *Lysimachia vulgaris*, *Succisa pratensis*, *Scorzonera humilis*, *Selinum carvifolia*, *Crepis paludosa*, *Valeriana dioica*...

b) Réserve de Cobri à Lessive (IFGL: J6.23.44 et 36.24.33).

Le site, très connu des botanistes, a déjà fait l'objet de plusieurs prospections depuis 1979: 17 et 24/6/79 (Rapport NHL 1979, p. 90), 5/9/87 (Rapport 1987, p. 148), 26/7/92 (Rapport 1992, p. 152).

A la liste déjà longue d'espèces recensées, on doit ajouter: *Carex riparia*, *Carex vesicaria*, *Carex tomentosa*, *Epilobium ciliatum*, *Epipactis helleborine*. A noter que seuls les biotopes humides de la réserve ont été visités.

Pierre Limbourg

SORTIE BOTANIQUE du 16 juillet 1994 à VILLERS S/LESSE.

La chaleur torride et la sécheresse des dernières semaines ne faciliteront pas les observations botaniques. Aussi nous contenterons-nous d'une ballade alliant la botanique, le tourisme et la marche.

Nous commençons la journée par la visite de la jolie chapelle de Jambline, hameau de Villers S/Lesse. On trouve déjà des traces de cet édifice en 1139 (Paroisse St-Barthélemy). Les fonts baptismaux datent du XIIIe siècle. Restaurée au XVIIe siècle, la chapelle fut reconstruite en 1759 dans le style baroque que nous pouvons encore admirer aujourd'hui.

A quelques centaines de mètres de là, se dresse le Château Royal de Ciergnon. La Lesse coule à ses pieds et nous la longeons au lieu-dit "La Collyre". Malgré la fraîcheur du lieu, nous ne retrouvons ni Asplenium Adiantum-nigrum, ni Asplenium septentrionale, deux fougères intéressantes qui s'y abritent. Par contre, Aconitum vulparia, en fruits, abonde sur les berges.

Nous atteignons le village hétéroclite de Ciergnon, écrasé sous le soleil, puis après une longue grimpe, le long d'un sentier bordé par endroits d'Ilex europaeus, nous nous réfugions à l'ombre des frondaisons du Bois des Aujes. Le reste de la journée, nous nous promenons dans ce type de forêt, c'est-à-dire une chênaie-charmaie à stellaires (Stellario-carpinetum): sous les chênes pédonculés et sessiles d'une belle venue, le sous-bois et les taillis comportent surtout des charmes et des noisetiers. La végétation herbacée est, quant à elle, représentée essentiellement par: Stellaria holostea, Anemone nemorosa, Teucrium scorodonia, Holcus mollis, Descampsia flexuosa, Convallaria majalis, Veronica officinalis, Lathyrus Montanus, Stachys officinalis, Calluna vulgaris. Ce genre de forêt est situé principalement sur schistes famenniens.

A midi, pique-nique sous un vieux charme, non sans avoir jeté un coup d'oeil sur le site bucolique du château de Fenffe et de ses étangs.

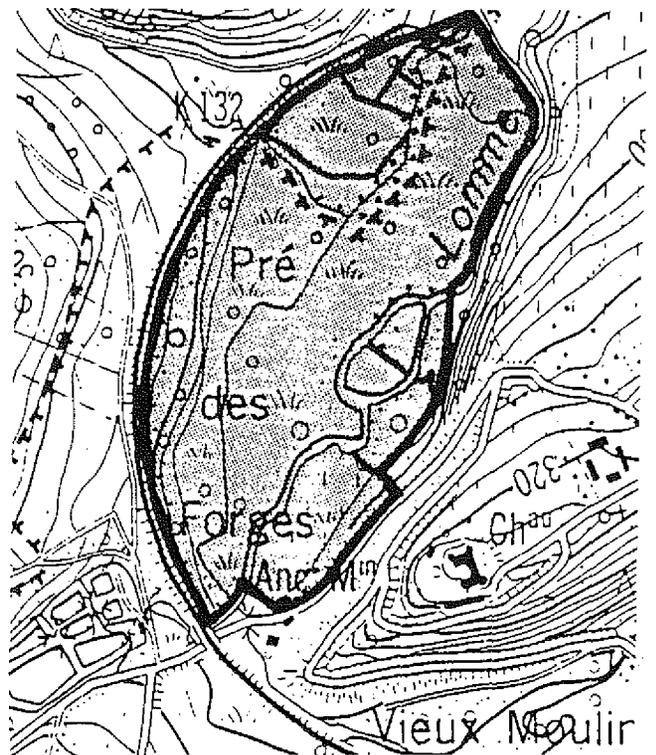
L'après-midi, nous descendons le ruisseau de Fenffe bordé par endroits de large plages jaunes d'Impatiens Noli-tangere. Sur un talus ensoleillé, en lisière du Bois de Rochette, nous observons une station de Digitalis grandiflora (R). Puis nous traversons le Bois de Haumont pour atteindre la chapelle Reine Astrid. Nous longeons encore le Bois de Briquemont en bordure duquel une lande à genévriers se maintient à grand-peine. Quant à la végétation des pelouses schisteuses toutes proches, la sécheresse l'avait rendue indéterminable.

Comme les plantes n'étaient pas seules à souffrir de la canicule, nous avons beaucoup apprécié le traditionnel rafraîchissement qui marque la fin de nos promenades.

Arlette Gelin.

En 1987, l'équipe botanique s'était déjà donné rendez-vous dans la vallée de la Lomme pour une prospection d'un carré I.F.B.L (J6-45-42) où se trouve notamment le PRE DES FORGES. (Voir rapport Barbouillons 1987 p.147 rédigé par P.Limbourg)

Les pluies torrentielles ayant limité nos investigations, nous nous étions bien promis de venir compléter nos observations sous des cieux plus cléments. A quelque 24 heures près, nous avons évité un "bis repetita"! C'est dans de hautes herbes détrempées qu'il nous faudra progresser.



Le Pré des Forges est une des six réserves naturelles domaniales de l'Ardenne Centrale. Il fut choisi dans les années soixante comme site de référence pour l'étude d'un écosystème prairial humide. Voici ce qu'écrivaient Duvigneaud et Tanghe dans l'introduction de leur étude sur le Pré des Forges, publiée en 1977 :

"...Ce sont des prairies semi-naturelles, jadis drainées, fauchées et parfois même cultivées, et qui, ayant échappé à l'enrésinement, évoluent spontanément vers des groupements ligneux de saussaie, de fourré épineux ou d'aulnaie, cette dernière représentant la couverture végétale primitive, tout au moins dans les parties les plus humides de la plaine alluviale. ...Le Pré des Forges s'étend sur une surface approximative de 16.5 hectares. La microtopographie de ces terrasses, liée aux différences d'alluvionnement, et les variations consécutives du régime hydrique des sols alluviaux, différencient une série de groupements herbeux que l'on peut qualifier d'associations prairiales stationnelles..."

Qu'en est-il actuellement?

La dynamique du couvert végétal est pour l'instant explosive et modifie la physionomie du site avec une rapidité surprenante.

"...On assiste à un embroussaillage très rapide à tel point que certaines parties sont aujourd'hui totalement fermées par la végétation arbustive (aulnes et saules essentiellement). A la mosaïque des groupements végétaux très diversifiée, instau-

rée par les pratiques de fauche du passé, se sont substitués en quelques années des groupements banaux, où domine largement la mégaphorbiaie à reine des prés (et ortie) ainsi que la prairie à bistorte et à houlque molle. Quelques éléments relictuels de prairie humide à jonc épars et molinie (facies de dégradation de la jonchaie acutiflore) et de prairie à fétuque sont encore identifiés..."

Cet état des lieux, qui correspond parfaitement à nos observations botaniques est extrait d'un rapport rédigé par le Groupement inter-universitaire de Recherches en Ecologie Appliquée (G.I.R.E.A, U.C.L., ...) qui fut sollicité en 1990 pour établir tous les plans de gestion des réserves domaniales de l'Ardenne Centrale. (Budget 2 176 000 FB)

Le plan de gestion du Pré des Forges, terminé en 1992, fut distribué confidentiellement aux ingénieurs des Eaux et Forêts chargés de l'organisation de la gestion. Les autres membres de la commission ne se sont plus réunis depuis et ignorent le contenu de ces plans de gestion!

L'analyse de la situation du site, tant au point de vue ornithologique, entomologique que botanique, les objectifs et la description des modalités des interventions dans la gestion de la réserve, tous ces éléments sont particulièrement bien décrits. Voici en exemple toutes les interventions proposées dans ce rapport :

- A Délimitation des zones ouvertes.
- B Débroussaillage conservatoire des zones ouvertes.
- C Mise en place des carrés permanents.
- C' Mise en place des parcelles d'étrépage.
- D Relevé de la végétation des carrés permanents.
- D' Relevé de la végétation des parcelles d'étrépage.
- E Suivi faunistique (Rhopalocères - Odonates).
- F Suivi de l'Avifaune.
- F' Suivi de la qualité des eaux de la Lomme.
- G Délimitation des parcelles de taillis.
- E Régénération du taillis.
- I Exploitation du taillis.
- J Fauchage annuel estival.
- K Exportation et élimination des produits de fauche.
- L Evacuation des résidus fauche des années 1990 et 1991.
- M Etrépage, évacuation et élimination des étrépes.
- N Déboisement et débroussaillage (portion des berges).
- N' Recépage, débroussaillage des lisières.
- O Creusement de mares.
- P Surveillance, information du public.
- Q Signalisation de la Réserve et balisage des sentiers.
- R Rapport annuel d'activité (R1); rapport quinquennal d'évaluation (R2).
- S Entretien courant.

Quant à l'estimation du coût de cette gestion établie pour les 11 années à venir, elle m'a laissé pantois! Je la livre à votre réflexion de contribuable défenseur de la nature. La dépense annuelle s'élèverait à environ 450 000 FB. En 1989, la fauche et l'enlèvement des épineux sur 2.8 hectares avait déjà coûté 600 000 FB supportés par la province. Jugés trop coûteux, ces travaux de gestion ne furent plus entrepris.

Quelle attitude adopter devant cette réserve qui, sans gestion, évolue vers des groupements ligneux (saussaie, épineux, aulnaie...)? Que penser des plans de gestion qui, une fois terminés... et payés... sont abandonnés dans les tiroirs de l'administration et que dire des commissions de gestion qui ne sont plus réunies et ignorent même ces plans de gestion?

LEBRUN Jean-Claude.

Samedi 13 août. Prospection IFBL du carré J6.35.13 à Belvaux.

Sites parcourus: Maupas, En Laumont, Les Hectais, Ran des Boyes.

Pas moins de 255 espèces ont été notées dans ce carré de 1 km², ce qui en fait un des plus riches des 38 carrés prospectés par l'Equipe Botanique depuis 1984 sur la feuille IGN 59 (J6) (maximum 270 espèces).

Hormis les prairies, tous les sites visités font partie des réserves d'Ardenne et Gaume (Parc Lesse et Lomme) de la commune de Rochefort. Les rochers et pelouses de Maupas ont statut de réserve naturelle domaniale depuis le 18/7/91.

Pierre Limbourg

24/09/94 : INITIATION MYCOLOGIQUE A SOHIER.

Dans le cadre de l'exposition consacrée à la forêt, les Naturalistes de la Haute-Lesse se sont mis à la disposition des organisateurs pour guider, en cours d'après-midi, une promenade d'initiation à l'observation de la nature et plus spécialement des champignons.

La traversée du village et l'observation des matériaux de construction nous permettra de nous situer géologiquement à la limite de l'Ardenne et de la Famenne.

Devant la mare, nous évoquerons les problèmes d'environnement pour souligner l'importance de conserver une grande diversité de sites capables d'accueillir un maximum d'espèces, tant végétales qu'animales.

Ensuite, nous nous dirigerons vers la forêt et plus spécialement vers le "Grand Vivier". Là, à partir des champignons recueillis, nous essayerons d'établir un canevas général de la classification des champignons en y introduisant le concept moderne phylogénique (du plus primitif au plus complexe). Pour les novices, l'exercice consistera surtout à apprendre à voir, toucher, humer, goûter... pour repérer les caractères typiques à chaque famille ou à chaque espèce.

LEBRUN Jean-Claude

Samedi 8 octobre. Sortie mycologique.

La Petite Tinaumont à Han-sur-Lesse.

Guide: Arlette Gelin. (Cfr. C.R. p.153)

Samedi 22 octobre. Promenade à Villance.

Guide: J-C1 Lebrun. (Signalée p.128)

Samedi 29 octobre. Sortie mycologique: le Bois Niau à Auffe.

Guide: Arlette Gelin (Cfr. C.R. p.153)

SORTIE BRYOLOGIQUE du 13 novembre 1994 à Rochefort.

FOND DES VAUX.

Assise géologique: Givetien supérieur (Gvb) - calcaire.

Ce vallon sauvage et sinueux entaille profondément, sur plus d'un km, le sud du plateau du Gerny. Cette vallée sèche, envahie de temps à autre par des crues, est intéressante à plus d'un titre: on y observe des phénomènes karstiques, une érablière-tillaie à scolopendre (qui abrite notamment le peu commun *Polystichum lonchitis*), des affleurements de rochers calcaires exposés au nord et au sud. La flore bryologique y est particulièrement bien développée et nous y récoltons:

- à l'entrée du chemin accédant au Fond des Vaux: *Bryum capillare*, *Eurynchium praelongum*, *Brachithecium rutabulum*, *Bryum argenteum*
 - sur un talus en lisière du bois: *Cirriphyllum piliferum*, *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Mnium hornum*, *Pleurozium scheberi*, *Calliergonella cuspidata*
 - dans la hêtraie: *Fissidens taxifolius*, *Pseudoscleropodium purum*, *Eurynchium striatum*, *Plagiomnium affine*
 - dans la carrière, sur un rocher exposé au sud: *Hylocomium splendens*, *Ctenidium molluscum*, *Tortella tortuosa*, *Grimmia pulvinata*, *Orthotrichum anomalum*
 - sur rocher ombragé: *Encalypta streptocarpa*, *Neckera complanata*
 - sur chemin forestier: *Thuidium tamariscinum*, *Rhytidiadelphus loreus*
 - sur un muret en pierre calcaire: *Tortula ruralis*, *Grimmia pulvinata*
- Remarque. Parmi les mousses, nous observons une colonie de très jolies Omphales: *Phacotellus rickenii* appelées aussi *Omphalina muralis*.

Le laboratoire d'écologie des Masures ne pouvant plus nous recevoir, comme d'habitude, nous avons été contraints, l'après-midi, de nous contenter de notre propre matériel pour vérifier nos récoltes et nous exercer à l'étude microscopique des mousses.

Arlette Gelin.

Équipe "malaco... et autres bestioles".

Samedi 10 décembre 1994 - Bilan de l'année 1994
et projets d'avenir ...

Depuis 1990, année de parution du premier recensement des mollusques terrestres de Lesse et Lomme (Les Barbouillons, N°137, pp 86 à 91, 1990), l'équipe "malaco" a poursuivi sa prospection, soit de façon systématique lors de sorties programmées dans cet objectif, soit de façon plus informelle au hasard des promenades dans la région. La liste s'est donc étoffée et, surtout, davantage de carrés ont été prospectés.

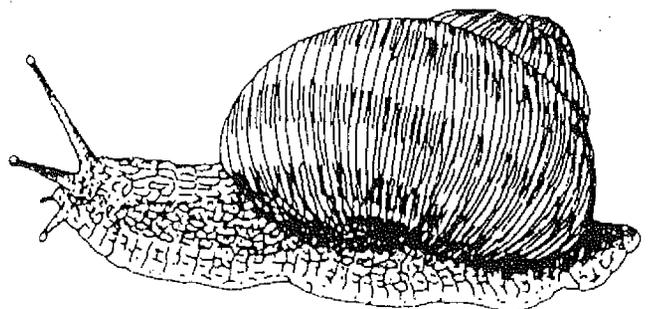
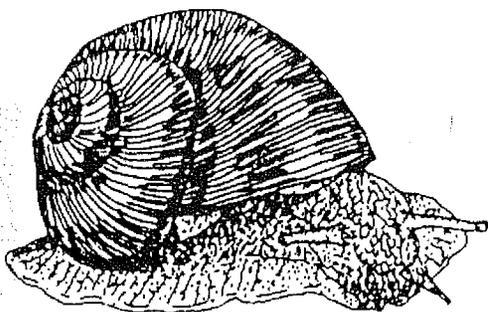
Les pages suivantes présentent donc l'état actuel de l'inventaire correspondant aux 24 carrés de la carte. Cette zone couvre une surface englobée dans la Zone de Protection Spéciale de Lesse et Lomme

En gros, 14 carrés ont été plus ou moins bien prospectés, ce qui ne signifie évidemment pas que toutes les espèces qui s'y trouvent ont été repérées. Quelques autres carrés ont été partiellement prospectés, mais ne sont pas repris dans ce bilan. La suite des activités de l'équipe permettra de poursuivre le travail ...

Un deuxième tableau présente un début d'inventaire, très partiel, des espèces d'eau douce. Là aussi, il reste encore beaucoup à faire ...

Pour l'année 1995, s'il fut décidé de ne pas s'acharner sur des activités spécifiquement liées à la poursuite de ces inventaires par des prospections et des déterminations systématiques, il est évident que ce travail se poursuivra progressivement au travers d'activités plus thématiques. Le programme de l'équipe "malaco", pour les prochains mois, est présenté dans le calendrier de ces Barbouillons ...
Avis aux amateurs !

Bruno MAREE



Carte de prospection des gastéropodes terrestres en Lesse et Lomme

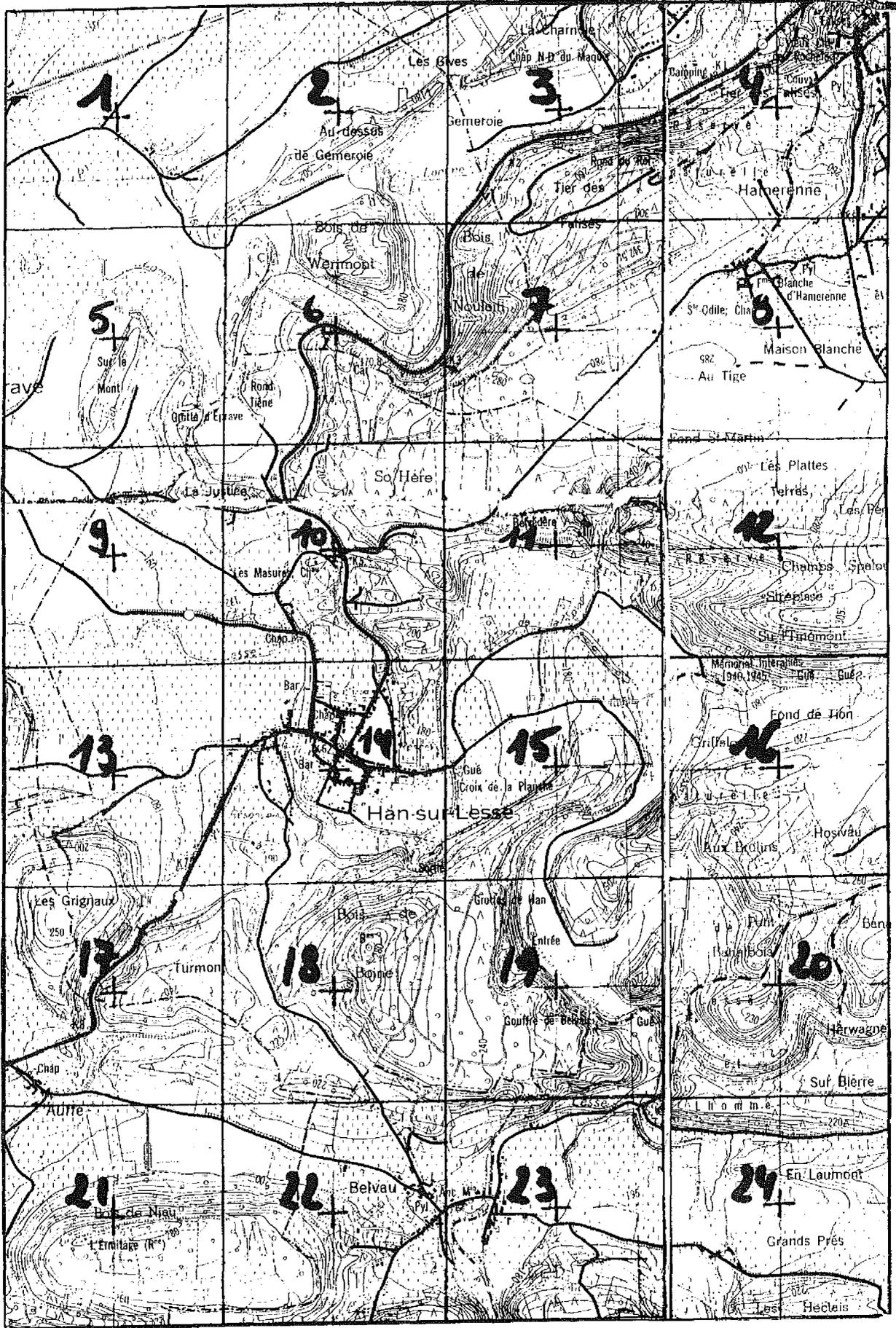


Tableau des gastéropodes terrestres recensés dans la Zone de Protection Spéciale "Lesse et Lomme" au 31 décembre 1994

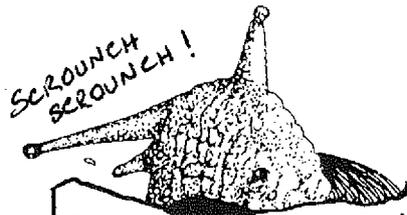
Espèces	Carrés	1	4	5	6	7	11	14	16	17	19	20	21	23	24
<i>Pomatias elegans</i>				X	X	X	X				X			X	X
<i>Acicula fusca</i>							X								
<i>Carychium minimum</i>				X			X								
<i>Carychium tridentatum</i>							X					X			
<i>Succinea putris</i>					X		X								
<i>Succinea oblonga</i>		X					X		X						
<i>Oxyloma elegans</i>							X								
<i>Azeca goodalli</i>												X			
<i>Cochlicopa lubrica</i>		X			X		X		X	X				X	X
<i>Pyramidula rupestris</i>					X		X		X						
<i>Truncatellina callicratis</i>					X		X								
<i>Vertigo moulinsiana</i>							X								
<i>Sphyradium doliolum</i>			X	X					X	X	X	X	X	X	X
<i>Abida secale</i>			X						X	X					
<i>Chondrina avenacea</i>									X	X					
<i>Pupilla muscorum</i>							X		X					X	X
<i>Vallonia pulchella</i>							X							X	X
<i>Vallonia costata</i>					X		X								
<i>Vallonia excentrica</i>							X								
<i>Acanthinula aculeata</i>							X			X					
<i>Ena montana</i>				X	X		X			X	X	X	X	X	X
<i>Ena obscura</i>				X	X		X			X	X	X	X	X	X
<i>Punctum pygmaeum</i>			X						X	X					
<i>Discus rotundatus</i>		X					X		X	X					
<i>Arion rufus</i>		X					X		X	X					
<i>Arion circumscriptus</i>		X					X		X	X					
<i>Arion subfuscus</i>		X					X		X	X					
<i>Arion hortensis</i>		X					X		X	X			X		
<i>Arion intermedius</i>		X					X		X	X					
<i>Vitrina pellucida</i>		X					X		X	X					
<i>Vitrea crystallina</i>		X					X		X	X					
<i>Nesovitrea hammonis</i>		X					X		X	X					
<i>Aegopinella pura</i>		X					X		X	X		X		X	
<i>Aegopinella nitidula</i>		X					X		X	X					
<i>Oxychilus draparnaudi</i>		X					X		X	X					
<i>Oxychilus cellarius</i>		X					X		X	X					
<i>Zonitoides nitidus</i>		X					X		X	X					
<i>Tandonia budapestensis</i>		X					X		X	X					
<i>Tandonia rustica</i>		X					X		X	X			X		
<i>Boetgerilla pallens</i>		X	X				X		X	X					
<i>Limax maximus</i>		X					X		X	X					
<i>Limax cinereoniger</i>		X					X		X	X					
<i>Limax flavus</i>		X					X		X	X					
<i>Lehmania marginata</i>		X					X		X	X					
<i>Deroceras laeve</i>		X					X		X	X					
<i>Deroceras reticulatum</i>		X					X		X	X		X			
<i>Euconulus fulvus</i>		X					X		X	X					
<i>Ceciloides acicula</i>		X					X		X	X					
<i>Cochlodina laminata</i>		X					X		X	X					
<i>Clausilia parvula</i>		X					X		X	X					
<i>Clausilia bidentata</i>		X					X		X	X					

SUIVEZ-MOI
LES GARS,
C'EST PAS FIN!





	1	4	5	6	7	11	14	16	17	19	20	21	23	24
<i>Clausilia dubia</i>										X				
<i>Macrogastra ventricosa</i>				X										
<i>Macrogastra plicatula</i>		X		X										
<i>Macrogastra rolphii</i>		X		X	X	X		X					X	X
<i>Balea biplicata</i>			X	X										
<i>Bradybaena fruticum</i>				X										
<i>Helicella itala</i>				X				X	X	X			X	X
<i>Perforatella incarnata</i>	X			X	X	X		X	X	X	X	X		
<i>Trichia hispida</i>		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
<i>Helicodonta obvoluta</i>				X				X	X	X			X	X
<i>Helicigona lapicida</i>				X				X	X	X			X	X
<i>Cepaea nemoralis</i>	X			X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
<i>Cepaea hortensis</i>		X		X				X	X	X	X	X	X	X
<i>Helix aspersa</i>				X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
<i>Helix pomatia</i>				X	X	X		X	X	X	X	X	X	X



Premier recensement des mollusques dulcicoles des cours d'eau et zones humides de la Zone de Protection spéciale de Lesse et Lomme

HYDROBIIDAE														
<i>Potamopyrgus jenkinsi</i>	X				X									
PHYSIDAE														
<i>Physa acuta</i>	X									X				
LYMNAEIDAE														
<i>Lymnaea truncatula</i>	X				X		X							
<i>Lymnaea palustris</i>	X													
<i>Lymnaea peregra</i>	X		X		X									
<i>Lymnaea ovata</i>	X		X		X		X							
<i>Lymnaea stagnalis</i>					X									
PLANORBIDAE														
<i>Anisus vortex</i>					X		X		X					
<i>Gyraulus albus</i>					X				X					
SPHAERIIDAE														
<i>Sphaerium corneum</i>	X									X		X		
<i>Pisidium casertanum</i>					X					X				
<i>Pisidium personatum</i>										X				
	LESSE	LOMME		RI D'AVE		RI DE LA PLANCHE		MARE de SOHIER		MARE de WAVREILLE				

Samedi 17 décembre : PROMENADE AUX ENVIRONS D'EREZEE

La place de l'église (Place Florent Garnir) à Erezée, où a lieu notre rendez-vous, est propice au démarrage d'une promenade placée d'emblée sous le signe de l'éclectisme.

Cette place a marqué la personnalité d'Arsène SOREIL (1893-1989), l'auteur de Dure Ardenne, qui passa l'essentiel de son enfance à Erezée. Dans Récits divers et Jeux de plume, il écrit :

"Quand je montais au village le dimanche, un peu raidi dans mes vêtements propres, je pressentais confusément des "harmonies" que je conçois plus clairement aujourd'hui; j'avais conscience d'entrer dans un système d'échanges grandioses dont le sens m'échappait. Moi et les miens, nous refaisions, à la suite de combien de générations! l'ascension rituelle du paysan à tête rase vers ce haut-lieu, vers ce chef-lieu, là où les maisons des notables, disposées en rond, regardaient, à distance congrue, la maison de Dieu. Une belle place régulière, plantée de marronniers en pleine vigueur, achevait, en l'élargissant encore, la zone de pénombre et de silence que l'aire sacrée du champ des morts, la sombre palissade des ifs, le mur bas du pourtour, développaient derrière le chevet et sur les flancs de l'église. Les bruits du "siècle" semblaient ainsi tenus en respect; les crudités de la vie ordinaire avaient le temps de se filtrer, de se spiritualiser déjà quelque peu, en s'engageant dans cette espèce de réserve, par le pavé droit, étroit et solennel qui, courant entre les arbres, accueillait le fidèle au quitter de la route."

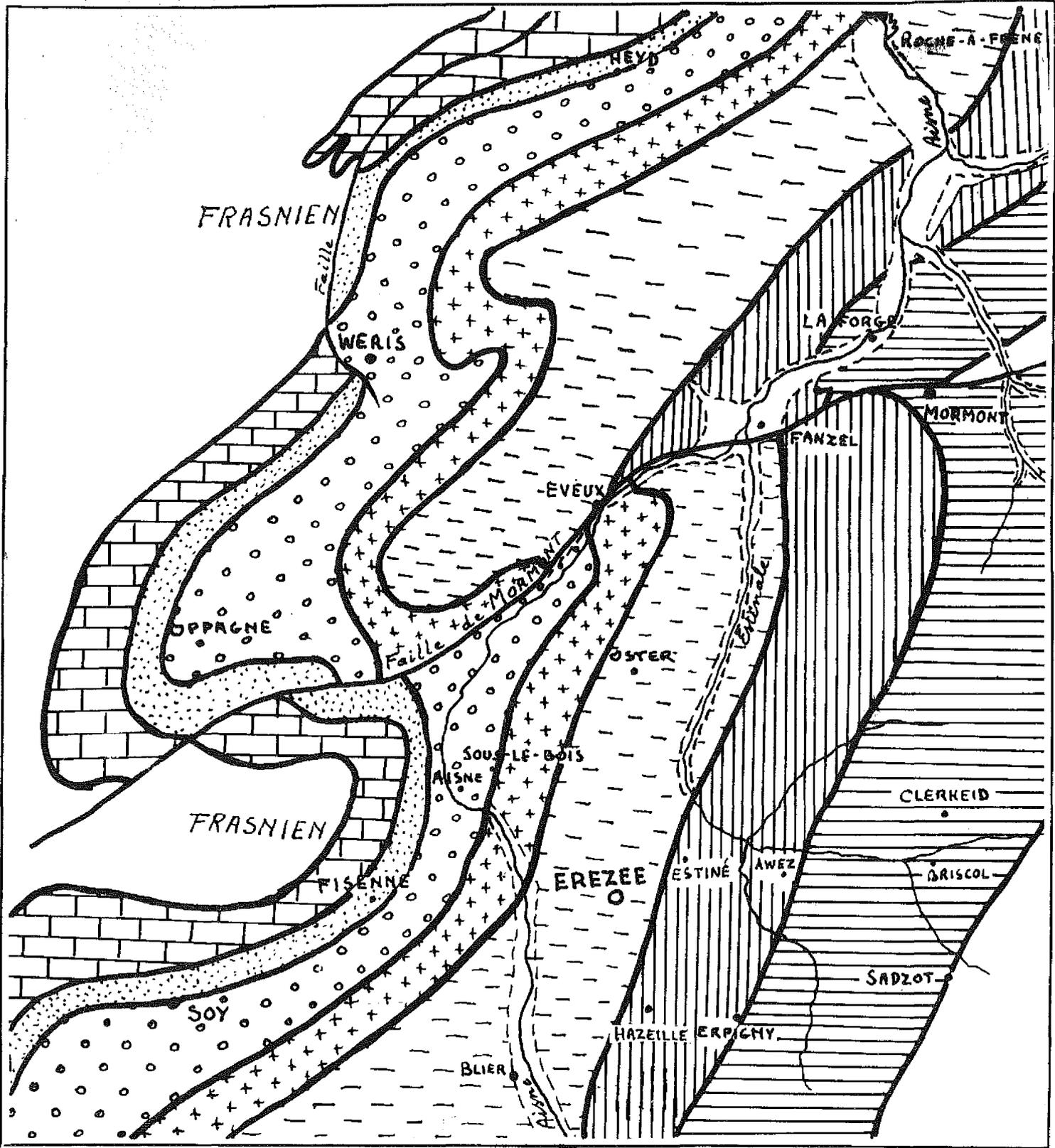
En prenant Arsène Soreil comme guide, nous donnons donc à cette journée un caractère littéraire peu fréquent chez les Naturalistes.

Entrons dans l'église d'Erezée. Elle n'a rien de bien ancien : c'est un édifice néo-classique érigé en 1846, mais la façade et la tour ne furent élevées qu'en 1899. On ne sait rien de l'édifice qui l'a précédé. Détruite par un incendie en mars 1939, cette église a perdu tout son mobilier ancien, sauf ses fonts baptismaux romans que l'on date du début du XII^e siècle. La cuve comporte 4 têtes d'angle et repose sur une base octogonale gothique.

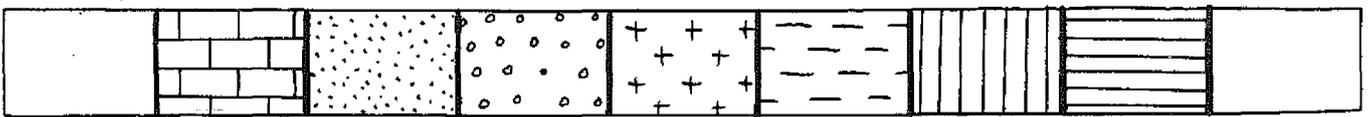
La présence de ces fonts pose un problème d'histoire. La paroisse d'Erezée est d'origine relativement récente : son église est une filiale de l'église-mère de Wéris, ce qui implique que durant de longues années les Erezéens ont dû aller à Wéris pour les sacrements, donc pour les baptêmes. Comment, dès lors, ces vieux fonts sont-ils parvenus à Erezée?

Mais il est temps de se mettre en route, les Naturalistes piaffent d'impatience. Nous dévalons donc au plus direct vers le fond de la vallée de l'Aisne, par l'antique voie que suivit A. Soreil adolescent, placé comme "varlet" dans une ferme de Ny. Il a décrit minutieusement ce trajet dans Dure Ardenne. Nous descendons ensuite le cours de la rivière qui traverse ici les assises de l'Emsien supérieur, constituées de poudingue au ciment violacé. Cela donne un pauvre sol bien ardennais que couvre un maigre taillis de bouleaux et de charmes. La bruyère et la canche flexueuse confirment cette pauvreté du sol.

Une petite halte à l'emplacement du hameau disparu de Sous-le-bois et au moulin d'Aisne-sous-Fisenne, pour évoquer l'existence tragique des derniers habitants de ce coin peu gâté par le sort. (Pour plus de détails sur ces faits, cf. Rapport de 1983, p. 127)



Ech.: 1:40.000



FRASNIEN GIVETIEN COUVINIEN EMSIEN SIEGENIEN
 SUP. INF. SUP. INF. SUP. MOYEN INF.

Par un chemin escarpé rendu boueux par les instruments modernes de débardage, nous remontons le versant droit de la vallée de l'Aisne vers le hameau d'Oster. Le nom même de ce village nous apprend que le territoire d'Erezée est constitué de terres conquises tardivement sur la forêt (surtout au XVIIe s.). Il viendrait de "extirpus stipus", barbarisme de création monastique qui "faisait partie du vocabulaire latin de religieux surtout thiois, en relation avec une population servile romane, à laquelle ils avaient recours pour la mise en valeur de leurs landes et de leurs forêts. Car, avant le XIe siècle, les moines durent être les seuls ou à peu près, à accroître les revenus des domaines ruraux par des défrichements systématiques." (L. ROGER, Les sters wallons.)

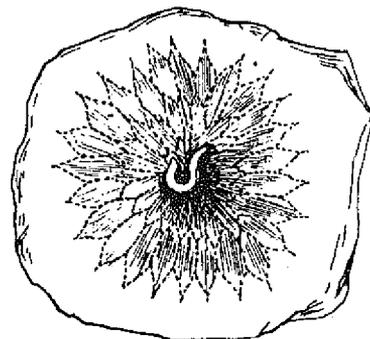
Si vous n'êtes pas convaincus qu'Oster signifie "lieu où l'on a extirpé les souches", d'autres arguments concourent à faire d'Erezée un centre de défrichement : le mot "sart" se retrouve dans différents lieux-dits (Bondrissart) et, sous l'Ancien Régime, Erezée relevait de la Cour de la Sarthe. Certains auteurs pensent qu'il s'agit là d'un hameau disparu mais on peut aussi imaginer que le terme désignait l'ensemble des terres nouvellement essartées dans la région. Une famille originaire d'Amonines trouve d'ailleurs son nom dans la profession de défricheur pratiquée par son ancêtre, mort en 1468 : "Jean dit Coukelet le Sarter d'Amonine". Ces Sarter deviendront maîtres des forges sur la Terre de Durbuy et leurs activités jalonnent 150 ans de son histoire, de 1485 à 1625.

Oster est situé au point le plus haut de la ligne de faite séparant la vallée de l'Aisne de celle de son affluent l'Estinale. Cela nous donne une vue panoramique sur une grande partie de l'ancienne commune d'Erezée, constituée d'un vaste cirque occupé par les bassins de l'Estinale et des ses petits affluents. Dans cette cuvette aux rebords boisés s'éparpillent les hameaux d'Estiné, Awez, Clerheid, Briscol et Sadzot. Erezée s'étire sur la ligne de crête et sur ses deux versants, l'église et sa place occupant un replat qui se prolonge par un plan incliné jusqu'au niveau du plateau où les deux derniers hameaux de la commune sont établis : Hazeille et Erpigny. Nous avons ainsi parcouru des yeux ce qu'il nous reste à parcourir pedibus cum jambis.

En route donc! Nous dévalons vers l'Estinale qui prend sa source dans le Bois du Pays, près de Grandmenil pour se jeter dans l'Aisne à Fanzel. Nous traversons ce ruisseau sur un ponceau rustique où notre guide évoque les longues heures passées ici dans la douce compagnie d'une paire de biques... Le coin a bien changé, du fait surtout de l'installation d'un chalet avec sa suite de thuyas et autres incongruités dans ce cadre d'aulnes et de framboisiers.

Nous grimpons sur la rive gauche pour nous installer dans une petite pessière pour le pique-nique. Nous trouvons de quoi alimenter un petit feu de bivouac et cassons la croûte en contemplant, en face de nous, le bocage du Liry que prolonge le bois du Roumont et que couronne les maisons d'Erezée.

Nous nous remettons en route à travers le Bondrissart par un chemin taillé à flanc de coteau où on trouverait sans doute encore, si l'on était outillé, un fossile curieux baptisé Pleurodyctium problematicum. Il est décrit comme un "animal toujours assez énigmatique qui peut être placé au voisinage des Tabulés. C'est une empreinte arrondie, déprimée au centre où se trouve un tube serpu-



liforme ayant dû servir à la fixation du polype; à partir de ce tube, divergent en rosette, les calices, polygonaux." (A. CHAVAN et H. MONTOCCHIO, Fossiles classiques, Paris, 1956).

Et nous revoilà au bord de l'Estinale, au hameau du Prangeleux. Il ne compte que 3 ou 4 maisons. C'est ici que l'Estinale se gonfle du Nambléri et du ri d'Ônê. "Prangeleux" est un mot intéressant. Du latin prandium = déjeuner dérive en latin populaire prandiare signifiant aussi déjeuner et faire la sieste. D'où, en vieux français : prangièrre (XIIIe s.) = heure du repas de midi, et, en wallon, prandjîrre = sieste. Prangeleux vient de prandii locus = lieu du repas de midi. C'est donc ici qu'autrefois, le herdier ramenait sa herde au milieu du jour, après avoir parcouru toute la matinée la lande du Bondrissart, pour que les bêtes puissent se désaltérer et se reposer. On retrouve le même lieu-dit dans le Bois du Pays et en bien d'autres coins de l'Ardenne (Hautes-Fagnes, par ex.).

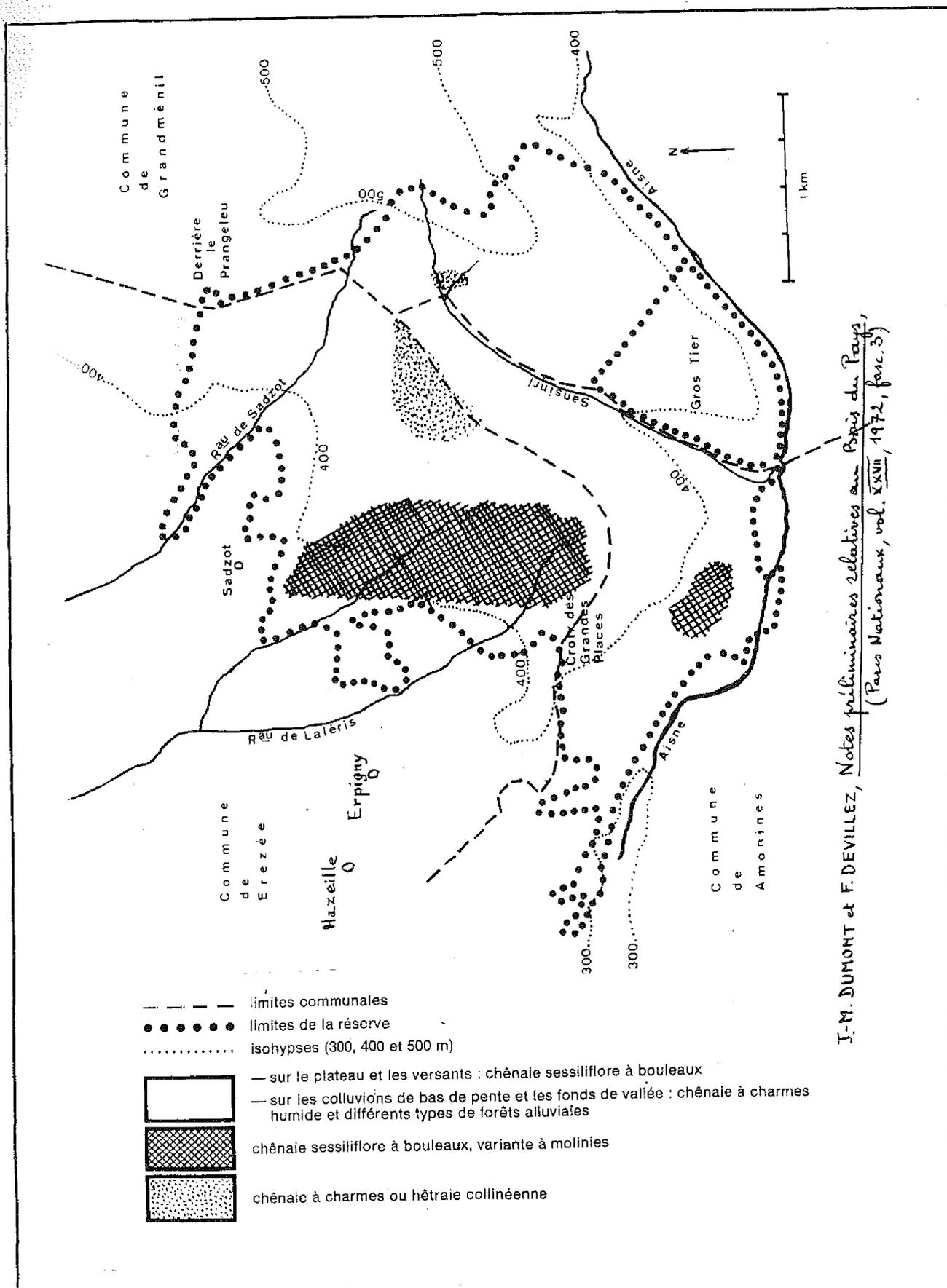
Pas question de sieste pour les Naturalistes : nous remontons l'Estinale jusqu'à Awez (= au gué) où son courant actionnait un moulin (il est à vendre) et une scierie, pour arriver ainsi à Briscol où nous recoupons la grand-route Erezée-Manhay.

Ce hameau reste marqué par le souvenir du 20 août 1914. Ce jour-là, les Allemands y incendièrent 17 maisons; 4 personnes y furent brûlées vives; 2 autres furent tuées par balle et 4 autres furent fusillées le lendemain. Dans les prairies, entre Briscol et Sadzot, nous retrouvons le monument disloqué élevé à l'endroit où Jules LAMBERT, greffier à Erezée, fut abattu d'un coup de feu à 200 pas de sa maison. Son cadavre fut jeté dans une maison en flammes.

A Sadzot où nous arrivons maintenant, c'est la guerre de 40 qui a laissé des ruines et des victimes. En effet, les 27 et 28 décembre 1944, les Américains du 59e Bataillon d'Infanterie Parachutée livrèrent ici un combat sanglant contre un Groupe de combat allemand qui constituait l'élite de la 2e Division de Panzer SS, les empêchant ainsi d'atteindre la route Manhay-Erezée. Ce combat est raconté dans l'ouvrage de W.B. BREUER, Bloody clash at Sadzot - Hitler's final strike for Antwerp, Saint-Louis, U.S.A., 1981. Un monument, élevé en 1994, rappelle ces événements.

A Sadzot, nous sommes à l'orée du Bois du Pays que nous n'aurons pas le temps d'aborder. Il mériterait cependant qu'on s'y attarde longuement car il constitua pendant des siècles un élément vital de la Terre de Durbuy, ce "pays" auquel il fournissait le bois et le minerai indispensable aux forges et dont les habitants luttèrent avec acharnement pour défendre les droits d'usage ancestraux qui leur donnaient accès à cette forêt pour y prendre le bois nécessaire pour les maisons, les outils, les clôtures, le chauffage, etc. Elle leur fournissait aussi la litière et la nourriture du grand et du petit bétail. Ardenne et Gaume y a constitué une Réserve scientifique de 601 ha. (1969) auxquels sont venus s'ajouter, en 1970, les 98 ha du Bois du Gros Tiers. (Voir carte tirée de Parcs Nationaux - Ardenne et Gaume, vol XXVII, 1972, fasc. 3)

Cette richesse des bois associée à l'activité métallurgique, nous aurons encore l'occasion de l'évoquer en contemplant l'admirable ensemble que constitue le château-ferme d'Erpigny. Ce château fut le siège du maître du "fief des oiseaux" de la Terre de Durbuy. En effet, on y trouve en 1590, un certain Martin Herman, manant venu de Ferrières, et qui "tient franchise et garde des oiseaux de proie es bois de Saseury et Groffay". A ce titre, il est "franc et exempt du droit d'assise et des communs services".



J.-M. DUMONT et F. DEVILLEZ, *Notes préliminaires relatives au Pays de France*,
 (Paris Nationaux, vol. XXVII, 1972, fasc. 3)

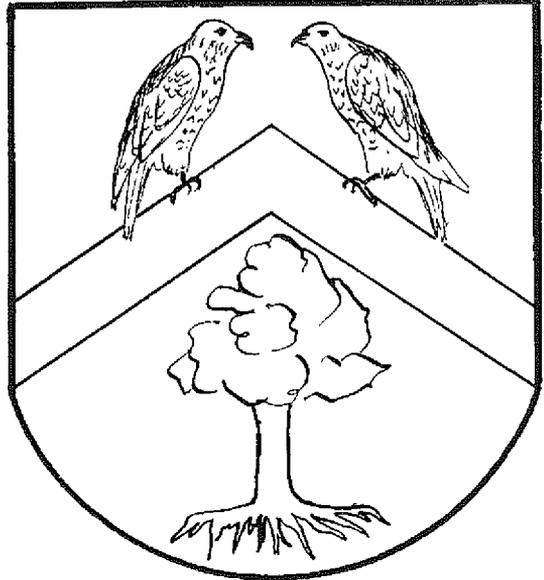
Son fils se fera appeler Herman MARTIN. Il devient sergent des bois et livre à un maître des forges liégeois 100 chars de charbon de bois par mois de 1622 à 1628. Vient la peste de 1636. Sur les 20 ménages que compte Erpigny, 4 seulement survivront. Notre Martin rachète des fermes et signe... Martini, à partir de 1640. Un de ses fils sera professeur à Louvain et chanoine à Aix. Un autre, François, sera commandant de la ville de Luxembourg et anobli en 1698. C'est le fils de ce dernier, Jean-Henri qui construit la maison d'Erpigny où son portrait est conservé. Il s'appelle "de Martini" et ses armoiries sont "d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux faucons affrontés au naturel et en pointe d'un chêne arraché de sinople".

Les lieux mériteraient une plus longue visite, mais notre circuit n'est pas bouclé.

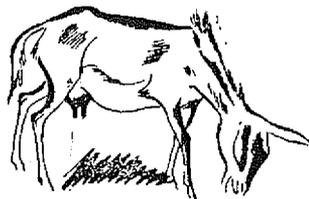
D'Erpigny, nous passons à Hazeille (la limite entre les deux hameaux n'est pas très perceptible, admirant quelques fermes du XIXe bien conservées et déplorant des aménagements moins heureux... A Hazeille, un ensemble de vieux tilleuls nous amène à

la Houssière récemment classée comme site. Et nous revoilà sur le versant droit de la vallée de l'Aisne, entre Blier et Erezée. Les chemins anciens que nous choisissons nous posent encore des problèmes : les fermiers ont tendance, ici comme ailleurs, à se les approprier et nous devons escalader plus d'une clôture de barbelés.

La nuit tombe sur la place de l'église que nous rejoignons passablement fourbus (mais ça ne s'avoue pas!). La journée se termine aux "Arcades" de la façon la plus traditionnelle qui soit...



Maurice EVRARD



L'ancien petit gardeur de chèvres
S'en est allé sans avoir dit
Le chant qu'il avait sur les lèvres... (A. Soreil)

PETIT COMPLEMENT LITTERAIRE

glané dans l'oeuvre d'Arsène SOREIL

EREZEE

Après-vêpres d'avant Quatorze, au Prangeleu ...
Seul, debout, et sans perdre l'aumaille des yeux,
Tu lisais quelque vieux Magasin des familles.
De moment en moment, jusqu'au soir, au chef-lieu,
Tonnerait le fracas dominical des quilles.

Dimanches campagnards, tout remplis d'autrefois;
Dimanche en nous, sur nous, que raidissait l'empois
Délicieusement gênant de la chemise!
L'air de dimanche est sur les prés, les blés, les bois;
L'alouette là-haut, dont le chant s'amenuise,
Porte dimanche dans sa voix.

L'église du village a perdu la coupole
Qui longtemps, à la ronde, aux yeux la signala;
Presque oublié, sans doute, est le maître d'école
Qui nous apprend le béaba.
Mais certaine maison de la proche vallée,
Toute d'herbe, de haies et d'arbres entourée,
Ta maison blanche est toujours là.

La maison, étranger? A peine si tu oses
Ralentir, en passant devant elle, ton pas.
D'autres s'y sont ouverts, enfants, aux vertes choses,
D'autres ont occupé le seuil où tu rêvas;
D'autres, du pré déclive, où tu lisais la Bible,
Contemplant, à leur tour, le soleilieux coteau
Qui, dans ton souvenir, jouit d'un impossible
Été perpétuel, et d'un temps toujours beau.

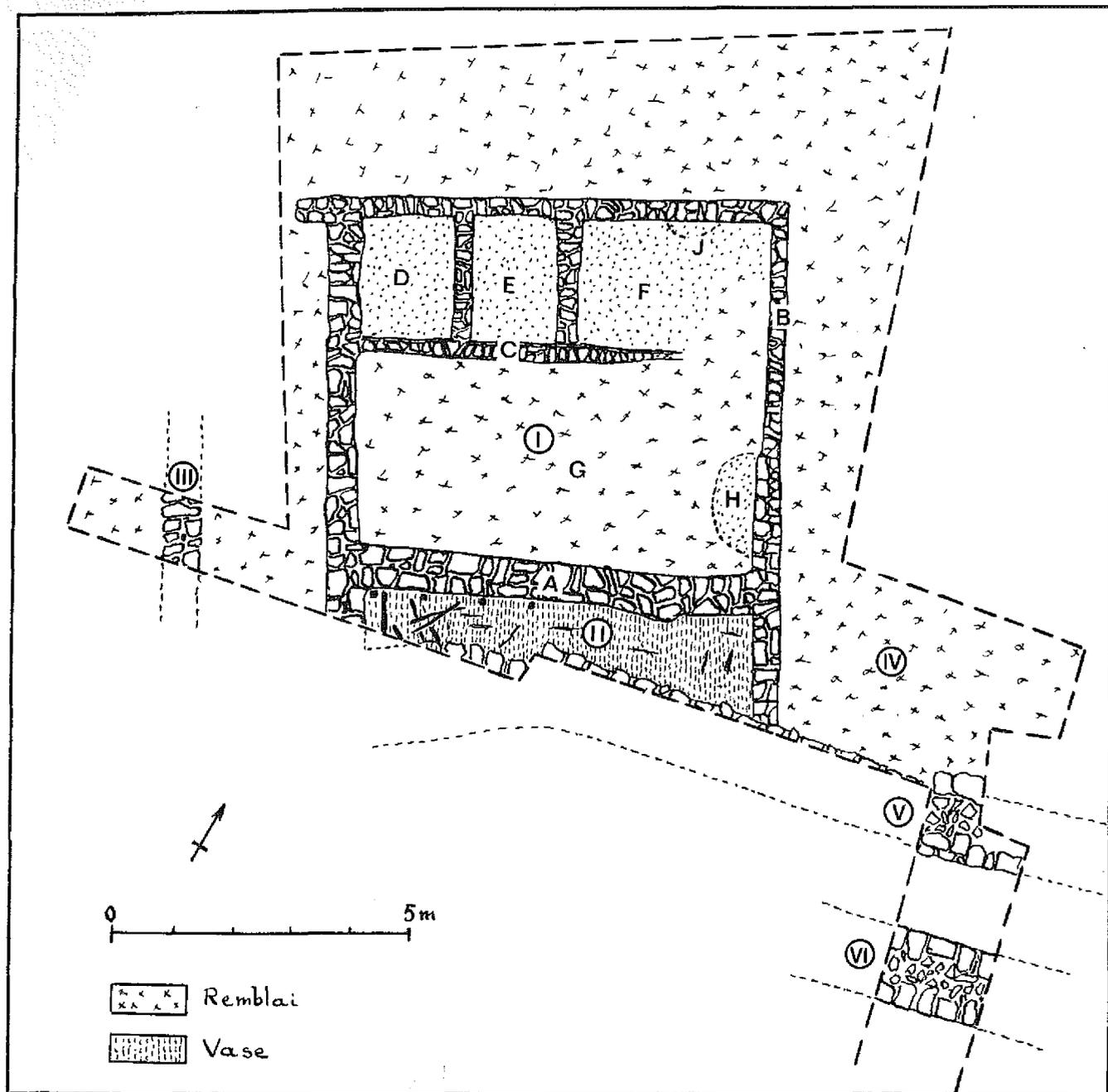
Ardennais je suis, grand cueilleur, donc, grand ramasseur de
choses par terre. J'ai appris de bonne heure à me baisser, à m'ac-
croupir, à tâter le sein maigre d'une nourrice avare. Mais, grâce
à Dieu, mes mains n'ont jamais joué de la monstrueuse fourchette
moitié bois, moitié fer, large comme deux mains, qui a sitôt fait
de ravager tout un canton de myrtilles!... N'est-ce pas une pitié,
ces fruits et ces feuilles volant pêle-mêle, en grêle, dans la
manne avide, et, derrière les cueilleurs criards (étrangers accou-
rus de la vallée ou d'après-d'zos), la trace de leur passage : ces
rameaux rompus, arrachés, piétinés, maculés, sans compter les papiers
gras!

J'eus ma Voulzie : une Estinale
Noire sous l'aulne riverain,
Où la Framboise virginale
Mirait ses pâles bouts de sein.

O dure et douce, ô mon Ardenne
Ramasseuse, je te connus
Au bois, aux champs, sur les talus,
Moins inattentive à l'aubaine,
Et me souviens d'un bien seyant
Devantier de toile bleu tendre,
Par monts, par vaux, courant, courant...
- J'ai des souvenirs bleus de cendre.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE EN 1994

Au début de l'année, nous avons achevé l'exploitation des sondages entamés l'année précédente dans le jardin Evrard-Fortuné à Lomprez. De nouvelles précisions ont pu ainsi être apportées au sujet du petit bâtiment dont les fondations ont été entièrement dégagées. Le plan ci-dessous montre la disposition des lieux.



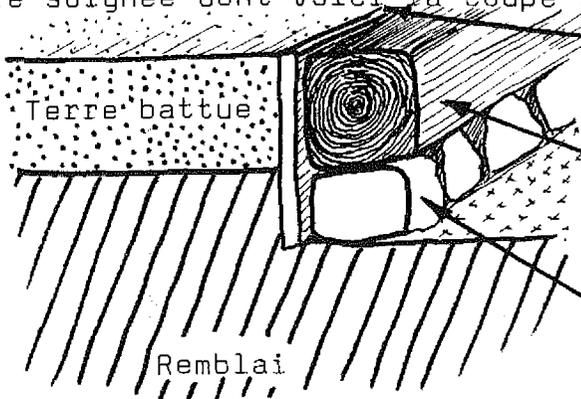
Face à l'étang, ce bâtiment présente un mur important, établi sur la roche en place. Les 3 autres murs sont construits sur du remblai. On peut penser que ce remblai provient du nivellement de l'espace délimité par le rempart, après l'édification de ce dernier. L'étang sur la rive duquel ce remblai a été établi était-il naturel? Cela n'est pas sûr car le remblai pourrait provenir aussi de son creusement.

L'habitation est divisée en deux parties par une cloison parallèle à la face sud. La partie G ne présentait pas de sol de terre battue. Directement à la surface du remblai, nous avons recueilli des vases presque complets :

- 2 cruches à bec verseur en terre cuite blanche avec glaçure jaune sur le col (Andenne IIIb = 1300-1350);
- 2 pichets à panse basse et pied ondulé en grès brun à glaçure argileuse (Schinveld-Brunssum V = 1300-1325).

Cette habitation aurait donc été abandonnée dans la première moitié du XIV^e siècle.

La semelle de la cloison de séparation C présente une structure soignée dont voici la coupe :

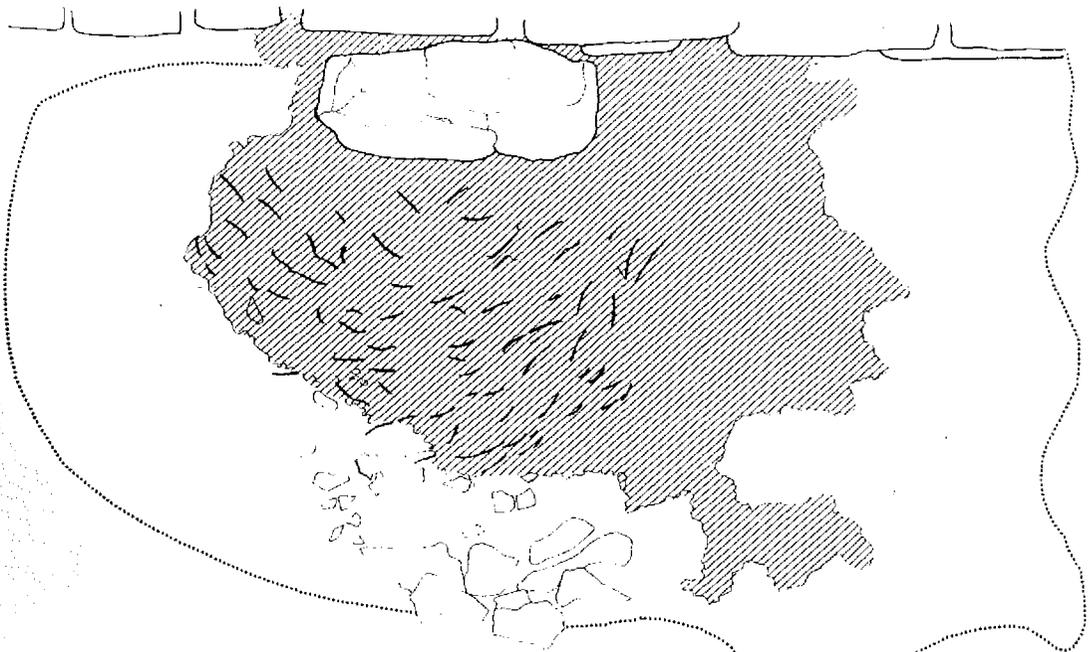


Mince dalle de grès isolant la sole de la couche de terre battue des pièces D,E,F.

Sole sur laquelle devaient s'élever les montants verticaux constituant l'armature de la cloison (restitution probable)

Assise de moellons mis à niveau pour supporter la sole de base (disparue).

La destination des différentes pièces n'est pas connue. La grande pièce G devait être la salle de séjour mais a pu aussi, en même temps, accueillir une activité artisanale (cordonnerie?). Elle contenait le foyer principal H. Adossé au mur B renforcé de moellons plus volumineux à cet endroit (rubéfiés par le feu), celui-ci était constitué d'une couche d'argile dans laquelle des tessons de céramique avaient été fichés verticalement. Une disposition semblable a été constatée à Dracy, en Bourgogne, dans une habitation datée aussi de la première moitié du XIV^e siècle. (Fig. ci-dessous)



0 cm 20

hâre (terre argileuse sombre)
tessons de poterie sur chant
limites de la zone rubéfiée

Rien n'indique la présence d'une cheminée. Il faut savoir que "la cheminée paraît le plus souvent absente de la maison paysanne à la fin du Moyen Age" (J.M. PESEZ, Le foyer de la maison paysanne (XIe-XVe s.), dans ARCHEOLOGIE MEDIEVALE, XVI, 1986). La fumée s'évacuait par la porte, le plus souvent ouverte, et les autres ouvertures (fort petites). Les habitants devaient être boucanés en même temps que le lard et les jambons pendus au plafond. Au XVIIe siècle, La Fontaine parle encore de la "chaumine enfumée" du pauvre bûcheron (Fables, La mort et le bûcheron).

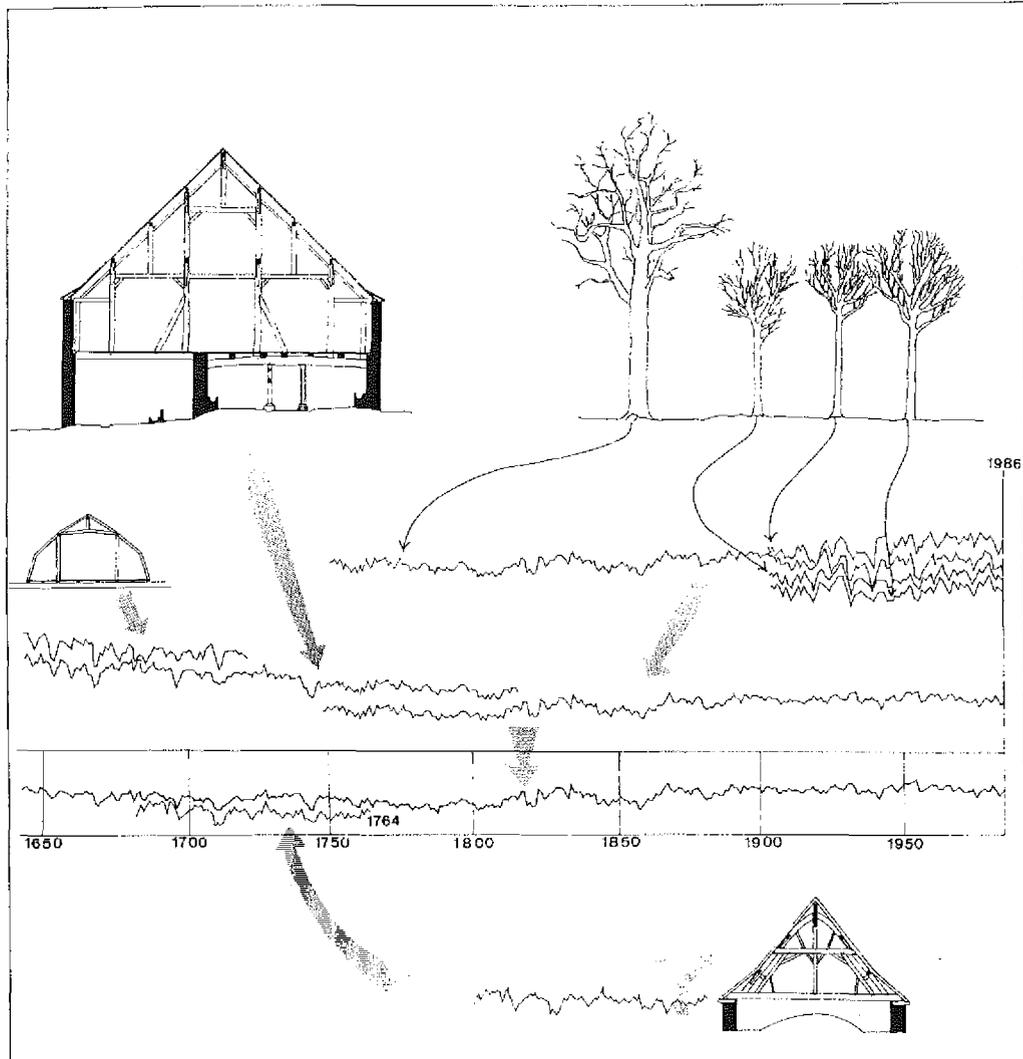
Un foyer secondaire était établi en J. Il se marquait par la terre rougie du sol mais n'avait pas rubéfié le mur contigu. On peut l'interpréter comme une sorte de réchaud, ou de "potager" alimenté par des braises incandescentes tirées du foyer H. On pouvait y tenir au chaud des aliments déjà cuits pendant que d'autres mijotaient sur le foyer principal. Cela pourrait suggérer une alimentation assez élaborée supposant au moins deux plats cuits successivement. Peut-être aussi a-t-on entretenu en J un petit foyer pour le confort d'une personne âgée ou malade dont la couche se trouvait dans la pièce F.

Le foyer avait des fonctions multiples : source de chaleur (directe et indirecte : bouillottes, pierres et briques pour le couchage) utilisée aussi pour la cuisson des aliments, il était aussi le principal éclairage une fois la nuit tombée. Sa fumée contribuait à la conservation des viandes. On y puisait encore des braises incandescentes pour alimenter réchauds, moines et bassinoires. On comprend qu'il soit devenu le symbole de la maison et même de la famille dont il était le point de rassemblement privilégié.

La présence des foyers contre les murs extérieurs fait supposer que ceux-ci étaient assez hauts, mettant le chaume du toit hors de portée des flammes. Nous avons donc affaire ici à une maison confortable malgré sa relative exigüité.

Cette impression est encore renforcée par la présence d'une terrasse en bois établi contre la façade, au-dessus de l'étang (II) qui formait un prolongement aménagé intentionnellement entre deux avancées des murs est et ouest qui avait justifié la disposition particulière du mur sud (A), large et appuyé sur la roche en place. Des chaussures et des fragments de cuir retrouvés dans la vase, sous cette terrasse, doivent encore être étudiés après traitement en vue de leur conservation. Il semble qu'il y ait des chutes et des rebuts (semelles trouées) permettant d'évoquer un artisanat du cuir (à vérifier!). L'artisan aurait pu travailler sur sa terrasse par beau temps et s'abriter en G pendant les mauvais jours.

Des échantillons de bois de cette terrasse, étudiés par le laboratoire de dendrochronologie de l'U.Lg. (P. Hoffsummer), un seul a fourni une séquence significative. Elle est de 150 ans, le premier cerne date de 1110 et le dernier de 1259. Malheureusement, il n'y avait ni écorce ni aubier visibles : il faut donc ajouter au moins 20-30 ans pour donner l'année d'abattage, soit vers 1290. Cette date s'accorde bien avec un abandon des lieux entre 1325 et 1350 (céramique). Pour ceux qui auraient oublié les principes de la datation par dendrochronologie, je crois utiles de reproduire le tableau suivant tiré de Patrick HOFFSUMMER, La dendrochronologie au service de la datation des monuments, dans BULLETIN de la Fondation Vanhove-Vonneche, n°3, 1991.

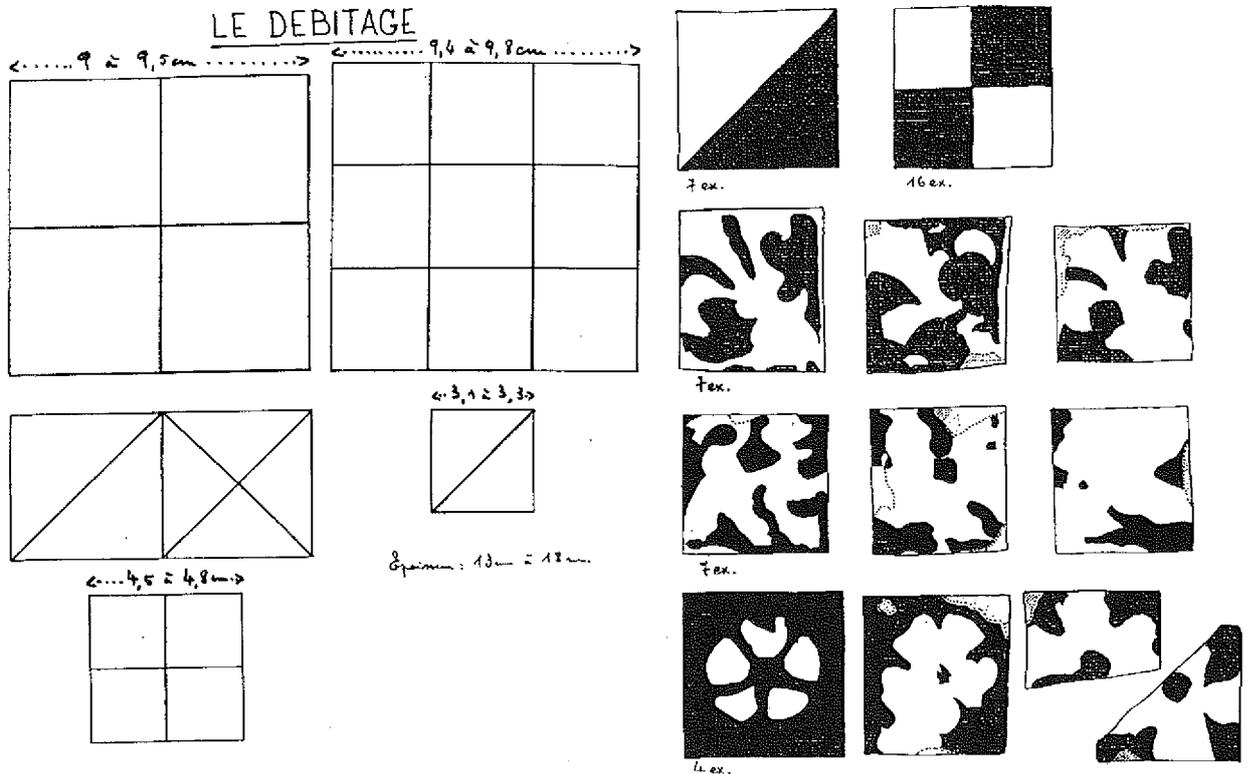


De la constitution d'une chronologie de référence à la datation d'une toiture d'époque inconnue. Des prélèvements réalisés dans quatre chênes, en 1986, fournissent quatre diagrammes de croissances synchronisés se terminant en 1986. Le début des courbes se situe au plus tôt en 1750, date du premier cerne de l'arbre le plus vieux. La moyenne des quatre courbes fournit l'amorce, datée, de la référence. L'opération suivante consiste à prélever dans une grange en chêne dont la date de construction, 1817, est connue. Le dendrochronologue dresse une moyenne locale qui peut-être synchronisée au début de la courbe des chênes vivants. Une autre charpente complète les données et ainsi de suite, en remontant le plus loin possible dans le temps. La fusion de toutes ces courbes assemblées permet de construire la référence (en encadré), grâce à laquelle il sera possible de trouver la position par rapport au calendrier d'une courbe issue d'une toiture d'époque inconnue (en bas). Le dernier cerne sous l'écorce date de 1764. L'abattage remonte à 1764-1765.

Le mur III pourrait faire partie d'un bâtiment voisin de I.

La zone IV a continué à fournir des carreaux (voir rapport 93) de céramique d'Andenne en grand nombre. Nous en avons 3.300 sans compter les fragments. Nous avons aussi des éléments qui ont permis d'en étudier le débitage et le décor.

LES DECORS



Les carreaux décorés sont peu nombreux et comme le nombre de carreaux à glaçure jaune est sensiblement égal à celui des bruns, on peut penser que la disposition en damier était prédominante. Ces carreaux sont aussi attribués à la première moitié du XIV^e s. Ils ne proviennent pas de la maison décrite plus haut mais d'un bâtiment plus riche, sans doute le château où séjourna Jean l'Aveugle en avril 1342.

Les ardoises retrouvées dans la même couche d'incendie et de destruction que les carreaux présentent deux largeurs dominantes : entre 10 et 12 cm, entre 14 et 16 cm. Les plus étroites pourraient provenir de la couverture d'une tour ronde. Comme elles sont les plus nombreuses, celle-ci pourrait ne pas être très éloignée du secteur IV.

Le mur V a été édifié sur la couche de déblais. Il lui est donc postérieur et indique que l'on a voulu gagner quelque terrain sur l'étang. Celui-ci a encore reculé plus tard, quand on a construit une nouvelle digue (VI). Ces deux derniers murs ne peuvent être datés avec plus de précision.

Les résultats des travaux de Lompriez sont encourageants et d'autres investigations par sondages sont prévues pour 1995.

TABLE DES MATIERES (1994).

I. ACTIVITES GENERALES.

	Pages
8/1 Dohan. Promenade d'hiver et commentaires divers.	1
22/1 Assemblée générale à Ave.	11
27/2 Débroussaillage aux Pairées.	19
26/3 Promenade printanière à Wavreille.	69
23/4 Découvertes printanières à Fays-les-Veneurs.	72
9-19/7 Vacances à Val Casterino.	77
31/7 Promenade aux sites classés de Botassart.	85
20/8 Visite au château de Modave.	95
10/9 La Radioastronomie à Humain.	106
22/10 Souper à Villance.	128
6/11 Débroussaillage aux Pairées.	129
19/11 Visite de sites historiques et protohistoriques en Gaume.	130
17/12 Promenade aux environs d'Erezée.	183

II. ACTIVITES DES EQUIPES.

A. EQUIPE ARCHEOLOGIE.

Fouilles à Génimont.	15
Activités de l'équipe archéologie en 1994.	190

B. EQUIPE BOTANIQUE.

19/3 Initiation bryologique à Lessive.	167
2/4 Recensement annuel des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à Resteigne.	167
9/4 Sortie bryologique à Belvaux.	167
30/4 Prospection à Han-sur-Lesse.	168
14/5 Promenade d'initiation à la botanique à Dion.	169
4/6 Trûches gaumaises de la cuesta bajocienne.	170
25/6 Les réserves LRBPO à Nassogne et Lessive.	173
16/7 Sortie botanique à Villers-sur-Lesse.	173
30/7 Visite de la réserve de Pré des Forges à Mirwart.	175
13/8 Prospection IFBL à Belvaux.	177
24/9 Initiation mycologique à Sohier.	177
8/10 Sortie mycologique à la Petite Tinaimont à Han.	153
22/10 Promenade à Villance.	128
29/10 Sortie mycologique du Bois Niau à Auffe.	153

13/ 11 Sortie bryologique à Rochefort. 178

C. EQUIPE "JEUNES NATURALISTES".

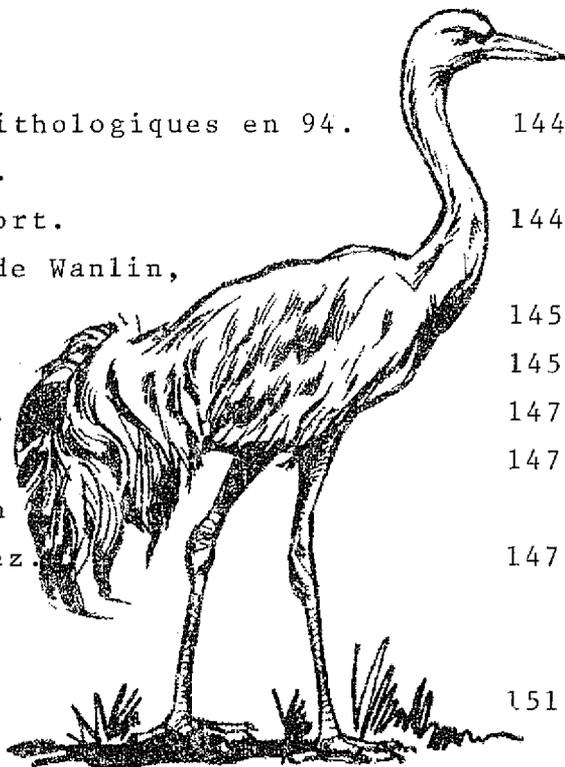
28/5 Promenade d'initiation à la botanique. 35
Règles à respecter lors de la récolte de plantes
sauvages.
Plantes comestibles. 39
7/8 Sortie enfantine à Wanlin pour observer les libellules. 74
11/9 Promenade d'initiation à la mycologie. 128

D. EQUIPE "MALACO... ET AUTRES BESTIOLES".

26/2 Prospection du Fond des Vaux à Rochefort 17
et du Thiers des Falizes à Rochefort. 18
27/3 Cluse du Ri d'Ave à Auffe. 23
30/4 Vallée de la Lomme,
du Rond Tienne à la Carrière d'Eprave. 40
29/5 Indice biotique du Ri d'Ave. Han-sur-Lesse. 48
10/9 Prospection au "Maupas" à Belvaux. 117
9/10 Prospection "Sur le Mont" à Eprave. 118
10/12 Bilan de l'année 94 et projets d'avenir... 179

E. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE.

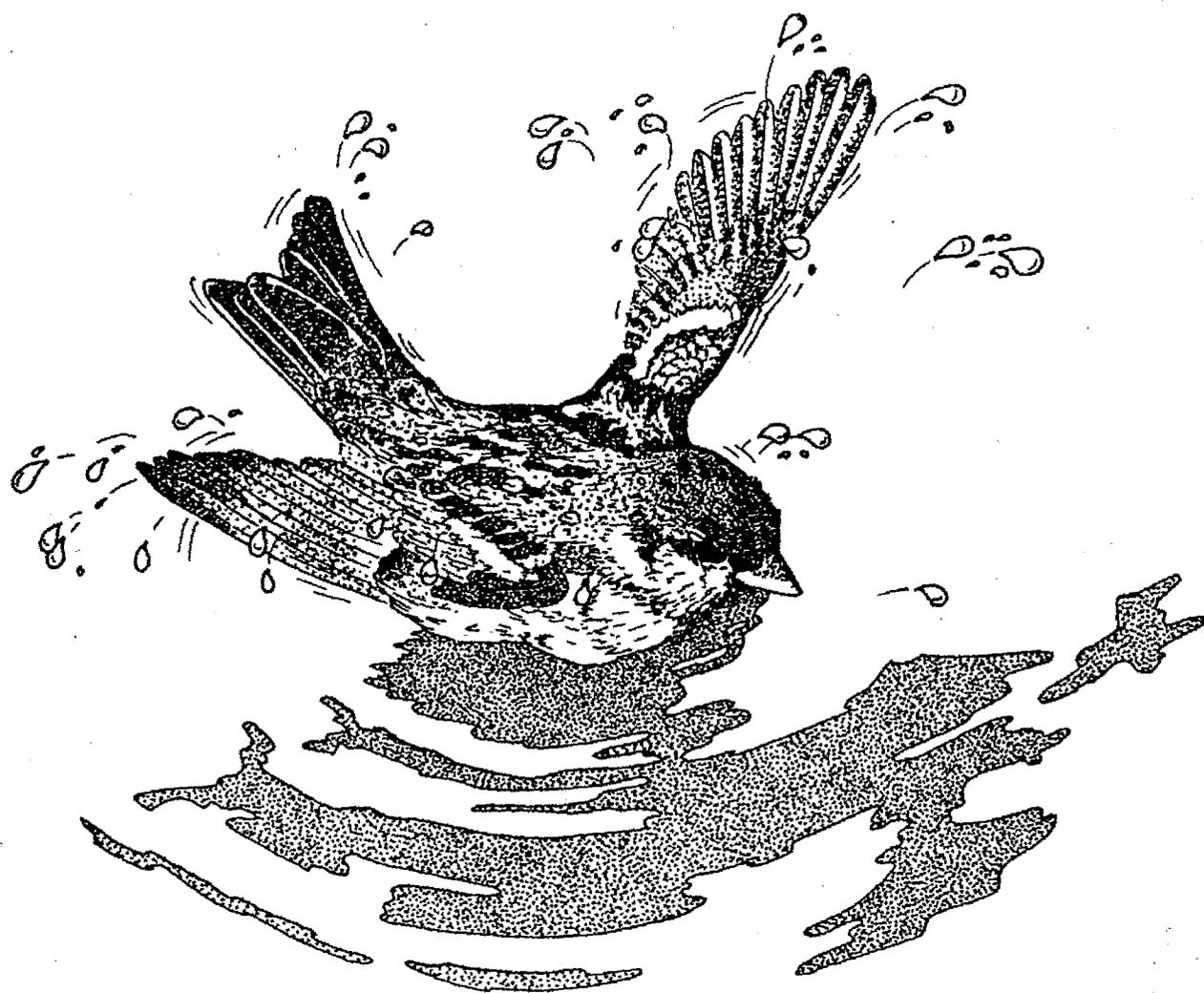
Compte rendu des sorties ornithologiques en 94. 144
23/3 Carrière des Limites à Halma. 144
10/4 Retours printaniers à Rochefort. 144
8/5 Argilière de la Briqueterie de Wanlin,
Les Crêtes de Hour. 145
22/5 Observations à Houyet. 145
11/6 Oiseaux du Bocage de Lessive. 147
6/8 Promenade à Wiesme. 147
28/8 Observations au sud de Wellin
et de Lomprenz. 147
Le passage d'automne de
la Grue cendrée
en Famenne occidentale. 151



GRUE CENDRÉE

III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

1. Révision du Plan de Secteur Dinant-Ciney-Rochefort.	24 - 27
2. Année européenne de la conservation de la nature 1995.	24
3. ADESA et évaluation des paysages.	24
4. EDEN (Eau potable et eaux usées).	24
5. Tir aux clays et Hurtebise.	24
6. Correspondances à propos d'une section "Lesse et Lomme".	25 - 29
Bail de location à la S.A. des Grottes de Han pour l'exploitation d'un parc à gibier.	30
1. Solidarité avec la LRBPO.	43 - 45
2. Schéma de structure de Rochefort.	43
3. Problème de déchets.	44
4. Gestion des cours d'eau.	44 - 51
Schéma de structure de Rochefort.	91
Dépôt de déchets radioactifs.	91
20ème anniversaire d'Inter-Environnement.	91 - 92
Enquête publique concernant la valorisation des huiles usées.	91
Année européenne de l'Environnement.	91 - 93
Participation des NHL à la semaine de fête de la nature à Sohier.	120
20ème anniversaire d'Inter-Environnement.	
Journée du 2 octobre: - Libin	120
- Daverdisse	122
- Rochefort.	122
Documents au sujet du trafic des oiseaux exotiques.	123
Inter-Environnement-Wallonie.	161
Projet de PRAT soumis aux associations membres.	164
Une fois de plus, les chasseurs nous jouent des tours.	165



Bruno Maçã 87